This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 158 g 22

ŒUVRES
COMPLETTES
DE M. L'ABBÉ.
DE VOISENON,
DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

TOME QUATRIEME.

ŒUVRES
COMPLETTES
DE M. L'ABBÉ
DE VOISENON,
DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comteſſe d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
19 SEP 1951
OF OXFORD
LIBRARY

ANECDOTES
LITTÉRAIRES,
HISTORIQUES ET CRITIQUES,
SUR LES AUTEURS LES PLUS CONNUS.

MÉSENGUY.

IL étoit né dans le Diocèſe de Beauvais, au ſein de l'obſcurité ; il trouva des ſecours pour faire d'excellentes études. Il s'attacha aux Rollins & aux Coffins, qui l'aiderent à développer ſes talens. La Bulle *Unigenitus* commençoit alors à mettre la fermentation dans l'Égliſe. Il fut un des Chefs du Parti oppoſant, & eut l'honneur d'être obligé de diſparoître pluſieurs fois. Les femmes Janſéniſtes ſe recommanderent à ſes prieres ; il ſe recommanda à leurs libéralités. Il poſſédoit l'Écriture Sainte, il excelloit ſur-tout dans la Lithurgie, Bréviaire, Miſſel, & Proceſſionnel.

DU GUET.

IL fut Prêtre de l'Oratoire, & ſa mauvaiſe ſanté le força d'en ſortir. Il fit voir la variété & la ſupériorité de ſes talens dans les divers emplois qu'il exerça. Il enſeigna la Philoſophie, la Théologie, fit des Conférences Eccléſiaſtiques. Il ſe retira à Bruxelles auprès de M. Arnaud; revenu à Paris, M. le Préſident de Ménard le reçut chez lui; il y reſta juſqu'à la mort de ce Magiſtrat. Son oppoſition à la Conſtitution le força de faire pluſieurs voyages en Hollande. Il mourut cependant à Paris en 1733. Il n'eſt pas douteux qu'on lui eût fait opérer des miracles, s'il n'eût pas condamné les convulſions, & s'il eût regardé la Gazette Eccléſiaſtique comme un Ouvrage badin, inſpiré par la charité. Il étoit éloquent, mais diffus; Son *Traité de la Priere Publique* eſt ce qu'il a fait de mieux. Nous avons de lui un *Traité ſur l'éducation d'un Prince*, qui prouve qu'un Roi qu'il auroit élevé, auroit pu devenir un grand Saint.

Les Gémiſſemens du cœur Chrétien, par HAMON.

HAMON, Docteur en Médecine, naquit à Cherbourg, port de Normandie; il avoit été Précepteur de M. du Harlay, Premier Préſident. Il vendit ſa bibliotheque, & la diſtribua aux pauvres (une pareille action fait plus de converſions que tout un Carême de Maſſillon). Il ſe retira à Port-Royal, & fut pendant trente ans le Médecin de la maiſon. Il mourut comme un Saint en 1687, choſe rare dans la Faculté de Médecine.

AMELOTE.

AMELOTE, Pere de l'Oratoire, né à Saintes, fut chargé, en 1655, par l'Aſſemblée générale du Clergé de France, de traduire le Nouveau Teſtament. Cet Ouvrage fut univerſellement applaudi. Il eſt encore l'Auteur de la vie du Pere Gondrin, célebre Général de l'Oratoire. Il mourut à Paris en 1678.

ANNÉE CHRÉTIENNE,

Par M. le TOURNEUX.

UNE origine obſcure fut d'abord le partage de M. le Tourneux, natif de Rouen; mais ſes heureuſes diſpoſitions pour la ſcience & pour la vertu, lui acquirent de puiſſans protecteurs. Il fut placé auprès de M. le Tellier, Archevêque de Reims, encore Abbé, pour lui rendre l'eſprit liant & modéré; de tous ſes Ouvrages, ce fut le ſeul qu'il manqua. Il obtint pluſieurs bénéfices, remporta le prix de l'Académie Françoiſe, prêcha dans Paris avec une vogue étonnante. Ses liaiſons avec Meſſieurs de Port-Royal lui attirerent des chagrins, & mirent le ſceau à ſa célébrité. On ordonna au Pere Lallemand, Jéſuite, de compoſer une Année Chrétienne, pour faire tomber le Livre de M. le Tourneux. Le parallele en augmenta le ſuccès. On recommanda la lecture du Pere Lallemand, on défendit celle de M. le Tourneux. Les Evêques reſſemblerent aux Médecins, qui n'ordonnent que des drogues.

BOURDALOUE.

IL parut à Paris avec tant d'éclat, que Louis XIV voulut l'entendre. Le Roi en fut ſi content, qu'il l'envoya à Montpellier; & la ſtation qu'il y prêcha convertit plus de Proteſtans, que les exécutions de Baſville. Le Roi lui dit un jour : *Mon Pere, vous devez être content de moi, Madame de Monteſpan eſt à Clagny.* *Oui, Sire*, répondit Bourdaloue, *mais Dieu ſeroit plus ſatisfait, ſi Clagny étoit à ſoixante-dix lieues de Verſailles.* Madame de Maintenon voulut le choiſir pour Directeur. Il n'y conſentit qu'à condition qu'il ne lui donneroit qu'un jour par an. C'eſt ainſi qu'il traitoit en grand homme, une fonction dont tant d'autres ne font qu'un métier. Le Pere d'Arcy, Jéſuite, diſoit : *Quand le Pere Bourdaloue prêchoit à Rouen, les Artiſans quittoient leurs boutiques, les Marchands leur commerce, les Avocats le Palais, & les Médecins leurs malades; j'y prêchai l'année d'après, je remis tout dans l'ordre.*

Une Dame de la Cour ſe confeſſant au Pere Bourdaloue, lui demanda s'il y avoit bien du mal d'aller aux ſpectacles, & de lire des Romans : *C'eſt à vous à me le dire, Madame*, lui répondit le Pere.

MASSILLON.

MASSILLON étoit né en Provence, & fut un des plus grands ornemens de l'Oratoire. Après le premier Avent qu'il prêcha à Verſailles, le Roi lui dit : *Mon Pere, j'ai entendu pluſieurs grands Orateurs dont j'ai été fort content ; mais toutes les fois que vous m'avez prêché, j'ai été fort mécontent de moi-même.* En 1717, il fut fait Evêque de Clermont ; le petit Carême qu'il prêcha devant Louis XV, eſt regardé comme un chef-d'œuvre. Il ceſſa d'être Prédicateur, ſi-tôt qu'il fut ſucceſſeur des Apôtres.

LE PERE CHEMINAIS.

LE Pere Cheminais, Jéſuite, brilla dès ſon enfance par ſes talens ; après avoir régenté les Humanités & la Rhétorique à Orléans, il ſe diſtingua par la prédication dans un temps ſi fécond en grands Prédicateurs. Son éloquence étoit ſimple, naturelle, & ſenſible ; il parloit toujours au cœur, c'étoit le Racine de la chaire. Il mourut à l'âge de trente-huit ans.

LA BRUYERE.

JEAN DE LA BRUYERE étoit d'un village près de Dourdan; M. Boſſuet le plaça auprès de M. le Duc, pour lui enſeigner l'Hiſtoire. Il y reſta juſqu'à la mort du Prince, en qualité d'homme de Lettres, avec mille écus de penſion; outre ſes *Caractères de Théophraſte*, on a encore de lui des Dialogues ſur le Quiétiſme. Il fut de l'Académie Françoiſe, en 1693; ſon Diſcours de Réception porte l'empreinte de ſon génie. C'étoit une galerie de portraits, qu'on feroit aujourd'hui plus agréables & plus piquans. Il mourut âgé de cinquante-ſept ans.

L'ABBÉ DE ST. PIERRE.

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE, d'une famille noble de Normandie, ſe diſtingua par la ſingularité de ſes écrits & de ſa conduite. Le Cardinal du Bois, en parlant de ſes Ouvrages, diſoit, que c'étoient les rêves d'un homme de bien (ſon Eminence ne devoit pas être ſujette à en faire de ſemblables). L'Abbé de Saint-Pierre étoit grand partiſan de la popu-

lace ; entouré de cent petits laquais, c'étoit un pere de famille. Il pouſſa ſes vûes de Citoyen juſqu'à compoſer un Chapitre, pour traiter des moyens dont on pourroit ſe ſervir pour rendre un Duc utile à l'Etat.

COLBERT TORCY.

IL étoit fils du Marquis de Croiſſy. Après s'être diſtingué dans les négociations à Londres, à Stockholm, & à Liſbonne, le Roi lui confia le département des Affaires Etrangeres. Il paſſa à la Haye en 1711, pour faire aux Puiſſances belligérantes des propoſitions qu'elles n'acceptérent point. Il mourut en 1748, âgé de quatre-vingt-un ans. Il a laiſſé des Mémoires, dans leſquels on trouve ſa candeur, ſa franchiſe, & ſa vérité. C'eſt à M. le Duc de Choiſeul qu'on en doit l'impreſſion.

L'ABBÉ COYER.

IL a commencé par donner des frivolités ; telles que l'*Année merveilleuſe*, le *Voyage de l'Amiral Andſon dans l'Iſle frivole* : cela lui a valu de l'argent. Il a compoſé la *Nobleſſe Commerçante* ; cela lui a fait quelque réputation. Il a donné l'*Hiſtoire de Sobieski* ; cela lui a valu la Baſtille. Enſuite il a voyagé, & eſt revenu, & feroit bien de repartir.

M. DE CHAMOUSSET.

M. DE CHAMOUSSET a compoſé les *Vûes d'un Citoyen* ; ſa tête étoit toujours en effervescence pour le bien de l'humanité ; il n'y avoit point de ſemaine qu'il n'enfantât quelques projets, qui étoient autant de Romans pris dans la bonté de ſon cœur. C'eſt à lui qu'on eſt redevable de l'établiſſement de la Petite-Poſte.

AMELOT DE LA HOUSSAYE.

AMELOT DE LA HOUSSAYE eſt un des Auteurs qui ont le plus travaillé ſur la Politique. Il naquit à Orléans. Malgré l'étendue de ſes connoiſſances, il ne fut jamais que Secrétaire d'Ambaſſade à Veniſe.

L'ABBÉ DE MONTGON.

L'ABBÉ DE MONTGON ſe mit d'abord aux Miſſions Etrangeres; tourmenté par ſon eſprit inquiet, il prit le parti d'aller en Eſpagne, où il ſe procura une charge d'Aumônier du Roi. Les deux branches de la Maiſon de BOURBON étoient alors ſi vivement brouillées par le renvoi de l'INFANTE, que toute correſpondance étoit interceptée. Le crédit du P. Bermedés, Jéſuite, Confeſſeur du Roi, fit qu'on jeta les yeux ſur lui pour l'envoyer en France ſans caractere public, afin de ménager la réconciliation entre les deux Cours. Il s'en acquitta avec tant d'adreſſe & de ſuccès, qu'il ſembla être dans le chemin de la plus grande fortune, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans

l'Etat. Le Cardinal de Fleury, qui le haïſſoit mortellement, le fit arrêter. Il n'aimoit pas les gens d'eſprit. La Providence le fit Miniſtre, en faveur des hommes médiocres dont il peupla le Clergé de France.

MADAME DE FOUQUET.

Recueil de remedes faciles & domeſtiques.

LA mere du Surintendant Fouquet étoit Marie de Maupeou, Dame d'une piété & d'une charité ſinguliere & éminente. Elle mourut en 1681, âgée de quatre-vingt-onze ans, regrettée de tout le monde, & particuliérement des pauvres, qui la nommoient leur mere; lorſqu'elle apprit la diſgrace du Surintendant, elle dit tout haut, en joignant les mains: *Seigneur, il y avoit long-temps que je vous demandois cela pour ſon ſalut.*

LE PERE BERTHIER.

LE P. BERTHIER étoit ſavant, modeſte, point intrigant, Jéſuite, & honnête homme. Le Journal de Trévoux perdit en lui un bon Auteur, & Paris un homme de bien; il n'y eut que les Encyclopédiſtes qui gagnerent, à ſon expulſion, un puiſſant adverſaire de moins.

NOSTRADAMUS.

NOSTRADAMUS, Médécin, Aſtrologue, étudia à Montpellier; à ſon retour de Province il publia ſes *premieres Centuries.* Henri II en fut ſi charmé, qu'il lui donna deux cents écus d'or, ſomme très-conſidérable pour ce temps-là. Il l'envoya aux Princes ſes fils, qui étoient à Blois. Il reçut encore de Charles IX des marques publiques de ſon eſtime. Noſtradamus, né dans ce ſiecle-ci, ſeroit moins à la mode que *Comus.* On ne croit plus aux Prophéties, & par inconſéquence on les cite dans quelques événemens.

LULLI.

LULLI & QUINAUT ſont tous les deux Fondateurs de l'Opéra François. On reprochoit au premier, d'introduire trop le goût Italien dans la Muſique ; on lui faiſoit la guerre de travailler avec le ſecond. On admiroit Lulli, on mépriſoit Quinaut. Lulli a perdu les trois quarts de ſon empire, & nos Poëtes lyriques, excepté l'Auteur de *Caſtor*, affermiſſent tous les jours Quinaut dans le ſien.

DESTOUCHES.

DESTOUCHES, l'un des meilleurs Muſiciens qui aient paru ſous le regne de Louis XIV, dut ſa réputation à ſon Opéra d'*Yſſé*, qui fut repréſenté la premiere fois à Trianon. Le Roi en fut ſi content, qu'il lui dit qu'il étoit le ſeul qui ne lui eût pas fait regretter Lulli. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que Deſtouches ignoroit la compoſition, & qu'il étoit obligé d'avoir recours à des Muſiciens pour ſes baſſes, & pour écrire ſes chants ; cela prouve que la Science fait des Ouvriers, & que le Génie, joint avec le Goût, fait les Grands Hommes.

CAMPRA.

CAMPRA, célebre Muſicien, né à Aix en Provence, s'acquit d'abord une grande réputation par ſes Motets, qui lui mériterent la place de Maître de Muſique à Notre-Dame; c'eſt à l'Égliſe que Dieu permet au malin Eſprit de nous tendre des piéges. La Motte quitta la Trappe, après avoir compoſé l'*Europe Galante*; il l'apporta à Campra, qui en fit la muſique en entendant Matines.

MOURET.

MOURET, Muſicien charmant, né à Avignon, devint Surintendant de la Muſique de Madame la Ducheſſe du Maine, Directeur du Concert Spirituel, & Compoſiteur de la Comédie Italienne. Ayant perdu toutes ſes places, il perdit auſſi la tête, & mourut à Charenton en 1738.

DESMARETS.

DESMARETS, né à Paris, fut Page de la Muſique du Roi, & en obtint une penſion à l'âge de vingt ans; il épouſa la fille du Préſident de l'Election de Senlis, du conſentement de la mere, mais à l'inſçu du pere. Il fut condamné à mort par le Châtelet, qui apparemment n'aimoit pas la Muſique. Il paſſa en Eſpagne, y fut Surintendant de la Muſique de Sa Majeſté Catholique. Quatorze ans après, il paſſa à Lunéville, & mourut Directeur de la Muſique de cette Cour. Son mariage a été déclaré valable par le Parlement.

MONTECLAIR.

MONTECLAIR, né à Baſſigni, s'eſt immortaliſé par ſon Opéra de *Jephté*, C'eſt en entendant le chœur, *Tout tremble devant le Seigneur*, que Rameau conçut le deſſein de faire ſes Opéra.

MARAIS.

MARAIS, né à Paris, excella dans l'art de jouer de la baſſe de viole; il imagina le premier les trois dernieres cordes de baſſe, afin de la rendre plus ſonore. Son meilleur Opéra eſt *Alcyone*, dont la tempête parut alors un morceau de la plus grande diſtinction. Il ſemble que la Muſique ait ſuivi le taux de l'argent; ce qui faiſoit autrefois une ſomme conſidérable, en feroit une bien mince aujourdhui.

SALOMON.

SALOMON, Muſicien François, fut reçu à la Muſique du Roi pour la baſſe de viole; ſon Opéra de *Médée* & de *Jaſon* fut applaudi : il mourut à Verſailles en 1731, âgé de ſoixante-dix ans.

RAMEAU.

RAMEAU.

RAMEAU étoit de Dijon ; ſon impulſion pour la Muſique ſe manifeſta par un Menuet qu'il compoſa à l'âge de ſept ans. Il voyagea en Italie, fut à ſon retour Organiſte de l'Égliſe Cathédrale de Clermont en Auvergne, ſe brouilla heureuſement avec le Chapitre, & vint à Paris, où il toucha l'orgue de Sainte-Croix de la Bretonnerie, ſans que perſonne ſût ſeulement ſon nom. A cinquante-cinq ans il ſentit ſon génie pour l'Opéra ſe développer, & donna *Hippolyte*. Cela fit une Religion nouvelle ; il eut autant d'ennemis & d'enthouſiaſtes que d'Héréſiarques. Il auroit fait du chant, s'il s'étoit connu en paroles ; mais il croyoit Cahuſac ſupérieur à Quinaut. Il voyoit tout dans l'harmonie, comme Malbranche voyoit tout en Dieu ; il m'a dit ſouvent qu'il ne ſavoit pas comment on doutoit du Myſtere de la Trinité, qui étoit géométriquement démontré dans la Muſique. Je crois que Marcel l'auroit trouvé dans un Menuet. Les grands hommes, dans quelque genre que ce ſoit, rapportent toujours tout à leur Art.

THÉOBALDO.

THÉOBALDO DI GATTI, fameux Muſicien, natif de Florence, fut attiré à Paris par ſon enthouſiaſme pour Lulli. Il compoſa deux Opéra, l'un *Coronis*, & l'autre *Sylla*, qui n'enthouſiaſmerent perſonne.

LE CARDINAL D'OSSAT.

ARNAUD D'OSSAT ne fut redevable de ſa haute fortune qu'à ſon rare mérite. Il prouva que l'exacte probité n'eſt point incompatible avec l'art des négociations. Ses Lettres paſſent pour être le Bréviaire des Ambaſſadeurs. On ignore ſon extraction. Etant à Rome, il mandoit au Roi : SIRE, *gagnez bien des batailles en deçà, nous vous obtiendrons des abſolutions en delà.*

DE SOLEIZEL.

IL étoit Gentilhomme du Foreſt, fit ſes études à Lyon, ſoutint des exercices de Rhétorique, & finit par faire le *Parfait Maréchal*.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

CET Ouvrage ne parut que pluſieurs années après celui de Furetiere, que l'on accuſa d'avoir profité des Mémoires de ſes Confreres, pour les prévenir dans l'édition de ſon Dictionnaire. Cette infidélité fut la cauſe de ſon expulſion. L'Académie donna, il y a quatre ans, une nouvelle édition de ſon Dictionnaire, avec des changemens conſidérables. Il y a encore des fautes; mais de tous les Dictionnaires, c'eſt celui où l'on en trouve le moins. Il faut convenir qu'il y a peu de Compagnies où l'on diſcute avec autant de fineſſe & de ſagacité les difficultés de la Langue. Ce fut long-temps la mode de tourner l'Académie en ridicule; toutes les Epigrammes qu'elle a eſſuyées ont preſque toujours été faites par des Auteurs piqués de n'en pas être.

L'ABBÉ GIRARD.

L'Abbé Girard, mort en 1748, fit ſon Livre des *Synonymes*, qui lui ouvrit avec raiſon la porte de l'Académie Françoiſe. Il y avoit dans ſa tête plus de mots que d'idées.

L'ABBÉ D'OLIVET.

Il eſt né en Franche-Comté, & fut Jéſuite; il eſt connu par ſon *Traité de la Proſodie Françoiſe*. Il a fait la continuation de l'Hiſtoire de l'Académie, où il fut reçu en 1723. On a de lui beaucoup de traductions de Cicéron; c'étoit un homme très-laborieux, excellent Grammairien, très-lourd, & voulant être plaiſant. Il prétendoit que c'eſt manquer de reſpect à l'Académie, que d'applaudir à ce qu'on y prononce dans les Séances publiques. On le ſervoit à ſouhait toutes les fois qu'il y parloit.

DICTIONNAIRE

DE L'ENCYCLOPÉDIE.

ON doit l'idée de l'Encyclopédie au Chancelier Bacon ; il y avoit de quoi en faire un chef-d'œuvre par l'univerſalité des choſes, ſi les Gens de Lettres qui l'ont entrepris avoient fait une aſſociation, au lieu d'une conjuration ; mais les Chefs, ſouvent déſunis entre eux, ſe rallient toujours pour détruire la diſtinction des rangs. Philoſophes deſpotes, ils veulent être les Profeſſeurs des Rois ; on prononce contre eux l'anathême. Ce ſont les Romains de la Littérature ; ils voudroient aſſervir l'Univers, au lieu de chercher à en être ignorés. Ils croient que les Jéſuites ont été chaſſés, parce qu'ils n'ont pas ménagé l'Encyclopédie. Ils haïſſent les Janſéniſtes, parce que ceux-ci les accuſent de détruire la Religion. Ils ſoutiennent que le Parlement n'entend rien à l'adminiſtration, parce qu'il a condamné l'Encyclopédie. Ils frondent le Miniſtere, parce qu'on a joué la Comédie des Philoſophes (*).

(*) Ces reproches ſont trop généraux ; il y a dans l'Encyclopédie des articles répréhenſibles ; mais ce n'eſt pas le plus grand nombre. *Note de l'Éditeur.*

ANTI-LUCRECE.

UNE converſation qu'eut l'Abbé de Polignac, à ſon retour de Pologne, avec Bayle à Roterdam, & la citation de quelques Vers de Lucrece, qui annonçoient le pyrrhoniſme le plus décidé, firent naître l'idée du Poëme en queſtion. On en facilita les moyens à l'Abbé de Polignac, en le forçant de reſter dans ſes Abbayes de Bonport & de Danchin (*). C'étoit un Bel-Eſprit, mais ce n'étoit pas un génie; il joignoit une éloquence naturelle à la figure la plus diſtinguée. Il ſavoit ſes Poëtes Latins, mais il ne connoiſſoit pas les hommes, & étoit plus propre à faire un Académicien qu'un homme d'Etat.

(*) La mort le ſurprit avant qu'il eût mis la derniere main à ſon Poëme. Il y avoit quantité de lacunes dans ſon Manuſcrit. L'Abbé de Rothelin & M. le Beau les ont remplies avec tant d'art & de goût, que l'Ouvrage paroît être de la même main. *Note de l'Editeur.*

DICTIONNAIRE
DE TRÉVOUX.

C'EST l'Ouvrage des Jéſuites, auquel ils ont employé tout ce qu'il y avoit de plus habile. L'Académie ne conſulte que le Dictionnaire qu'elle a compoſé; mais le Public ne conſulte guere que le Dictionnaire de Trévoux. Je crois cependant que c'eſt un préjugé. Il y avoit beaucoup de fautes dans l'ancienne édition, la nouvelle en eſt remplie.

BOUGAINVILLE.

IL fut le Traducteur de l'*Anti-Lucrece*, & y ajouta un Diſcours préliminaire, qui eut quelque réputation. Il avoit une mémoire prodigieuſe, qui lui faiſoit ſouvent retenir de mauvais Vers; il étoit aſſez gai, quoique toujours ſouffrant. Il fut de l'Académie Françoiſe, malgré les efforts qu'on fit pour l'en empêcher. Il eut des ennemis; mais ſes amis étoient trop honnêtes gens, pour ne pas préſumer qu'il leur reſſembloit.

ORAISONS FUNEBRES.

LE nom ſeul de Boſſuet, né à Dijon, rappelle l'idée d'un des plus ſavans Prélats qu'ait eus le Clergé de France. Ses Oraiſons funebres le placent au nombre des premiers Orateurs. Il écrivit contre les Proteſtans, compoſa l'*Hiſtoire Univerſelle*; mais il perdit M. de Fénélon, dont il avoit été l'intime ami. Il eſt regardé comme un Pere de l'Égliſe.

LA CHAPELLE.

IL naquit à Bourges, fut Receveur général des Finances, & Secrétaire des Commandemens de M. le Prince de Conti. Il compoſa les *Amours de Tibulle & de Catulle*, & une *Lettre d'un Suiſſe à un François, ſur les interêts des Princes.* Ses protections firent trouver ſes Ouvrages aſſez bons pour lui donner une place à l'Académie Françoiſe.

MÉTAMORPHOSES D'OVIDE.

L'Abbé Bannier étoit du Dioceſe de Clermont, & de l'Académie des Belles-Lettres ; il avoit une connoiſſance parfaite de la Mythologie, ſcience trop négligée aujourd'hui, & cependant bien néceſſaire à ceux qui veulent faire des Opéra (*).

MADAME DACIER.

C'étoit une des plus ſavantes perſonnes de ſon ſiecle. La Reine Chriſtine l'honora de ſes bontés, & MM. Boſſuet & de Montauzier de leur eſtime. Devenue Catholique avec ſon époux, elle éprouva la généroſité de Louis XIV. Sa diſpute avec M. de la Motte, ſur les Anciens, ne lui fit pas honneur : elle le combattit avec la rudeſſe d'un Savant ; la Motte lui répondit avec l'élégance & les graces d'une femme aimable.

(*) Elle eſt devenue inutile, depuis qu'on a banni du Théatre Lyrique, le merveilleux & la Poéſie.

Note de l'Éditeur.

DESPRÉAUX.

C'ÉTOIT, ſans contredit, le Poëte le plus ſenſé qu'ait eu la France. Son Art poétique & ſon Lutrin paſſeront à la poſtérité la plus reculée. Il étoit riche des tréſors d'Horace & de Juvenal, qu'il avoit l'art de fondre dans ſes Ouvrages. Ce n'étoit pas un homme de bonne foi, & ſon amour-propre exceſſif le rendit inſupportable. Le vieux Falconet m'a conté pluſieurs fois qu'un jour il l'alla voir à ſa maiſon d'Auteuil. On parla des Génies de la France : *Je n'en connois que trois*, s'écria-t-il, *Corneille*, *Moliere*. *Sans doute Racine eſt le troiſieme*, répartit Falconet? *Racine*, répliqua Deſpreaux avec humeur, *n'eſt qu'un bel-eſprit à qui j'ai appris à faire difficilement des Vers : le troiſieme eſt moi.*

L'ABBÉ DE CHAULIEU.

IL étoit du Vexin Normand; c'eſt le Poëte le plus agréable qu'ait eu la Société. On dit qu'il avoit ſouvent de l'humeur, ou qu'il étoit rarement aimable. Il avoit cependant tout ce qu'il faut pour l'être : il étoit riche, ſe portoit bien, aimoit la bonne chere & les femmes. Ses Poéſies négligées reſpirent l'aiſance & le goût, qu'on ne doit qu'à l'uſage du monde & de la bonne compagnie.

PAVILLON.

PAVILLON étoit neveu du célebre Evêque d'Aleth. Il remplit la place d'Avocat Général au Parlement de Metz. Ses infirmités le forcerent de quitter, & de ſe retirer à Paris; il y forma une Société de gens de Lettres, qui furent ſes amis. Ses pieces fugitives ſont douces, mais foibles & languiſſantes comme ſa ſanté. Le moral & le phyſique chez lui manquoient de nerfs; il n'en acquit pas même dans l'Académie Françoiſe & dans celle de Inſcriptions, qui l'adopterent dans leurs Compagnies.

ROUSSEAU.

IL n'étoit ni auſſi grand Poëte, ni auſſi malhonnête homme qu'on le dit. Il eſt prouvé qu'il n'eſt point l'Auteur des fameux Couplets dont il fut le martyr, & l'on commence à convenir que dans ſes Odes il y a des Vers durs & obſcurs (*). Il échoua toujours dans les Pieces de Théatre. Il fit, en 1738, un voyage clandeſtin à Paris. Le Procureur Général lui fit ſavoir qu'il vouloit bien l'ignorer, mais que l'air de la Seine ne lui valoit rien. Son crime le plus réel & le plus impardonnable, étoit d'être ennuyeux ; mais ſi l'on exiloit tous ceux qui le ſont, le loyer des maiſons diminueroit beaucoup.

(*) Cette critique ne peut tomber que ſur ſes dernieres Odes. Malherbe & Rouſſeau ſont regardés comme les plus grands Poëtes Lyriques François. Rouſſeau eſt l'inventeur de la Cantate, & n'a pas eu d'égal dans ce genre.

Note de l'Éditeur.

L'ABBÉ DE GRÉCOURT.

L'Abbé de Grécourt aimoit paſſionnément une belle Chapeliere de la Place Maubert. Cette Chapeliere avoit l'honneur d'être Janſéniſte forcenée ; elle prenoit ſi vivement à cœur le parti de la Grace triomphante, de la Grace efficace, & même de la Grace néceſſitante, que ſa conſcience la preſſa d'accorder ſes faveurs à l'Abbé, à condition qu'il compoſeroit quelques Pieces de Vers contre la Bulle & les Jéſuites. L'Abbé fit ſon Poëme de *Philotanus*, & toucha tous les jours ſa part d'Auteur. La belle Chapeliere levoit les mains & les yeux au Ciel, & s'applaudiſſoit d'avoir gagné cette ame au parti. Mais, quelques années après, l'Abbé ſe prit de goût pour la femme d'un Cordonnier, qui déteſtoit le Janſéniſme, parce que la Maiſon de Saint Magloire avoit ôté ſa pratique à ſon mari. Elle exigea que l'Abbé tourneroit en ridicule les Arnaud, les Saint-Cyran & les Pâris. On a trouvé dans les papiers de Grécourt, les fragmens de ce Poëme. On a de lui beaucoup de Contes orduriers & quelques jolies Fables. C'étoit un homme qui avoit un mauvais ton,

crapuleux, & aimant encore plus le vin que les Chapelieres & les femmes de Cordonnier.

LA FONTAINE.

IL étoit de Château-Thierry. Il entra chez les Peres de l'Oratoire, & les quitta. Il ne ſe doutoit pas qu'il fût Poëte. La lecture d'une Ode d'Horace développa ſon talent. La fameuſe Ducheſſe de Bouillon lui déſignoit les ſujets de ſes Contes, & Madame de la Sabliere lui donna un aſile chez elle. Un jour qu'elle avoit chaſſé tous ſes Domeſtiques, elle diſoit : *Je n'ai gardé que mes bêtes, mon chien, mon chat, & la Fontaine.* Il étoit de la ſociété de Boileau & de Racine, qui le nommoient le Bon-homme; Moliere leur dit : *Le Bon-homme vivra peut-être plus long-temps que vous.* Perſonne n'a jamais été plus tourmenté du beſoin d'aimer. Il étoit trop honnête pour n'être pas tendre. Ce ſentiment le fit retourner à Dieu : il mourut couvert d'un cilice.

SCARON.

SCARON, fils d'un Conſeiller du Parlement de Paris, embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut Chanoine du Mans. Il devint impotent; en conſéquence, il ſe laſſa d'une profeſſion qui ne demandoit aucun exercice. Il ſe maria à la fameuſe Mademoiſelle d'Aubigné, qu'il ne deſſervit pas mieux que ſon Canonicat. C'eſt lui qui inventa le genre burleſque, & qui l'emmena avec lui. De tous ſes Ouvrages, il ne reſtera que ſon *Roman Comique*, parce qu'il eſt réellement plaiſant, & *Dom Japhet*, parce que c'eſt une bonne farce. Son *Virgile Traveſti* n'auroit à préſent aucun ſuccès.

GRESSET.

GRESSET commença par être Jéſuite; il quitta l'Ordre, & choiſit la maiſon de Madame la Ducheſſe de C****, comme la véritable piſcine pour ſe laver du levain Jéſuitique; c'étoit une belle entrée dans le monde. Il y fit ſa Comédie du *Méchant*, fut de l'Académie Françoiſe, &, dans la Réponſe à la réception de M. d'Alembert, s'éleva contre

les Evêques, & prêcha la réſidence; quelques années après, il ſe retira à Amiens, & ſe maria. Il fit imprimer une Capucinade, pour marquer ſon repentir d'avoir fait des Pieces de Théatre; peut-être; quand il ſera rongé par la rouille de la Province, il reviendra à Paris, & voudra compoſer des Comédies, pour peindre un monde qu'il ne connoîtra plus. Il ſera ſifflé; cela ſera une belle fin (*).

LE PERE BRUMOY.

BRUMOY, Jéſuite, naquit à Rouen. Dès ſa jeuneſſe, il ſe diſtingua par ſes talens & ſes connoiſſances dans les Belles-Lettres. Il ſe fit ſur-tout aimer par les qualités de ſon cœur. Son Ouvrage le plus eſtimé eſt le *Théatre des Grecs*, qui lui mérita une Epître de Rouſſeau. Il a auſſi traduit le Diſcours du Pere Porée ſur les Spectacles.

(*) Greſſet a perſiſté dans ſes ſentimens de piété juſques à ſa mort, arrivée à Amiens le 16 Juin 1777.

Note de l'Editeur.

TÉRENCE.

JE ne puis faire mieux que de rapporter ce qu'en dit l'Abbé Arnaud dans ſa *Gazette Littéraire.* Il donne une idée de ce que c'étoit que les Eſclaves à Rome ; c'étoient ceux que l'on prenoit ayant les armes à la main contre la République. Il y avoit une place où on les vendoit, en affichant le talent & la profeſſion de celui qui étoit en vente. Il y en eut un à qui on demanda le ſien ; il répondit que c'étoit de commander : auſſi-tôt l'Huiſſier cria : Qui eſt-ce qui veut un Maître ? On crioit d'un autre : Qui eſt-ce qui veut d'un Philoſophe, à deux talens ? Le Philoſophe, une fois, deux fois ; adjugé. Térence étoit de Carthage en Afrique, & fut Eſclave de Térentius Lucanus. Ce Romain prouva qu'il étoit homme de goût, en faiſant ſon affranchi, d'un Poëte diſtingué par la beauté de ſes Comédies & la pureté de ſon ſtyle. Ses Pieces avoient paru ſi élégantes, qu'on les avoit cru écrites par Lælius & par Scipion, les deux plus éloquens perſonnages de Rome. Les Gens de la Cour n'ont pas été ſoupçonnés de travailler aux Pieces de Moliere ; ils lui en fourniſſoient les ſujets.

CORNEILLE.

IL étoit de Rouen. Ce fut lui qui eut la gloire difficile de tirer la Tragédie du *chaos* où elle étoit. Son genie, à l'exemple du Soleil, vint diſſiper les brouillards qui enveloppoient le Théatre. Il eſt vrai que dans pluſieurs de ſes Pieces les brouillards reprennent le deſſus. Il avoit trop de force pour avoir de l'élégance, & ſon goût étoit ſi peu ſûr, qu'il préféroit Lucain à Virgile, & Seneque le Tragique à Sophocle. Ses beautés ſont dues à la grande élévation de ſon ame. C'étoit un honnête homme, incapable d'intrigues, rempli de candeur & de probité. Tandis que les Lettrés employoient tout leur temps à obtenir des graces, il perdoit tout le ſien à les mériter. Il devint dévôt; on lui donna pour pénitence de traduire en Vers François l'Imitation, & aux autres de la lire. Quoique l'amour ne fût jamais dans ſes Tragédies qu'un acceſſoire très-foible, il avoit cependant le cœur tendre. C'eſt à lui ce morceau de Pſiché; que tout le monde ſait par cœur : *Je le ſuis, ma Pſiché, de toute la Nature.* Le Maréchal de Grammont diſoit que la Tragédie d'Othon devoit être le Bréviaire des

Rois ; & M. de Louvois ajoutoit, qu'il faudroit un Parterre compoſé de Miniſtres, pour juger de cette Piece.

THOMAS CORNEILLE.

THOMAS CORNEILLE n'étoit pas du nombre des cadets qui ont plus d'eſprit que leurs aînés. Sans ſon frere, il n'auroit pas eu plus de génie, mais il n'auroit pas payé les dépens de la comparaiſon. La diſtance qui étoit entre leurs eſprits, n'en mit aucune dans leurs cœurs. Ils étoient extrémement unis. Ils logeoient enſemble. Thomas travailloit bien plus facilement que Pierre, & quand celui-ci cherchoit une rime, il levoit une trappe & la demandoit à Thomas, qui la lui donnoit auſſi-tôt. L'un étoit un Dictionnaire de rimes, & l'autre un Dictionnaire d'idées & de raiſonnemens. Il eſt reſté au Théatre trois Pieces de Thomas, *Ariane*, le *Comte d'Eſſex*, & l'*Inconnu*, toutes trois foiblement écrites, mais intéreſſantes. On a encore de lui les *Métamorphoſes d'Ovide*, *un Dictionnaire des Arts*, *& un Dictionnaire univerſel Géographique & Hiſtorique*; ce qui marque qu'il avoit une profonde érudition.

RACINE.

RACINE, né à la Ferté-Milon, fit paroître dès ſa tendre enfance un génie extraordinaire. L'étude des Auteurs Grecs eut pour lui un attrait ſingulier. Retiré à Port-Royal, il s'enfonçoit dans les bois, & paſſoit des journées entières avec Sophocle, Homere & Euripide. A vingt-un ans, il donna ſa *Thébaïde*, Piece très-imparfaite, dans laquelle le monologue qui commence par ce Vers,

» Dureront-ils toujours ces ennuis ſi funeſtes «?

décela ſes talens. Il devint le rival du grand Corneille; mais on ne peut lui pardonner le mépris qu'il affectoit, en faiſant ſemblant de dormir à toutes les Pieces du premier. Aucun Poëte n'a jamais mieux connu l'Art des Vers, & n'a écrit avec une élégance plus continuelle. Racine étoit un Bel-Eſprit qui connoiſſoit la marche du cœur humain, & qui ſavoit en mettre en jeu tous les reſſorts. Voilà pourquoi il n'étoit pas inégal, il étoit toujours lui, il avoit de la force quand il le falloit; le caractere d'Acomat, celui d'Agrippine, de Burrhus, & même de Narciſſe, ſont les portraits hardis d'un grand Peintre. *Mithridate* eſt une Tra-

gédie de la plus grande beauté; *Athalie* un chef-d'œuvre pour la pompe du ſpectacle & du ſtyle. De toutes les Tragédies de Racine, le fameux Arnaud n'avoit lu que Phédre: *Pourquoi*, dit-il à l'Auteur, *avez-vous fait Hypolite amoureux? Monſieur*, répondit Racine, *qu'auroient dit nos petits Maîtres?* Il eut une vive diſpute avec Meſſieurs du Port-Royal, qui dans leurs Ouvrages avoient traité les Poëtes Dramatiques d'empoiſonneurs publics. Il écrivit contre eux pluſieurs Lettres, qui ſont des chef-d'œuvres de plaiſanterie & d'éloquence. Ces Meſſieurs ſentirent la néceſſité de ſe réconcilier avec lui. Il étoit Hiſtoriographe de France, ſans en écrire l'Hiſtoire, parce qu'il étoit Courtiſan. Louis XIV lui faiſoit ſouvent l'honneur dangereux de l'admettre dans ſon cabinet, entre lui & Madame de Maintenon. Un jour cette Bourgeoiſe-Reine lui demanda pourquoi perſonne n'alloit au Théatre de l'Hôtel de Bourgogne? Racine, ſans réfléchir, répondit: *Madame, c'eſt depuis qu'on n'y joue plus que les Farces de ce Cul-de-jatte.* Un ſilence affreux lui fit ſentir ſa faute. Le Roi le fit retirer de ſon cabinet, & ne l'y fit plus rentrer. Racine, qui n'etoit pas Encyclopédiſte & n'avoit pas l'honneur de mépriſer les Rois, tomba dans

la mélancolie, ſe retira à Port-Royal, où il ſe fit enterrer, après y être mort de chagrin. M. de Rouſſy l'ayant appris, dit auſſi-tôt: *Racine n'auroit jamais fait cela de ſon vivant.* Il y a des bêtiſes qu'un homme d'eſprit acheteroit.

PARFAIT.

IL étoit né à Paris d'une famille aſſez diſtinguée. Il a fait avec ſon frere un *Dictionnaire des Théatres*, plein d'erreurs, comme le ſeront toujours des Ouvrages de cette eſpece, parce qu'il eſt impoſſible de connoître les vrais Auteurs des différentes Pieces.

RACINE fils.

C'EST de lui que M. de Voltaire a dit : petit fils d'un grand pere. Il fut le premier à ſentir ſon infériorité ; il ſe fit peindre, les Œuvres de ſon pere à la main, & les regards fixés ſur les Vers de la Tragédie de Phédre :

» Et moi, fils inconnu d'un ſi glorieux pere «.

Il compoſa le Poëme de la *Grace*, que le Parti Janſéniſte fit beaucoup valoir. Il donna enſuite le Poëme de la *Religion*, qui étoit meilleur, & qui réuſſit moins, parce qu'il étoit moins relatif aux affaires du temps. Il n'eſt pas poſſible d'être plus dénué de toute eſpece de graces, que l'étoit Racine le fils. Il avoit l'air d'une grimace, & ſa converſation ne démentoit point ſa phyſionomie. Je me trouvai un jour avec lui chez M. de Voltaire, qui nous liſoit ſa Tragédie d'*Alzire* ; Racine crut y reconnoître un de ſes Vers, & répétoit toujours entre ſes dents, *ce Vers-là eſt à moi.* Cela m'impatienta ; je m'approchai de M. de Voltaire, en lui diſant : *Rendez-lui ſon Vers, & qu'il s'en aille.*

QUINAUT.

QUINAUT étoit fils d'un Boulanger, & naquit à Paris; ce fut le Poëte le plus critiqué de ſon temps, & le plus regretté de celui-ci. Deſpréaux ſe déchaîna contre ſes Opéra; je crois cependant qu'il y a plus de génie dans *Armide*, que dans la Satire contre les femmes, & celle des embarras de Paris. Quinaut étoit le Poëte des Graces; on ne pourroit pas trop payer celui qui parviendroit à nous en conſoler (*). M. de Voltaire a remplacé Corneille & Racine, il n'a pas pu remplacer Quinaut. En un mot, on a ſi peu réuſſi dans le genre lyrique, qu'on eſt obligé de regretter l'Abbé Pellegrin. On ne peut reprocher à Quinaut, que d'avoir pouſſé trop loin les louanges qu'il donnoit à Louis XIV dans ſes Prologues, après la funeſte bataille d'Hochſtet. Un Prince Allemand dit à un Priſonnier François : *Monſieur, fait-on maintenant en France des Prologues d'Opéra?*

(*) Nos Poëtes lyriques, dans l'impuiſſance de l'imiter, ont pris le parti de mutiler ſes Opéra. *Note de l'Éditeur.*

MOLIERE.

MOLIERE, né à Paris, fut, ſans contredit, le plus grand Philoſophe de ſon ſiecle. Perſonne n'a jamais mieux connu les ridicules, & ne les a peints avec tant de force & de vérité. Les Auteurs qu'il ſurpaſſoit, les originaux qu'il peignoit, ſes camarades qu'il enrichiſſoit, étoient ſes ennemis. Il critiquoit les hommes, & ſa femme les aimoit; l'un tiroit ſa gloire de leurs défauts, l'autre tiroit ſon plaiſir de leurs foibleſſes. Moliere avoit des amis reſpectables, qui le conſoloient des chagrins qu'il eſſuyoit. Il avoit des talens trop ſupérieurs, & s'appliquoit trop à corriger les mœurs, pour n'être pas le plus honnête homme. Il étoit ce qu'il déſiroit que les autres fuſſent. La gaieté répandue dans ſes Comédies n'étoit point dans ſa converſation. Moliere penſoit trop, pour être plaiſant dans la ſociété; c'étoit un obſervateur qui n'alloit dans le monde que pour y moiſſonner. Chapelle, ſon ami de confiance, étoit bien plus aimable que lui; voilà pourquoi l'envie lui faiſoit ſouvent l'honneur de lui attribuer les Pieces de Moliere. Mais Chapelle, avec beau-

coup d'eſprit & d'agrément, ne ſe doutoit point de l'Art du Théatre ; il ne connoiſſoit ni la texture d'un Drame, ni la filiation des ſcènes, ni les différentes nuances des caracteres. Comme il étoit fort diſſipé, il rendoit à Moliere ce qu'il avoit vu, & Moliere le mettoit en œuvre. Chapelle n'en étoit pas plus l'Auteur, qu'un facteur l'eſt des lettres qu'il apporte. Cet homme unique mourut preſque ſubitement : on eût dit qu'il vouloit enlever aux Médecins l'honneur & le plaiſir de le tuer.

POISSON.

IL étoit fils du fameux Poiſſon ; ç'eût été un fort bon Auteur, s'il eût compoſé des Pieces auſſi bien que ſon pere les jouoit. C'étoit le bel-eſprit de la Maiſon de Madame de Carignan. Il a laiſſé un Théatre, dont les Comédies, quoique froides, étoient pourtant plus amuſantes que lui.

DUFRÉNI.

CHARLES DUFRÉNI, Valet-de-chambre de Louis XIV, & Contrôleur de ſes jardins, étoit né à Paris. Tous les Arts ſembloient le réclamer. Il avoit un goût naturel pour la Muſique, le Deſſin, la Peinture, la Sculpture, & l'Architecture ; il obtint le Privilége d'une Manufacture des grandes Glaces, qui eut un grand ſuccès, mais qui ne l'enrichit pas. Le Roi l'aimoit, & ne pouvoit pas le tirer de l'indigence. Il étoit réduit à ſe faire ſervir par une Fruitiere qui étoit vis-à-vis de ſes fenêtres. Cette femme avoit deux filles, l'une de treize ans, & l'autre de quatorze. La derniere vint un jour chez Dufréni, prit ſes plumes, & les rompit, après avoir jeté beaucoup de pâtés ſur le papier. Dufréni, impatienté, lui donna le fouet, mais doucement, comme Vénus le donnoit à l'Amour avec des roſes ; la petite fille en rendit compte à ſa mere, qui envoya la cadette chez Dufréni, pour y faire la même eſpiéglerie ; elle reçut le même traitement. La mere, très-contente, aſſigna Dufréni pour cauſe de viol. L'affaire alloit devenir ſérieuſe ; enfin on l'arrêta, avec ſix cents liv. que

Dufréni emprunta pour calmer la Fruitiere, qui tira plus de profit du fruit défendu que de celui qu'elle vendoit. Dufréni comprit que le ſemblant du viol coutoit plus cher que le viol même. Un jour ſa Blanchiſſeuſe vint lui préſenter un mémoire ; mais comme il n'avoit pas de quoi la payer, il changea le mémoire en contrat, & l'épouſa. Cela le mit bien en linge blanc. Il reprocha à l'Abbé Pellegrin de ce que le ſien étoit noir. Tout le monde, lui répliqua l'Abbé, n'eſt pas aſſez heureux pour pouvoir épouſer ſa Blanchiſſeuſe. Il mourut âgé de ſoixante-ſeize ans. On donne encore la plupart de ſes Pieces, qui toutes portent le cachet de l'originalité.

DANCOUR.

IL étoit né à Fontainebleau, ſe fit d'abord Avocat, devint amoureux d'une Comédienne, & enſuite Comédien ; il acheta la Terre de Courſel-le-Roi, s'y retira en 1718, & y mourut en 1725. Preſque toutes ſes Comédies étoient des Payſanneries gaies, légérement écrites, & dialoguées vivement. On les mépriſoit dans ſon temps, on en déſireroit de ſemblables à préſent : on ne ſait plus faire de Comédies, c'eſt un Art qui demande de la

fineſſe, de la plaiſanterie noble. La connoiſſance du cœur, l'étude des hommes, & un grand uſage du monde, cela ne s'acquiert pas au Collége.

Il arriva une plaiſante aventure à Dancour, à une repréſentation de ſon Opéra de Village; le Marquis de Sablé, ſortant d'un long repas, où il avoit amplement bu, vint voir cette nouveauté; & comme il y a un endroit où l'on chante, *les vignes & les prés ſeront ſablés*, le Marquis s'imagina qu'on le nommoit, & donna un ſoufflet en plein Théâtre à Dancour, qui ſe ſeroit bien paſſé de toucher cette rétribution.

REGNARD.

REGNARD, un des meilleurs Poëtes comiques, après Moliere, né comme lui à Paris, eut dès ſa jeuneſſe un penchant décidé pour les voyages; il commença par l'Italie, dont il admira moins les antiquités qu'une belle Provençale, pour laquelle il ſe prit de la paſſion la plus violente. S'étant embarqué ſur un vaiſſeau Anglois avec ſa femme & ſa maîtreſſe, il fut pris par un Corſaire Algérien, & amené à Alger avec les deux Beautés, qui y paſſerent fort bien leur temps, & lui fort mal le ſien.

Racheté par le Conſul François, il revint en France, ſans pouvoir épouſer ſa belle Provençale, quoiqu'elle fût devenue veuve, & que ſa femme fût morte; il en repartit, &, pour calmer ſes feux, parcourut tous les pays du Nord, & alla même en Laponie. Il revint enfin dans ſa Patrie, & s'y fixa. Ce fut alors qu'il compoſa ſes Comédies. Il donna le *Joueur*, & ſe peignit lui-même; il étoit poſſédé de la fureur du jeu. Son *Légataire Univerſel* eſt une farce en cinq actes, qu'on ne ſe laſſe point de voir. Le Public fut heureux de ce que Regnard mit fin à ſes voyages, & il le ſeroit tout autant preſque, ſi tous les Poëtes d'à préſent prenoient le parti de commencer les leurs.

BARON.

IL fut, dès ſa plus tendre enfance, élevé par Moliere, & beaucoup meilleur Acteur que ſon Maître, qui ne jouoit que dans le comique, & qui étoit grimacier. Le tragique fut le vrai genre de Baron; il s'approprioit ſi bien l'eſprit de ſes rôles, que dans la ſociété même il croyoit être Achille, Céſar & Mithridate. Je crois cette fatuité néceſſaire dans un homme à talent; cela montre ſon ame; on doit s'en

divertir dans le monde, & ſonger qu'on en retire le profit au Théatre. Mademoiſelle Clairon ſeroit peut-être moins bonne, ſi elle ne s'imaginoit pas toujours être la Reine de Carthage. Baron réduiſoit l'art de la déclamation au ton de la converſation ſimple & noble. Mademoiſelle le Couvreur eut la même perfection. On eſt redevenu bourſouflé; cependant, quand Mademoiſelle Duménil n'eſt point dans le bas, elle eſt d'un naturel ſublime, & le Public n'applaudit tant Aufrêne, que parce que la nature le guide. Baron étoit ſi fat, qu'un jour il trouva très-mauvais que ſon cocher & ſon laquais, auſſi inſolens que lui, euſſent été battus par les gens du Marquis de Biron: *Monſieur le Marquis*, dit-il, *vos gens ont battu les miens, je vous demande juſtice.* Ce Marquis, choqué du parallele & de cette redite perpétuelle, lui répondit: *Mon pauvre Baron, que Diable veux-tu que je te diſe, pourquoi as-tu des gens?* Il y avoit une grande Dame qui étoit dans l'habitude de le recevoir la nuit, il s'aviſa d'y aller le jour, comme compagnie; *Monſieur Baron*, lui dit-elle froidement, *que venez-vous chercher? Mon bonnet de nuit*, répondit-il tout haut. Le Pere de la Rue a donné ſous ſon nom l'*Andrienne* & l'*Homme à bonnes fortunes.*

PRADON.

IL ne doit ſa célébrité qu'à ſa *Phédre*, qui, à la honte des protecteurs, eut autant de ſuccès que celle de Racine. Il y a des beautés dans ſon *Régulus*; il lui arriva, à la premiere repréſentation d'une de ſes Pieces, d'être tout à la fois ſifflé, battu & content. Un de ſes amis lui ayant conſeillé de ſiffler avec les autres, de peur d'être ſoupçonné l'Auteur; un homme qui étoit à côté de lui, s'aviſa de trouver mauvais qu'il ſifflât une Piece qui lui paroiſſoit bonne. Pradon continua, & finit par eſſuyer des gourmades qui lui faiſoient grand plaiſir; à chaque invective, à chaque voie de fait qu'il recevoit de ſon voiſin, Pradon l'appeloit ſon bienfaiteur. Un approbateur ſi déclaré de Pradon devoit être de la cour de Monſieur de Nevers, & l'ami de Madame Deshoulieres.

CRÉBILLON.

CRÉBILLON.

JOLIOT DE CRÉBILLON étoit né à Dijon ; ſon pere étoit Avocat, il l'étoit lui-même ; mais l'impulſion irréſiſtible du génie, & la lecture de tous nos grands Romans, le porterent vers le tragique. Il s'y acquit la plus grande réputation. Son pinceau étoit mâle, hardi, & plein de nerfs. Il ne reſſembla ni à Corneille ni à Racine ; il fut lui. Rouſſeau diſoit qu'il étoit l'un des trois. Son *Atrée* & *Thieſte* eſt un chef-d'œuvre ; *Radamiſte*, ſi on paſſe l'expoſition, a le plus grand intérêt. Le caractere de Pharaſmane peut aller de pair avec celui de Mithrydate, les couleurs mêmes en ſont plus fortes, &, quoi qu'en diſe M. de Voltaire, les trois derniers actes d'*Électre* ſont très-intéreſſans. Il n'avoit ni goût ni délicateſſe dans l'eſprit. Son phyſique étoit auſſi vigoureux que ſon génie ; mais comme il n'avoit ni ſentiment ni galanterie, les faveurs de la Nature ne ſervirent qu'à le rendre crapuleux. Il paſſa ſa vie avec vingt chiens, trente pipes, & une Madame de Villeneuve, qui le trompa quand elle fut jeune, & le vola quand elle fut vieille. Madame de Pompadour lui fit avoir une penſion de deux mille

livres ſur la Caſſette. Il fut Cenſeur de la Police, eut une place à l'Académie Françoiſe; il y dormoit preſque toujours, & quand il y donnoit ſon avis, il paroiſſoit rêver. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, aimant toujours tout ce qu'il avoit aimé. Le Roi fit la dépenſe d'un mauſolée, pour honorer ſa mémoire; mais le Curé de Saint-Gervais ayant repréſenté qu'on ne pouvoit pas admettre dans un Temple Chrétien, un monument décoré des attributs de Melpomene, il fut décidé qu'il ſeroit placé dans la Bibliotheque du Roi, vraie place des hommes célebres. Madame Bignon, qui, dans ſes dernieres années, le recevoit chez elle, eſt dépoſitaire de ſes manuſcrits, parmi leſquels il y a une Epître ſur les Rois, que je lui ai entendu réciter à lui-même. Cette Piece eſt remplie de vérités d'autant plus néceſſaires, que perſonne n'a le courage de les dire.

MONTFLEURY.

IL a laiſſé un Théatre qui prouve qu'il avoit le génie comique. Les obſcénités étoient les plaiſanteries de ſon temps, & rendoient l'art moins difficile. Il faut avoir une fineſſe d'eſprit ſinguliere pour faire rire les honnêtes gens, & pour amuſer les femmes. Elles entendent trop bien leurs intérêts, pour ſe plaire à écouter des choſes libres. Elles ont l'oreille chaſte, & le cœur fort tendre. Le mot de *Cocu*, ſi fort répété par Montfleury, eſt proſcrit au Théatre, & même dans la Société; ce n'eſt pas qu'il y en ait moins; mais on ſe fait appeler M. le Marquis ſans l'être, & l'on n'appelle pas un homme cocu, quoiqu'il le ſoit.

MONTFLEURY, pere de celui-ci, fut placé chez le Duc de Guiſe; mais ſon goût dominant pour la Comédie le détermina à ſe mettre dans une Troupe de Province. Son talent pour la déclamation théatrale le rendit bientôt célebre; il fut admis dans la Troupe des Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Il joua dans la premiere repréſentation du *Cid*, &, trente ans après, il mourut des violens efforts qu'il fit en jouant le rôle d'Oreſte dans l'*An-*

dromaque de Racine. Il avoit un fils, qu'il deſtina au Barreau (car jamais Comédien ne veut que ſes enfans ſoient au Théatre). Le jeune Montfleury fut reçu Avocat, &, peu de temps après, devint un aſſez bon Acteur.

CAMPISTRON.

IL étoit de Toulouſe, & Secrétaire de M. de Vendôme. Il reſte deux Tragédies de lui, *Andronic* & *Alcibiade*, foiblement écrites, mais intéreſſantes. Son *Jaloux déſabuſé* prouve qu'il auroit pu faire de bonnes Comédies; il n'avoit pas aſſez de force pour le tragique; & la Cour de M. de Vendôme lui avoit donné aſſez de connoiſſance du monde, pour qu'il fût en état d'en peindre les ridicules. Il étoit de l'Académie Françoiſe.

BOURSAUT.

IL ſe diſtingua par ſes talens; c'eſt la Nature ſeule qui les lui donna. Il n'avoit aucune érudition, il ne ſavoit pas même le Latin. Boileau, qui ne devoit rien à la Nature, ne faiſoit aucun cas de Bourſaut; ce n'eſt pas le ſeul tort qu'il ait eu. *Eſope à la Cour* eſt un paſſeport pour l'immortalité, & la Scène ſeule de Rhodope, dans un temps où le comique larmoyant n'étoit pas connu, paſſera toujours pour un chef-d'œuvre auprès des ames honnêtes & ſenſibles. Bourſaut avoit aſſez de talent pour que Moliere eût l'injuſtice d'en être jaloux. Le Parnaſſe eſt une Cour où ſans ceſſe on eſt occupé à ſe dégrader; mais le Public y diſtribue les places, & voit plus clair que la Fortune : voilà pourquoi un homme de Lettres n'a d'autres brigues à faire, que de valoir mieux que les autres. L'équité fait la réputation; c'eſt une conſolation de ce que l'injuſtice donne ſouvent des graces.

LE SAGE.

IL étoit Bas-Breton, & avoit une fierté d'ame qui ne lui permit jamais les ſoupleſſes néceſſaires pour ſe tirer de l'indigence. C'eſt le premier ſourd qu'on ait vu gai; ſa gaieté même étoit caustique; il ſembloit ſe réjouir de ſon incommodité; il ne pouvoit entendre qu'avec un cornet. » *Voilà mon bienfaiteur*, me » diſoit-il en le tirant de ſa poche. Je vais » dans une maiſon, j'y trouve des viſages nou- » veaux; j'eſpere qu'il s'y rencontrera quelques » gens d'eſprit, je fais uſage de mon cornet; » je vois que ce ne ſont que des ſots, auſſi- » tôt je le reſſerre, en diſant, je te défie de » m'ennuyer «. Il avoit deux fils & une fille. Le premier, connu ſous le nom de Montmény, fut d'abord Abbé; il étoit vertueux, rigide même; ſa conduite & ſes mœurs étoient irréprochables. Il ſentit qu'il n'avoit pas l'eſprit de ſon état, il ſe fit Comédien, & réſigna à ſon frere le Prieuré de Machecoux, valant ſix cents livres. Le frere devint Secrétaire de M. Henriau, Evêque de Boulogne, & Chanoine de la Cathédrale. Il ſavoit imperturbablement tout ſon Théatre de la Foire, &

le chantoit encore mieux que la Préface. Son pere lui pardonnoit plutôt d'être un mauvais Prêtre, qu'à ſon fils aîné d'être un excellent Comédien. Il ſe réconcilia cependant avec lui, & pleura de joie en le voyant jouer, d'une façon inimitable, le Marquis dans la Comédie de *Turcaret*. Il fit *Gilblas*, Roman, qui, par la légéreté & la pureté du ſtyle & la fineſſe de la morale, ſera toujours un monument précieux dans la Littérature Françoiſe. Il donna enſuite le *Diable Boiteux*, qui auroit été un Ouvrage charmant, ſi l'Auteur y eût peint les aventures du grand monde. Il fit paroître *Criſpin, rival de ſon Maître*, petite Comédie remplie de traits, de ſaillies, & d'excellentes plaiſanteries. Enfin, le beſoin le contraignit de travailler pour la Foire. La plupart de ſes Opéra-comiques lui valurent de l'argent, & même de la gloire. Il fit plus, il donna aux Marionettes, conjointement avec Fuzelier, la Parodie de *Romulus*, qui eut le plus grand ſuccès; il eſt vrai que ce petit triomphe fut obſcurci par ce couplet de le Grand :

« Le Sage & Fuzelier ont quitté du haut ſtyle
La beauté,
Et pour Polichinel ont abandonné Gile,
La rareté;
Il ne leur manque plus qu'à montrer par la Ville
La curioſité ».

Le Sage ayant perdu Montmény, étant trop vieux pour travailler, trop haut pour demander, & trop honnête homme pour emprunter, ſe retira à Boulogne, chez ſon fils le Chanoine, avec ſa femme & ſa fille, & venoit preſque tous les jours dîner chez moi, & m'amuſoit extrêmement. L'Abbé le Sage étoit aimable, & ſa tendreſſe religieuſe pour ſes parens le rendoit reſpectable. Il ferma les yeux de ſon pere, de ſa mere, & mourut lui-même quelque temps après.

LA FOSSE.

Antoine d'Aubigny de la Fosse étoit fils d'un Orfévre de Paris. Sa Tragédie de *Manlius* lui donnera toujours un rang diſtingué dans la Littérature. Il a fait une traduction des *Odes d'Anacréon*; il parloit & écrivoit purement l'Italien. Une Ode qu'il compoſa dans cette Langue, lui mérita une place dans l'Académie de Florence. Son Diſcours de remercîment roule ſur ce ſujet : *Quels ſont les plus beaux yeux, des yeux noirs ou des bleus* ? Je déciderois pour ceux qui regarderoient le plus tendrement un Amant.

BRUEYS.

IL étoit d'Aix, & fut élevé dans la Religion Proteſtante; il fit une réponſe à l'*Expoſition de la Foi*, de M. Boſſuet. Ce Prélat, au lieu de lui répliquer, entreprit de le convertir; il y réuſſit, & Brueys fit un grand nombre d'Ouvrages en faveur de l'Egliſe, qui n'enrichirent ni l'Auteur ni la Religion Catholique. Voyant que le rôle Evangélique n'étoit pas ſon talent, il ſe fit Abbé, & compoſa des Comédies. M. Boſſuet dut s'applaudir d'une telle converſion. Il s'aſſocia à PALAPRAT. Il diſoit: Le premier acte & la moitié du ſecond acte du *Grondeur* ſont admirables, ils ſont de moi; le reſte ne vaut rien, cela eſt de Palaprat. Ce dernier étoit de Toulouſe, dont il devint Capitoul, quoiqu'il n'eût que vingt-cinq ans. Il alla à Rome, il fut courtiſan très-aſſidu de la Reine Chriſtine; il vint enſuite à Paris, où M. de Vendôme ſe l'attacha, en le plaçant auprès de ſon frere comme Secrétaire des Commandemens. Il diſoit au Grand-Prieur des vérités dures. » Un jour le Maréchal de Catinat lui » dit: Vous me faites trembler. Raſſurez-vous, » lui répondit Palaprat, ce ſont mes gages «.

NADAL.

IL étoit né à Poitiers, vint à Paris, fit de mauvaiſes Tragédies, devint Secrétaire du Duc d'Aumont, l'accompagna en Angleterre, y déshonora ſon Maître & lui par la contrebande qu'il y exerça, vola le Roi, revint à Paris, trompa les femmes, & retourna à Poitiers, où il mourut en 1741; ce fut la ſeule bonne action qu'il fit.

Mademoiſelle BARBIER.

MARIE-ANNE BARBIER prêta ſon nom & donna ſon cœur à l'Abbé Pellegrin; elle étoit d'Orléans, & ne pouvoit pas paſſer pour en être la Pucelle. Elle étoit auſſi laide, auſſi dégoûtante que l'Abbé; l'Amour ne tira aucun profit de leurs paſſions, ni Apollon aucune gloire de leurs Ouvrages.

LA GRANGE CHANCEL.

LA GRANGE CHANCEL, Gentilhomme Périgourdin, liſoit les Poëtes & les Romans malgré ſon pere, qui apparemment n'étoit qu'un ſot. Sa mere l'amena à Paris. La Chapelle, Chaulieu, Campiſtron, l'accueillirent & l'encouragerent. Il leur communiqua ſa Tragédie de *Jugurtha*. Le Duc de la Force, qui étoit Auteur dans le genre de M. de la Valliere, voulut paſſer pour avoir fait *Ino & Mélicerte*. Il n'étoit pas poſſible d'entendre mieux la charpente d'une Piece; mais il ne ſavoit pas écrire. Il a compoſé cependant un Ouvrage, immortel par ſon énergie & ſon feu brûlant, qui ſont les *Philippiques*. Il ſe ſauva à Avignon. Un Officier François, pour obtenir ſa grace, eut la baſſeſſe de le livrer, & le Régent eut la petiteſſe de lui en ſavoir gré. La Grange fut enfermé aux Iſles Sainte-Marguerite; il eut l'adreſſe de ſe ſauver. Il compoſa une Ode en l'honneur de M. le Duc d'Orléans, où il avoua ſon crime (c'eſt demander pardon des coups de bâton qu'on a donnés). Le Prince, qui lui faiſoit l'honneur de le craindre, ne fit plus que le mépriſer. A ſa mort, la Grange revint

à Paris, & eut l'audace de ſe montrer dans le Palais Royal. M. le Duc d'Orléans ſe contenta de lui faire dire de n'y pas revenir.

BOINDIN.

C'ÉTOIT le Préſident des Beaux-Eſprits des Cafés, & le Profeſſeur public de l'Athéiſme. Il eſt, pour ainſi dire, le fondateur de l'incrédulité en France; les Encyclopédiſtes ont embraſſé ſa regle. Voltaire n'eſt venu qu'en ſecond; il eſt pour Boindin ce que ſaint Auguſtin étoit pour ſaint Ambroiſe. Il paſſoit pour le meilleur Critique de ſon temps, & n'a jamais pu faire une bonne Piece. Il mourut dans les ſentimens dont il s'étoit fait gloire pendant ſa vie; & les Dévots, par un zele mal-entendu, mirent le dernier ſceau à ſa célébrité, en le faiſant enterrer parmi les enfans morts nés, dans le cimetiere de Saint-Nicolas-des-Champs.

LE GRAND.

MARC-ANTOINE LE GRAND étoit l'homme du monde le plus gai, le plus original, & le plus crapuleux. Il paſſoit ſa vie dans tous les cabarets, c'étoit-là ſon Parnaſſe; il lui venoit des idées comiques dès qu'il y entroit. Il étoit fort aſſidu au Catéchiſme de Saint-Sulpice; il y découvroit de petites filles, leur donnoit des bonbons, les attiroit chez lui, & en tiroit parti pour ſon plaiſir, quand elles n'étoient que jolies; il les faiſoit Comédiennes, quand elles annonçoient quelque germe de talent. Il excelloit dans les rôles de Payſans; mais il étoit bien au deſſous de Ponteuil dans les rôles de Rois. Un jour il doubloit cet Acteur, & fut très-mal reçu; il s'avança au bord du Théatre, & dit au Parterre: *Meſſieurs, ſi Ponteuil n'étoit pas malade, je ne jouerois pas; ſoyez ſûrs que je ſuis plus fâché d'être ici, que vous ne pouvez l'être de m'y voir.* Quelque temps après, il fut tout auſſi mal accueilli en repréſentant *Théſée*. Il profita du premier Vers de ſon rôle, & le débita en montrant le Public:

» Quel eſt l'étrange accueil qu'on fait à votre pere,
» Mon fils! «. . . . .

Sa préſence d'eſprit, en ces deux occaſions, lui valut beaucoup d'applaudiſſemens. Il a laiſſé un Théatre en quatre volumes, compoſé de Pieces pour le Théatre François & Italien, dont la plupart ſont extrêmement comiques. Son fils s'eſt diſtingué dans les récits. Il avoit une fille très-jolie, mais très-libertine, qui le fit mourir de chagrin, parce qu'Armand lui avoit fait un enfant.

BOISSY.

IL étoit Auvergnac, faiſoit des Vers très-facilement; il a paſſé vingt ans à avoir aux Italiens des ſuccès, & point de réputation. Il ne ſera connu que par les *Dehors trompeurs*, Piece excellente du Théatre François, que Mademoiſelle Quinaut du Frêne lui fit refondre pluſieurs fois; l'*Époux par ſupercherie*, le *François à Londres*, le *Babillard*, & le *Sage étourdi*. Il paſſa la plus grande partie de ſa vie dans l'obſcurité, dans l'indigence, & dans les expédiens, & mourut dès qu'il fut devenu heureux & riche.

NÉRICAUT DESTOUCHES.

NÉRICAUT DESTOUCHES, né à Tours, crut avoir l'ame martiale, & ſe trouva au fameux ſiége de Barcelone. M. de Puiſieux, qu'il vit en en Suiſſe, démêla, par ſa grande ſagacité, qu'il avoit du talent pour les négociations, & le fit Secrétaire d'Ambaſſade. Ce fut pour répondre à l'idée que ce Miniſtre avoit conçue de lui, qu'il compoſa ſa premiere Piece, *le Curieux impertinent*; M. le Régent l'envoya en Angleterre, chargé des affaires de France. Il y demeura ſept ans, & y épouſa une jeune Angloiſe. Il ſe retira dans ſa Terre de Fort-Oizeaux, près de Melun, y compoſa toutes ſes Pieces, venoit à Paris les communiquer à la famille des Quinaut, qui les lui faiſoit refaire preſque en entier, lui fourniſſant des traits dont il manquoit abſolument, & en ôtant des choſes de mauvais goût, dont il étoit rempli. Il s'en retournoit la veille de la premiere repréſentation. Il étoit d'une peſanteur & d'un ennui déteſtables, mais fort honnête homme. Il a fini ſes jours dans ſa campagne, après avoir fait une *Réfutation de Bayle*, que les partiſans de ce dernier auroient bien déſiré qui

fût imprimée. Il avoit composé un Recueil de huit cents Epigrammes; ç'en eût été une cruelle que de le faire paroître.

HAUTEROCHE.

IL étoit meilleur Comédien que bon Auteur; ses Pieces se ressentent du goût du temps, & sont remplies d'obscénités & de plaisanteries de mauvais ton. Il avoit tant de fureur pour la profession d'Acteur, qu'il joua la Comédie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans qu'il mourut.

LA FONT.

IL étoit de Paris, se distingua par son esprit & par la bonté de son cœur. Les *Fêtes de Thalie* sont ce qu'il a fait de mieux.

PIRON.

PIRON.

C'EST, ſans contredit, l'homme de la Nation qui a le plus de ſaillies, le plus d'imagination, & le moins de goût. Il ſera immortel par ſa fameuſe Ode, qui eſt certainement un chef-d'œuvre pour la force, l'énergie & le débordement. Son vrai talent eſt l'Épigramme; il en faiſoit une tous les matins contre l'Abbé Desfontaines, & la lui envoyoit très-régulièrement. Malheureuſement pour l'Abbé, elles étoient toutes très-plaiſantes. Il demanda un armiſtice. Piron alla chez lui, & contrefit ſi bien le bon homme, que par ſes diſcours inſinuans il l'amena au point de tranſcrire lui-même l'Epigramme du matin. L'Abbé s'arrêta plus d'une fois, faiſant des haut-le-corps preſque à chaque vers. Enfin, il acheva ſa tâche laborieuſe, après quoi Piron alla conter l'aventure à tous ſes amis. Il eſt fils d'un Apoticaire de Dijon, & fort pauvre. Le feu Curé de Saint-Sulpice, Languet, lui diſoit un jour: *Monſieur Piron, j'ai beaucoup connu votre pere, c'étoit un bien galant homme, je n'ai vu perſonne qui eût les bras auſſi longs. Ah! Monſieur*, lui répondit Piron, *s'il avoit eu vos mains au bout*

de ces bras-là, je ſerois plus riche. On feroit un volume de toutes ſes réparties. Il a excellé dans l'art de parodier des airs difficiles ; c'eſt de lui la Chanſon ſi connue :

Vive notre vénérable Abbé
Qui ſiége à table
Mieux qu'au Jubé.

L'Abbé le Gendre, frere de Madame Doublet, en eſt le héros, & l'on peut dire qu'il en eſt digne. Piron travailla pour la Foire ; enſuite il enrichit le Théatre François : les *Fils ingrats* ont des beautés ; *Guſtave* qui n'a nulle vraiſemblance, eſt cependant intéreſſant, & la *Métromanie* eſt une des meilleurs Comédies qu'on ait faites depuis Moliere. Il eſt étonnant qu'il l'ait écrite auſſi bien, auſſi élégamment, non ſeulement en ne connoiſſant point l'harmonie, mais en la niant même. Il a donné ſouvent du chagrin à Voltaire par ſes bons mots. Après la premiere repréſentation d'*Adelaïde du Gueſclin*, qui ne vaut guere mieux aujourd'hui qu'alors, Voltaire rencontra Piron, & lui demanda ce qu'il penſoit de cette Piece : *Je penſe*, *Monſieur*, lui répliqua-t-il, *que vous voudriez que je l'euſſe faite.* Tant qu'il a été jeune, il a été dans l'indigence, & s'en eſt peu ſoucié, parce qu'il ſe portoit bien. Il a épouſé enſuite une femme qui lui a donné

du bien assez pour vivre dans l'aisance. Il est devenu veuf, & à présent il est dévot. Il a fait imprimer cette année la traduction du *De profundis*; si dans l'autre monde on se connoît en Vers, cet Ouvrage pourroit l'empêcher d'entrer dans le Ciel, comme son Ode l'a empêché d'entrer à l'Académie. Il est vrai qu'il s'en est vengé par une Epigramme, dont on se souviendra plus long-temps qu'on ne se seroit souvenu de son Discours de réception.

MORAND.

MORAND, Poëte François, natif d'Arles, montra dès sa jeunesse une dominante inclination pour la Poésie (c'étoit un tour que la Nature lui jouoit). S'étant marié, il se brouilla avec sa belle-mere, abandonna sa femme, ses enfans, & vint à Paris faire de mauvaises Pieces. *Teglis* fut sa premiere; il donna ensuite *Childéric*, qu'une plaisanterie du Parterre fit tomber: (il y avoit alors des banquettes sur le Théatre). » Dans la représentation d'une des » plus belles Scènes, un Moine déguisé, ap» percevant un Acteur qui venoit avec une » lettre à la main, & qui s'efforçoit de se faire » jour à travers la foule, s'écria: *Place au*

» *Facteur.* Les éclats de rire devinrent tels, » que les Acteurs ne purent jamais ſe faire » entendre «. Sa belle-mere lui ayant intenté un procès, & publié contre lui un Mémoire très-diffamant, il crut s'en venger par une Piece intitulée l'*Eſprit de divorce*, qui tomba. Saint-Foix, Auteur de l'*Oracle*, voulant faire un acte d'Opéra pour avoir ſes entrées, & ne ſachant pas faire des Vers, vint me prier de tourner en Opéra ſa Comédie de *Deucalion & Pirrha.* J'eus cette complaiſance; l'acte parut, je n'y trouvai que dix à douze Vers de moi. J'appris que Morand avoit jugé les autres déteſtables, & qu'il y avoit ſubſtitué les ſiens. Il fut pendant dix-huit ans Correſpondant littéraire du Roi de Pruſſe, & mourut de miſere en 1757.

THOMPSON.

THOMPSON, Poëte Anglois du dix-ſeptieme ſiecle, a compoſé un Panégyrique de Newton, en Vers, & un Poëme conſidérable des Saiſons, fort inférieur à celui du Cardinal de Bernis.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE.

La Chaussée, né à Paris, fut juſqu'à cinquante ans ſans ſonger à travailler pour le Théatre. Il attendit ſans doute ſi tard, par l'incertitude où il étoit s'il feroit des Tragédies ou des Comédies. Il s'apperçut qu'il n'avoit pas aſſez de force pour l'un, ni aſſez de gaieté pour l'autre. Il eut l'adreſſe de créer un nouveau genre, &, n'étant point aſſez fin pour peindre les ridicules, il voulut corriger les mœurs en faiſant aimer la vertu. Il compoſa des Pieces intéréſſantes, auxquelles on donna le nom de comique larmoyant; il eut à l'Académie Françoiſe la place du Pere Surian, Evêque de Vence. Monſieur Languet, Archevêque de Sens, étoit Directeur, & dit qu'il y avoit de l'affinité entre la Chauſſée & ſon prédéceſſeur, qui étoit un bon Prédicateur, puiſque tous les deux avoient le même objet. Cette penſée fut trouvée étrange dans l'Auteur de *Marie à la coque*. La Chauſſée étoit fournois; il ne diſoit point de méchancetés, mais il en faiſoit. L'Abbé le Blanc étoit ſon meilleur ami; ce n'étoit pas aſſurément une ſympathie d'agrémens qui avoit formé cette

liaiſon : il étoit quelquefois plaiſant en poliſſonneries ; ce qui eſt fort aiſé. Il mourut en 1754 d'une pleuréſie, qu'il gagna en travaillant à ſon jardin. Il étoit grand amateur des fleurs ; il n'en avoit pourtant guere dans l'eſprit.

DUCHÉ.

IL étoit de Paris ; ſon pere étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & dans ce temps-là on exigeoit pour cette place qu'on fût Gentilhomme en effet. Il ſe livra à la Poéſie, & la douceur de ſes mœurs, jointe à ſes talens, lui donna accès à la Cour, où il fut Valet-de-chambre de Louis XIV. Il compoſa des Poéſies ſaintes pour Saint-Cyr ; on y liſoit & on y chantoit ſes hymnes & ſes chants ſacrés. Rouſſeau lui a adreſſé une Epître, au ſujet de la Tragédie de *Debora*. Il mourut à Paris en 1704, âgé de trente-ſept ans.

MARMONTEL.

MARMONTEL, homme qui a plus d'eſprit que de talens, eſt né à Bor en Limouſin; il débuta par des Odes, couronnées par les Jeux Floraux. Il vint à Paris, & fut Précepteur chez des gens de finance; ces Meſſieurs l'admirerent avec étonnement, & le récompenſerent d'avoir ſoin de leurs enfans & de leurs femmes. Il regne en maître dans leurs maiſons, & y exerce ſans efforts la charge glorieuſe de Bel-eſprit de l'Hôtel des Fermes. Il commença par donner la Tragédie de *Denys le Tyran*, qui eut autant de ſuccès qu'une bonne Piece. *Ariſtomene* parut après avec autant d'applaudiſſement. Je démêlai, malgré ſes triomphes, que l'Auteur étoit abſolument incapable de faire une bonne Piece, & qu'il n'avoit aucune connoiſſance de l'Art Dramatique : l'événement m'a juſtifié; il a toujours été de chute en chute. Les petites Maîtreſſes de finance jugerent qu'il avoit du talent pour compoſer des Opéra, parce qu'il jouit d'une ſanté robuſte. Il donna la *Guirlande*, *Acante & Céphiſe*, & la *Mort d'Hercule*, qui firent regretter Cahuſac. Il s'aviſa de faire des *Contes*,

où il y avoit des femmes faciles & des filles groſſes ; il les nomma *Contes Moraux*. On en trouve quatre fort jolis dans trois mortels volumes totalement inutiles aux gens de l'Art, & abſolument inintelligibles pour les jolies femmes, qui ſe mettoient ſur les dents en s'efforçant de le comprendre (*). Enfin il eut la place qu'il déſiroit, prononça un mauvais Diſcours de réception, & d'abord après une Epître morale, où la Religion & les Grands n'étoient pas bien traités. Il faut avouer cependant que c'eſt un ſujet très-académique. Il eſt bon Grammairien, ſait les fineſſes de ſa Langue ; diſcute avec autant de ſagacité que de douceur, & n'affecte point cette paſſion de dominer, ſi ordinaire aux Gens de Lettres de ſon Parti.

(*) Ce jugement trop ſévere eſt conforme à celui que quelques Journaliſtes porterent dans le temps, du Recueil entier de ces Contes. Les Journaliſtes & leurs arrêts ſont oubliés, & le Recueil eſt & ſera toujours lu avec un nouveau plaiſir. *Note de l'Éditeur.*

VADÉ.

IL naquit à Ham en Picardie ; c'eſt à tort qu'il paſſe pour le créateur du genre Poiſſard. Il fut piqué d'une noble émulation par la lecture des *Etrennes de la Saint-Jean*, des *Œufs de Pâques*, des *Ecoſſeuſes*, des *Bals de bois*, & des *Fêtes roulantes*. Les Auteurs principaux de ces Ouvrages étoient le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur, le Comte de Caylus, Moncrif, Crébillon le fils :

Parmi tant de Héros je noſe me nommer.

La ſociété étoit compoſée de douze à quatorze perſonnes, qui dînoient tantôt chez Mademoiſelle Quinaut du Frêne, tantôt chez le Comte de Caylus ; chacun, ſans ſe rien communiquer, payoit ſon écot en compoſant une hiſtoire, & l'on faiſoit en un jour un Recueil qu'on livroit au Public, & qui étoit rempli de gaieté. La *Bataille des chiens*, le *Ballet des Dindons*, les *Mémoires du Préſident Guillery*, & la Chanſon de la *queue de mouton*, ſont des morceaux diſtingués que Vadé n'a jamais pu égaler. Le Grand-Prieur, Auteur des deux premiers, étoit le Corneille de ce genre-là ; feu Moncrif en étoit le Racine. Vadé

partit d'après eux, donna les *Lettres de la Grenouillere*, les *Raccoleurs*, *Jérôme & Fanchonnette*, & le Poëme de la *Pipe caſſée*, qui ont du mérite. S'il n'a pas eu l'honneur d'inventer le genre, il eſt certain qu'il l'a enterré avec lui, & c'eſt fort bien fait.

GUIOT DE MERVILLE.

IL étoit fils du Maître de la Poſte de Verſailles; il voyagea en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande; il fit plus de chemin que les chevaux de M. ſon pere. Il fut Libraire à la Haye, mauvais Auteur à Paris, & mourut de miſere en allant à Geneve. Il entendoit aſſez bien le Théatre; mais il écrivoit comme s'il ne fût jamais ſorti des écuries de ſon pere.

SAINT-EVREMOND.

SAINT-EVREMOND, après avoir fait ſes études à Paris, entra dans le ſervice. Il combattit ſous le grand Condé ; il fut Maréchal de Camp, fort ami de Monſieur de Fouquet, & encore plus du Duc de Candale, auquel il fut attaché ; ce qui indiſpoſa contre lui le Cardinal de Mazarin. Sa Lettre ſur la Paix des Pyrenées le perdit auprès des Miniſtres ; il fut contraint de ſortir du Royaume, & fit longtemps les délices de l'Angleterre, où il mourut fort vieux. On l'enterra à Weſtminſter. Ses Ouvrages, excepté ſes Vers, avoient un ſuccès étonnant, & ſouvent on ſe ſervoit de ſon nom pour en vendre qui n'étoient pas de lui. Le Libraire Barbin, ſi célebre dans le Lutrin de Deſpréaux, alla un jour chez un Auteur qui écrivoit aſſez bien. *Eh ! Monſieur*, lui dit-il, *faites-moi du Saint-Evremond, je vous donnerai trente piſtoles, vous m'en avez déjà donné dont j'ai été content.*

APOSTOLO ZENO.

C'étoit un Poëte d'Italie, illuſtre dans la République des Lettres. L'Empereur Charles VI l'attira à Vienne, & lui donna le titre d'Hiſtoriographe de la Cour Impériale. Il fut l'inventeur des Drames ſacrés, appelés *Oratorio*; il fut le maître de Métaſtazio, mais plus aimable que lui. Il mourut à Veniſe en 1750, & fut enterré chez les Dominicains de l'étroite Obſervance, auxquels il légua ſa Bibliotheque.

LABBÉ DE SAINT-RÉAL.

Il étoit de Chambéri, fut diſciple de Varillas, & beaucoup meilleur Hiſtorien que lui; il s'attacha à la célebre Hortenſe, paſſa en Angleterre avec elle, & revint mourir en Savoie.

L'A MOTHE.

HOUDART DE LA MOTHE commença par étudier en Droit, & ſentit qu'il avoit trop d'agrémens dans l'eſprit pour réuſſir dans une ſcience auſſi aride que celle de Juriſconſulte. Il ſe livra à la Poéſie; croyant de bonne-foi qu'il étoit Poëte, il donna aux Italiens une Comédie intitulée les *Originaux*, qu'on ne trouva point originale. Il regarda cette chute comme un ordre de la Providence; il ſe retira à la Trappe, y goûta d'abord toute la volupté d'une prédeſtination commençante. La réflexion détruiſit cette jouiſſance; il partit de la Trappe avec l'*Europe galante* en poche. Il acquit avec raiſon la plus grande réputation dans la République des Lettres. *Iſſé*, *Omphale*, *Amadis de Grece*, le mettront toujours au nombre des bons Auteurs de l'Opéra. *Inès de Caſtro* durera tant qu'il y aura des cœurs ſenſibles. Quelques-unes de ſes Fables ſont originales & philoſophiques; ſes Vers étoient foibles & proſaïques, mais en revanche perſonne n'écrivoit auſſi bien en proſe. Sa réponſe à Madame Dacier, ſur la diſpute des Anciens & des Modernes, eſt un chef-d'œuvre de

douceur & de conviction. Son Diſcours même de réception à l'Académie Françoiſe fut trouvé ingénieux. Il poſſédoit toutes les vertus ſociales, & n'eut jamais pour ennemi déclaré que Rouſſeau, qui étoit plus Poëte que lui, mais qui avoit bien moins d'eſprit, & qui étoit auſſi lourd que l'autre étoit aimable.

La Marquiſe DE LAMBERT.

Elle fit paroître, dès ſon jeune âge, cette délicateſſe d'eſprit qui ne ſe trouve point dans ſon ſexe. Ces dons favorables furent cultivés par ſon beau-pere, l'agréable Bachaumont. Veuve avec deux enfans du Marquis de Lambert, elle fit de ſa maiſon un aſile ouvert aux Beaux-eſprits & à la bonne Compagnie. Monſieur de Saint-Aulaire en fit long-temps les honneurs. Elle donna un Ouvrage très-fin & très-moral, intitulé : *Avis d'une Mere à ſon fils & à ſa fille*, qui prouva qu'elle étoit une femme de beaucoup d'eſprit; ce qui eſt bien plus difficile que d'être une femme bel-eſprit.

MONCRIF.

PARADIS DE MONCRIF a débuté par être Prévôt de ſalle ; il ſembloit prévoir qu'il auroit beſoin de défendre une grande partie de ſes Ouvrages à la pointe de l'épée. Il ſe trouva dans le cas avec le Poëte Roy, qui avoit fait une Epigramme ſanglante, ſelon ſa coutume, contre le Livre des Chats. Moncrif le rencontra en plein midi ſur la place du Palais Royal, & lui propoſa de ſe battre. Roy, qui n'avoit été que Conſeiller au Châtelet, ne fut pas du même avis. Moncrif lui donna vingt coups de canne ; Roy, toujours cauſtique, crioit pendant l'opération : *Patte de velours, Minet, patte de velours.* Moncrif a de la délicateſſe dans l'eſprit ; ſon *Rajeuniſſement inutile* ſuffiroit pour conſacrer ſon nom. Il eſt Auteur de l'Opéra de *Pſyché*, dans lequel il y a des ſcènes très-ingénieuſes. Il a fait de jolies Chanſons ; ſon défaut eſt d'être entortillé, & de ne pas trouver toujours l'expreſſion propre & néceſſaire. Il a les mœurs douces, & même doucereuſes ; mais il eſt complaiſant & fin dans la Société.

PESSELIER.

PESSELIER, né à Paris, avoit un petit talent pour les petites Poéſies; ſa tête étoit plus faite pour les calculs de la finance; les écrits qu'il a laiſſés ſur cette matiere, prouvent qu'il en avoit fait une étude approfondie. C'étoit un homme d'une probité irréprochable, excellent ami, & très-bon mari. Ayant obtenu une place qui le mettoit fort à ſon aiſe, il attira chez lui toute la famille de ſa femme, qu'il adopta. Il répandoit beaucoup d'agrémens dans l'intérieur de ſa maiſon, y donnoit de temps en temps de petits ſpectacles, dont les Pieces étoient de lui, & c'étoit-là leur véritable cadre. Il eſt mort jeune, & a laiſſé une veuve trop peu jolie pour ne pas le regretter longtemps.

FONTENELLE.

FONTENELLE.

IL étoit de Rouen, & porta le nom de Bernard, parce que ſes parens le vouerent à Saint Bernard, & lui firent porter pendant ſept ans l'habit de l'Ordre : ſon pere le fit Avocat. Il plaida une cauſe, & la perdit ; il renonça au Barreau, comme à Saint Bernard. Il compoſa la Tragédie d'*Aſpar* ; elle fut ſifflée : il renonça au Tragique, comme au Barreau. Il avoit de l'eſprit aux dépens du ſentiment ; on le voit aiſément dans ſon Opéra de *Thétis & Pelée*, dans ſes Eglogues, & dans tous ſes Ouvrages. Il avoit en galanterie tout ce qui lui manquoit en ſenſibilité, & c'eſt ce qui le rendit également aimable pour tout le monde : comme rien ne l'affectoit, rien ne pouvoit lui donner de l'humeur ; ſes vertus ſociales étoient dues à ce défaut. La ſatire gliſſoit ſur ſon ame, Boiſſy avoit fait une brochure aſſez plate, intitulée l'*Élève de Therpſicore*, Fontenelle y étoit très-maltraité : Boiſſy ayant beſoin de lui, l'alla trouver, & ſe confondit en repentirs & en pardons ſur ſon petit libelle. *Conſolez-vous, Monſieur*, lui répondit Fontenelle, *je ne l'ai pas lu, & je n'en ai entendu parler nulle part.* S'il

n'étoit pas ſuſceptible de haine, on l'a taxé de ne l'être guere plus d'amitié. Il paſſoit ſa vie chez Madame de Tencin. Quand on lui annonça ſa mort, il dit, avec ſa douceur ordinaire : *Hé bien, j'irai dîner chez la Geoffrin.* Une ſi grande indifférence pour tous les événemens, ménagea ſes organes, & le fit vivre juſqu'à cent ans moins ſix ſemaines. Piron, qui étoit ſon voiſin, ſe trouvant à la fenêtre quand on le portoit en terre, s'écria : *Ma niece, viens, viens voir une choſe extraordinaire, voilà le bon homme Fontenelle qui ſort de chez lui, & ce n'eſt pas pour aller dîner en ville.*

Madame DESNOYERS.

Elle étoit de Nîmes, perdit ſa mere en naiſſant, & fut élevée dans le Proteſtantiſme. Elle embraſſa enſuite la Religion Catholique, dont elle ne faiſoit aucun cas, épouſa Monſieur Deſnoyers, qu'elle eſtima autant que la Religion Catholique, & en conſéquence écrivit tout au moins des Lettres galantes.

CRÉBILLON, Fils.

CRÉBILLON le pere avoit du génie, & point d'eſprit; ſon fils au contraire a de l'eſprit, & point de génie. Ils vécurent toujours fort mal enſemble. Le fils étoit le premier à accréditer le bruit que c'étoit un Chartreux qui faiſoit les Tragédies de ſon pere. Un jour celui-ci, dans un accès de colere, dit : » Je ne puis pas con-» cevoir que tu ſois mon fils. Que ſait-on, dit » l'autre, c'eſt peut-être le Chartreux qui vous » en a épargné les frais « ?

Crébillon le fils ne s'eſt diſtingué que par des Romans très-libres & ſans imagination, ſi on en excepte *Tenzaï & Néardané.* Il compoſa le *Sopha*, où il y a de l'eſprit, & même de la Philoſophie dans quelques Chapitres; les *Egaremens du cœur*, qu'il n'a point finis; ce fut Madame Staford qui, en l'épouſant, les acheva, à ce qu'on dit dans le temps. Il paſſoit pour être inſolent avec les femmes, ſans avoir de quoi juſtifier ſon inſolence. Madame de Pompadour, toujours bienfaiſante, eut pitié de ſon peu de fortune, & lui fit accorder, à la mort de ſon pere, la penſion de deux mille livres qu'il avoit ſur la Caſſette;

ce qui lui ſuffit pour paſſer ſa vie à dire du mal des femmes & des Grands ſur le pavé de Paris (*).

Madame DE SÉVIGNÉ.

MADAME DE SÉVIGNÉ eſt un exemple que l'amour qu'on a pour ſes enfans porte auſſi un bandeau. Elle aima paſſionément ſa fille, Madame de Grignan. Il faut en bénir Dieu, puiſque cela nous a valu les Lettres les plus légérement écrites. Un jour elle entendit un *Credo* en Muſique; elle s'écria tout haut : *Ah! que cela eſt faux*, & ajouta tout de ſuite, *c'eſt du chant que je parle.* Elle diſoit au Comte de Buſſy-Rabutin : » Sauvons-nous comme notre » bon parent Saint François de Salles; il con- » duit les gens au Paradis par de ſi beaux che- » mins «!

(*) Ces imputations ſont injuſtes : Crébillon aimoit ſon pere; il faiſoit ſouvent l'éloge de ſon cœur & de ſes Ouvrages. Le mot au ſujet du prétendu Chartreux, eſt une plaiſanterie. Il étoit recherché de la bonne Compagnie, aimé des femmes & des Grands. Ses Romans méritoient plus d'indulgence de la part de M. l'Abbé de Voiſenon.

Note de l'Editeur.

Madame DE GRAFIGNY.

Elle étoit née à Nancy, d'un pere noble; ſa mere étoit Marguerite Callot, petite niece de Callot, fameux Graveur : ſon pere, ennuyé d'avoir une grande quantité de planches en cuivre qui ne lui ſervoient à rien, les donna toutes à un Chaudronnier, pour lui en faire une batterie de cuiſine. La fille gémit de la perte de ce tréſor : elle épouſa M. de Grafigny. Le mariage ne fut point un modele d'union conjugale. Elle vint à Paris avec Mademoiſelle de Guiſe, qui devint Madame de Richelieu; elle ſe brouilla dans la maiſon : elle ſe lia avec Madame du Châtelet; cette liaiſon fut rompue ouvertement. Madame du Châtelet, qui étoit très-bonne femme, en diſoit beaucoup de mal. Madame de Grafigny, qui n'avoit qu'un eſprit très-ſimple & très-ordinaire dans la Société, prit le parti de ſe faire bel-eſprit. Elle compoſa de petites Comédies allégoriques & froides pour les enfans de la Cour de Vienne; elle en obtint une penſion. Mademoiſelle Quinaut du Frêne la protégea, & l'admit à ſes dîners. Elle y compoſa une hiſtoriette tragique, inſérée dans le Recueil de ces Meſſieurs. Elle prit ſon eſſor, & donna

les *Lettres Péruviennes*, qui ſont noires & brûlantes. On prétendit qu'elle n'en étoit point l'Auteur. On ſoupçonna l'Abbé Perraut d'y avoir travaillé ; mais l'Abbé Perraut, accoutumé à vivre de ſa plume, n'auroit point gardé le ſecret, lui qui avoit trahi celui des Francs-Maçons. Elle fit jouer *Cénie*, Roman en cinq actes, dont elle prétendoit que la Chauſſée lui avoit volé le ſujet, pour en faire ſa *Gouvernante* ; mais j'ai tout lieu de croire le contraire, j'ai même des raiſons pour appuyer mon ſentiment. Quelques années après, elle crut faire préſent d'un tréſor aux Comédiens, en leur donnant la *Fille d'Ariſtide*. Elle me la lut ; je la trouvai mauvaiſe. Elle me trouva méchant : elle fut jouée ; le Public mourut d'ennui, & l'Auteur de chagrin.

ETIENNE PICARD.

C'ÉTOIT un célebre Graveur, ſurnommé le Romain, il mourut à Amſterdam en 1721, âgé de quatre-vingt-dix ans, après avoir été le Doyen de l'Académie de Sculpture & de Gravure de Paris.

MICHEL CERVANTES.

MICHEL CERVANTES, célebre Ecrivain Eſpagnol, naquit à Séville, ſelon quelques Auteurs. Il perdit la main gauche à la bataille d'Aſpouti, où il combattoit en qualité de ſimple Soldat. Devenu Secrétaire du Duc d'Albe, & l'ayant perdu, il ſe préſenta au Duc de Lerme, Favori & premier Miniſtre de Philippe III. Il en fut mal reçu; pour s'en venger, il compoſa ſon *Dom Quichotte*, Ouvrage immortel, dans lequel il tourna en ridicule, d'une maniere fine, délicate & inſtructive, le Duc de Lerme, les autres jeunes Seigneurs de la Cour, & la Nation même, qui étoit entêtée de la Chevalerie. La publication de ſa premiere Partie lui attira de mauvais traitemens de la part du Miniſtre, qui l'empêcherent de continuer; mais un plat Auteur ayant donné une mauvaiſe continuation, Cervantes publia lui-même la ſeconde. Tout ce Roman ne forme que quatre volumes *in*-12; le reſte n'eſt point de lui, & ne mérite point de lui être comparé.

BOCACE.

C'étoit un des plus beaux eſprits d'Italie, & des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. On le mit d'abord chez un Marchand ; mais ſes diſpoſitions pour l'étude engagerent ſes parens à le tirer de cet état, pour lui faire apprendre le Droit Canon. Après la mort de ſon pere, il ſe trouva maître de lui-même, & il ſuivit ſon penchant pour les Belles-Lettres & la la Poéſie. Pétrarque, ſon Maître, le détermina à quitter Florence, à cauſe des diviſions qui y étoient. Il parcourut toute l'Italie, & ſe retira à la Cour de Naples. Il y fut très-bien reçu du Souverain & de la Reine Jeanne. Revenu dans ſa Patrie, ſon extrême application lui cauſa une maladie, dont il mourut, âgé de ſoixante-deux ans : ſes Ouvrages le rendent immortel. Le plus connu de tous eſt un Recueil de Contes, qui a été fort utile à la Fontaine ; il étoit dans la Proſe, ce que Pétrarque étoit dans la Poéſie.

MARIVAUX.

MARIVAUX, né en Auvergne, fut la caricature de M. de Fontenelle; il ſe fit un ſtyle à lui, dont perſonne n'auroit voulu faire le ſien. Il eſt le premier qui ait mis la Métaphyſique en Comédies. Il connoiſſoit le cœur humain, mais il avoit le défaut d'alambiquer trop le ſentiment, & d'avoir recours à des brouilleries de valet, pour former le nœud de preſque toutes ſes Pieces. Son *Spectateur François*, Ouvrage périodique, eut peu de ſuccès en France, & lui fit la plus grande réputation chez les Anglois, qui, pour les choſes de goût, ſont à deux ſiecles de nous. Marivaux étoit un très-honnête homme, mais incommode dans la Société. On n'oſoit ſe parler bas devant lui, ſans qu'il ne crût que ce fût à ſon préjudice. J'ai éprouvé qu'il avoit une fierté d'ame mal-adroite. Il vint un jour chez moi me confier que ſes affaires n'étoient pas bonnes, & qu'il étoit décidé à s'enſevelir dans une retraite éloignée de Paris: je repréſentai ſa ſituation à Madame la Ducheſſe de Choiſeul, en la priant de tâcher de lui faire avoir une penſion. Elle eut la bonté d'en

parler à Madame de Pompadour, qui en fut étonnée; elle faiſoit toucher tous les ans mille écus à Marivaux, & pour ménager ſa délicateſſe & obliger ſans oſtentation, elle les lui faiſoit toucher comme venant du Roi. Marivaux voyant que j'avois découvert le myſtere, me battit froid, tomba dans la mélancolie, & mourut quelques mois après.

L'ABBÉ LALLEMANT.

François Lallemant, Abbé du Val-Chrétien, fit une mauvaiſe *Traduction des Hommes Illuſtres* de *Plutarque*, & de l'*Hiſtoire de Veniſe*, par le Procurateur Moni; preſque toujours les Traducteurs ne vivent que des deſſertes de la Littérature. L'Abbé Lallemant étoit cependant de l'Académie Françoiſe, où il eſt bon qu'il y ait quelques manœuvres parmi les Architectes.

LA SERRE.

IL étoit de Toulouſe, fut Bibliothécaire de MONSIEUR, & ſon Hiſtoriographe. Il eut le ſecret de ſe faire un grand profit de ſes Ouvrages, tout mauvais qu'ils étoient. Se trouvant un jour dans une maiſon ſituée Place Dauphine, aux Conférences que M. de Richeſource faiſoit ſur l'Éloquence; après l'avoir entendu, il courut l'embraſſer. *Ah! Monſieur*, lui dit-il, *je vous avoue que vous avez débité plus de galimatias en une heure, que moi pendant toute ma vie.* Sa Tragédie de *Thomas Morus*, toute miſérable qu'elle eſt, eut un ſuccès étonnant.

SCUDÉRI.

C'ÉTOIT, ſans contredit, l'Auteur le plus fécond & le plus ſtérile de ſon ſiècle; chaque fois que Deſpréaux lançoit contre lui un trait de ſatire, il ſe vengeoit avec un nouvel Ouvrage. Dès qu'il apprit que la Reine Chriſtine venoit en France, il compoſa ſon *Alaric*, comptant que cette Princeſſe ſeroit flattée d'entendre chanter les exploits d'un Conqué-

rant que le Nord avoit produit. Le Public lui refuſa ſes applaudiſſemens; mais la Reine lui prodigua des éloges & des préſens : ainſi ſon projet réuſſit, quoique ſon Ouvrage tombât.

COIPEL.

IL naquit à Paris, fut éleve de Vouet, & peignit à ſoixante-dix-huit ans les plus grands morceaux à freſque, qui ſont au dôme des Invalides. Il excelloit dans le deſſin & l'expreſſion des têtes : ayant été nommé Directeur de l'Académie de Rome, il ſe forma ſur les Ouvrages des plus grands Maîtres. Il revint en France, fut le premier Peintre du Duc d'Orléans, qui lui fit peindre la galerie du Palais Royal. Il fut enſuite nommé Directeur de l'Académie de Peinture, & premier Peintre du Roi, avec des Lettres de Nobleſſe. Il a fait un aſſez grand nombre de Comédies, qui parurent des chef-d'œuvres en ſociété, & qui n'auroient pas été achevées, ſi elles euſſent été jouées. Une des plus eſtimées eſt celle qui eſt intitulée l'*Eſprit fort*; elle prouve que celui de l'Auteur ne l'étoit pas.

LA CALPRENEDE.

C'ÉTOIT un Gentilhomme Périgourdin ; il ſervit dans le Régiment des Gardes, qui n'eſt pas dans l'habitude de fournir des tréſors à la République des Lettres. Il tiroit de l'argent de ſes Ouvrages ; ce qui n'eſt ni noble ni militaire. Son *Sylvandre*, quoique mauvais, lui valut beaucoup. Il s'habilla d'une maniere bizarre ; & comme on lui demandoit le nom de ſon étoffe, *C'eſt du Sylvandre*, répondit-il. Lorſqu'il étoit de garde chez la Reine, il entretenoit ſi agréablement les femmes de cette Princeſſe, que s'étant plainte de leur peu d'exactitude, elles dirent qu'elles étoient détournées par un jeune homme qui étoit dans l'anti-chambre. La Reine voulut l'entendre, & en fut elle-même enchantée. Le Cardinal de Richelieu ayant dit que ſes Vers étoient lâches : *Comment, lâches !* s'écria-t-il, *il n'y a jamais rien eu de lâche dans la Maiſon de la Calprenede.*

Madame DE VILLEDIEU.

MADEMOISELLE DESJARDIN, plus favoriſée de la Nature que de la Fortune, vint à Paris, âgée de dix-neuf ans; ſon eſprit, rempli d'agrémens, lui ſervit plus que ſa figure. Elle épouſa M. de Chatte, à qui elle ne fut pas fidelle; il mourut. Elle voulut éprouver ſi elle ſeroit plus conſtante avec un ſecond mari; elle prit M. de Villedieu, qu'elle traita comme M. de Chatte. Elle devint veuve encore; & de crainte de ne pas jouer toujours de bonheur, elle ne ſe maria plus; mais elle n'y perdit rien. C'eſt elle qui, avec raiſon, a fait perdre le goût des grands Romans. Elle s'entendoit trop en concluſion, pour ne pas compoſer des hiſtoriettes dont le dénouement touche preſque toujours à l'expoſition.

L'ABBÉ PREVOST.

L'Abbé Prevôt étoit natif d'Heſdin en Artois ; ſa jeuneſſe ne fut qu'un tiſſu d'inconſtances, deux fois Jéſuite, & deux fois Militaire. Il demeura quelque temps en Hollande, où l'on prétend qu'il épouſa deux femmes. Il les abandonna, revint en France, & ſe fit Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur ; quelque temps après il rompit ſes vœux, & paſſa une ſeconde fois en Hollande, & de là en Angleterre. Revenu dans ſa Patrie, il entra dans l'Ordre de Cluny non réformé ; il s'attacha à un Prince, qui lui donna le titre de ſon Aumônier, ſans que cela gênât ni l'un ni l'autre ; ainſi ſes fonctions eccléſiaſtiques ne l'empêcherent point de ſe livrer à ſon goût pour l'étude. Ce fut à cette époque que commencerent ſes travaux ; il s'appliqua à peindre le torrent des paſſions dont il avoit éprouvé l'empire. Ses couleurs furent d'autant plus fortes, qu'elles étoient vraies, & priſes dans ſon cœur. Il mourut à Saint-Firmin, près de Chantilly, le 23 Novembre 1763, lorſque, par les ordres de M. le Prince de Condé, il travailloit à l'Hiſtoire de ſa Maiſon ; il étoit âgé de ſoixante-ſix ans.

Marin le Roi de Gomberville.

Il étoit de Chevreuſe, près Verſailles ; il eſt Auteur des *Romans de Polexandre*, de *Cythérie*, de la *jeune Alcidianne*, & d'un grand nombre d'Ouvrages tant en vers qu'en proſe. On eſtime ſes Poéſies Chrétiennes & Spirituelles ſur le Saint Sacrement, ſur la Solitude, & ſon Noël. Il mourut à Paris, âgé de ſoixante-onze ans. On a encore de lui un *Diſcours ſur les vices & les vertus de l'Hiſtoire*, & la *Relation de la Riviere des Amazones*. Il étoit de l'Académie Françoiſe.

La Comteſſe D'AULNAY.

Marie-Catherine de Berneville, Comteſſe d'Aulnay, Dame célebre, morte en 1701, a compoſé les *Aventures d'Hypolite*, *Comte de Douglas*, & pluſieurs autres Romans & Hiſtoriettes réimprimés pluſieurs fois.

LE MARQUIS D'ARGENS.

LE Marquis d'Argens, fils d'un Procureur Général du Parlement d'Aix, a ſervi en France, & s'eſt retiré chez le Roi de Pruſſe.

Auteur des *Lettres Juives*, *Cabaliſtiques & Chinoiſes*, il s'emporta beaucoup dans une de ſes dernieres contre le Pere le Févre, Jéſuite, qui avoit fait un Livre, intitulé *Bayle en petit*, ou *Analyſe de Bayle.* Bayle y eſt repréſenté comme un mauvais raiſonneur (ce qui malheureuſement n'eſt pas vrai), comme un Cynique, un Pyrrhonien, & le fauteur de toutes les héréſies (ce qui malheureuſement eſt très-vrai). Le Marquis d'Argens voulut venger Bayle, mais il s'y prit mal; au lieu de tourner en ridicule le Pere le Févre, qui étoit bien loin d'être un grand homme, il l'accabla d'un torrent d'injures. Le Pere tira parti de la mal-adreſſe du Marquis, inféra une Lettre dans la *Bibliotheque Françoiſe & la Clef du Cabinet de Verdun*, dans laquelle il défia le Marquis d'Argens de juſtifier tous les reproches d'ignorance & d'infidélité qu'il lui avoit faits. Le Marquis ne répondit point, & demeura couvert de confuſion. Il porta ſa honte dans les bras de Mademoiſelle Grognet, Dan-

ſeuſe à Berlin, qu'on avoit trouvée mauvaiſe à Paris, & qui parut merveilleuſe en Pruſſe. On prétend même qu'elle eſt devenue Madame la Marquiſe d'Argens, & même on aſſure que c'eſt elle qui a fait une mauvaiſe affaire.

L'ABBÉ DESFONTAINES.

GUYOT DESFONTAINES naquit à Rouen. Il entra chez les Jéſuites en 1700, & en ſortit quatre ans après, lorſqu'il régentoit la Rhétorique à Bourges. Il demeura enſuite chez le Cardinal d'Auvergne; il ſe démit de la Cure de Thorigny, ſans l'avoir deſſervie. Il travailla pendant trois ans au Journal des Savans, compoſa des Feuilles périodiques, & par conſéquent ſe fit beaucoup d'ennemis. Il fut ſoupçonné d'être l'Auteur d'une Comédie intitulée *le Médecin de l'Eſprit*, qui ne fut pas achevée. Il donna la *Traduction de Virgile*, qui prouva qu'un Régent de Rhétorique, s'il entend le Latin, n'eſt ſouvent pas capable d'en rendre les beautés. Il étoit lourd dans la converſation; il mourut à Paris en 1745, âgé de ſoixante ans, & légua à Fréron la maſſue ſatirique.

Monſieur DE FÉNÉLON.

FÉNÉLON, l'un des plus beaux Génies qu'ait produits l'Egliſe, étoit du Périgord ; il vint achever ſes études à Paris. Il commença à prêcher à l'âge de dix-neuf ans ; mais ſon oncle ne voulut pas qu'il continuât. Etant Prêtre, il reprit la prédication, & devint Supérieur des Nouvelles Catholiques. Le Roi l'envoya faire des Miſſions en Saintonge dans le Pays d'Aunis ; il ne pouvoit pas employer un homme qui eût l'eſprit plus liant & l'ame plus douce. Il ſembloit que Dieu l'avoit formé pour perſuader ; il étoit doué de cette éloquence attirante, ſi néceſſaire & ſi rare dans un Miniſtre qui prêche une Religion de paix. Le Duc de Beauvilliers, Gouverneur des Petits-fils de France, en fit nommer Précepteur M. de Fénélon. Le Roi le nomma Archevêque de Cambrai ; alors, par motif de conſcience, il ſe démit de ſon Abbaye & de ſon Prieuré. On peut juger par-là, que s'il étoit fait pour élever des Princes, il ne l'étoit pas pour habiter la Cour. Monſieur de Boſſuet, qu'on regarde comme Pere de l'Egliſe, étoit auſſi pere des manœuvres de l'intrigue. Il étoit

le plus ancien ami de M. de Fénélon ; mais comme le mérite éminent, & ſur-tout les vertus de ce dernier, lui faiſoient ombrage, il s'éleva contre *les Maximes des Saints*, impliqua charitablement ſon ami dans l'affaire de Madame Guion, & le fit exiler dans ſon Diocèſe. Dès que M. de Fénélon vit ſon Ouvrage condamné à Rome, il monta lui-même en chaire, & publia ſa condamnation, à laquelle il ſe ſoumit avec une docilité d'enfant. Son *Télémaque* eſt un chef-d'œuvre de politique, de morale, & d'agrément. Monſieur Boſſuet le trouva ſcandaleux, parce qu'il n'auroit pas été capable de le faire. Enfin, M. de Cambrai mourut âgé de ſoixante-trois ans, & le Parti Janſéniſte, qui prêche toujours la charité, fit auſſi-tôt cette Epitaphe :

Ci-gît, qui deux fois ſe damna
L'une pour Molinos, l'autre pour Molina.

RABELAIS.

RABELAIS eſt un faux Dieu qui a fait bien des Païens ; il lui en reſte même encore quelques-uns. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit quelquefois très-original, & qu'il n'ait un eſprit abſolument à lui ; mais ſa philoſophie & ſes plaiſanteries ſont noyées dans l'ennui & dans des digreſſions de mauvais goût ; il eſt ſouvent même inintelligible, & quand il eſt clair, il eſt licencieux. Cependant l'Abbé Dénaut a travaillé à l'édition du Rabelais, à l'uſage des Religieuſes. Il fut d'abord Cordelier, & s'en dégoûta ; de Franciſcain, il ſe fit Bénédictin. Il quitta l'Ordre de Saint-Benoît, & après avoir trompé Dieu, il voulut tromper les hommes ; il prit l'état de Médecin. Il fut celui du Cardinal du Bellay, & le ſuivit à Rome. Il finit par être Curé de Meudon ; ce fut là qu'il compoſa ſon *Pentagruel*, dont on doit lui ſavoir plus de gré que s'il eût fait de mauvais Prônes qui n'auroient ſauvé perſonne.

LE PERE ANDRÉ, Jéſuite.

Ce Religieux étoit natif de Cornouailles. Il entra de bonne heure dans la Société; l'amour des Lettres & des Arts fut ſa ſeule paſſion. En 1726, la Chaire royale des Mathématiques à Caen vint à vaquer; le Pere André y fut nommé, & la remplit d'une façon diſtinguée juſqu'en 1759. Dès que ſon *Eſſai ſur le beau* parut, il fut mis preſque en naiſſant au nombre des meilleurs Livres claſſiques, & s'attira l'admiration des François & des Etrangers. On peut dire du Pere André ce qu'on a dit de Perſe, que vingt pages l'ont rendu immortel; il jouiſſoit d'une conſidération ſi univerſelle, que même le Parlement de Normandie dérogea en ſa faveur, ſans tirer à conſéquence, à l'eſprit de parti. Le bon Pere eut la permiſſion de reſter à Caen après la deſtruction des Jéſuites. Il y mourut le 2 Février 1764, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

NEWTON.

MONSIEUR de Voltaire a donné les *Elémens de Newton* ; il lui en a couté deux ans de gaieté & de facilité à faire des Vers. Une ſcience de calcul n'eſt point faite pour les gens d'imagination ; ce n'eſt pas que je veuille déprimer Newton, qui étoit certainement un des plus grands Philoſophes & Métaphyſiciens qui aient été en Europe. Cependant, malgré ſa Philoſophie, il voulut bien s'abaiſſer à devenir fort opulent & Directeur général des Monnoies d'Angleterre. Il joignoit l'honorable à l'utile, & fut Préſident de la Société Royale. La Reine Anne le fit Chevalier, & l'Académie des Sciences de Paris l'adopta pour un de ſes Membres. Ce grand homme mourut en 1727, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On l'enterra dans l'Abbaye de Weſtminſter, où eſt la ſépulture des Rois ; il eſt juſte de mettre à côté d'eux des hommes qui ont vécu pour les éclairer. A ſa pompe funebre, quatre Pairs d'Angleterre porterent les coins du poële qui couvroit ſon cercueil. Rendre des honneurs diſtingués aux Génies célebres d'une Nation, eſt moins une juſtice qu'une politique pour en faire naître d'autres.

PETIT DE LA CROIX.

IL fut Interprète du Roi pour les Langues Orientales ; il ſuccéda à ſon pere dans cette charge, & la remplit avec diſtinction. Il fit pluſieurs voyages en Orient & en Afrique par ordre de la Cour, & mourut en 1703. On a de lui grand nombre d'Ouvrages, qui ſont preſque tous des traductions des Livres Arabes.

DISCOURS

Sur l'Hiſtoire Univerſelle.

CE Livre excellent de M. Boſſuet, étoit, relativement à MONSEIGNEUR, ce que Télémaque étoit pour l'éducation des trois Princes ſes enfans. Le premier Ouvrage annonce un eſprit plus profond ; le ſecond en annonce un plus orné, plus humain, & plus doux. Monſieur Boſſuet étoit fait pour former dans un Roi un homme ſavant. Monſieur de Fénélon poſſédoit le talent plus néceſſaire, d'enſeigner à un Monarque les moyens de rendre ſon Royaume floriſſant & ſes peuples heureux.

HISTOIRE

DU PEUPLE DE DIEU.

CETTE Hiſtoire, imprimée en 1728, & réimprimée en 1733, a valu beaucoup d'honneur & de chagrin au Pere Berruyer ſon Auteur. Les Janſéniſtes furent ſcandaliſés de voir une Hiſtoire ſacrée qui étoit amuſante. Ils dirent qu'elle étoit défigurée. Les Conſtitutionnaires ſurent gré au bon Pere d'avoir trouvé le ſecret de faire lire avec plaiſir l'Hiſtoire de la Religion. Le Parlement jugea qu'on lui avoit fait perdre ſa majeſté, & condamna ce Livre à être brûlé. Les Evêques, & même le Pape, l'interdirent aux Fideles; mais ils eurent beau en défendre la lecture, le ſtyle du Jéſuite l'ordonnoit, & l'on fut plus ſoumis à l'un qu'aux autres. Il eſt certain que le fond de l'Écriture Sainte eſt paraphraſé, mais le texte n'eſt jamais altéré. Le Nouveau Teſtament ne fut examiné que par ceux qui voulurent lui chercher querelle. Il fut condamné, & cependant on ne l'en lut que davantage. On en cita cette phraſe : *Jéſus-Chriſt faiſoit des miracles d'un air ſi leſte, qu'on voyoit aiſément que cela ne lui coutoit rien.* J'ai parcouru ce Livre, pour vérifier cette imputation, & je ne l'ai pas trouvée.

Monſieur DE FLEURY.

IL étoit de Paris, fréquenta le Barreau, enſuite il embraſſa l'état Eccléſiaſtique. Il fut Précepteur des Princes de Conti & du Comte de Vermandois, & devint Sous-Précepteur des Fils de France. Le Régent, en 1716, le choiſit pour confeſſer le Roi. Le Prince, en lui confiant cet emploi, lui dit : *Monſieur, je vous ai choiſi, & je vous en charge, parce que vous n'êtes ni Janſéniſte, ni Moliniſte, ni Ultramontain.* Il a fait l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, en trente-ſix volumes *in*-4°. & les Janſéniſtes la trouverent écrite aſſez ſéchement & aſſez longuement pour reſpecter l'Auteur.

CHARPENTIER.

CHARPENTIER, natif de Paris, fut de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions, ſe rendit ſavant dans la connoiſſance de l'Antiquité & de la Critique, & ſe fit eſtimer de M. Colbert ainſi que des Savans.

Monſieur DE SACY.

IL étoit frere de M. le Maître de Sacy, fameux Avocat ; ayant reçu la Prêtriſe, il ſe retira à Port-Royal ; il y fut découvert, & renfermé deux ans à la Baſtille. Ce fut là qu'il compoſa l'*Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, ſous le nom de Royaumont ; d'autres l'attribuerent à Nicolas Fontaine, qui avoit été à la Baſtille, & qui en ſortit avec M. de Sacy. L'un & l'autre, en recommandant la ſoumiſſion à l'Egliſe, prêchoient en même temps l'indépendance des Evêques. Les Janſéniſtes ſont pour tous les Prélats, ce que les Romains étoient pour les Rois.

(Pour être plus qu'un Roi, tu te crois quelque choſe.)

Monſieur de Sacy mourut au Château de Pomponne, où il s'étoit retiré pour y finir ſes jours.

HISTOIRE

DE LA PAPESSE JEANNE.

IL y a eu des Proteſtans, qui, par ignorance & par averſion pour la Communion Romaine, ont tâché de faire valoir cette Hiſtoire imaginaire, à la fin du dernier ſiecle. M. Spanheim en a traité amplement le ſujet, encore dit-il que c'eſt une queſtion problématique; mais il eſt ridicule de traiter de problême une fable que tous les Hiſtoriens contemporains ont traitée de menſonge. Il eſt prouvé qu'il n'y a eu aucun intervalle que celui de l'élection entre Léon IV, qui mourut le 13 Juillet 855, & Benoît III, ſon ſucceſſeur, qui fut élu dans le mois de Septembre de la même année. On peut citer plus de trente Auteurs qui ont réfuté cette fable, & Blondel, Théologien Proteſtant, en a lui-même démontré la fauſſeté.

L'ABBÉ DE VERTOT.

IL naquit en Normandie, ſe fit Capucin à l'âge de ſeize ans, enſuite Prémontré, fut Prêtre ſéculier, & devint Hiſtorien. Monſieur Boſſuet n'eut pas plutôt lu les Ouvrages de l'Abbé de Vertot, qu'il dit au Cardinal de Bouillon : Voilà une plume taillée pour l'Hiſtoire de M. de Turenne. L'*Hiſtoire des Révolutions de Suede* fut ſi eſtimée des Suédois, que leur Envoyé, qui étoit ſur le point de venir en France, fut chargé, par ſes inſtructions, de faire connoiſſance avec l'Auteur, & de l'engager à écrire l'Hiſtoire générale de Suede. Ce Miniſtre, qui croyoit trouver l'Abbé de Vertot à Paris, répandu dans le plus grand monde, ſurpris de ne le voir nulle part, s'informa où il étoit. On lui dit que ce n'étoit qu'un Curé de village ; cela le déprima aux yeux de l'Envoyé, qui apparemment n'étoit qu'un ſot. L'Abbé de Vertot finit par écrire l'*Hiſtoire de Malte*, qui fut ſon Ouvrage le plus imparfait & le mieux payé.

VAUGELAS.

VOITURE, qui étoit ami de Vaugelas, le railloit ſouvent ſur le trop de ſoin qu'il prenoit de la Traduction de *Quinte-Curce*, & lui diſoit que pendant qu'il en poliroit une partie, notre Langue venant à changer, il ſeroit obligé de refaire les autres. Il lui appliquoit plaiſamment ce que Martial dit d'un Barbier, qu'il étoit ſi long à faire la barbe, qu'avant qu'il l'eût achevée, elle commençoit à revenir. Cette Traduction fut univerſellement applaudie; & Balzac dit à ſon ſujet: *L'Alexandre de Quinte-Curce eſt invincible, & celui de Vaugelas eſt inimitable.* Le Cardinal de Richelieu ſouhaita qu'il travaillât au Dictionnaire de l'Académie dont il étoit Membre, & lui fit rétablir la penſion de deux mille livres dont il n'étoit plus payé. Vaugelas l'alla remercier; le Miniſtre s'avança, & lui dit: *Vous n'oublierez pas le mot de* PENSION. *Non, Monſeigneur*, répondit Vaugelas, *& encore moins celui de* RECONNOISSANCE.

MONTESQUIEU.

C'EST un des hommes qui ont le plus honoré la France ; il ne reſſemble point aux Auteurs qui tournent ſans ceſſe dans le même cercle, & qui paſſent leur vie à ne faire qu'un ſeul Ouvrage, ſous vingt titres différens. Le *Temple de Gnide*, les *Lettres Perſanes*, la *Décadence des Romains*, & l'*Eſprit des Loix*, ſont tous les quatre d'un genre entiérement oppoſé. C'eſt le Peintre des Graces, un Cenſeur fin & plaiſant, un Hiſtorien Philoſophe, & un Légiſlateur profond. Le Préſident de Monteſquieu fut de l'Académie Françoiſe pour ſes *Lettres Perſanes*, à condition qu'il les déſavoueroit ; & le *Temple de Gnide* lui valut de bonnes fortunes, à condition qu'il les cacheroit. Il aimoit beaucoup les femmes, & connoiſſoit beaucoup les hommes, par conſéquent ne les eſtimoit guere ; mais comme il n'étoit pas ſauvage, il les voyoit, parce qu'il ſentoit que la ſociété eſt un beſoin. Il étoit ſi bon pere, qu'il croyoit de bonne foi que ſon fils valoit mieux que lui. Il étoit ami doux & ſolide ; ſa converſation étoit rompue comme ſes Ouvrages. Il avoit de la gaieté & de la réflexion ;

il ſavoit raiſonner, & en même temps bien cauſer. Il étoit extrêmement diſtrait : » Il partit un » jour de Fontainebleau, & fit aller ſon car- » roſſe devant lui, afin de le ſuivre à pied » pendant une heure, pour faire de l'exercice. » Il alla juſqu'à Villejuif, croyant n'être qu'à » Chailly «. Son Livre de l'*Eſprit des Loix* eſt traduit dans toutes les Langues, & ſera partout pays un Ouvrage claſſique, malgré les clameurs des Dévots, les critiques de la Sorbonne, de Fréron, & même de M. Dupin. La Gazette Eccléſiaſtique ſe crut obligée, par charité, de le cenſurer lourdement. Le Préſident eut la hardieſſe de lui répondre par une apologie qui eſt un modele d'éloquence & de fines plaiſanteries. L'Auteur Janſéniſte ſe voyant confondu, dit que le Préſident étoit Athée. Il mourut cependant dans des ſentimens très-chrétiens, en diſant : *Que la Morale de l'Evangile étoit une choſe excellente, & le plus beau préſent que Dieu ait pu faire aux hommes.* Malgré cela, les experts aſſurent qu'il eſt damné.

VARILLAS.

VARILLAS.

VARILLAS, Hiſtorien François, fut chargé de pluſieurs éducations importantes ; il vint enſuite à Paris ſe livrer tout entier à l'étude de l'Hiſtoire, & fit connoiſſance avec les Savans. Il devint Hiſtoriographe de Gaſton de France, avec une penſion de douze cents liv. que M. de Colbert lui fit ôter ; il en eut une autre du Clergé de France, pour avoir fait l'*Hiſtoire des Héréſies*, dans laquelle il y avoit des fautes ſans nombre. Les héréſies ſont à préſent un genre épuiſé. Il faut que nous nous en paſſions ; faute de têtes aſſez chaudes & aſſez fortes pour être Héréſiarques.

L'ABBÉ VÉLI.

FRANÇOIS VÉLI, né en Champagne, fut d'abord Jéſuite, enſuite Précepteur d'un Conſeiller au Parlement. Après cette éducation, il écrivit l'*Hiſtoire de France*, & mourut ſubitement à Paris en 1759, âgé de quarante-huit ans. Outre ſon Hiſtoire, on a encore de lui une *Traduction de la Satire du Docteur*

Swift, ou le Procès ſans fin. Elle roule ſur la Guerre terminée par le Traité d'Utrech.

L'ABBÉ DE CHOISY.

IL étoit Doyen de la Cathédrale de Bayeux, de l'Académie Françoiſe, & naquit à Paris; on l'envoya vers le Roi de Siam avec le Chevalier de Chaumont. Il fut ordonné Prêtre dans les Indes par le Vicaire Apoſtolique, & mourut à Paris en 1724, âgé de quatre-vingt-un ans. Il avoit paſſé une partie de ſa jeuneſſe habillé en femme. Ses Mémoires ſont curieux. Il donna une *Traduction des Pſeaumes*, avec une *Vie de David* à la tête. Il dédia ſon *Imitation de Jéſus-Chriſt* à Madame de Maintenon. La premiere édition en eſt très-remarquable, par deux verſets du Pſeaume 44, qui ſont au bas d'une taille douce, où cette Dame eſt repréſentée à genoux aux pieds d'un Crucifix, avec ces paroles : *Ecoutez mes filles, ſoyez attentives; oubliez la maiſon de votre pere, & le Roi déſirera votre beauté.* On a retranché cette inſtruction ſalutaire.

Le Comte de Boulainvilliers.

Il fut élevé à Jully chez les Peres de l'Oratoire, & donna dès ſon enfance des marques de ſon eſprit & de ſes talens. Sa principale étude fut l'Hiſtoire, qu'il cultiva avec beaucoup d'aſſiduité. Ses Ouvrages hiſtoriques ſont écrits, à ce qu'en dit le Préſident de Monteſquieu, avec cette ſimplicité, cette franchiſe de l'ancienne Nobleſſe dont il ſortoit. Il a donné des *Réflexions ſur la vie de Mahomet*, & quelques-autres Ouvrages connus des Savans, dans leſquels il révoque en doute les Ouvrages les plus inconteſtables de la Religion ; mais en récompenſe il croyoit fermement aux rêveries de l'Aſtrologie judiciaire : il eſt vrai qu'en pluſieurs occaſions le haſard a ſervi ſes prédictions de la façon la plus étonnante. Je me ſouviens très-bien d'avoir entendu compter à M. de Fortia, Chef du Conſeil de M. le Duc, que cauſant avec M. de Boulainvilliers, dont il étoit fort ami, il lui faiſoit part de l'accueil qu'il avoit reçu de M. le Dauphin, de Madame la Dauphine ; des diſtinctions marquées qu'ils lui avoient données, & des eſpérances fondées qu'il en con-

cevoit pour ſon avancement. M. de Fortia, pendant tout ce récit, voyoit M. de Boulainvilliers ſecouer la tête & hauſſer les épaules; il lui en demanda la raiſon : » J'ai pitié de vos » projets, lui répondit ſon ami; dans un an, » ceux ſur qui vous comptez ſeront dans le » tombeau «.

Mademoiſelle DE LUSSAN.

ELLE m'a dit ſouvent qu'elle étoit fille naturelle du Prince Thomas de Savoie, Comte de Soiſſons, & de ſa ſœur; elle avoit ſu le perſuader à M. de Soubiſe-Carignan, qui lui accordoit ſa protection, & y joignoit de l'argent très-fréquemment. Elle avoit eu l'adreſſe de trouver accès auprès de Madame de Pompadour; elle lui dédia pluſieurs de ſes Romans. Les Epîtres dédicatoires étoient en vers, & c'étoit moi qui les faiſois. Je m'intéreſſois beaucoup à elle, je lui trouvois des goûts conformes aux miens. Elle étoit vraiment capable d'amitié, aimoit beaucoup la dépenſe, & ſurtout la bonne chere. Elle gagnoit trois fois la ſemaine des indigeſtions avec toute la gaieté poſſible, & j'étois ſon partenaire. Elle obtint une penſion de deux mille liv. ſur le Mercure,

par la protection de M. de Soubiſe. Je ſuis contraint d'avouer, que, loin de devoir la naiſſance à un inceſte illuſtre, elle étoit fille très-illégitime d'un Cocher & d'une diſeuſe de bonne aventure, nommée *la Fleury*. La profeſſion de ſon pere étoit écrite ſur ſon viſage, & peinte dans le ſon de ſa voix. A vingt-cinq ans, elle fit connoiſſance avec M. Huet, Evêque d'Avranches, qui, en ſaint Evêque, lui conſeilla de faire des Romans. Elle débuta par la *Comteſſe de Gondès*. Elle eut pour Amant la Serre, Gentilhomme Périgourdin, dont la mere étoit Navailles. Il perdit le fonds de trente mille liv. de rente à jouer dans les maiſons publiques; il s'aviſa enſuite de faire des Opéra. *Pyrame & Thisbé* eſt le plus connu, & n'eſt pas ſans mérite. Il étoit bon Critique, avoit le caractere doux, & le ton aſſez noble. Mademoiſelle de Luſſan le garda & le ſoigna avec toutes les recherches poſſibles, juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans qu'il mourut. Elle le grondoit aſſez pour qu'on la crût ſa femme; mais elle s'étoit épargné les frais de la cérémonie. Deux ans après la mort de la Serre, elle gagna une indigeſtion, pour laquelle un Chirurgien lui fit prendre le bain, ce qui fut cauſe que ce fut ſa derniere.

DUPLESSIS MORNAY.

IL fut un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, & le plus célebre des Proteſtans. Il étudia cependant en Théologie, dans l'eſpérance que le crédit de ſa famille, & ſur-tout de l'Archeveque de Reims ſon oncle, lui procureroit des bénéfices ; mais ſa mere le gagna au Proteſtantiſme. Après la Saint-Barthélemi, il voyagea en Europe. Henri IV le fit Conſeiller d'État ; on l'appeloit le Pape des Huguenots. Après la converſion du Roi, à laquelle il s'oppoſa de toutes ſes forces, il travailla à ſon grand Ouvrage de l'*Euchariſtie*, Ouvrage qui occaſionna la fameuſe Conférence de Fontainebleau, entre lui & le Cardinal du Péron. Dupleſſis-Mornay étoit grand Guerrier, & profond Théologien. Il prouva qu'il avoit, outre cela, le fond de l'eſprit Eccléſiaſtique. On trouve dans les Mémoires de l'Etoile, » qu'un jour à Saumur, dont il étoit Gou» verneur, un nommé Saint-Far le terraſſa » & lui donna un coup de bâton. Il en écri» vit au Roi, pour lui en demander juſtice. » Henri IV lui repondit qu'il la lui feroit » comme ſon maître & comme ſon ami ; que

» ſi cette aventure lui fût arrivée dans le temps » qu'il n'avoit que le dernier titre, il lui eût » offert ſon épée, laquelle il auroit prompte- » ment & gaiement dégaînée pour ſon ſer- » vice «. Louis XIII lui fit ôter le Gouverne-ment de Saumur.

MÉZERAI.

IL étoit fils d'un Chirurgien de Village, vint à Paris après ſes études, & s'enferma à Sainte-Barbe, où il publia le premier volume *in-folio* de l'Hiſtoire de France. Il y inféra, avec des réflexions trop libres, l'origine des Impôts; cela ne fut pas du goût de Colbert. Au lieu de gagner Mézeray, il eut la mal-adreſſe de le révolter, en lui ſupprimant la moitié de ſa penſion de 4000 liv. L'Auteur murmura; la réponſe à ſes murmures fut la ſuppreſſion de l'autre moitié. Mézeray ne gar-da plus de meſure à l'égard des Traitans, & en travaillant au Dictionnaire de l'Académie, il ajouta, *tout Comptable eſt pendable*; ce qui n'ayant pas été accepté, il l'effaça, & mit à la marge, *rayé, quoique véritable.* C'étoit un fanfaron de Pyrrhoniſme; mais, ce qu'il y a de pis, il étoit Hiſtorien exact, mais fort ſec.

Etant malade, il fit aſſembler tous ſes amis, fit en leur préſence une amende-honorable, pour les prier d'oublier ſes propos Pyrrhoniens, & ajouta que Mézeray mourant étoit plus croyable que Mézeray en ſanté. Il auroit bien mieux fait de demander pardon à tous les Lecteurs de les avoir ennuyés; mais il ne l'auroit pas obtenu: l'ennui qu'on cauſe eſt, ſelon moi, le péché du Saint-Eſprit, qui ne ſe pardonne ni dans ce monde-ci ni dans l'autre. Cela me fait trembler pour le ſalut de beaucoup d'honnêtes gens.

HARDOUIN DE PÉRÉFIXE.

IL commença par prêcher à Paris avec applaudiſſement; il devint Evêque de Rhodès, & fut chargé de l'éducation de Louis XIV, après laquelle on le nomma Archevêque de Paris. On n'auroit pas pu le récompenſer mieux, s'il eût fait de ſon Prince un éleve inſtruit. L'éducation des Rois eſt un ouvrage impoſſible. Il faudroit, pour y parvenir, les éloigner de la Cour dès qu'ils ſont nés, leur cacher avec ſoin ce qu'ils ſont, & leur faire ſentir tous les beſoins des hommes ordinaires, pour les rendre dignes de régner ſur eux. Le Trône

ne peut être qu'une école de flatterie, au lieu d'en être une d'humanité. Monſieur de Péréfixe auroit pu faire tourner au profit de Louis XIV la vie de Henri IV qu'il écrivit, & lui faire voir qu'il faut avoir des vertus à ſoi avant que d'avoir des ſujets. Henri IV fut un grand Roi; Louis XIV fut le Roi d'un beau regne. La Nature, en produiſant des hommes illuſtres en tout genre, fit comparer ſon ſiecle au ſiecle d'Auguſte. Mais quand ce Prince vouloit agir par lui-même, ſa gloire couroit des riſques. Ce fut lui qui choiſit Chamillart pour Miniſtre, & le Maréchal de Villeroi pour Général. Si tous les autres hommes avoient reſſemblé à ceux-là, Quinaut n'auroit jamais fait de Prologues en l'honneur de Louis XIV.

LE COMTE DE BRIENNE.

IL étoit fils du Seigneur de la Ville-aux-Clercs, tué au maſſacre de la Saint-Barthélemi; il obtint la Charge de ſon pere, & fut envoyé Ambaſſadeur à Londres. De retour en France, il ſuivit Louis XIII au ſiége de la Rochelle, en Italie, & en Languedoc. Il eut, ſous la Reine mere, le Département des Affaires Etrangeres, & fut fort utile à la Cour

dans les temps des troubles de Paris. Les Mémoires imprimés que l'on a de lui, ne ſont que les extraits de ſes Mémoires manuſcrits. Il n'étoit point de la Maiſon des Brienne, Seigneurs de preſque toute la Champagne; ſon nom étoit Loménie. Il eut la modeſtie de porter celui qui n'étoit pas le ſien.

MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RETZ.

LE fameux Coadjuteur avoit une tête toujours en fermentation. La fureur de faire parler de lui le détermina à jouer le premier rôle dans les troubles. Ses occupations ne l'empêcherent pas de ſe livrer aux excès d'un tempérament fort vif. L'activité de l'ame & des ſens l'entraînoit dans des intrigues de toute eſpèce; & comme il n'étoit pas Philoſophe, il lui arriva ce qui arrive ſouvent à toute imagination ardente, jointe à un cœur ſenſible; il devint dévot, & déclara en plein Conclave qu'il vouloit ſe démettre du Cardinalat, comme ayant été acquis par des voies illicites. On ne voulut pas accepter ſa démiſſion. Il eſt l'Auteur de ſes propres Mémoires. Perſonne ne dit jamais plus de mal de lui, que lui-même.

MÉMOIRES
DE JOLI.

IL ſemble qu'il les ait écrits, moins pour ſervir d'éclairciſſement à ceux du Cardinal ſon Maître, que pour faire ſentir la différence prodigieuſe du ſtyle d'un homme de cabinet, au ſtyle d'un homme du monde.

LE VASSOR.

LE Vaſſor, Prêtre de l'Oratoire, fit aſſidument ſa cour au Pere de la Chaiſe, dans l'eſpérance d'en obtenir un bénéfice. Le bénéfice ne vint point; il s'en prit à ſon collet Oratorien, il le quitta. Ce changement ne le rendit pas plus heureux; il s'en prit à ſa Patrie & à ſa Religion, il abandonna l'une & l'autre, & ſe retira en Angleterre, où il arbora le Proteſtantiſme. Les Proteſtans ne s'en crurent pas plus riches, & Vaſſor ne le devint pas davantage. Il mit cependant à profit la liberté de penſer & d'écrire; il donna l'Hiſtoire de Louis XIII, où l'on peut dire que ſa plume a diſtillé le fiel de ſon cœur.

Madame DE MOTHEVILLE.

FRANÇOISE BRETANT fut élevée à la Cour d'Anne d'Autriche, & ſut lui plaire par la tournure de ſon eſprit; elle eut l'honneur de lui reſter fidelle dans ſa diſgrace, & d'y participer. Elle ſe retira en Normandie, & y épouſa M. de Motheville, Premier Préſident de la Chambre des Comptes. La Reine devenue Régente après la mort du Roi & du Cardinal de Richelieu, Madame de Motheville fut rappelée à la Cour, où elle tint le rang le plus diſtingué. Elle n'abuſa point de ſa faveur, & vécut dans le pays des tracaſſeries ſans être tracaſſiere, ferma l'oreille à tous les comérages de ce pays-là, & ne s'y maintint que par un eſprit mâle & une ame pure.

GUILLAUME TEMPLE.

SON grand-pere étoit Secrétaire du fameux Comte d'Eſſex. Temple parut avec diſtinction à la Cour d'Angleterre. Il fut Ambaſſadeur en Hollande, Plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle & à Nimegue. Deux ans après, il préféra au tumulte des affaires publiques, le

loiſir de la probité & de la philoſophie, qu'on ne trouve que dans une vie privée. Il mourut ſur la fin du dernier ſiecle, & ordonna que ſon cœur fût enterré ſous le principal cadran de ſon jardin. Les Ouvrages qu'il a laiſſés ſont pleins d'eſprit, de génie, d'élégance & de politeſſe, mais en même temps trop paſſionnés contre la France.

PÉLISSON.

LA petite vérole l'avoit ſi fort défiguré, que Madame de Sévigné diſoit de lui, qu'il abuſoit de la permiſſion que les hommes ont d'être laids. Une Dame le prit un jour par la main, & le conduiſit chez un Peintre, en diſant au dernier, *tout comme cela, trait pour trait*, & ſortit bruſquement. Le Peintre le fixa, & le pria de ſe tenir en place. Péliſſon demanda l'explication de l'aventure. *Monſieur*, répondit le Peintre, *j'ai entrepris de repréſenter, pour cette Dame, la tentation de Jéſus-Chriſt dans le déſert; nous conteſtons depuis une heure ſur la forme qu'il faut donner au Diable, elle vous fait l'honneur de vous prendre pour modele.* La beauté de ſon ame le dédommageoit de ſa figure. Il étoit ſur le point d'ab-

jurer, lorſque M. de Montauſier dit à Mademoiſelle Scudéri, que ſi cela arrivoit, il ſeroit Précepteur du Dauphin, & Préſident à Mortier. Péliſſon en étant informé, différa ſon abjuration, afin de ne point embraſſer la Religion Catholique par des motifs humains. Il faiſoit tous les ans la fête de ſa réunion à l'Egliſe, & célébroit chaque année ſa ſortie de la Baſtille, en délivrant quelques priſonniers.

LE PERE BOUGEANT.

CE Révérend Pere Jéſuite étoit diſtingué par le nombre & la variété de ſes talens. Il a écrit ſur la Philoſophie, la Théologie, & l'Hiſtoire. Quand il avoit beſoin d'argent pour acheter ou du café, ou du chocolat, ou du tabac; il diſoit naïvement : *Je vais faire un monſtre qui me vaudra un louis*; c'étoit une petite feuille qui annonçoit la rencontre d'un monſtre très-extraordinaire qu'on avoit vu dans un pays très-éloigné, & qui n'avoit jamais exiſté. Il s'eſt immortaliſé par ſon Traité de Weſtphalie; il finit par compoſer ſes *Amuſemens philoſophiques ſur le langage des bêtes*, pour prouver qu'elles ne ſont pas des machines, & pour ſe convaincre que ſouvent les hommes en ſont : on l'exila à la Fleche.

HISTOIRE AMOUREUSE

DES GAULES.

MONSIEUR le Comte de BUSSI RABUTIN, Auteur de cet Ouvrage, étoit, ſans contredit, l'homme le plus vain qu'on ait jamais vu. Il n'a compoſé des Mémoires que pour dire du bien de lui; il n'a fait d'autres Livres que pour dire du mal de tout le monde. Il étoit auſſi ſatirique qu'un Auteur qui n'auroit que ſa méchanceté pour tout patrimoine. Ce malheureux défaut, qui n'étoit en lui qu'un penchant, & non pas un talent, le fit tomber dans la diſgrâce; perſonne ne le plaignit. On lui eut cependant la grande obligation d'être le pere de l'Evêque de Luçon, qui étoit le Dieu de la bonne Compagnie. Le pere, quoique Militaire, outragea les femmes; le fils, quoiqu'Evêque, répara auprès d'elles tous les torts paternels. Il n'en conduiſit pas ſon Diocèſe avec moins de prudence & de régularité, & prouva que l'eſprit de douceur gagne plus d'ames à la Religion, qu'une grande calotte qui ne couvre que des cheveux gras & une tête vide.

LE PERE D'ORLÉANS.

C'ÉTOIT un très-ancien Gentilhomme de l'Orléanois, homme de beaucoup d'eſprit, & conſacré dans la République des Lettres par ſes *Révolutions d'Angleterre.* Il les préſenta à Monſieur le Régent, qui, frappé de la conformité du nom, crut que cela ne venoit pas en droiture. Il queſtionna le Pere, lequel écarta ſes ſoupçons, en aſſurant que ſa famille étoit d'une très-bonne Nobleſſe d'Orléans : *N'en a-t-elle pas obligation à quelqu'un de mes ancêtres*, reprit le Prince ? *Monſeigneur*, lui répliqua modeſtement le Pere, *je ſais que ma famille exiſtoit long-temps avant que le Roi eût donné l'apanage au premier des Ducs d'Orléans.* Il y a encore un Monſieur d'Orléans, demeurant à Orléans, Capitaine dans le Régiment d'Orléans, & Gentilhomme de Monſeigneur le Duc d'Orléans.

MÉMOIRES

MÉMOIRES

DU COMTE DE GRAMONT.

CET Ouvrage eſt à la tête de ceux qu'il faut régulièrement relire tous les ans. C'eſt un chef-d'œuvre de légéreté, de graces, de naturel, & de fines plaiſanteries. Le Comte Antoine Hamilton en eſt l'Auteur; ſon goût s'étoit perfectionné à la Cour de France. Le Comte de Cailus, qui le voyoit ſouvent chez ſa mere, m'a certifié plus d'une fois qu'il n'étoit point aimable. Cependant ſes Contes & tout ce qu'il a compoſé reſpirent l'agrément, la facilité, & le ton d'un homme du monde. Le Chevalier de Gramont, en reconnoiſſance de ce que le Comte Hamilton avoit écrit ſes Mémoires, y voulut ajouter un article, en devenant amoureux de ſa ſœur. Le Chevalier fit l'épreuve qu'il n'étoit pas également adroit à tous les jeux. Mademoiſelle Hamilton ſe trouva dans l'embarras, & le Chevalier, pour s'en tirer, prit le parti de s'eſquiver. Le frere aîné de la Demoiſelle, pour rattraper l'honneur de ſa ſœur, courut après l'Amant, & l'atteignit lorſqu'il étoit ſur le point de paſſer la mer. *Chevalier de Gramont*, lui dit-il d'un ton menaçant,

n'avez-vous rien oublié à Londres? Oui, Monſieur, répondit le Comte de Gramont, *j'ai oublié d'épouſer Mademoiſelle votre ſœur.* Et il l'épouſa.

LE PERE CALMET.

Dom Augustin Calmet, Bénédictin de la Congrégation de Saint Vanne, étoit du Diocèſe de Toul. Après avoir commencé de bonnes études dans le monde, il les acheva dans le cloître, profeſſa la Philoſophie & la Théologie en différentes Maiſons de ſon Ordre, publia ſes Commentaires ſur l'Écriture, à la perſuaſion de Dom Mabillon & de M. Duguet; &, pour prouver ſa facilité à être crédule, il compoſa deux volumes ſur l'exiſtence des Wampires.

MARSOLIER.

Il étoit Chanoine Régulier à Sainte-Geneviève; il s'acquit beaucoup de réputation par un grand nombre d'Ouvrages, devint Prévôt & Archidiacre d'Uzès.

RAPIN THOIRAS.

IL étoit de Caſtres, d'une famille ancienne & originaire de Savoie. Son Proteſtantiſme ne lui permettant pas de ſe faire recevoir Avocat, il prit le parti des armes, paſſa en Hollande, & ſervit avec honneur. Devenu Gouverneur de Milord Portland, il le ſuivit dans ſes voyages ; il ſéjourna enſuite à la Haye, & de là paſſa à Wézel. Il y travailla à ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, Ouvrage univerſellement eſtimé, & y mourut à l'âge de ſoixante-quatre ans.

LE PERE ANSELME.

IL étoit Auguſtin Déchauſſé, & retiré dans ſon cloître ; au lieu de ſe détacher des grandeurs du monde, il en fit ſon unique occupation. Il compoſa le *Palais d'honneur*, les *Généalogies des Maiſons de Savoie & de Lorraine* ; il y traita des Cérémonies obſervées au Sacre des Rois & des Reines de France, à leurs Entrées ſolennelles, aux Baptêmes des Fils de France, & aux Pompes funebres des Rois & des Princes. Il a encore laiſſé l'*Hiſ-*

toire généalogique de la Maiſon de France, avec celle des *Maiſons Souveraines & des plus illuſtres Familles de l'Europe* : mais, avant d'exécuter ce projet, il mourut en 1694.

Scévole et Louis de Ste. Marthe.

Ils naquirent à Loudun le 20 Décembre 1671 ; ils avoient une parfaite conformité de corps & d'eſprit, & travaillerent enſemble à des Ouvrages, qui rendirent leurs noms immortels. Ils goûterent le bonheur ſi pur & ſi rare d'avoir les mêmes goûts, les mêmes intérêts, & de vivre toujours enſemble. Scévole fut le plus heureux ; il mourut le premier à ſoixante-dix-neuf ans, en 1650. Louis, qui étoit Hiſtoriographe de France, ainſi que l'avoit été ſon frere, eut le chagrin de vivre juſqu'à 1656. Ils ſont tous deux enterrés à Saint-Severin.

Monſieur HUME.

MONSIEUR HUME, fort connu par ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, eſt venu en France en qualité de Secrétaire d'Ambaſſade. Tous les Encyclopédiſtes, & les femmes tenant à leur ſecte, lui ont marqué le même empreſſement qu'on en marqua, il y a pluſieurs années, au Rhinocéros qui vint à la Foire. On ne parloit que de M. Hume; il répondoit rarement, & ſouvent on voyoit que c'étoit bien fait. Il faut cependant convenir que c'eſt un Hiſtorien vraiment Philoſophe, qui penſe profondément, & qui, en écrivant l'Hiſtoire, écrit en même temps l'hiſtoire de l'eſprit humain. Mais s'il connoît les hommes, il ne connoît pas le monde. L'accueil qu'on lui a fait en France eſt une eſpece d'épidémie; elle ſe paſſera. Il eſt retourné en Angleterre, & quand il en reviendra, on tombera peut-être dans l'excès oppoſé; on l'abandonnera autant qu'on l'a fêté, & pour lors il n'aura le bonheur de n'être l'idole que d'une petite Société.

Monſieur DACIER.

MONSIEUR DACIER étoit de Caſtres, & alla étudier à Saumur; il y vit Mademoiſelle le Fevre, pour laquelle le pere n'épargnoit ni peine ni argent, afin d'en faire une femme ſavante, & par conſéquent une femme ridicule. Il l'amena au point de préférer les Anciens aux Modernes. Les femmes aujourd'hui ne donnent pas dans cet abus. L'érudition de Mademoiſelle le Fevre parut au jeune Dacier la ceinture de Vénus; il la demanda en mariage au pere, & l'obtint. Ils vécurent quarante ans enſemble dans une tendreſſe réciproque, n'eurent guere d'autres compagnies qu'Homere, Euripide & Sophocle, & paſſoient les jours & les nuits pour ſe faire admirer de leurs contemporains, qu'ils ne cherchoient qu'à humilier. Monſieur Dacier mourut en 1722, âgé de ſoixante-onze ans.

BAYLE.

PIERRE BAYLE, le plus célebre Critique du dix-ſeptieme ſiecle, fit paroître dès ſa jeuneſſe une ardente paſſion pour les Belles-Lettres & pour les Sciences. De Proteſtant, il ſe fit Catholique, & de Catholique, il redevint Proteſtant. Ces viciſſitudes donnerent lieu de penſer qu'il étoit Croyant. Quelqu'un qui ne l'eſt pas ne change pas de Religion, parce qu'il les juge toutes indifférentes. Ce n'étoit point l'intérêt qui dirigeoit ſes démarches; il perdit la Chaire de Philoſophie, qu'il avoit à Sédan lorſqu'il étoit Catholique. Il eſt vrai qu'il en obtint une autre à Rotterdam; il en fut encore privé par les intrigues du Miniſtre Jurieu, qui le haïſſoit parce qu'il n'étoit pas haï de ſa femme. Il valoit bien mieux lui faire avoir deux Chaires au lieu d'une, afin de ne lui pas laiſſer le temps de profeſſer Madame Jurieu. Il mourut le 28 Décembre 1706. On peut voir ſon portrait dans le Sermon de Saurin, ſur l'accord de la Politique & de la Religion. Ce qui prouve qu'il n'étoit pas Incrédule, c'eſt une Letttre qu'il écrivoit au Pere Tournemine, Jéſuite : *Je ne ſuis*, lui mandoit-il, *que Jupiter qui aſſemble les nues; mon talent*

eſt de former des doutes, mais ce ne ſont que des doutes.

MÉMOIRES DE BASSOMPIERE.

LE Maréchal de BASSOMPIERE avoit vu Mademoiſelle d'Entragues, ſœur de la célebre Marquiſe de Verneuil; elle avoit deſſein de l'épouſer, & ne s'étoit pas conduite en conſéquence : elle lui dit un jour : *Monſieur, vous devriez bien me faire rendre les honneurs de Maréchale de France. Hé, pourquoi, Mademoiſelle,* lui répondit-il, *vous aviſez-vous de prendre un nom de guerre ?* Mademoiſelle d'Entragues, étonnée de cette réponſe, lui répliqua qu'il étoit le plus ſot homme de la Cour. *Vous voyez le contraire*, lui dit le Maréchal. Elle avoit eu un enfant de lui, qui devint Evêque de Saintes. Le Maréchal fut éperdument aimé de la Princeſſe de Conti, fille du Duc de Guiſe le Balafré. Elle ſe conſola de ſon veuvage, par un mariage de conſcience avec ſon Amant. Il fut enfermé à la Baſtille, ſous le Cardinal de Richelieu; deux mois après, la Princeſſe en mourut de douleur. La priſon du Maréchal dura douze ans, & ne finit qu'après la mort du Cardinal.

MINISTERE DE WALPOOL.

A la naiſſance des deux factions (les Whigts & les Thorris), le Chevalier Robert Walpool commença à ſe diſtinguer dans la Chambre-Baſſe; il y acquit la réputation de grand Orateur. Il joua le premier rôle parmi les Whigts, & devint leur oracle; il fut nommé Secrétaire d'Etat de la Guerre en 1707. Dans l'affaire du Docteur qui avoit prêché ſi publiquement pour la Maiſon de Stuart, il fut choiſi par la Chambre pour ſuivre l'accuſation intentée par le Prédicateur. Cette affaire étant terminée, les Whigts eurent du deſſous. Walpool fut entraîné dans leur diſgrace; on l'accuſa lui-même d'infidélité dans ſon adminiſtration; on le conſtitua priſonnier à la Tour de Londres, & on le chaſſa de la Chambre. Il étoit très-attaché à Milord Malbourough. A l'avénement de la Maiſon Hanovrienne, il revint dans la plus haute faveur; c'étoit la récompenſe du zele qu'il avoit témoigné pour elle en 1723. Il ſe démit de toutes ſes Charges entre les mains du Roi. Les perpétuelles révolutions qui ne ceſſoient d'agiter la Nation Angloiſe, amenerent des circonſtances qui ren-

dirent le crédit de Walpool plus puiſſant que jamais. Il augmenta tellement, que ſon frere Horace entra dans les Affaires, à ſa ſeule conſidération. Il fut envoyé en qualité de Miniſtre dans pluſieurs Cours, & ſur-tout en celle de France. Ce fut alors qu'il forma une étroite liaiſon avec le Cardinal de Fleury, qui étoit plus homme aimable qu'homme d'Etat, & qui, ſans avoir jamais de grandes vûes, cachoit l'eſprit le plus deſpotique ſous l'air le plus ſimple & le plus affable.

MORÉRI.

LOUIS MORÉRI naquit à Bargemont; il étudia ſous les Peres de la Doctrine, à Aix; il y apprit la Rhétorique & la Philoſophie. Il vint à Lyon, où il s'appliqua à la Théologie; il traduiſit de l'Eſpagnol la *Perfection Chrétienne de Rodrigue.* Il prêcha pendant cinq ans la Controverſe avec beaucoup de ſuccès. Ce fut là qu'il forma le projet d'un Dictionaire Hiſtorique. Trois ans aprés, l'Évêque d'Agde l'amena à Paris. M. de Pomponne, Miniſtre & Secrétaire d'État, ſe l'attacha. Moréri mourut à l'âge de trente-huit ans.

LES AMOURS PASTORALES

DE DAPHNIS ET CLOÉ.

JACQUES AMYOT, un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle, étoit fils d'un Mercier de Melun. Il fit ſes études à Paris, après leſquelles il devint Lecteur Public en Grec & en Latin dans l'Univerſité de Bourges. Ce fut pendant ce temps qu'il compoſa ſa *Traduction des Hommes Illuſtres de Plutarque.* On lui donna l'Abbaye de Bellozanne. Amyot voyagea en Italie, ſe trouva au Concile de Trente, où il fit cette fameuſe proteſtation, que l'on voit inſérée dans les Actes de ce Concile. A ſon retour, Henri II le fit ſon Grand-Aumônier, Abbé de Saint-Corneille, & Evêque d'Auxerre. Henri III, ſon Diſciple, lui conſerva la Charge de Grand-Aumônier, & y ajouta à perpétuité l'Ordre du Saint-Eſprit; ainſi l'érudition eſt la premiere ſource de la décoration de M. de la Roche-Aimont. Amyot, pour marquer combien il étoit digne de tant d'honneurs eccléſiaſtiques, traduiſit les *Amours Paſtorales de Daphnis & de Cloé*, & mourut âgé de ſoixante-dix-neuf ans.

ESSAIS DE MORALE

En divers Traités.

MONSIEUR NICOLE étoit de Chartres ; ſes prodigieuſes diſpoſitions pour les Sciences, le firent, dès ſa tendre jeuneſſe, paſſer pour un vrai Savant. Il s'attacha à M. Arnaud, & travailla conjointement avec lui pour ſa défenſe. Il erra pendant pluſieurs années en différentes Provinces, & même hors du Royaume. Il vivoit avec beaucoup de ſimplicité, aimoit le repos & la retraite. Cet éloignement pour le monde lui donna une ſi grande timidité, qu'à l'examen qu'on ſubit pour les Ordinations, il fut refuſé comme un ſujet tout-à-fait incapable. Il regarda cette humiliation comme un ordre de la Providence. Il compoſa le *Traité de la perpétuité de la Foi*, qu'il pria M. Arnaud de mettre ſous ſon nom, parce que le Cenſeur l'avoit rebuté en le préſentant ſous le ſien. Il s'illuſtra par les *Eſſais de Morale*, donna les *Quatre Fins de l'Homme*, & fut refuſé à la Prêtriſe.

Poésies de Malherbe.

Malherbe étoit de Caen; il quitta ſon pays à dix-ſept ans, & s'attacha au Duc d'Angoulême, fils de Charle IX. Il eut enſuite pour Mécene le Cardinal du Péron, qui le préſenta à Henri IV, dont il eut l'eſtime, ainſi que celle de la Reine-Mere. Il fut le premier qui enrichit la Poéſie Françoiſe par de grandes idées & de belles images, ſans être giganteſques. Il étoit plus ſenſible à la pureté de la Langue qu'à la vérité de la Religion. Son Confeſſeur l'exhortant à la mort avec des expreſſions peu choiſies, lui demandoit, s'*il ne déſiroit pas jouir du bonheur de l'autre vie. Ne m'en parlez pas*, lui répliqua Malherbe, *votre mauvais ſtyle m'en dégoûte.* Il avoit le plus grand mépris pour les hommes en général, à dater d'Abel; il auroit pu même dater d'Adam. *Ne voilà-t-il pas un beau début*, s'écrioit-il, *ils n'étoient que quatre au monde, & l'un des deux va tuer ſon frere?* L'Archevêque de Rouen l'invita à un Sermon qu'il devoit prêcher, & préalablement on lui donna à dîner. Malherbe s'endormit en ſortant de table. Le Prélat voulut le réveiller pour le conduire au Sermon. *Oh! Monſeigneur*, lui dit-il, *ne*

voyez-vous pas que je dormirai bien ſans cela. L'Abbé de Malherbe a fait faire une belle édition des Œuvres de ce grand homme; le portrait de l'Auteur eſt à la tête, avec cet hémiſtiche de Deſpréaux : « *Enfin Malherbe vint* ». Cette épigraphe prouve que l'Abbé de Malherbe eſt un homme de goût, & le refus qu'il a fait de l'Évêché de Béziers annonce qu'il ſe connoît en bonheur.

RICHER.

RICHER étoit du Pays de Caux, eut une mémoire prodigieuſe pour retenir les dates, les circonſtances & toutes les minuties de la Littérature. Il fit une Tragédie d'*Eponime & de Sabinus*, moins mauvaiſe que celle de M. de Chabanon, & des Fables médiocres, que perſonne ne lit. Son talent fut d'avoir de la mémoire, & de n'en donner à perſonne. Il mourut à Paris en 1748.

CHAPELLE ET BACHAUMONT.

C'ÉTOIENT deux amis intimes, qui paſſeront à la poſtérité à la faveur de leur Ouvrage; c'eſt s'immortaliſer à bon marché. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des choſes agréables, & des plaiſanteries d'un fort bon ton; mais un pareil Ouvrage, dans le ſiecle où nous ſommes, amuſeroit pendant quinze jours, après quoi on n'en parleroit plus. Chapelle ne ſe nommoit ainſi, que parce qu'il étoit né dans le village de la Chapelle, après la barriere Saint-Denis. Son vrai nom étoit Luillier, fils naturel d'un Maître des Comptes; il n'eſt jamais rien ſorti d'auſſi bon de la Chambre des Comptes. Sa vie étoit un tiſſu de parties de plaiſirs & de débauches. Sa converſation étoit toute en ſaillies; il ne parloit raiſon que lorſqu'il étoit ivre. Son ami Bachaumont étoit fils de M. le Coigneux, Préſident à Mortier, & devoit ſuccéder à ſon pere. Il étoit déjà Conſeiller au Parlement; mais ſa liaiſon avec Chapelle lui donna tant de goût pour le plaiſir, qu'il perdit toutes vûes d'ambition. Il aima mieux être un homme aimable, qu'un homme important qui peut-être auroit mal jugé.

HISTOIRE ROMAINE,

Par LAURENT ECHARD.

LAURENT ECHARD, célebre Hiſtorien Anglois, fit ſes études à Cambridge; il entra enſuite dans les Ordres, & fut Paſteur de pluſieurs Paroiſſes. Il a traduit en Anglois pluſieurs Comédies de Plaute & de Térence, a compoſé beaucoup d'Hiſtoires; celle depuis la fondation de Rome juſqu'à Conſtantin, eſt la plus eſtimée.

DICTIONNAIRE PORTATIF.

MONSIEUR LE VOGIEN, Chanoine de Vaucouleurs, s'eſt modelé dans ſon Dictionnaire portatif, ſur un petit Dictionnaire Géographique de Laurent Echard, intitulé l'*Interprete des Nouvelliſtes & des Liſeurs de Gazettes.*

ROLLIN.

ROLLIN.

ON ne croiroit pas que de ſervir la Meſſe fût un des chemins qui conduiſent à la fortune. M. Rollin le prouva; il commença par exercer cette fonction aux Blancs-Manteaux. Le Bénédictin auprès de qui il étoit en charge, devina que ſon petit Répondeur, fils d'un Coutelier, avoit des diſpoſitions pour devenir un jour un homme de conſidération. Il engagea la mere de Rollin à lui faire apprendre le Latin. Il fut diſciple du fameux Herſan, & ſon ſucceſſeur dans la Chaire d'Éloquence au Collége Royal, après avoir été Régent de Seconde & de Rhétorique au College du Pleſſis. Enfin, il fut Recteur de l'Univerſité, & ne ſouffrit point, aſſiſtant à une Theſe de Droit, que l'Archevêque de Sens prît le pas ſur lui: il fit valoir les prérogatives de l'Univerſité, qui eſt des Rois de France la Fille aînée. Son *Traité des Etudes* eſt ſon meilleur Ouvrage, & fort ſupérieur à ſon *Hiſtoire Ancienne*, dont le ſtyle, ſans agrément, a toute la ſéchereſſe de la correction (*). Il eſt l'Auteur de l'Epitaphe de Santeuil, dans le Cloître de Saint-Victor;

(*) Jugement trop ſévere. *Note de l'Editeur.*

Il fut aſſocié à l'Académie des Inſcriptions : & ce qu'il y a de plus honorable pour ſa mémoire, c'eſt qu'on aſſure que dans le voyage ſecret que Rouſſeau fit à Paris, il montra ſon teſtament à M. Rollin, qui l'engagea d'effacer ce qu'il contenoit de contraire à la charité : apparemment que les legs les plus conſidérables étoient des traits ſatiriques ; c'étoit le mobilier de Rouſſeau.

ANALYSE RAISONNÉE
DE BAYLE.

CET Ouvrage eſt de l'Abbé de Marſi, qui avoit été Jéſuite, & qui fut chaſſé de la Société pour un penchant qu'on y auroit dû tolérer, ſi les plaiſanteries du Parti Janſéniſte avoient eu le moindre fondement. Le Parlement traita l'*Analyſe de Bayle*, comme l'Auteur auroit mérité de l'être ; le Livre fut brûlé par la main du Bourreau. Ce même Abbé de Marſi a compoſé un *Poëme Latin ſur la Peinture*, plein d'images, de fictions & de coloris. Il eſt fâcheux qu'il ne l'ait pas fait en Vers François, cela nous auroit peut-être garantis du dernier.

Madame RICCOBONY.

LA Demoiſelle LABORA DE MISIERE a commencé par être une fort belle fille ; elle joua la Comédie dans des Troupes de Société, où, ſelon la coutume, on la mit fort au deſſus des meilleures Actrices du Théatre François. Elle épouſa Riccobony, fils de Lélio ; ce mariage lui valut le bonheur d'être reçue aux Italiens dans l'emploi des Amoureuſes. Son jeu étoit comme ſa figure, régulierement bien, mais froid, ſans graces & ſans aucuns talens. Elle avoit été ſoufferte ; le Public ſe laſſa d'être ſi indulgent, & lui fit ſentir de jour en jour à quel point elle commençoit à lui déplaire. L'amour propre de Madame Riccobony ſe laſſa tout autant d'être humilié journellement. Elle prit le parti de ſe retirer, ſa fortune étant au deſſous de la médiocrité : elle avoit paſſé l'âge où une Comédienne ceſſe d'avoir ſa figure pour patrimoine ; d'ailleurs elle s'étoit toujours piquée d'être une femme à ſentimens. Elle eſſaya d'être bel-eſprit ; elle étoit déjà quelque choſe de plus rare, elle étoit femme d'eſprit. Elle compoſa les *Mémoires du Marquis de Créci*, qui eurent du ſuccès. Les *Lettres de Julliette Cateſbi* lui donnerent avec rai-

ſon une grande célébrité. Ce qu'elle a compoſé depuis a prouvé qu'elle écrit avec l'exactitude d'un Grammairien, & la délicateſſe d'une femme ſenſible. Il eſt fâcheux qu'elle ne ſoit pas plus à ſon aiſe; on devroit lui donner une penſion, pour la récompenſer d'avoir quitté le Théatre, où elle jouoit fort mal, & de s'appliquer à faire de très-jolis Romans.

ROMAGNÉSY.

IL étoit Comédien Italien, & tenoit l'emploi des Amoureux; c'étoit l'Acteur le plus diſgracieux & le plus froid qu'il fût poſſible de voir. Le Théatre cependant a beaucoup perdu en le perdant; il avoit du goût, ſavoit ce qu'il falloit au Parterre des Italiens, & travailloit à coup ſûr. Il démêloit dans les jeunes Auteurs le germe des talens, & les aidoit à les développer. Il mourut à Fontainebleau ſans confeſſion; on ne voulut pas lui accorder la ſépulture. On l'amena à Paris, où le Curé de Saint-Sauveur l'enterra dans ſon Cimetiere.

RICCOBONY.

IL eſt fils de la Flamminia, femme très-ſavante, qui n'a jamais été ni belle ni aimable, & qui a toujours eu beaucoup d'Amans. Elle a fait à ſon fils un don entre vifs de tous ſes déſagrémens. C'eſt un homme à qui Dieu paroît n'avoir donné beaucoup d'eſprit, que pour lui faire prendre éternellement un mauvais parti. Il a été long-temps Comédien, malgré la Nature, a fait pluſieurs Parodies en ſociété avec Romagnézy & Dominique fils du célebre Dominique. Il a eu des ſuccès tant qu'il a travaillé avec eux; il a toujours été ſifflé quand il a voulu travailler ſeul. Les connoiſſances ſuperficielles qu'il a ſur tout, lui ont fait croire qu'il étoit capable de tout. Il s'eſt imaginé qu'il trouveroit le ſecret du grand œuvre, & il y a mangé le peu qu'il avoit; il a voulu élever des vers à ſoie, qui ſont tous morts; il a quitté le Théatre pour aller en Italie pour gagner de l'argent, il n'y a fait que des dettes; il eſt rentré au Théatre, il y a déplu. Aujourd'hui il promene ſon eſprit gauche dans Paris, & eſt à la charge de ſa femme, qui le porte ſur ſes épaules; c'eſt la voiture de bien des maris.

GODART D'AUCOURT.

C'EST le neveu de Barbier d'Aucourt, Avocat, qui fut de l'Académie Françoiſe, & qui eut plus de célébrité que de bonheur. Godart d'Aucourt étoit né ſans fortune, & projetoit d'en faire une dans la Littérature. Il a compoſé deux ou trois Comédies médiocres dans un grenier. Le *Berceau de la France* eſt de lui; il eut quelque ſuccès, quoiqu'on crût y trouver le portrait du Curé de Saint-Sulpice, Languet. Son pere, aſſez heureux pour être parent de Madame de Pompadour, dit à ſon fils, que s'il ne préféroit pas le parti de la Finance au métier de mauvais Poëte, il le feroit enfermer. Le fils fut touché de cet avis paternel. On le maria à une Demoiſelle Poiſſon, & on lui donna une place de Fermier Général. C'eſt un fort galant homme, qui a conſervé ſon goût pour les Lettres, qui les cultive de ſon mieux, & qui, ſans être faſtueux, tient une fort bonne maiſon; il a pluſieurs enfans, & vient de marier ſa fille à M. d'Aluncy.

LE CHEVALIER DE MOUHI.

C'EST, ſans contredit, l'Auteur le plus fécond du ſiecle; il a fait toute ſorte de métiers, & cependant eſt honnête homme. Il a vécu long-temps de ſes Ouvrages; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que ſes Libraires en vivoient auſſi. Il me dit un jour, *que tous les ſoirs il étoit obligé de tromper ſon imagination, pour parvenir à s'endormir.* Ses Lecteurs n'étoient pas ſi embarraſſés. *J'ai une ſi grande multitude d'idées*, ajouta-t-il, *que lorſque malheureuſement je m'arrête à une, je ne ferme pas l'œil de la nuit; mon ſecret eſt d'épier le moment où toutes les différentes idées ſe croiſent; je ſaiſis cette incertitude, cet embarras du choix, & je m'endors.* Son dernier emploi fut de ſe placer dans la ruelle du lit du Maréchal de Belle-Iſle, & de l'exhorter à la mort. Le ſon de voix, la platitude emphatique du ſtyle, le ramaſſé de lieux communs, faiſoient croire aux aſſiſtans, qui ne le voyoient pas, que c'étoit un Capucin qui confeſſoit le mourant. Le Maréchal l'a traité en effet comme s'il eût été ſon Confeſſeur, il ne lui a rien laiſſé.

L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

C'EST, ſans contredit, le premier Littérateur que nous ayons en France, par ſa profondeur & ſon peu d'urbanité. Il repréſente les Savans d'autrefois; leur uniforme eſt changé aujourd'hui, ils veulent être élégans & petits-maîtres. La même révolution s'eſt opérée dans les Financiers. On en voit peu qui aient conſervé l'ancienne bruſquerie de leur état, dans toute ſa pureté. L'Abbé de la Bletterie eſt l'Auteur de *Julien l'Apoſtat*; il a fait une *Traduction de Tacite*, qui prouve que M. d'Alambert entend mieux la Géométrie que le Latin. Il fut nommé de l'Académie Françoiſe. Monſieur l'Evêque de Mirepoix engagea le Roi à l'exclure, ſous prétexte que M. l'Abbé étoit Janſéniſte. Il auroit pu communiquer ſes ſentimens à une Compagnie, dans laquelle il y a pluſieurs Membres à qui Dieu auroit grande obligation de prendre un parti quelconque en matiere de Religion.

Madame HUSSON.

C'étoit une femme, qui, voulant ſe donner pour Auteur, choiſit un vieux Conte de Fée, en fit changer le frontiſpice, & fit imprimer, par *Madame d'Huſſon*; elle vint à Mont-Rouge en offrir un exemplaire à M. le Duc de la Valliere. J'examinai ſon prétendu Ouvrage; je fus tout étonné de reconnoître un Conte dont j'avois fait une Comédie en trois actes, qui, par bonheur pour moi & pour le Public, eſt perdue. Le plagiat s'eſt découvert par Fréron, le Haut-Juſticier de la Littérature.

L'ABBÉ PLUQUET.

Il eſt l'Auteur d'un Ouvrage très-bien fait, qui a pour titre, le *Fataliſme.* Il a donné encore un *Dictionnaire des Héréſies*, qui eſt plein de recherches & d'érudition. C'eſt un honnête homme, ſimple, modeſte, qui a des amis & des Lecteurs. Monſieur l'Archevêque de Cambrai a eu le bonheur de ſe l'attacher, & de lui procurer aſſez d'aiſance pour un Philoſophe ſans prétention.

RAYMOND DE STE. ALBINE.

C'EST un homme à qui on a donné, ôté, rendu, & ôté la compoſition de la *Gazette de France*. Il a toujours été vengé par ceux qui en ont été chargés en ſa place. Il eſt l'Auteur d'un Ouvrage intitulé le *Comédien* ; il fut aſſez eſtimé dans le temps de ſa nouveauté ; à préſent il n'eſt lu ni des Acteurs ni des Amateurs ; je crois qu'ils n'ont pas tout-à-fait tort.

L'ABBÉ D'ÉTRÉS.

IL eſt fort inſtruit des Généalogies, ſcience dangereuſe, qui fait beaucoup d'ennemis, & peu d'amis. Dans ſon *Eloge ſur les Maiſons de France*, il s'aviſa d'inférer un article offenſant pour Monſieur le Maréchal de Luxembourg ; il fut mis à la Baſtille. Il en ſortit pour aller à la Cour, où il dit la Meſſe exactement. Monſieur de Saint-Florentin s'en ſert dans ſes Bureaux, & ſans doute tire parti de ſes connoiſſances.

DUCLOS.

Duclos eſt né à Dinant, petite Ville de Bretagne ; c'eſt un homme de beaucoup d'eſprit, excellent juge en Ouvrages, mais d'un caractere trop peu liant & trop Républicain. Il eſt peut-être celui de l'Académie qui entend le mieux la Métaphyſique de notre Grammaire. Il eſt l'Auteur des *Confeſſions du Comte de****, qui ont beaucoup réuſſi par l'Hiſtoire de Madame de Selve ; c'étoit un portrait copié d'après l'original : il avoit fait auparavant les Mémoires de M. de Luz. *Acajou* fut compoſé ſur des eſtampes qui étoient dans le cabinet du Comte de Teſſin. Le Comte de Caylus, devenu jaloux de Duclos comme de tous les Gens de Lettres qu'il vouloit paroître aimer, dit que ce petit Ouvrage étoit de lui & de moi. Il eſt vrai que le Comte fit un *Acajou* ; en même temps j'en fis deux, qui furent tous trois remis entre les mains de Duclos, & dont il ne tira que trois ou quatre plaiſanteries. Il donna enſuite les *Conſidérations ſur les Mœurs*, qui n'eurent qu'un ſuccès médiocre, quoiqu'il y ait beaucoup d'eſprit & de philoſophie. Il voulut écrire l'Hiſtoire, & fit pa-

roître celle de Louis XI. On la trouve dans des Bibliotheques ; mais on ne la tire pas de ſa place. Enfin il eſt parvenu à ſe faire nommer Hiſtoriographe de France, dont je veux croire qu'il eſt fort digne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe ; emploi dont je ſuis ſûr que perſonne n'eſt auſſi capable.

LA BEAUMELLE.

C'EST un homme d'eſprit ſans aucun goût, qui a le maintien du ſage & la conduite d'un fou ; il eſt des Cévenes. Il alla à Toulouſe, d'où il fut chaſſé ; s'arrêta en Languedoc, où le Maréchal de Thomond le fit mettre en priſon. Il a fait deux ou trois voyages à Paris, & deux ou trois à la Baſtille. Il eſt l'éditeur des *Lettres de Madame de Maintenon*, qui lui ont valu quatre-vingt mille francs. Il a compoſé un Ouvrage diviſé en Chapitres ſur différens ſujets ; il y en a un ou deux qu'on croiroit du Préſident de Monteſquieu, & beaucoup plus qu'on ſoupçonneroit d'être de ſon laquais. Enfin, il a donné un gros volume, qui n'eſt qu'un aſſemblage d'horreurs contre M. de Voltaire. C'eſt la folie des pygmées, d'attaquer toujours des géans.

MONDONVILLE.

IL eſt de Toulouſe ; depuis que Rameau eſt mort, c'eſt, dans les Compoſiteurs de Muſique, le ſeul qui ait du génie & du goût, deux qualités difficiles à allier. Ses Motets ſont ſublimes ; il y a des verſets qu'il rend comme s'il étoit un profond Théologien. Il eſt homme de goût dans tous ſes Opéra. Son chant eſt plein de mélodie, de ſentiment, & d'eſprit. L'Evêque de Rennes lui fit tant d'injuſtices, le déprima ſi fort, qu'il le força de quitter le ſervice de la Cour. On lui retrancha la moitié de ſes penſions, & on ne lui paye pas l'autre. On lui demande ſes Motets ; on le taxe d'être avare, parce qu'il repréſente qu'on doit les lui payer. Rebel & Francœur ſoutiennent qu'il eſt homme à mauvais procédés, parce qu'ils ne vouloient pas lui donner la rétribution de l'acte d'*Erigone*, dans les *Fêtes de Paphos*. Son dernier tort eſt d'avoir remis *Théſée* en muſique ; on s'en eſt vengé ſur le Public, en donnant l'ancien pendant quatre mortels mois.

Je prie ceux qui liront cet article, de me pardonner de n'être pas de leur avis.

Monſieur DE MIRABEAU.

TOUT le monde connoît le génie de M. de Mirabeau, dont l'objet eſt toujours le bien public; c'eſt un homme qui dans ſon ſtyle ne reſſemble à perſonne, & pas même à lui. Il ne rejette aucune des idées qui lui viennent, ce qui produit une inégalité dont tous ſes Lecteurs ſont étonnés. On trouve des choſes lumineuſes qui raviſſent; on en trouve d'autres qu'on s'imagine avoir été écrites ſous la dictée d'Arlequin. Il réduit tout en ſyſtêmes, qui eſt la maniere dangereuſe de chercher la vérité. Il a fait l'*Ami des Hommes*, & il n'y en a point qui ne voulût être le ſien.

L'ART D'AIMER.

C'EST une traduction d'Ovide, peu ſatisfaiſante pour ceux qui ne ſavent que le François, & inſoutenable pour ceux qui ſavent le Latin. Je crois en tout que c'eſt un grand péché envers l'Amour, de réduire en Art le précieux bienfait de la Nature.

JÉLIOTE.

IL eſt du Béarn, & a débuté à Toulouſe; perſonne n'a jamais pouſſé ſi loin l'Art du Chant. C'eſt lui qui a compoſé la Muſique du Divertiſſement de *Zélica*, Comédie en trois actes, faite pour Verſailles, par la Noüe. Jéliote s'étoit chargé de deux Ballets, l'un de la Bruere, intitulé les *Troubadours*; l'autre d'un anonyme de ma connoiſſance; il y a beaucoup de muſique faite dans ce dernier, entre autres un monologue du troiſieme acte, & une Scène que le Muſicien a eu le mérite de remplir d'intérêt. Jéliote joint à tant de talens l'ame la plus honnête. Bien loin de rougir de ſes parens, il va réguliérement les voir tous les ans, & ne manque jamais d'augmenter ſon bonheur, en leur faiſant partager ſa fortune.

RESTAUT.

SA Grammaire Françoiſe eſt fort eſtimée. M. Duclos dit cependant que Reſtaut fait ſa Grammaire, mais n'eſt pas Grammairien. Je n'ai pas aſſez d'eſprit pour ſentir la ſubtilité de cette diſtinction.

SAINT-FOIX.

IL eſt de Rennes; c'eſt un honnête homme, mais tenace dans ſes ſentimens, & très-raboteux dans la Société; il s'eſt ſouvent battu, & a toujours été bleſſé (*). On ne croiroit pas qu'on pût avoir un eſprit auſſi agréable, avec un extérieur auſſi repouſſant. Il a fait l'*Oracle & les Graces*; c'eſt un encrier qui répand des roſes. Il a compoſé les *Eſſais ſur Paris*; c'eſt un Ouvrage vraiment original, & rempli d'anecdotes amuſantes & curieuſes. On a créé pour lui une place d'Hiſtoriographe de l'Ordre du S. Eſprit. Il prétend qu'il n'y a pas un ſeul des Chevaliers de l'Ordre, paſſés & préſens, qui ne fourniſſe matiere à quelques traits honorables & rares. Il faut pour cela avoir une grande profondeur dans les recherches.

(*) Voyez ſon Eloge hiſtorique, à la tête de ſes Œuvres, & dans le Tome XII du Nécrologe des Hommes célebres, par M. Caſtillon. *Note de l'Éditeur.*

PALISSOT

PALISSOT DE MONTENOY.

IL eſt de Lorraine, où il fit une Comédie en un acte, intitulée le *Cercle*, dans laquelle il y avoit, à ce qu'on prétend, autant de méchanceté que de talent. C'eſt de cette Piece que le petit Poinſinet a fait le *Cercle*, qu'il a donné aux François. Paliſſot donna une Tragédie de *Zarès*, qui lui fit ſentir qu'il n'étoit pas propre à ce genre-là. Il eſſaya le comique, & compoſa la Comédie des *Tuteurs*; on y admira la facilité du ſtyle, l'eſprit des détails, & la fineſſe de la plaiſanterie; enfin, il eut le courage de s'oppoſer au torrent du vice Encyclopédiſte, & fut, comme un Chevalier errant, redreſſer des torts. Il entreprit de terraſſer une multitude de géans. Il crut que l'unique moyen d'y parvenir étoit de les tourner en ridicule; il y réuſſit dans ſa Piece des *Philoſophes*, qui eut un ſuccès prodigieux & mérité; cet événement renverſa pour un temps la monarchie de ceux qui ne veulent pas de Monarques. Paliſſot fut abhorré & menacé; mais il ne lui arriva aucun mal. Les Philoſophes, quoique ſans religion quand il s'agit de coups de main, deviennent doux comme

les meilleurs Chrétiens. Leur ennemi prit ſoin de les venger lui-même, en donnant la Comédie des *Mépriſes*, Ouvrage dans lequel il n'y avoit de bon que ce qui étoit étranger à la Piece. Il a fini par raſſembler tout le monde contre lui, en faiſant imprimer la *Dunciade*, Poëme imité de l'Anglois, dans lequel il a déchiré preſque tous les Gens de Lettres (*).

FAGAN.

C'ÉTOIT un homme né avec le vrai génie de la Comédie, preſque toutes ſes Pieces en portent le caractere ; mais comme il étoit peu aimable, & qu'il ne voyoit que mauvaiſe compagnie, il n'avoit aucun coloris dans le ſtyle, ni aucune fineſſe dans la critique des mœurs. Il étoit d'une défiance exceſſive, & s'imaginoit que ceux qui lui vouloient le plus de bien, ne cherchoient qu'à le tromper. Il perdit ſon talent & ſa ſanté en paſſant ſa vie dans tous les cabarets, & mourut jeune encore, laiſſant ſans bien & ſans reſſource une veuve & pluſieurs enfans.

(*) Voyez dans le ſixieme volume des Œuvres de M. Paliſſot, au ſujet de l'*Homme dangereux*, Comédie de ce dernier, une anecdote intéreſſante, concernant M. l'Abbé de Voiſenon. *Note de l'Éditeur.*

LE FRANC DE POMPIGNAN.

IL eſt de Montauban, & a ſuccédé à ſon pere dans la Charge de Premier Préſident de la Cour des Aides de cette Ville. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il a eu l'amour des Lettres. Etant encore au Collége, il s'aſſocia avec un jeune homme, qui étoit Avocat du Roi au Châtelet, nommé M. de Monteſſu, fils d'un Receveur Général des Finances, & avec moi. Nous compoſâmes tous trois beaucoup de petits Ouvrages. Le plus ſupportable fut une Tragédie de *Didon*, en un acte. Monteſſu, devenu Conſeiller au Parlement, mourut de la petite vérole, qu'il gagna dans un voyage qu'il fit furtivement à Paris, quoiqu'exilé avec le Parlement. Il étoit venu voir la Comédienne Labatte, dont il étoit éperdu. Le Franc s'en alla à Montauban, & moi à Boulogne. J'y fis des Mandemens, & le Franc m'apporta ſa *Didon*, en cinq actes, dans laquelle il eut la prudence de ne rien inférer de la nôtre. Enfin, on le nomma de l'Académie Françoiſe; cette place lui étoit due à tous égards : mais comme il s'étoit fait dévot, dans ſon Diſcours de réception il s'éleva contre les Philoſophes,

qu'il traita de Matérialiſtes. Voltaire, en qualité de Général, l'écraſa de plaiſanteries ; il fit ſa retraite dans ſa Province. Le haſard y conduiſit Madame Dufort, veuve du Fermier des Poſtes. Elle alloit aux eaux ; elle fit connoiſſance avec Monſieur de Pompignan ; il ſe trouva entre eux une ſympathie qu'ils perfectionnerent en ſe mariant.

Le Chevalier DE BOUFLERS.

IL a commencé par être Abbé, & s'il avoit eu autant de goût pour les honneurs que pour les plaiſirs, il ſeroit peut-être devenu Cardinal. Il eſt Auteur de la *Reine de Golconde*, Conte fort ingénieux, qui a donné lieu à un Opéra qui l'eſt fort peu. Perſonne ne fait plus facilement de jolis Vers de Société que le Chevalier de Bouflers ; il n'eſt guere poſſible d'être plus aimable. Son goût dominant eſt celui d'être toujours ambulant ; c'eſt apparemment pour avoir la ſatisfaction de répandre le plaiſir par-tout. Quelqu'un l'ayant rencontré ſur les grands chemins, lui dit : *Monſieur le Chevalier, je ſuis charmé de vous trouver chez vous.*

LE PRÉSIDENT HÉNAUT.

C'EST un homme qui fait l'ornement des Lettres; on a de lui des Chanſons charmantes, & des Vers remplis d'élégance. Il a fait une Tragédie en proſe, de *François II*; il ſera aſſez heureux pour qu'on en trouve peu d'exemplaires. Le *Réveil d'Epimenide*, Comédie de Société, pourroit bien n'être pas celui de ceux qui le liront. Il eſt Auteur d'une autre Piece, intitulée la *Petite Maiſon*, dans laquelle il y a de l'eſprit & de l'intérêt. Il a compoſé un petit acte d'Opéra, dont le titre eſt le *Palais des Chimeres*, mis en muſique par Monſieur le Duc de Nivernois. Il fut exécuté à l'Hôtel de Belle-Iſle; on ne pouvoit pas mieux choiſir le lieu de la Scène. Le Préſident Hénaut a ſon paſſeport certain pour la poſtérité, dans ſon *Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France.* C'eſt un Ouvrage utile, qui a couté bien de la peine à ſon Auteur, pour en épargner aux Lecteurs pareſſeux. On lui reproche d'avoir eu la manie de la Cour & des Miniſtres. Il tomba fort malade un jour, & ſe fit adminiſtrer : *Vous verrez*, dit-on, *qu'il a pris le bon Dieu pour un homme en place.*

AUTREAU.

C'ÉTOIT un vieux Poëte, dont la volupté ſurnageoit toujours ſur la vieilleſſe. Il a fait pour les Italiens les *Amans ignorans*, dont le fond eſt pris de *Daphnis & Cloé*; elle réuſſit beaucoup par cette fleur d'amour qui embellit tout, la jeuneſſe même qu'on doit regretter ſans ceſſe, & dont on ne peut ſe dédommager qu'en la regardant dans les autres. Il donna enſuite aux François la *Magie de l'Amour*; il en dut le ſujet à une des *Veillées de Theſſalie*. C'eſt la premiere Piece dans le genre du comique naïf, & c'eſt elle, ſans doute, qui donna à Monſieur de Saint-Foix l'idée de celles qu'il a faites depuis. Il compoſa *Démocrite prétendu fou*, que les François refuſerent. Il la porta à Monſieur de Voltaire, qui la corrigea & lui prêta de l'argent. Cette Comédie, en trois actes & en vers libres, parut avec ſuccès aux Italiens, & certainement en auroit encore davantage au Théatre de la Nation, parce qu'elle auroit le grand avantage d'y être beaucoup mieux jouée.

PANNNARD.

PANNARD étoit certainement le Dieu du Vaudeville ; le Théatre Italien & l'ancien Opéra Comique ſont remplis de ſes Couplets. Le Comédien le Grand, qui en faiſoit de fort bons & de fort gais, ayant entendu le *Cahinchaha*, revint, & dit franchement : » Je viens d'admirer » mon Maître «. C'eſt Pannard, qui dans un Opéra Comique nomma le premier le Roi, LOUIS LE BIEN-AIMÉ. Ce trait ſeul auroit dû lui valoir quelque grace de la Cour, pour ſecourir ſon indigence. Mais, ſans mépriſer les Grands, il ne ſavoit pas les cultiver ; leur rang ne l'offuſquoit point, il ne les trouvoit pas de trop ſur la terre, comme font nos Philoſophes ; il ſe contentoit de ne pas ſe rencontrer ſur leur paſſage. La candeur de ſon ame, l'égalité de ſon caractere, & la gaieté de ſon eſprit, ne laiſſoient pas ſoupçonner qu'il eût beſoin de rien. Quelques amis lui en épargnerent la peine ; il étoit logé chez un, il recevoit une penſion modique de quelques autres, & avoit aſſez bonne opinion d'eux pour ne pas les en remercier. Il mourut en 1765, paiſiblement, comme il avoit vécu, ſans ſouffrances, ſans maladie ; on crut qu'il s'étoit

endormi. Il ne fut jamais importun à perſonne pendant qu'il vécut, & il ſemble avoir eu le même égard en mourant.

FAVART & ſa Femme.

CHARLES-SIMON FAVART eſt le fils d'un Pâtiſſier, a été Pâtiſſier lui-même, & du Collége où il faiſoit de très-bonnes études, il venoit quelquefois chez ſon pere faire d'excellens petits pâtés. La Nature, qui diſpenſe les talens ſans exiger des preuves de Nobleſſe, avoit pétri l'ame de Quinaut dans la boutique de ſon pere le Boulanger, & en avoit formé le modele inimitable de nos Poëtes Lyriques; elle fut preſque auſſi libérale envers Favart, & lui donna la volupté & la délicateſſe de goût, qui font compoſer de jolis Vers. Il débuta par un petit Poëme de la *Pucelle d'Orléans*, qui remporta le Prix aux Jeux Floraux. Encouragé par ce premier ſuccès, & pouſſé par ſon Génie, il imagina une nouvelle forme pour l'Opéra Comique, & d'un Spectacle très-libre, en fit un Spectacle Anacréontique. Il donna la *Chercheuſe d'Eſprit*, qui eût un ſuccès prodigieux. On admira le choix des airs, l'élégance des penſées, la tournure des couplets, & la

facture de la Piece. Il pria à dîner pluſieurs Beaux-Eſprits, à la tête deſquels étoit Crébillon. Il lui avoit envoyé la veille un pâté avec la *Chercheuſe d'Eſprit* dedans. Le Poëte Tragique lui rapporta ces quatre Vers :

Il eſt un Auteur en crédit,
Dont la Muſe a le don de plaire ;
Il fit la *Chercheuſe d'Eſprit*,
Et n'en chercha point pour la faire.

Favart compoſa beaucoup d'autres Opéra Comiques, toujours avec le même ſuccès. Il devint amoureux de Bénoîte-Juſtine de Roncerey, connue ſous le nom de Chantilly. Elle eſt née à Avignon en 1727. Son pere & ſa mere la menerent en Lorraine, où ils étoient attachés au Roi de Pologne, en qualité de Muſiciens. La petite Chantilly commença par annoncer du talent pour la danſe. Elle vint à l'Opéra Comique ; Favart l'admira, l'aima, & l'épouſa. Ce mariage leur cauſa bien des chagrins ; le Maréchal de Saxe leur donna la direction de ſa Troupe de l'Armée. Il devint éperdu de la femme, qui, par contrariété, redoubla d'amour pour ſon mari, & prit le Maréchal dans la plus grande averſion. Elle ſe déroba, & vint à Paris, où elle débuta ſur le Théatre Italien dans le *Ballet des Savoyards* ; elle attira toute la France. Le Maréchal piqué

là fit enlever, & la menaça de faire périr Favart, ſi elle ne ſe rendoit pas. Elle fut effrayée, & par amour pour ſon mari, elle lui fut infidelle. Le pauvre Favart déſeſpéré, craignant les menaces continuelles du Général, ſe cacha dans une eſpece de ſouterrain, où il gagna le ſcorbut, & ne vécut que du talent qu'il avoit de peindre à la lumiere, des éventails. Le Maréchal mourut; & comme la Chantilly mêloit à ſes faveurs qu'on lui arrachoit, les reproches les plus cruels, elle ne tira guere d'autres avantages de ſa ſituation que ſa liberté. Elle en profita pour rentrer à la Comédie Italienne. Son mari revint avec elle; elle le preſſa, le preſſe & le preſſera toujours de compoſer des Pieces. Favart eſt d'une pareſſe inſurmontable, promet ſans ceſſe, tient rarement, & ſe laiſſe éternellement gagner par le temps. C'eſt lui & ſa femme qui ont fait le tort au bon goût d'introduire les Pieces à Ariettes. Le *Bajoco* fut la premiere; il donna enſuite *Ninette à la Cour*, dont ſa femme avoit choiſi tous les airs, & qui ſont parodiés ſinguliérement bien. Comme elle a l'imagination extrêmement gaie, elle communiquoit ſes idées à Favart & à quelques-uns de ſes amis, qui les mettoient en œuvre de concert avec elle; & ce ſont ces Productions, qui, avec raiſon,

paroiſſent ſous ſon nom, parce qu'elle y a la meilleure part. Monſieur le Duc de Praſlin chargea ſon mari, au dernier Traité de Paix, de faire une Comédie ſur cet événement. Le ſujet étoit ſcabreux, cependant l'*Anglais à Bordeaux* parut avec éclat, & valut à ſon Auteur une penſion de mille livres. L'année derniere, Monſieur de Richelieu lui fit faire, pour Fontainebleau, la *Fée Urgelle*, où ſa femme joue la Vieille d'une maniere inimitable. On fut aſſez content de ce Spectacle, pour donner à Favart le titre de Compoſiteur de la Cour, avec mille livres d'appointement. Cette Charge, créée pour lui, le forcera de travailler. C'eſt ainſi qu'on devroit toujours faire tourner au profit du Public, les récompenſes des Gens de Lettres.

LE MAITRE DE CLAVILLE.

IL étoit Tréſorier de France à Roüen, & compoſa le *Traité du vrai Mérite*; cet Ouvrage eut un ſuccès éphémere. Le temps, qui apprécie tout, a réduit le mérite de ce Livre à n'être que dans ſon titre.

L'ABBÉ TRUBLET.

IL eſt de Saint-Malo; il a paſſé trente années de ſa vie à écouter & à tranſcrire. C'eſt, pour ainſi dire, le chiffonnier de la Littérature. Il a gratté pendant vingt ans à la porte de l'Académie Françoiſe; à la fin on la lui a ouverte. *Frappez, & l'on vous ouvrira.* Il y a porté plus de liant dans l'eſprit, que de lumieres, & n'y a jamais été ni ridicule ni déplacé. Il a été long-temps attaché au Cardinal de Tencin, qui ne lui a ſervi de rien, parce que l'Abbé ne lui étoit pas utile à grand choſe. Il s'eſt fait enſuite dévot en Monſieur de Fontenelle, dont il ſavoit les moindres anecdotes. Le talent principal de l'Abbé Trublet eſt la mémoire. Dans le temps qu'il donna ſes *Mélanges*, il demanda à un homme de Lettres, » s'il croyoit que l'on fût en état de travailler » tous les jours à cet Ouvrage. Cela dépend » des gens que l'on voit, lui répondit-on «.

MÉTASTASIO.

C'EST le Poëte le plus élégant qui ſoit depuis long-temps né en Italie ; il eſt l'éleve d'Apoſtolo-Zéno, qui avoit plus d'imagination que lui. Métaſtaſio eſt attaché à la Cour de Vienne, & il a donné un grand nombre d'Opéra, dont tous les ſujets ſont tirés de l'Hiſtoire ; ce qui en exclut néceſſairement le merveilleux, & dès-lors c'eſt en ôter l'ame. Un Opéra n'eſt autre choſe qu'un Poëme épique, mis en action avec toutes les richeſſes de la Muſique & la magie des décorations. Voilà ce qui rend notre Opéra bien ſupérieur aux plus fameux Opéra Italiens. Il gagne tous les jours du côté du pittoreſque & du ſpectacle. Il languit, il eſt vrai, par la lenteur du débit & par la monotonie du récitatif ; mais c'eſt moins la faute du Muſicien, que celle du Poëte & des Acteurs. Lorſque le Poëme n'eſt pas bon, il n'eſt pas poſſible que les Scènes aient du chant : qu'il ſe rencontre un Quinaut, l'on aura beaucoup moins de peine à découvrir un Lulli. Il n'y a pas un ſeul des Opéra de Métaſtaſio qui eût trois repréſentations en France ; il a puiſé ſes plus grandes beautés dans Racine & dans Vol-

taire ; or, je demande ſi nous nous amuſerions beaucoup à entendre le ſermon de Luſignan, mis en récitatif Italien, quand même il ſeroit couronné par une ariette qui peindroit un courſier fougueux, échappé dans les prairies, & frappant de ſon pied la terre. Toutes les Ariettes Italiennes ne ſont pas plus appartenantes que cela au fond du ſujet. N'envions donc pas aux étrangers, des richeſſes qui nous mettroient dans l'indigence. Liſons les Opéra de Métaſtaſio, & gardons-nous bien de les voir (*).

Madame DE GOMEZ.

MAGDELEINE POISSON, fille de Poiſſon le Comédien, tient un rang diſtingué parmi les femmes qui ont illuſtré les Lettres. Elle a fait les *Cent Nouvelles nouvelles*, les *Journées Amuſantes*, *Crémentine Reine de Sanga*, *Habis*, Tragédie, & pluſieurs autres Ouvrages. Elle s'étoit retirée à Saint-Germain-en-Laye, aſile ordinaire des Anglois Catholiques & des vieilles Comédiennes.

(*) Comme tout cela paroîtra pitoyable à nos Virtuoſes ! *Note de l'Éditeur.*

DIDEROT.

IL eſt le fils d'un Coutelier de Langres; ſon premier Ouvrage eſt l'*Hiſtoire des Bijoux indiſcrets*; c'eſt un vol qu'il fit au Comte de Caylus, qui lui montra un manuſcrit tiré de la Bibliotheque du Roi: le Comte de Caylus, rempli de ſon ſujet, s'étoit ſurpaſſé, & en avoit fait un Roman aſſez gai. Diderot, deſtiné à être Chef de Secte, n'en fit qu'une Hiſtoire froide, longue, & triſte. Se ſentant trop ſérieux pour être un Auteur libre, il eſſaya une petite brochure impie, intitulée *les Penſées Philoſophiques*, réimprimée ſous le titre d'*Étrennes aux Eſprits forts*; c'eſt un abrégé de hardieſſes communes, débitées cent fois contre la Religion. Il donna une *Hiſtoire de Grece*, qui n'a pas eu un Lecteur; des *Principes de Philoſophie*, qui n'ont pas fait un Philoſophe; & un *Dictionnaire de Médecine*, qui n'a guéri perſonne; enfin, il a donné le jour aux Propoſitions de l'Encyclopédie. Diderot fait de la Philoſophie un métier, & non pas une reſſource. Il a une multitude d'Aides-de-camp qui vont dans les maiſons faire circuler ſa doctrine, ſon intégrité, ſes lumieres, & ſon

déſintéreſſement. Ce ſont eux qui ont tâché de perſuader que le *Pere de Famille* & le *Fils Naturel*, preſque traduits en entier de Goldoni, étoient deux Comédies dans un genre nouveau, dont Diderot étoit l'inventeur. Ce ſont eux qui ont ordonné à leurs troupes légeres de croire que le *Philoſophe ſans le ſavoir* eſt une bonne Piece, parce qu'elle eſt une imitation en canevas de celle de leur Général. Ce ſont ces Sages modeſtes qui ſe diſent détachés des grandeurs, & qui veulent maîtriſer les Grands; ce ſont des Patriotes qui ne reconnoiſſent de Patrie que le pays où ils ſont la loi; ils ſe donnent pour être les diſpenſateurs de l'immortalité. Les Encyclopédiſtes n'ont de célébrité réelle que hors de la France. Ils ſont dans les Cours Etrangeres, ce que les Feuilles de Fréron ſont dans la Province.

ROUSSEAU

ROUSSEAU de Geneve.

JEAN-JACQUES eſt un fou à part; c'eſt un Encyclopédiſte qui a fait une ſecte différente de ſa ſecte fondamentale, comme Ali en a fait une différente de celle de Mahomet; c'eſt un martyr de l'amour-propre mal-entendu. Il a trouvé ſon vrai talent, qui eſt celui des inconſéquences, des paradoxes, & des contradictions; il le cultive avec ſoin dans tous ſes Ouvrages. Il eſt né Proteſtant, il s'eſt fait Catholique; il eſt redevenu Proteſtant, & a dit du mal de Jéſus-Chriſt; il l'a traité comme un Grand de la terre. Il a ſoutenu que les Lettres & les Sciences corrompoient le cœur de l'homme, il s'y eſt totalement livré; il a avancé qu'il n'y avoit pas de Muſique en France, il a fait un Opéra en Muſique très-Françoiſe. Singe de Diogene, il a fait étalage de ſon averſion pour les grands Seigneurs, & s'eſt retiré chez le Maréchal de Luxembourg; il a écrit une Lettre contre l'Archevêque de Paris, & s'eſt fait décréter par le Parlement. Il a frondé le Gouvernement Monarchique, & s'eſt fait chaſſer de ſa République; enfin, il s'eſt réfugié en Angleterre, où il mourra de

dépit, ſi on lui joue le tour de ne le pas tourmenter.

GESNER.

Depuis quelques années, le goût de la Littérature fleurit en Allemagne, & y a formé des hommes qui font honneur à la Nation. Geſner eſt certainement du nombre. Il eſt l'Auteur de la *Mort d'Abel*; c'eſt un Drame qui excite l'intérêt le plus tendre & le plus vif. La ſeule image du petit oiſeau qui ſe débat & qui meurt, briſe le cœur par la peinture de la ceſſation d'être. Geſner a le rare mérite de connoître & de rendre la Nature. Ses *Ydilles* ſont autant de tableaux dont le preſtige eſt preſque égal à la réalité. Il eſt Libraire de profeſſion, & ſeroit trop riche, ſi tous les Ouvrages qu'il achete étoient auſſi bons que les ſiens.

LE ROI DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC II, né en 1712, a été aſſez heureux pour paſſer ſa jeuneſſe dans le malheur, qui devroit être l'école de tous les Rois. Son pere, en voulant l'humilier, n'imaginoit pas qu'il en formoit un Grand Homme. Il eſt bien ſingulier que ce n'eſt qu'en croyant les punir, qu'on donne une bonne éducation aux Princes. Les ſequeſtrer de la Cour, c'eſt faire ſortir leur ame du mauvais air. Frédéric, né avec un génie avide de gloire, en amaſſa tous les matériaux dans ſa retraite. Il prit une teinture de toutes les Sciences; il cultiva les Lettres par goût, apprit la Muſique par délaſſement, fit de mauvais Vers pour être en état de juger des bons, s'inſtruiſit de l'Hiſtoire de ſon pays pour le gouverner, & étudia l'Art de la Guerre pour l'agrandir. Monté ſur le Trône, il compoſa l'*Anti-Machiavel.* Il fut l'Auteur des *Mémoires de Brandebourg*, pour faire ſentir les progrès immenſes de ſa Maiſon; il finit par donner un *Recueil de Poéſies Françoiſes*, dans leſquelles il y a des Vers durs, mais où l'on trouve toujours des choſes penſées avec force. Souvent on y remarque des Vers pleins d'har-

monie, & que ne déſavoueroit pas Voltaire, qui les a faits peut-être.

VOLTAIRE.

FRANÇOIS-AROUET DE VOLTAIRE, né à Paris en 1694, eſt certainement l'homme le plus étonnant que la Nature ait produit dans tous les ſiecles; quand elle le forma, ſans doute il lui reſtoit un plus grand nombre d'ames que de corps, ce qui la décida à en faire entrer cinq ou ſix différentes dans le corps de Voltaire. Peut-être fut-elle auſſi généreuſe aux dépens de quelques autres; car on rencontre bien des corps dans leſquelles elle a oublié de mettre une ame. Il y a dans Voltaire de quoi faire paſſer ſix hommes à l'immortalité. Ses *Pieces fugitives* ſeules, bien ſupérieures à celles de Chaulieu, paſſeront à la poſtérité. Sa *Henriade*, quoiqu'accuſée injuſtement de n'être pas un Poëme épique, ſera l'unique qui reſtera à la Nation. Ses Tragédies ſont des chef-d'œuvres d'intérêt & d'humanité; l'*Enfant Prodigue*, & ſur-tout *Nanine*, ſont d'excellentes Comédies. On lui refuſe le talent de faire de bons Opéra; *Samſon* ſeul mérite à ſon Auteur le nom de Poëte lyrique. Il eſt

encore plus ſéduiſant dans ſa Proſe que dans ſes Vers; le preſtige ne l'abandonne jamais. On l'accuſe de n'être pas Hiſtorien exact; mais il eſt Hiſtorien Philoſophe & amuſant, ce qui eſt bien déciſif pour trouver des Lecteurs. Il a mis la raiſon même en Romans; elle parle, & fait toujours rire dans *Zadig*, *Memnon* & *Candide*; dans les bons morceaux de la *Pucelle*, il eſt plus plaiſant que l'*Arioſte*. Il eſt inconcevable qu'un homme qui n'a pas ceſſé de travailler pour la gloire de ſa Nation, ſe ſoit toujours mis dans la néceſſité de n'y pouvoir pas vivre. Madame la Marquiſe du Châtelet avoit huit volumes *in*-4°. manuſcrits & bien reliés, des Lettres qu'il lui avoit écrites. On n'imagineroit pas que dans des Lettres d'amour, on s'occupât d'une autre Divinité que de celle dont on a le cœur plein, & qu'on fît plus d'Epigrammes contre la Religion, que de Madrigaux pour ſa Maîtreſſe. Voilà cependant ce qui arrivoit à Voltaire. Madame du Châtelet n'avoit rien de caché pour moi; je reſtois ſouvent tête à tête avec elle juſqu'à cinq heures du matin, & il n'y avoit que l'amitié la plus vraie qui faiſoit les frais de nos veilles. Elle me diſoit quelquefois qu'elle étoit entiérement détachée de Voltaire. Je ne répondois rien, je tirois un des huit volumes,

& je liſois quelques Lettres ; je remarquois des yeux humides de larmes ; je renfermois le Livre promptement, en lui diſant : Vous n'êtes pas guérie. La derniere année de ſa vie, je fis la même épreuve : elle les critiquoit ; je fus convaincu que la cure étoit faite. Elle me confia que Saint-Lambert avoit été ſon Médecin. Elle partit pour la Lorraine, où elle mourut. Voltaire, inquiet de ne pas trouver ſes Lettres, crut que j'en étois dépoſitaire, & m'en écrivit. Je ne les avois pas. On aſſure qu'elles ont été brûlées. J'ai rapporté cette anecdote, pour prouver la manie qui tourmente un homme auſſi ſingulier. Il avoit encore une foibleſſe, c'étoit d'être trop ſenſible aux mauvais Critiques, aux méchans Vers qu'on faiſoit contre lui. Couvert de gloire, il étoit le martyr de l'Envieux le plus obſcur.

Fin des Anecdotes Littéraires.

FRAGMENS

HISTORIQUES.

FRAGMENS
SUR
L'HISTOIRE,
LA GUERRE, ET LE COMMERCE.

Louis XIV, tant de fois victorieux, eſſuyoit des revers, & les faiſoit ſervir à ſa gloire; par la façon dont il les ſoutenoit, il prouvoit que l'adverſité eſt ce qui conſacre le grand homme; il ſacrifioit la vanité à l'amour de ſon peuple. Les propoſitions faites par le Préſident Rouillé aux Etats Généraux, n'avoient point été acceptées; le Marquis de Torcy avoit fait un voyage inutile à la Haye; ſa candeur, ſon habileté & ſa bonne foi n'avoient produit aucun effet: le Penſionnaire Heinſius, froidement opiniâtre, oppoſoit toujours des obſtacles à la paix, en paroiſſant la déſirer. De nouvelles propoſitions faiſoient naître de nouvelles difficultés. Heinſius n'affectoit de fran-

chiſe que pour être plus myſtérieux ; il cachoit l'étendue de ſes deſſeins par le calme de ſon maintien, d'autant plus fin qu'il étoit flegmatique ; il ne diſoit que ce qu'il falloit pour engager un Négociateur à dire davantage ; mais ſa fineſſe même ſervoit ſouvent à le tromper, en ſuppoſant aux autres des vûes dont ils étoient bien éloignés. Aucun extérieur n'annonçoit en lui l'homme qui gouvernoit l'État ; tout ſon domeſtique étoit compoſé d'un Secrétaire, d'un Laquais, d'un Cocher, & d'une Servante : cette affectation de modeſtie tenoit peut-être de plus près à la vanité que l'excès du faſte.

Le Marquis de Torcy joignoit la douceur d'eſprit à la fermeté de caractere : réſervé, ſans être faux, il connoiſſoit les hommes, avoit les qualités propres pour les perſuader, & ne cherchoit jamais à les ſéduire ; il mépriſoit ces détours obliques, ces expreſſions ambiguës, & ces intrigues ſourdes, qui ſont les grandes fineſſes des petits négociateurs ; ſon ame, noble & grande, étoit digne du Monarque qui le faiſoit agir ; en un mot, la ſimplicité d'Heinſius étoit dans ſa maiſon, & la ſimplicité de Torcy étoit dans ſon cœur.

Il ne fut pas long-temps à s'appercevoir que les Provinces-Unies ne vouloient pas la

paix ; il ſoupçonna leur mauvaiſe volonté, s'en aſſura, en inſtruiſit le Roi, demanda ſon congé, l'obtint, & partit. Il laiſſa le Préſident Rouillé, dont les démarches n'eurent pas plus de ſuccès. Louis XIV, plus affligé d'augmenter les charges de ſon peuple, que d'être humilié, fit de nouvelles tentatives pour terminer la guerre ; il envoya à Gertrudenberg le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac ; le premier, Politique profond, fécond en expédiens, adroit dans les moyens ; l'autre, plus bel-eſprit qu'homme d'Etat, & dans ſes négociations toujours éloquent & toujours malheureux.

Cette derniere démarche accrut l'arrogance des Hollandois ; on lia des conférences, on fit des propoſitions, on diſcuta, on temporiſa, & l'on n'accorda rien.

Le dernier période de la fortune n'a qu'un moment ; quand on le manque, on n'y revient plus : c'eſt ce qui arriva aux ennemis de la France. L'audace & l'étoile du Maréchal de Villars changerent la face de l'Europe par la bataille de Dénain ; les Etats-Généraux rabattirent de leurs prétentions. Le Roi conſerva Lille, Strasbourg, & pluſieurs autres Places qu'on exigeoit de lui.

Philippe V fut affermi ſur le Trône d'Eſ-

pagne, & la Cour de Londres, ſans abandonner la Hollande, commença à parler de paix.

La Reine Anne régnoit alors ; elle étoit de l'illuſtre Maiſon des Stuarts, ſi célebre par ſes malheurs : cette Princeſſe, née douce, équitable, & ſenſible, n'étoit pas faite pour gouverner des Peuples qui n'aiment qu'à vivre dans le trouble.

Les ſectes oppoſées des Whigts & des Thorris partageoient le Royaume. Les Whigts, triſtes, quoiqu'indépendans, plus rigoriſtes que réguliers, & toujours violens avec un maintien froid, ne s'occuperent qu'à contrarier la Cour : ennemis de toute autorité, ils ne tiroient leur conſidération que de leur déſobéiſſance ; frondeurs par humeur, ils haïſſoient par goût, crioient à la perſécution quand ils avoient le deſſous, & perſécutoient d'abord qu'ils dominoient.

Les Thorris, au contraire, attachés au parti des Rois, vouloient trop en étendre la puiſſance : flatteurs par état, ils enviſageoient plus leur intérêt perſonnel que la gloire du Monarque ; lui faiſoient des piéges de ſes propres paſſions, en les favoriſant ; dégradoient ſon pouvoir, en le flattant au point de décréditer ſa perſonne. Quand le Prince

eſt mépriſé, le Trône eſt avili, & trop ſouvent ſes droits ſe perdent avec l'eſtime de ſon peuple.

C'étoient les Whigts qui avoient attiré le Roi Guillaume, qui l'avoient placé ſur le Trône, & qui occupoient tous les grands emplois; la Reine les y auroit laiſſés ſans doute, mais la fermentation perpétuelle de leurs eſprits ſuſcita un nommé Sachevrel, Prédicateur plus ardent qu'éclairé; il déclama ouvertement contre la puiſſance royale, & révolta au lieu de perſuader; ſes Sermons furent condamnés; les Whigts les ſoutinrent, & leur intervention vint de l'ivreſſe d'un faux zele: l'eſprit de parti eſt trop violent, pour n'être pas mal-adroit. Harley mit à profit leur imprudence, ſe ſervit d'une femme de la Reine, nommée la Hille, pour lui faire ſentir combien ils étoient ennemis des Rois. Cette Princeſſe ouvrit les yeux; Godolphin fut diſgracié, Harley devint Grand-Tréſorier, & Saint-Jean Secrétaire d'Etat; le Parlement fut caſſé, le crédit du Duc de Marlborough tomba, & la faveur paſſa du côté des Thorris.

Marlborough, moins citoyen qu'homme de guerre, perdoit, par ſon manque de vertu, la gloire qu'il acquéroit par ſes talens; ſes victoires épuiſoient les finances de l'Etat,

il les analyſoit ſans trop les diviſer, faiſoit prendre aux affaires la forme qu'il vouloit, ſavoit aſſervir les hommes, par l'art de les apprécier; fougueux dans ſes paſſions, il dédaignoit cette froide domination de ſoi-même, qui eſt ſouvent le triomphe de la médiocrité; entraîné par ſa propre impulſion, il la communiquoit aux autres; le ſophiſme dans ſa bouche prenoit les traits du vrai, il emportoit les ſuffrages, & ne ſe plioit pas au manége de les gagner; il tenoit tout de l'aſcendant; il venoit à bout de ſes deſſeins, en étonnant plus qu'en ſéduiſant; ſes vices & ſes vertus étoient extrêmes comme ceux des grands hommes; c'étoit un de ces Génies rares, créés pour ſoutenir ou bouleverſer les Etats.

Il agiſſoit toujours de concert avec le Grand Tréſorier; la France lui dut la paix d'Utrecht, dans le moment qu'on s'en flattoit le moins.

C'eſt alors que le Roi nomma le Duc d'Aumont, Ambaſſadeur à Londres; c'étoit vraiment un grand Seigneur; il ſavoit diſtinguer la dignité d'avec le faſte magnifique, lorſqu'il le falloit. Il tenoit toujours un état convenable à ſon rang ainſi qu'à ſa naiſſance; adoré dans ſon Gouvernement, il n'y repréſentoit ſon Maître que par le bien qu'il y faiſoit; il inſpiroit le reſpect & la confiance, avoit

avoit l'art de faire ſentir ce qu'il étoit, par une nobleſſe ſans hauteur, & prenoit garde ſurtout que ſes politeſſes ne fuſſent jamais humiliantes. En abordant en Angleterre, il remarqua que l'amour de la paix eſt gravé dans tous les cœurs, & que, chez les peuples les moins tranquilles, la guerre la plus heureuſe eſt regardée comme un fléau.

Il manda au Roi (*), qu'à ſon paſſage, à l'entrée de la nuit, il trouva au bourg de Wolen quantité de feux allumés, autour deſquels étoit une affluence de peuple qui buvoit & danſoit; quarante ou cinquante perſonnes, tant de la Nobleſſe que de la Bourgeoiſie, que la curioſité avoit attirées, ſe joignirent à ſa ſuite, & l'accompagnerent juſqu'à Londres. Un Gentilhomme de Milord d'Armouth & l'Abbé Gauthier vinrent le recevoir à quatre ou cinq milles de la Ville. A ſon arrivée, le concours du peuple fut ſi grand & ſi tumultueux, qu'il n'étoit preſque pas poſſible de paſſer dans les rues; on ne parloit que du Roi, de la Reine, & de la paix. Milord d'Armouth le mena ſouper chez lui avec Milord Bolingbrocke; quelques jours après, le Duc d'Aumont eut une

(*) De Londres, le 19 Janvier 1713.

audience de la Reine, qui lui témoigna les vrais ſentimens d'amitié qu'elle avoit pour Sa Majeſté, & le plaiſir qu'elle ſentoit de la joie avec laquelle le peuple l'avoit reçu.

L'année précédente, le Prince Eugene n'avoit pas été traité de même; on fut obligé de mettre à ſa porte des Grenadiers de la Reine, pour l'empêcher d'être inſulté. On diſoit publiquement de M. le Duc d'Aumont: *Pour celui-ci du moins, il répand de l'argent; mais l'autre n'a rien donné, qu'il ſoit dans le mépris.*

Le réſultat de toutes les converſations avec le Comte d'Oxfort & avec Milord Bolingbrocke, fut que le Roi & la Reine terminaſſent leurs conteſtations par eux-mêmes, en envoyant à Utrecht les choſes décidées préciſément, ſans donner la liberté aux Plénipotentiaires des deux Couronnes d'entrer en négociation, & qu'il falloit que tout fût conclu avant l'ouverture du Parlement.

Les Hollandois, toujours excités par le Parti des Whigts, par l'ambition du Duc de Marlborough, & par leur propre avidité, mettoient des reſtrictions au projet de paix; elles conſiſtoient, ſuivant une Lettre du Roi au Duc d'Aumont (*), à demander Condé pour

(*) De Marly, le 18 Janvier.

augmentation de barriere, ou tout au moins la démolition de cette Place; le tarif de 1664, ſans aucune exception, & une augmentation de barriere pour l'Empire, qui comprît la Ville de Straſbourg. Le Roi marquoit qu'il ne donnoit point d'ordres à ce ſujet, parce qu'à tout événement la Reine ſigneroit la paix avec lui, ſelon la parole donnée; que ſes intentions étoient de conſerver à ſes ſujets François, la faculté de pêcher & de ſécher leurs pêches ſur les côtes de Terre-Neuve, depuis le cap de Bonaviſta juſqu'à la pointe Riche, en remontant par le Nord; que la réponſe de la propoſition faite à ce ſujet, & concertée avec le ſieur Prior, n'étoit point encore arrivée. Il ordonna au Duc d'Aumont de déclarer formellement aux Miniſtres de la Grande-Bretagne qu'ils ſuſpendoient inutilement la concluſion de la négociation, & qu'il falloit que la Reine envoyât de nouveaux ordres à ſon Miniſtre, pour le mettre en état de conclure, parce que le Roi avoit toujours prétendu réſerver à ſes ſujets le droit en queſtion ſur toutes les côtes de Terre-Neuve, pour ne pas faire une paix onéreuſe, & préjudiciable à pluſieurs Provinces de ſon Royaume.

Le Duc de Shroſbury étoit arrivé depuis quelques jours, en qualité d'Ambaſſadeur de

la Reine d'Angleterre à la Cour de France; ſon nom étoit plus recommandable que ſa capacité : réſervé ſtrictement dans le cercle borné de ſes inſtructions, il ne voyoit pas au delà; on ne devoit lui ſavoir aucun gré de ne les avoir point paſſées; il étoit plutôt né pour être un commiſſionnaire que pour faire un Miniſtre, & cet Ambaſſadeur extraordinaire étoit un homme fort ordinaire; d'ailleurs il avoit une bonne maiſon, un cortége nombreux, un bon cuiſinier, une jolie femme; il avoit le mérite d'un homme de qualité. La Ducheſſe de Shroſbury étoit fille de Madame Chriſtine de Northumberland. Cette Chriſtine, avant d'être mariée, fort jeune encore, pénétrée d'un zele ardent pour ſa Religion, ſe ſauva de l'Angleterre du temps de la perſécution des Catholiques, ne prenant que la piété pour guide. Cette Martyre fugitive crut ne pouvoir mieux faire que de ſe retirer dans le centre de la Catholicité. Elle alla en Italie; elle y éprouva que ſi l'amour de Dieu ne brûle que les ames vives & tendres, elles ſont quelquefois ſujettes à ſe méprendre, réſiſtent mal à l'amour profane, & ſont ſuſceptibles de foibleſſe autant que de vertu.

Chriſtine de Northumberland étoit jolie, & cherchoit à plaire (cela traverſe bien les

opérations de la Grace) : elle fut flattée de faire tomber à ſes genoux ces hommes divins, qui voyoient aux leurs tant de femmes laides & ſaintes ; elle en triompha ; mais le triomphe fut réciproque. Elle voulut conſerver ſa réputation, & regarda le mariage moins comme un Sacrement, que comme une reſſource contre la médiſance ; elle épouſa le Marquis André Paléoti, Boulonnois, bon homme qui ſe mêloit de Chimie, & qui laiſſoit à Madame le ſoin de faire de l'argent par une autre voie. Ce prétendu adepte étoit ſi plein de ſes ſecrets, qu'il ne ſoupçonnoit pas du tout ceux de ſa femme ; il lui parloit rarement, mais on prétend qu'il lui écrivoit ſouvent ſur les myſteres de ſon art ; il auroit pu finir ſes Lettres comme un certain homme, qui terminoit ainſi les ſiennes : » J'ai l'honneur d'être le plus » humble de tous vos ſerviteurs, & le moindre » de tous vos maris «.

Madame Paléoti, que la Religion avoit conduite à Rome, eut le plaiſir d'y vivre avec un grand nombre d'Amans ; il eſt vrai qu'elle mourut dans l'Égliſe Romaine.

Dans le temps qu'elle étoit à Veniſe, elle eut le Marquis de Caprara, Ambaſſadeur de l'Archiduc auprès de la République, & le Duc d'Hannovre, qui eut l'impoliteſſe de lui

donner ſon congé, avec une lettre & ſix mille ſequins, parce qu'il s'apperçut qu'il avoit un collegue heureux à Veniſe. Ce Prince n'avoit pas d'uſage du monde, & certainement n'étoit jamais venu en France. Elle laiſſa deux garçons & quatre filles; la premiere épouſa le Marquis Sénateur Barzellini de Boulogne; la ſeconde, un Boulonnois; la troiſieme, le Comte de Saint-Mark de Mantoue, & la quatrieme, le frere du Connétable Colonne.

La Seconde, nommée Adelaïde, tint de ſa mere, & fut plus heureuſe; elle devint veuve, & s'établit à Rome, dans le deſſein d'y mettre les jeunes Eminences en défaut avec le Saint-Eſprit. On prétend qu'elle y réuſſit quelquefois, & qu'elle ſe convainquit par elle-même que ceux qui conſeillent le Pape ne ſont pas infaillibles comme lui. Milord Shroſbury vint faire diverſion; il vit Adelaïde, l'admira, l'aima, & propoſa de l'épouſer, mais à condition qu'elle embraſſeroit le Proteſtantiſme. Adelaïde, ſûre par beaucoup d'exemples, qu'on pouvoit ſe damner dans la Religion Catholique, en tira la conſéquence que l'on pouvoit ſe ſauver dans la Religion Proteſtante. Les grandeurs temporelles l'éblouirent, elle devint Ducheſſe, Ambaſſadrice, & Milord Shroſbury

l'enleva de Rome comme un étendard qu'on a pris ſur l'ennemi ; elle vint briller à Paris, avec le titre d'Excellence. Un nouveau Nonce y venoit d'arriver ; elle le connoiſſoit fort : cet Ambaſſadeur ſacré ne trouvoit point hérétique le viſage de la Ducheſſe ; il oublia le *ne ave illi dixeritis* de l'Apôtre Saint Jean ; il déſiroit renouveler connoiſſance ; mais, décent quoique tenté, il ne vouloit pas que ſa viſite fût publique. Le Baron de Breteuil, en qualité d'Introducteur, lui offrit ſon caroſſe, après en avoir prévenu le Marquis de Torcy ; le Nonce l'accepta. L'Ambaſſadrice ne fut point offenſée du myſtere ; ce n'étoit pas la premiere fois qu'elle avoit reçu *incognito* des Prélats &. des Cardinaux.

Tandis qu'à Paris l'on s'applaudiſſoit de la paix, elle produiſoit à Londres la joie la plus immodérée. Le Duc d'Aumont donna avis à Monſieur de Torcy (*) qu'elle avoit été publiée le 16 Mai, & que le peuple en étoit ſi content, que les vîtres de la maiſon du Duc de Sommerſet & de celle du Duc de Schomberg avoient été caſſées ; la gaieté même de l'Anglois reſſemble à la fureur, & ſes réjouiſſances ont plus l'air d'une émeute que d'une fête.

(*) De Londres, le 20 Mai 1713.

Le matin, en allant du Palais de Sommerſet à Saint-James, le caroſſe du Duc d'Aumont fut arrêté ſept à huit fois par la populace, qui embarraſſoit le paſſage en voulant le débarraſſer des autres caroſſes.

De retour chez lui par la riviere, tous les gens de la Cour, de la Ville, & de tous les Partis, lui rendirent viſite; il y eut des illuminations générales, & vis-à-vis le Palais de Sommerſet un feu ſur l'eau, au bruit d'une ſérénade & de beaucoup de canons, au milieu de plus de trois mille bateaux.

Le Mercredi, il alla chez la Reine, où ſe trouverent Milord Grand-Tréſorier, Milord Bolingbrocke, Milord d'Armouth, Milord Paulet, & le Duc de Buckingham. On parla de la paix avec l'Archiduc; le Duc d'Aumont prouva combien il étoit eſſentiel d'en preſſer l'exécution, & le Duc de Buckingham inſiſta ſur la néceſſité de chaſſer l'Envoyé de l'Archiduc, génie mal-faiſant & craintif, qui n'avoit pas l'étoffe d'un grand conſpirateur; ſes trames étoient ſourdes, ſes manœuvres cachées; il gliſſoit mille propos ſur le Miniſtere, contre lequel il n'oſoit déclamer, & ſes conjurations n'étoient que des tracaſſeries: c'eſt par ces petits moyens qu'il étoit parvenu à faire ſortir d'Angleterre le Comte de Galas. Milord Ro-

cheſter fit les honneurs dans un ſouper que notre Ambaſſadeur donna à toute la Cour ; il y eut un grand bal, & un bal à Londres n'eſt qu'une occaſion de former des complots. Pluſieurs Marquis informerent le Duc d'Aumont des vûes du Parlement, des diſpoſitions des Seigneurs Ecoſſois pour le Chevalier de Saint-George, & l'entretinrent même des affaires du Nord.

Quelques jours après, il reçut une Lettre du Roi (*), qui lui marquoit qu'on devoit regarder l'Aſſemblée d'Utrecht comme rompue ; que l'Archiduc avoit retiré ſes Plénipotentiaires, après avoir forcé les Princes de l'Empire d'en rappeler leurs Miniſtres ; qu'il croyoit inutile de laiſſer en Hollande les Plénipotentiaires de France au delà du terme fixé à l'Archiduc, pour accepter les offres qui lui avoient été faites ; qu'au reſte, ſon intention étoit d'agir de concert avec la Reine de la Grande-Bretagne, afin de prendre les meſures convenables pour négocier la paix avec ce Prince, ſur le pied des offres propoſées ; que la Reine pouvoit communiquer à l'Envoyé de Hollande le dernier acte de ceſſion que l'Electeur de Baviere avoit fait des Pays-Bas, confor-

(*) De Marly, le 20 Mai 1713.

mément aux obſervations de l'Evêque de Briſtol & du Comte de Strafford ; qu'il étoit temps de mettre des bornes aux progrès des ennemis du Roi de Suede, lequel étoit à la veille de perdre tout ce qu'il poſſédoit en Allemagne, & que l'intention du Roi étoit que la Reine voulût bien ſe concerter avec lui, lorſqu'il s'agiroit des intérêts du Duc de Parme.

L'Archiduc ne vouloit accepter aucune condition. Soutenu par le Prince Eugene, excité par le Duc de Marlborough, certain de la faction des Whigts, il attendoit tout des diviſions de l'Angleterre & des ſecours de la Hollande.

Le Prince Eugene, d'abord homme d'Egliſe, devenu grand homme de guerre, irréconciliable ennemi du Roi, ne s'étoit attaché à l'Empereur que par eſprit de haine ; ſous un extérieur ſimple & même négligé, il cachoit l'ame la plus active. Quand la rigueur de la ſaiſon terminoit les campagnes, il intriguoit, il cabaloit ; & quand les troupes ſe repoſoient, ſon génie ardent étoit ſans ceſſe en mouvement : l'année d'auparavant, il avoit fait un voyage à Londres, pour y fomenter la ſédition ; il étoit même accuſé d'avoir tramé le complot déteſtable de s'aſſurer de la perſonne de la Reine.

Le Duc de Marlborough, puni ſans être corrigé, irrité par la diſgrace, & dévoré par l'ambition, étoit humilié de n'être plus à Londres qu'un factieux circonſpect ; le bruit courut qu'il alloit paſſer auprès de l'Archiduc, & commander ſes troupes. La Hollande en eſpéra les plus grands avantages ; & Louis XIV en fut alarmé ; il écrivit au Duc d'Aumont d'en donner avis à la Reine, & de le retenir, en lui donnant pour frein la crainte de perdre tous ſes biens.

Les projets de la Cour de Vienne furent déconcertés par un Traité de paix entre la Reine d'Angleterre & Philippe V Roi d'Eſpagne ; il étoit ſigné par Monſieur Monteléon, Miniſtre du Roi Catholique, & par Milord Bolingbrocke.

Cet Acte contient vingt articles ; par le premier, on ſtipule l'amitié réciproque entre les deux Puiſſances ; par le ſecond, le Roi d'Eſpagne renonce à la Couronne de France ; le troiſieme porte l'oubli des hoſtilités ; le quatrieme, l'élargiſſement & la liberté des priſonniers ; par les cinquieme & ſixieme, le Roi promet & s'oblige de reconnoître par lui & ſes ſucceſſeurs la Princeſſe Sophie de Brunſwick Douairiere, & ſes deſcendans de la Maiſon d'Hannovre, comme héritiers du Royaume

de la Grande-Bretagne, après la mort de la Reine; le ſeptieme concerne la réciprocité de juſtice dans les deux Royaumes; le huitieme, la liberté de la navigation & du commerce, conformément au Traité fait avec Charles II Roi d'Eſpagne; le neuvieme eſt, que les Anglois jouiront des mêmes droits, priviléges, immunités que la Nation Françoiſe, ou autre plus amie; le dixieme, la ceſſion de Gibraltar; le onzieme, autre ceſſion de Minorque, avec faculté de rachat & liberté de Religion, de même qu'au précédent article; le douzieme, le privilége accordé à l'Angleterre de faire commerce de Negres pendant trente ans en Amérique, dans les terres appartenantes à l'Eſpagne, avec permiſſion d'établir la Compagnie de l'Aſſiento, près le Rio de Plata; le treizieme, la confirmation & le rétabliſſement des prérogatives dont les Catalans avoient joui avant la guerre; le quatorzieme, la ceſſion de la Sicile; le quinzieme, le renouvellement des Traités précédens, l'aſſiente des Negres, & la pêche dans l'Iſle de Terre-Neuve; le ſeizieme porte reſtitution des priſes faites ſur mer; le dix-ſeptieme, que s'il arrive quelque contravention, tant ſur mer que ſur terre, de la part de quelque ſujet du Roi ou de la Reine, elle ſera réparée par celui qui

l'aura commiſe, ſans que le Roi ou la Reine en ſoit garant; le dix-huitieme, un délai de ſix mois aux Commerçans pour ſe retirer & enlever leurs effets, en cas de guerre; le dix-neuvieme & le vingtieme ſont les échanges de ratifications.

La Reine ne faiſoit aucune démarche qui ne prouvât la pureté de ſes intentions, elle vouloit ſincerement la paix; ſa ſanté, qui de jour en jour devenoit plus mauvaiſe, ranimoit le courage & l'eſpérance des Whigts; ils enviſageoient avec joie la perſpective prochaine d'un changement de regne : la diſgrace de leurs ennemis leur paroiſſoit le bonheur de l'Etat. Ils s'aſſembloient, ſe concertoient, voyoient avec des yeux ſereins les nuées qui devoient amener les orages. Privés des douceurs que goûtent les ames vertueuſes & paiſibles, ſans ceſſe tourmentés par l'eſprit de paſſion, ils ne connoiſſoient que la jouiſſance malheureuſe de l'animoſité.

Le Parlement fut prorogé huit jours, à cauſe de l'indiſpoſition de la Reine; elle n'en eut que plus d'impatience de conclure la paix, & donna des ordres à ſes Plénipotentiaires à Utrecht d'arrêter tout avec ceux de France, de la maniere dont Monſieur de Torcy & le Duc de Shroſbury étoient convenus. Milord

Bolingbrocke aſſura M. le Duc d'Aumont, que la Reine de la Grande-Bretagne ne feroit aucune propoſition qui ne fût conforme aux accords & ſtipulations faits entre elle & Sa Majeſté Très-Chrétienne; que la Reine étoit prête à donner toutes les facilités qui dépendoient d'elle pour la ſatisfaction de la Compagnie Françoiſe, pourvu que ce ne fût point au préjudice des Traités & des avantages qu'elle vouloit procurer à ſes ſujets.

Que les François, intéreſſés pendant la derniere guerre dans la fourniture des Negres aux Indes Eſpagnoles, pourroient concerter pour leur dédommagement quelque expédient avec le ſieur Gillingen, Commiſſaire de la Reine pour les affaires du Commerce en Eſpagne, lequel devoit paſſer à Paris dans peu, ſuivant les dernieres Lettres de Madrid.

Que la Reine eſpéroit que la fermeté du Roi inſpireroit d'autres ſentimens au Conſeil de Vienne, & qu'elle apporteroit de ſon côté tous les ſoins poſſibles, pour que Sa Majeſté Impériale n'eût à imputer qu'à ſa propre conduite les malheurs qui lui pourroient ſurvenir. En conſéquence, pour hâter l'évacuation de la Catalogne, elle avoit donné ordre à l'Amiral qui commandoit dans la Méditéranée, de revenir au plutôt avec ſon eſcadre, en ne laiſ-

ſant que quelques frégates légeres pour le ſervice de l'Iſle de Minorque & de la Ville de Gibraltar, & promettoit de remettre à Milord Bolingbrocke le dernier acte de ceſſion des Pays-Bas, avec ordre de donner les deux premiers à Monſieur le Comte d'Armouth.

Monſieur de Torcy donna avis à Monſieur le Comte d'Oxfort (*), que la réſolution du Roi, de concert avec la Reine de la Grande-Bretagne, étoit de faire marcher des troupes du côté de l'Allemagne, pour mettre l'Electeur de Baviere en poſſeſſion de la Sardaigne, & forcer la Cour de Vienne à faire la paix.

Les deſſeins de la Reine étoient vrais, & ſes efforts pour terminer la guerre, partoient du fond de ſon cœur : mais quel moyen de compter ſur le ſuccès dans un pays où la volonté du Monarque eſt ſi fort dépendante de celle de ſes ſujets, où le calme n'eſt qu'un être imaginaire, dont on prononce le nom ſans en connoître l'exiſtence, où les eſprits enfin, ſans ceſſe en fermentation, ne s'occupent qu'à contredire les projets du Maître & des Miniſtres ?

Comment un ſimple trajet de mer, que l'on n'eſt quelquefois que deux heures à paſſer,

(*) De Marly, le 22 Mai.

peut-il apporter un contraſte auſſi étonnant dans les mœurs & dans les caracteres ?

Soumis en tout à nos Rois, nous leur donnons par zele nos biens & notre ſang ; ils ont beau ſe reſſerrer dans les droits du pouvoir monarchique, nous en étendons les bornes ; notre amour fait leur deſpotiſme.

En Angleterre, les têtes tranchées pour avoir conſpiré, ſont des titres de grandeur ; en France, les Maiſons ne comptent les degrés de leur illuſtration, que par le nombre de leurs ancêtres tués au ſervice du Roi. Nous allons à la guerre ſans en approfondir les cauſes ; le Cabinet du Prince eſt un ſanctuaire reſpectable dont nous n'oſons pénétrer les myſteres ; s'il ſe trouve quelques eſprits chagrins qui veuillent réformer l'Etat, ils forment un eſprit à part, qu'on tourne en ridicule : le génie Anglois, ſombre, taciturne & vaporeux, penſe à la ſédition dans les jours de réjouiſſance ; le François conſerve ſon caractere juſque dans l'infortune. Quand il eſt mécontent, il ne s'occupe, au lieu de ſe plaindre, que des moyens de faire rire ; il compoſe en ſecret quelques chanſons, qu'il ne rend mordantes que par la plaiſanterie, & ſa vengeance même porte les traits de la gaieté. Voilà pourquoi rien ne traverſe en France, ni les opéra-

tions

tions de la guerre, ni la concluſion de la paix ; au lieu qu'à Londres, quelque parti que l'on prenne, la faction contraire s'y oppoſe toujours, au grand préjudice du bien général.

Cependant Monſieur le Duc d'Aumont écrivoit à l'Envoyé extraordinaire de France auprès du Roi de Suede (*), que la ſignature & la publication de la paix avec l'Angleterre changeroit de face ; que la Reine ne trouveroit aucune contradiction ; & pour ce qui concernoit les affaires du Nord, Milord Bolingbrocke, dans ſa derniere conférence, lui avoit proteſté qu'il ne ſe paſſeroit rien dont Sa Majeſté ne fût informée ; & que ſi la paix du Nord étoit arrêtée par les difficultés du Czar, il auroit lieu d'eſpérer que les affaires ſe termineroient plus facilement de ce côté ; qu'il ne voyoit pas que cette Cour fût diſpoſée à favoriſer les deſſeins des Danois qui en vouloient à Tonningen, & que l'eſprit du Miniſtere n'étoit pas d'aller toujours en avant, pour donner quelquefois le change ſur les motifs qui en déterminoient la conduite.

Mais, pendant que l'on croyoit toucher à la fin de la guerre, les Anglois & les Ecoſ-

(*) De Londres, le 23 Mai 1713.

ſois, loin de s'en applaudir, prenoient des meſures ſecretes pour ſuſciter de nouveaux troubles ; la preuve en eſt dans cet extrait des réſolutions priſes avec quelques Puiſſances, tant maritimes que autres, & avec les Députés d'Angleterre & d'Ecoſſe, aux environs d'Hannovre, le 28 Mai 1713.

1°. On eſt convenu, avec les amis de Hollande, pour l'expédition à faire, qu'ils auront ſoin, le plus ſecrétement qu'il ſe pourra, de tenir ſuffiſamment, & ſous différens prétextes, des vaiſſeaux de guerre tout prêts à être équipés pour faire voile au lieu indiqué, ſous le pavillon que l'on jugera à propos.

2°. Que l'Electeur fournira inceſſamment une ſomme au Roi de Danemarck, pour qu'il ſoit en état de tenir prête, en différens ports du Danemarck & de Norwege, une quantité ſuffiſante de vaiſſeaux, pour tranſporter, où beſoin ſera, ſeize mille homme de troupes, tant Infanterie, que Dragons & Cavalerie.

3°. Qu'Hannovre s'engagera à payer très-réguliérement les troupes fournies par les Puiſſances qui entreront dans le projet.

4°. On conviendra du temps auquel les troupes devront s'embarquer dans les différens ports où ſeront les vaiſſeaux de tranſport,

avec le moins d'éclat qu'il ſera poſſible. On fixera le lieu où tous leſdits tranſports & autres vaiſſeaux ſe rendront pour l'expédition projetée.

5°. On priera le Roi de Danemarck de fournir quinze de ſes meilleurs vaiſſeaux de guerre, armés, ſous prétexte d'aller contre la Suede, & qui ſeront payés par l'Electeur.

6°. Dans le but qu'on ſe propoſe, on détaillera clairement, aux Puiſſances qui entreront dans le projet, les meſures qu'on aura priſes, tant pour fournir à la dépenſe, qu'en tout ce qui regarde l'exécution.

7°. Leſdites Puiſſances régleront, avant toute choſe, ce qui conviendra à leurs intérêts particuliers; on leur dira quels ſont leurs Alliés dans l'expédition; on leur nommera ceux qui en ſeront chargés, en leur découvrant, autant qu'il ſera néceſſaire, les intelligences conſidérables que l'on s'eſt ménagées en Angleterre, & principalement en Ecoſſe, avec les meſures ſecretes que l'on a priſes, par rapport aux côtes où le rendez-vous général eſt indiqué, pour qu'aucune Puiſſance ne puiſſe mettre obſtacle à l'exécution de l'entrepriſe.

8°. Les Puiſſances ſeront exactement averties des délais qui pourront arriver, & qui

ſeront réglés ſelon les avis de ceux qui conduiront ladite entrepriſe en Angleterre & dans l'Ecoſſe.

Préciſément en ce même temps on préſenta un Mémoire au nom de pluſieurs Seigneurs Ecoſſois, pour engager le Roi d'Angleterre à venir en Ecoſſe pendant l'aſſemblée du Parlement, ſous la promeſſe que ſa préſence encourageroit ſes amis & la Princeſſe ſa ſœur à favoriſer ſes juſtes prétentions; on lui indiquoit les meſures qu'il falloit prendre pour s'aſſurer de la réuſſite de ſes deſſeins; on conſeilloit à Sa Majeſté de ne pas attendre la mort de la Reine pour deſcendre en Ecoſſe, de peur que ſon abſence n'occaſionnât une révolution avec le Prince d'Hannovre, & que les amis du Roi, pendant la vie de la Reine, n'euſſent plus le même zele après la mort de cette Princeſſe : on l'aſſuroit que les Chefs des Tribus, dans les montagnes d'Ecoſſe, s'engageoient à le joindre, à ſon arrivée, avec mille Montagnards bien armés; qu'ils ameneroient, trois ſemaines après, une armée de dix mille hommes, qui n'auroient, il eſt vrai, que fort peu de munitions de guerre, encore moins d'argent, & point de cavalerie.

On demandoit avec inſtance au Roi, de prendre pour ſon Général le Duc de Ber-

wick, dont la préſence feroit beaucoup à ſon ſervice. On marquoit au Roi la route qu'il devoit tenir, qui étoit de paſſer par la ville d'Inverneſſe, & de là à Sterling, qui étoient des endroits affectionnés à ſes intérêts, où l'on pourroit aiſément former une armée, que l'on feroit ſubſiſter aux dépens de ceux du pays qui n'auroient pas joint Sa Majeſté.

C'eſt ainſi que cette nation malheureuſe fomente dans ſon propre ſein le levain des diviſions, qui doivent peut-être l'anéantir un jour. L'Angleterre offre le tableau d'un ciel chargé de nuages, où deux orages oppoſés ſe menacent, ſe rencontrent, ſe choquent, & ſe détruiſent.

Louis XIV étoit trop grand, pour tirer avantage de ces factions contraires; il croyoit qu'il n'étoit pas même permis au Roi d'un petit Etat d'épier dans ſes ennemis leurs fautes & leurs foibleſſes, pour augmenter ſes forces & manquer aux traités.

Ce Prince, fidele à ſa parole, remit au Duc de Shrosbury, la ceſſion de Saint Chriſtophe & de l'Acadie, avec deux Lettres adreſſées aux Gouverneurs du Canada & des Iſles Françoiſes, pour mettre les Anglois en poſſeſſion de l'Acadie, de Terre-Neuve, & de la baie d'Hudſon.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre en envoya une copie collationnée de Paris, le 9 Juin, au Comte d'Armouth; il ne s'agiſſoit plus que des articles du commerce. M. Menager plaidoit déjà, depuis long-temps, la cauſe de la France. Il avoit même eu plus d'une diſcuſſion avec le Maréchal d'Uxelles, qui ne pouvoit comprendre que la paix fût accrochée par la pêche de la morue. Il poſſédoit les talens & l'eſprit d'un grand Politique; mais, comme tous les gens de Cour, il avoit le défaut de n'être pas inſtruit; il n'enviſageoit que la gloire extérieure de l'Etat, ſans prendre garde à ce qui cauſoit ſes richeſſes; il ne ſe doutoit pas que la permiſſion de pêcher ſur les côtes de Terre-Neuve, eſt un objet d'un grand nombre de millions, &, de plus, le ſeul moyen peut-être de former des matelots : il auroit cru qu'une victoire auroit été plus déciſive, & ne ſavoit pas qu'un ſeul article obtenu en faveur du commerce, vaut ſouvent mieux qu'une bataille gagnée, & ne coute point d'hommes.

M. Menager étoit ſecondé par MM. Aniſſon & de Fénélon, diſtingués l'un & l'autre par leurs lumieres & par leur probité; tous trois ennobliſſoient leur nom par les avantages qu'ils procuroient à leur Patrie. Ce n'eſt que

par le commerce que les torts de la guerre peuvent être réparés. C'eſt le régime qui rétablit les forces d'un convaleſcent. Un habile Commerçant auroit été bien néceſſaire à la Suede, pour la remettre de la gloire de Charles XII. Les conquérans, pour leurs Roÿaumes, ne ſont que des fléaux brillans.

M. Menager travailloit alors à Paris ſous M. Deſmarets; il écrivit à M. de Torcy (*), que les Anglois paroiſſoient n'avoir envie de partager les fruits de la paix avec perſonne. Il joignoit à cette Lettre un projet d'inſtruction pour les Commiſſaires du Roi à Londres, que je crois devoir rapporter ici.

» Les Commiſſaires du Roi ne ſe départiront jamais de la ſtipulation de l'article 9, qui porte que les marchandiſes du commerce de France en Angleterre, y ſeront ſujettes aux mêmes droits qui ſe levent ſur les effets & marchandiſes de même nature qui y ſont apportés des pays de l'Europe.

Conformément à cette diſpoſition, les Négocians Anglois doivent être traités en France de même que les Négocians François, qui ne peuvent faire dans la Grande-Bretagne autre commerce que des marchandiſes d'Europe.

(*) De Paris, le 4 Juillet 1713.

Aux termes de l'article 8, les Anglois doivent être contens de jouir en France des mêmes priviléges que les Hollandois, qui ſont la Nation la plus favoriſée.

Les Sieurs Aniſſon & Fénélon, Commiſſaires, dreſſeront des états des denrées & manufactures de France, examineront les droits excluſifs qu'on y a mis depuis 1664, ainſi que les impoſitions exigées ſur ce qui eſt apporté des autres pays de même nature, en obſervant les mêmes uſages les plus favorables aux étrangers, afin de les faire appliquer à notre commerce. On ne ſe départira point des exceptions du tarif de 1664.

Les Sieurs Aniſſon & Fénélon enverront une facture des échantillons de chaque eſpece d'étoffes dont les Anglois prétendent faire commerce, afin de régler les droits de France.

Leſdits Commiſſaires de France propoſeront les précautions qu'ils jugeront néceſſaires, pour délivrer les Négocians François ou leurs marchandiſes, qu'ils enverront aux Anglois, de la vexation qu'on pourroit faire au bureau d'entrée, & diſcuteront les neuf articles du Traité d'Utrecht, en répondant ſur chacun.

1°. On conſent de laiſſer au vendeur & à

l'acheteur la pleine liberté de vendre & d'acheter les Manufactures d'Angleterre, après avoir ſubi les viſites.

2°. On peut ſupprimer de part & d'autre les droits mentionnés dans le ſecond article.

3°. Les Anglois auront la permiſſion de vendre leur tabac en France, de même qu'il eſt permis aux marchands François.

4°. On ne ſauroit accorder aux Anglois, pour l'exemption des 50 liv. par tonneau, d'autres conditions que celles expliquées par l'article ſéparé du Traité de commerce, fait avec les Hollandois.

5°. Suivant le tarif de 1664, les Anglois ne peuvent ſe diſpenſer d'acquitter les droits, tant ſur les marchandiſes que caiſſes, tonneaux, balles, cordages & ſerpillieres, de même que les François.

6. Les Anglois ſont obligés de faire les déclarations en la maniere preſcrite aux ſujets du Roi par l'Ordonnance de 1687.

7°. Il eſt de l'intérêt des deux Nations de rejeter les propoſitions faites de relâcher les vaiſſeaux ſoupçonnés de marque & de déguiſement, & à bord deſquels il ne ſe trouveroit ni lettres ni certificats de mer.

8°. Conformément à l'Ordonnance de 1681, le vaiſſeau qui s'eſt trouvé entre les

mains de l'ennemi, au delà de 24 heures, eſt jugé de bonne priſe en faveur de l'Armateur François qui le prend ſur l'ennemi; on traitera de même les Anglois.

9°. On peut convenir d'un Réſident du commerce, ſans établir des Conſuls, par une nouveauté qui n'eſt dans aucun Traité entre la France & l'Angleterre «.

Cette inſtruction a trois objets principaux; le premier eſt de ne faire d'autre engagement avec l'Angleterre, que pour un commerce réciproque des productions & des Manufactures des deux Royaumes, afin qu'il ne ſoit plus apporté en France aucunes marchandiſes entrepoſées & chargées du profit d'autrui.

Le ſecond eſt d'empêcher l'entrée en France du ſucre brut des Colonies Angloiſes, pour ne pas ruiner la culture de nos Colonies & de nos Manufactures.

Le troiſieme eſt de régler les droits des petites étoffes, & même des bas de laine d'Angleterre.

M. Le Duc d'Aumont, en Miniſtre éclairé, ſentit toute l'importance de l'affaire du commerce: il en preſſa l'exécution; les obſtacles qu'il trouva, ne ſervirent qu'à faire briller ſes talens, & ſes diligences eurent aſſez de ſuccès pour engager la Chambre des Communes à

préſenter une Adreſſe à la Reine, qu'elle ſupplioit de nommer des Commiſſaires, afin de traiter avec ceux de France.

Les préventions de l'Angleterre contre le projet propoſé, étoient grandes, ſans cependant être générales dans toutes les Provinces. Celle d'York députa le Sieur Cook, homme de conſidération, pour remercier la Reine, des grands avantages qu'elle avoit procurés à ſes Etats par le Traité du commerce.

C'eſt ce que mandoit au Roi le Duc d'Aumont (*). Tout le ſuccès dépendoit du nouveau Parlement que l'on alloit créer. Ce Corps ſi formidable, & qui paroît commander à ſes Rois, en eſt preſque toujours l'ouvrage. Ses Loix fondamentales, & ſes premiers principes, qui devroient être invariables, ſuivent le torrent des cabales; ſans changer de nom, le Parlement de Londres change d'eſprit & de nature. C'eſt un fantôme qui n'eſt impoſant que pour les étrangers. Tout Corps qu'on renouvelle, ceſſe d'être dangereux; c'eſt l'habileté ou la mal-adreſſe des Miniſtres, qui décide ſa ſervitude ou ſon empire; & ſes Membres, ſelon les circonſtances, ſont ou les Juges ou les Eſclaves du Monarque.

(*) De Londres, le 6 Juillet 1713.

Milord Bolingbrocke étoit un génie trop ſupérieur, pour ne pas ſubjuguer le haſard. Il ſe donna tant de mouvement, prit tant de formes différentes, parla avec tant de force, y mêla tant d'onction, qu'il ſe rendit ſûr des eſprits. Il fit agir les reſſorts immanquables de l'intérêt & de l'ambition, acheta les ſuffrages en ne paroiſſant que les inſpirer ; en un mot, il fut maître des élections prochaines, & l'apparence faiſoit croire que le nouveau Parlement, ſoumis, ſans s'en appercevoir, au nouveau Miniſtre, maintiendroit les articles du Traité, & ſe feroit un devoir d'affermir ſon autorité.

Le Roi rendit la choſe facile, en ordonnant au Duc d'Aumont (*) de dire aux Miniſtres, que les articles 8 & 9 conteſtés, n'altéreroient ni le Traité de paix, ni celui du commerce ; Sa Majeſté remettoit à leur prudence l'examen des meſures à prendre pour les exécuter, ou pour laiſſer les choſes dans l'état où elles étoient ; que, dans le cas où les Miniſtres d'Angleterre prendroient le premier parti, Sa Majeſté envoyoit des ordres aux Sieurs Aniſſon & Fénélon, pour entrer en conférence à ce ſujet, aſſiſtés de M. le Duc

(*) De Verſailles, le 13 Juillet 1713.

d'Aumont ; que ſi, au contraire, ils préféroient le ſecond parti au premier, rien n'empêcheroit que le Traité du commerce ne fût exécuté, à l'exception ſeulement de ce qui eſt porté par les articles 8 & 9. Il ajoutoit, que les ſecours qu'il avoit donnés au Roi de Suede, pour l'aider à conſerver les Etats qu'il poſſédoit en Allemagne, & les dépenſes de la guerre préſente, pour obliger l'Archiduc à prendre des ſentimens plus pacifiques, ne lui permettoient pas de contribuer à l'armement de l'eſcadre Angloiſe, ni d'armer des vaiſſeaux pour les joindre à cette eſcadre.

La Reine fut informée, le 14 Juillet 1713, des correſpondances du Chevalier de Saint-George en Ecoſſe, & lui fit l'honneur de les craindre. Elle prit toutes les meſures poſſibles pour prévenir les projets de ce Prince, plus malheureux que redoutable, & pour l'empêcher de paſſer dans ſes Etats. La Chambre des Seigneurs crut que cela n'étoit pas ſuffiſant, & préſenta une Adreſſe à Sa Majeſté Britannique, pour la ſupplier d'employer les inſtances les plus preſſantes auprès du Duc de Lorraine, ainſi qu'auprès de tous les Princes & Etats en bonne correſpondance, afin qu'ils ne ſouffriſſent point que le Prétendant à la Couronne demeurât dans aucun de leurs

pays. La Chambre des Communes en préſenta auſſi une le même jour, pour le même objet. Cette Nation, ſi fiere & ſi profonde dans le raiſonnement, auroit été moins ombrageuſe, ſi elle eût réfléchi qu'un Monarque détrôné n'eſt à craindre que par ſa fermeté, & jamais par la force des ſecours qu'on lui donne.

Le Chevalier de Saint-George, incapable de combiner un plan, avec l'ame téméraire, avoit l'eſprit timide; ſon courage impétueux & bruſque n'étoit que celui du moment, & tenoit plus de ſon tempérament que de ſon caractere. Il n'avoit ni vûes, ni ſuites, ni conſéquences; il affrontoit la mort dans les combats, & la craignoit ſur l'échafaud. Enveloppé par le malheur, il ne ſavoit point y faire face; effrayé par l'exemple affreux de Charles I, il perdit ſa Couronne par timidité, vint en France, &, quelque temps après, repaſſa en Irlande, d'où il fut chaſſé par ſa témérité. Alors ce fut un crime de lui donner retraite. Un petit coin du monde, tel que l'Angleterre, défendit, pour ainſi dire, à tous les Rois de la terre, de donner un aſile à un Roi proſcrit, perſécuté, réduit à la honte d'errer d'Etats en Etats en inconnu. Il ſe vit exilé de l'Univers. Il éprouva qu'un Monarque qui ne ſait point mourir en défen-

dant ſon trône, n'eſt pas digne de trouver pour abri l'ombre d'un autre trône, & ce Prince courageux & foible n'eut d'autre conſolation que la crainte chimérique qu'il inſpiroit encore. Il eſt vrai qu'il étoit moins dangereux par lui-même, que par le génie Anglois. Ce Peuple ſe plaît dans le ſoulevement, ménage de loin une révolte avec autant de précaution qu'on ménage la paix ailleurs ; &, dans l'apparence du calme le plus tranquille, un Prétendant eſt un tréſor pour eux.

Cet eſprit de ſédition paſſa même dans les troupes Angloiſes ; celles qui étoient à Gand, y ſecouerent le joug contre leur Commandant ; elles s'y firent un Chef, qui ſe diſoit être Milord Marlborough. L'impoſture fut reconnue, les mutins furent les moins forts ; l'on pendit Milord & ſes adhérens les plus viſs, & l'on fit au faux Marlborough le traitement que craignoit tant le véritable.

Ce dernier cependant recommençoit à dreſſer de nouveaux piéges, & feignoit d'être refroidi ſur le Duc d'Hannovre, afin de donner quelques eſpérances au Chevalier de Saint-George ; & même le Roi, M. de Berwick & M. de Torcy furent d'avis que l'on demandât au Comte d'Oxfort, ſi la Reine conſentiroit à détacher Marlborough du parti des

Whigts. M. le Duc d'Aumont n'étoit plus en Angleterre ; il étoit revenu avec des Lettres de la Reine (*), qui faiſoient l'éloge de la dignité & de l'intelligence avec leſquelles il avoit rempli ſon ambaſſade ; & l'Abbé Gauthier fut chargé de la correſpondance, juſqu'à l'arrivée de Milord d'Yberville. Ce fut en ce même temps que Madame la Comteſſe de Gerſey, ſur le prétexte de la Religion, partit ſecrétement pour la France. Elle étoit femme du Comte de Gerſey, dont elle étoit en tout le contraſte. Il étoit doux, liant, éclairé, néceſſaire à l'Etat, & précieux à ſes amis. Une mort inopinée l'enleva, lorſqu'on l'alloit nommer Plénipotentiaire pour le Traité d'Utrecht.

La Comteſſe, ſoumiſe aux écarts de ſon imagination, & peu propre, par ſa figure, à faire des paſſions, y ſuppléoit par des tracaſſeries. Si elle eût été jolie, elle eût eu des intrigues ; ne l'étant pas, elle fut intrigante. Elle faiſoit la Miſſionnaire, & vouloit ſauver toutes les ames, pour ſe dédommager de ne pouvoir pas les damner. Elle brouilla toute la Cour d'Angleterre, vint à celle de France, dans le deſſein d'y faire de même. Elle réſolut enfin, dans l'excès d'une extaſe myſtique, de

(*) Du 8 Octobre 1713.

partir

partit pour Jéruſalem, & ſe fit, comme au temps des Croiſades, une idée aſſez injurieuſe de Dieu, pour penſer qu'il eſt plus aiſé de ſe ſauver dans un pays qui le méconnût, que dans tous ceux où ſa croyance eſt établie.

Elle manœuvra auprès du Roi d'Angleterre, lui fut nuiſible en voulant le ſervir, & toujours mal-adroite, même pour ce qui la regardoit; elle perdit ſa fortune, fut privée de ſon fils, que la Reine redemanda, &, malgré ſes pratiques auſteres de pénitence, elle manqua peut-être ſon ſalut.

Je reviens à Milord Marlborough: il s'agiſſoit de le réconcilier avec le Comte d'Oxfort; mais la réconciliation de deux hommes de cœur, n'eſt qu'une occaſion nouvelle de ſe trahir mutuellement. Marlborough, dans cette occaſion, ſentit l'amertume de la diſgrace; il s'humilia.

Il écrivit au Grand Tréſorier, le 8 Octobre 1713, pour obtenir de la Reine ſon retour à Londres, & ce Grand Tréſorier s'humilia encore plus que Marlborough, en le lui refuſant. M. le Maréchal Duc de Berwick envoya une perſonne à celui-ci, pour ſavoir ſes intentions. Il promit de ne point s'oppoſer aux intérêts du Roi, pour qui il avoit tout le reſpect poſſible, fit les plus belles promeſſes & les plus belles pro-

teſtations de ſervir le Roi d'Angleterre eſſentiellement, & marqua, de plus, qu'il conſentiroit volontiers à tout ce que la Reine Anne ſouhaiteroit, ſi elle n'étoit pas gouvernée par le Grand Tréſorier, dont il faiſoit le portrait en termes peu meſurés.

Quelques mois après, il joua un autre rôle, & voulut faire accroire qu'il étoit Philoſophe: cette prétention, dans un homme de ſon caractere, eſt l'étiquette d'un homme qui craint, ou d'un homme ſans reſſource. Il aſſura qu'il ne ſongeoit qu'à vivre en repos, qu'il cherchoit à diſſiper tous les ombrages que l'on avoit de ſes deſſeins; que pour cet effet, il ne vouloit paſſer ni en Angleterre, ni même ſéjourner dans un pays ſuſpect, & qu'il demandoit au Roi la permiſſion d'aller à Montpellier, & de s'y établir, pourvu qu'on lui promît de ne pas l'inquiéter.

Monſieur de Torcy, qui connoiſſoit les hommes, ſentit bien que le goût de la retraite eſt la derniere fineſſe d'un eſprit ambitieux. Il obſerva à l'Abbé Gauthier, que Monſieur de Marlborough vouloit ſans doute ſe mettre à couvert des accuſations intentées contre lui; que peut-être auſſi il ſeroit bon d'ôter aux Whigts & au Duc d'Hannovre l'eſpérance qu'ils fondoient ſur cet homme; que ce Mi-

niſtre ſeroit ſûr de lui, s'il étoit en France; qu'au reſte, il s'en rapportoit entiérement à la déciſion de Milord Tréſorier.

La paix avec l'Angleterre avançoit; mais la paix générale dépendoit de tant d'intérêts oppoſés, qu'il étoit difficile de les concilier. Le Danemarck, la Pruſſe, la Hollande, avoient leurs prétentions; l'Allemagne ne vouloit point ſe déſiſter des ſiennes, & l'Italie avoit des meſures à garder.

Le Duc de Guaſtalle, dans un Mémoire du 4 Octobre 1713, propoſa pour ſûreté contre les agreſſions de part & d'autre, de s'obliger à entretenir en temps de paix dans la Citadelle de Mantoue, une garniſon de quatre cents hommes, Suiſſes, Allemands, Irlandois, Catholiques ou Italiens, à la volonté de Sa Majeſté Britannique, laquelle garniſon prêteroit un double ſerment; un au Duc ſon Maître, & l'autre à l'Empereur & à l'Empire. Il s'engageoit à recevoir, en cas de guerre en Italie, de l'Empire ou de la Maiſon d'Autriche, garniſon de l'un ou de l'autre; & pour ſa ſubſiſtance, ainſi que pour l'entretien des arſenaux, armes & munitions, il fixoit un impôt de 5 liv. de Hollande ſur chaque biolque dans les terres de la Lombardie, qui pendant la guerre avoient été beaucoup endommagées,

& ſur leſquelles on avoit mis une taxe de vingt-cinq ſous par biolque : cette meſure rendoit au propriétaire quatre florins ; il prétendoit, en ſa qualité de Souverain, n'avoir pas beſoin de permiſſion pour ruiner ſon peuple, toutes les fois qu'il le jugeroit à propos. Il prioit les Miniſtres d'Angleterre d'expliquer dans l'article où l'on parleroit de la garniſon, que cet impôt étoit un moyen néceſſaire pour la ſubſiſtance des troupes. Il prétendoit qu'il étoit juſte de rendre une Place éloignée de la France à un Prince entiérement fidele à Sa Majeſté Impériale & à l'Empire, puiſque, dans le temps de la paix de Munſter, l'Empereur & l'Empire avoient trouvé bon de rendre à l'Électeur de Treves, qui les avoit quittés, les Châteaux d'Eberſtheim & d'Hermanſtheim, ſi proches de la France ; d'un autre côté, M. de Torcy mandoit à l'Abbé Gauthier (*), qu'indépendamment des difficultés qui pourroient ſe trouver pour ſigner le Traité de commerce avec l'Eſpagne, il ne ſeroit pas facile de régler le différend au ſujet des intérêts de Madame la Princeſſe des Urſins. Il ſeroit inutile de faire ſon portrait ; perſonne n'ignore ſon caractere, ſon adreſſe, & ſes intrigues. Tout le monde

(*) De Marly, le 9 Novembre 1713.

eſt inſtruit du pouvoir abſolu avec lequel elle gouverna l'Eſpagne. Parmi des affaires importantes, elle ſavoit ménager du temps pour ſes plaiſirs. L'ambition, qui eſt jalouſe de toutes les paſſions, n'abſorboit point en elle un ſentiment plus tendre. Cette femme, abſolue avec ſes Maîtres, & ſoumiſe avec ſes Amans, tenoit elle ſeule la paix en ſuſpens, ouvroit ſans myſtere les dépêches de tous les Miniſtres; & l'on connoît quel étoit ſon heureux talent pour les apoſtilles.

Sur ces entrefaites, M. d'Yberville arriva à Londres; c'étoit un ſimple particulier, qui n'avoit d'autre talent que de retenir ſtrictement ce dont on le chargeoit. Il avoit été Envoyé à Genes; il paſſa tout ſon temps à dire, le Roi, mon Maitre, & demanda des gratifications à raiſon de ſes grands ſervices.

Le Roi l'envoya en Angleterre; c'étoit, ſans doute, pour prouver à la Reine qu'il ne vouloit pas la tromper.

Ce Miniſtre étoit muni d'un Mémoire que l'on avoit compoſé à Marly, parce qu'il n'auroit pas pu le compoſer à Londres. Il concernoit le Commerce maritime, la Navigation, & les Colonies. Il contenoit pluſieurs articles.

Dans le premier, le Roi demandoit que, conformément aux Traités de paix & de

commerce, conclus entre la France & l'Angleterre le 11 Avril 1713, les Anglois donnaſſent aux François les mêmes avantages accordés aux Hollandois pour la pêche du hareng, qui ſe fait ſur la côte d'Yarmouth, ſans que nos Pêcheurs fuſſent obligés de payer aucun droit, ſous quelque prétexte que ce fût, aux frégates de la Reine ſur cette côte, dans le temps de la pêche. Sa Majeſté recommandoit à M. d'Yberville de faire remettre au Secrétaire d'État les ordres par écrit qui ſeroient donnés ſur ces demandes.

2°. De donner un plan juſte & bien détaillé des forces maritimes d'Angleterre, du nombre des vaiſſeaux, de l'état des magaſins, de la quantité des Officiers de mer, des bonnes & mauvaiſes qualités des ports, des ſondes & des mouillages.

3°. De s'informer de l'état des Colonies des Anglois, du commerce qui s'y faiſoit, des troupes, du nombre des habitans, de la force des Places de guerre, & des deſſeins d'entrepriſes pendant la paix.

4°. D'agir ſecrétement, & ſur-tout avec beaucoup de précaution, pour ſavoir ſi les Anglois n'augmenteroient point leur commerce ſur mer, au préjudice de celui des François. (Il ne faudroit pas actuellement un

homme bien fin pour faire cette découverte.)

5°. De protéger particuliérement le ſieur Saintard, que la Compagnie Françoiſe a envoyé à Londres, afin d'obtenir une déciſion ſur les demandes faites par M. le Duc d'Aumont, au ſujet de l'aſſiente.

1°. En ce qu'il ſoit permis à la Compagnie Françoiſe d'envoyer aux Indes deux cargaiſons de Negres, qui ſeront par elle vendus à celle d'Angleterre.

2°. Une autre permiſſion d'envoyer deux vaiſſeaux, pour reprendre dans les Comptoirs ſes effets.

3°. A ce que la Compagnie Angloiſe achete à un prix raiſonnable, les maiſons & marchandiſes appartenantes à celle de France.

6°. De déterminer Sa Majeſté Britannique de faire défenſe à ſes ſujets, ſous peine des Galeres, d'aller faire commerce dans la mer du Sud, de même que Sa Majeſté Catholique l'avoit défendu par une Déclaration qui n'étoit que ſcellée, en attendant la réſolution de la Reine.

7°. De s'informer du contenu de la réponſe faite de la part de la Cour de Vienne, à la Lettre de Sa Majeſté Britannique, touchant la priſe de pluſieurs bâtimens François par les Corſaires Catalans, Napolitains, & Mayorquins.

8°. De preſſer vivement la concluſion du Réglement dont M. le Duc d'Aumont a fourni le projet à Milord Tréſorier, pour la ſûreté des bâtimens de part & d'autre dans les ports. Ce Réglement étoit à l'occaſion de la ſaiſie de pluſieurs bâtimens de Calais & de Boulogne, en différens ports d'Angleterre; d'informer avec ſoin, à chaque ordinaire, Sa Majeſté Catholique, des difficultés qui pourroient naître, tant par rapport à ce que l'on vient de dire, que pour les affaires imprévues, concernant le commerce maritime, la navigation, & les Colonies, afin de faire ſavoir par le Secrétaire d'État les intentions du Roi.

Ce Mémoire contient ſeize articles; j'en ai ſupprimé huit, qui ne portent que ſur des choſes relatives au temps. Je n'ai rapporté que ceux qui peuvent faire loi générale, & qui ſeront toujours également eſſentiels. Le Comte d'Oxfort ne ceſſoit d'inſiſter ſur la paix de l'Empire; & pour y parvenir, on avoit propoſé des conférences à Raſtadt, entre le Prince Eugene & le Maréchal de Villars. Le Public fut impatient de voir ſi deux hommes qui ſavoient ſi bien faire la guerre, auroient autant de talent pour faire la paix. Il étoit même permis d'avoir des doutes ſur leurs intentions, & l'on regardoit comme un

effort de vertu, que deux Généraux d'armée de bonne foi travaillaſſent à ſe rendre inutiles.

Le Maréchal, que la Nature ſembla former exprès pour commander à des François, avoit cet air avantageux, ce ton confiant, cette gaieté naturelle, qui font croire à des troupes qu'elles ſont invincibles. Il devoit ſes ſuccès peut-être plus à ſes propos qu'à ſa capacité. Avec des traits heureux, des ſaillies, des bons mots, il ſe rendoit le maître de ſon armée, & la menoit au combat comme on mene à des fêtes. En voyant ſon front ſerein, on n'imaginoit pas que l'on pût courir au danger. Il étoit ſûr que l'air inquiet d'un Général produit l'abattement, & connoiſſoit aſſez la Nation, pour ſavoir que ſi l'Officier a du courage par principes, le ſoldat n'en a guere que par défaut de réflexion. Il ne changea point de caractere en traitant les négociations.

Il déconcerta ſouvent la ſévérité pédanteſque du Prince Eugene, n'oppoſa que la franchiſe militaire à ſa prudence ſyſtématique, ſoutint la dignité de ſon Maître juſque dans les points dont il ſe relâchoit, fit valoir ſa condeſcendance, comme des graces qu'il accordoit, &, toujours attentif à profiter du ſoible de ſon adverſaire, il ſe conduiſit dans ce Traité comme dans une attaque.

Le ſuccès de ces conférences étoit le moyen le plus avantageux pour parvenir à la concluſion du Traité d'Utrecht. Voilà pourquoi le Roi jugea qu'il étoit à propos d'attendre la fin de la campagne, & dans le cas que la négociation ne produisît aucun effet, il étoit décidé que la Reine agiroit vivement auprès des Princes de l'Empire; que Louis XIV ne feroit rien du côté de l'Italie, ſans auparavant prendre des meſures avec le Roi de Sicile, pour obliger l'Archiduc à faire la paix après l'hiver prochain, & qu'il ſeroit à propos que la Reine de la Grande-Bretagne fît demander au même Monarque, quel fond on pourroit faire ſur lui dans cette entrepriſe? C'eſt ce que le Marquis de Torcy chargeoit l'Abbé Gauthier de dire au Grand-Tréſorier, dans une Lettre qu'il lui écrivoit de Marly, le 14 Novembre 1713.

On crut que ce n'étoit pas aſſez de prendre des précautions pour le préſent, on voulut encore s'aſſurer de l'avenir, & mettre en jeu le Roi Jacques. Le Comte d'Oxfort avoit dit à l'Abbé Gauthier, qu'il ne ſouffriroit jamais qu'un Prince Allemand régnât ſur l'Angleterre, & les Miniſtres de France ſembloient ignorer que les intérêts de la Nation Angloiſe ſont les mêmes avec un Prince Catholique

qu'avec un Prince Proteſtant; par conſéquent, que ſous l'un ou ſous l'autre, les mêmes ſources de diviſion & de guerre ſubſiſtent également, & que c'eſt une mauvaiſe politique d'épuiſer ſon argent & ſes forces pour rétablir un Roi, qui, par la poſition de ſon Royaume, eſt preſque toujours forcé d'être notre ennemi. La France ne peut tirer avantage d'un Prétendant, que pour ſervir en temps de guerre à fomenter des partis différens dans le trois Royaumes, les affoiblir en les diviſant, & mettre à profit la diverſité des intérêts particuliers, pour les empêcher de ſe réunir en faveur de l'intérêt général.

Cependant M. de Torcy inſtruiſoit le Roi d'Angleterre des réſolutions du Roi de France, dans un Mémoire qui lui fut préſenté par le moyen de l'Abbé I...., ennemi furieux du Calviniſme, Théologien profond, Politique manqué, & beaucoup plus propre à faire gagner au Roi Jacques le Royaume des Cieux, que celui d'Angleterre.

Le Mémoire annonçoit, que ſi la mort de la Reine arrivoit inopinément, le Roi de France feroit tenir au Havre deux petites frégates armées, & prêtes à tranſporter le Roi en Angleterre ou en Ecoſſe, ſuivant le lieu où Sa Majeſté jugeroit à propos de débarquer avec

peu de ſuite, ne comptant uniquement que ſur les gens du pays (Louis XIV penſoit ſans doute qu'un Monarque qui eſt homme, n'a beſoin que de ſon propre génie pour ſe ménager des reſſources, & que les ſecours étrangers ne ſont vraiment utiles qu'à ceux qui pourroient s'en paſſer). On ajoutoit dans le Mémoire, qu'il falloit, ſans approcher ni de Paris ni de la Cour, paſſer directement au Havre avec le plus grand ſecret.

Le Chevalier de Saint-George, caché ſous le nom de Mongolin, crut faire un coup de partie de donner congé à Milord Midleton, pour revenir à Saint-Germain. Ce ſerviteur fidele de ſon Roi détrôné ſentit juſque dans le fond de ſon ame l'amertume de cet ordre, & manda à Monſieur de Torcy (*), qu'il s'attendoit bien que ſa Religion l'éloigneroit de ſon Maître en Angleterre; mais qu'il n'avoit pas prévu que la malice eût été aſſez prompte pour lui envier l'honneur de le ſuivre dans ſes malheurs. Le Prince le combla de louanges, de careſſes, & ce fut avec toute la douceur poſſible qu'il eut la dureté de lui percer le cœur. Il choiſit à ſa place pour Miniſtre, un Gentilhomme Anglois, Proteſtant, nommé

(*) De Bar-le-Duc, le 20 Novembre 1713.

M. Higgius, connu & eſtimé de Prior, d'une fidélité à toute épreuve. Il ne douta point que les Anglois, voyant la confiance qu'il mettoit dans une perſonne de leur Communion, ne dépoſaſſent tous leurs ſujets de crainte pour leur Religion, puiſque ceux de la Cour jouiſſoient des mêmes avantages ſous un Roi Proteſtant; mais cette mauvaiſe politique n'étoit qu'une fauſſeté du ſecond ordre, un petit moyen, un tempérament Jéſuitique, qui lui étoit ſuggéré par le Pere Péters, ſon Confeſſeur, dont je ferois le portrait, ſi les Jéſuites étoient dans un temps plus heureux.

Les bruits coururent alors de l'arrivée du Prince d'Hannovre à la prochaine aſſemblée du Parlement. Le Roi d'Angleterre en fut ému; mais Monſieur de Torcy lui manda de ne rien précipiter, & qu'il étoit néceſſaire de voir auparavant ce qui ſe paſſeroit dans le nouveau Parlement, où la Cour trouveroit des occaſions pour faire connoître ſes intentions. Ce Prince, que la foibleſſe de ſon caractere rendoit docile à tous les conſeils, demeura tranquille; ſes partiſans lui en firent des reproches.

Monſieur de Torcy en informa l'Abbé Gauthier, & lui demanda des réponſes préciſes, ſur ce que Sa Majeſté devoit faire dans l'em-

barras où la jetoient les avis différens. Les uns lui conſeilloient de paſſer à Veniſe, & les autres lui préſentoient de grands objets. Pendant que ce Prince végétoit dans l'indéciſion, on travailloit toujours au Traité de commerce, & Meſſieurs Aniſſon & de Fénelon donnerent un Mémoire à M. de Torcy, au ſujet de l'article neuvieme, dont les Miniſtres Anglois demandoient la ſuppreſſion, ſans faire mention du huitieme, qui en dépendoit, & qu'on ne pouvoit leur accorder, par la raiſon que ce dernier, portant promeſſe d'abroger les loix prohibitives des marchandiſes de France, il falloit que les Anglois nous fiſſent jouir des mêmes priviléges & immunités dont les autres Nations jouiſſoient chez eux.

Par l'examen qu'on fit de ce Mémoire, on eſtima très-avantageux à la France d'accepter l'exécution du huitieme article du Traité de commerce, & de ſupprimer le neuvieme, en rempliſſant de bonne foi de part & d'autre, le contenu à l'article huitieme; mais les changemens faits à quelques-uns de ceux du Traité de Madrid, produiſoient de mauvais effets à Londres, & pluſieurs difficultés s'oppoſerent à ſon exécution. Les Whigts, prompts à ſaiſir un prétexte au murmure, & qui attendent toujours une révolution, prirent occaſion de

ce que les fonds tomboient, pour décrier le Gouvernement préſent, & n'épargnerent rien pour jeter dans la populace un eſprit de révolte. Les Hollandois, de leur côté, ſemoient ſous main des ſujets de méfiance, aſſuroient que l'Eſpagne étoit devenue dépendante de la France, & citoient pour preuve le déſiſtement de la demande en garantie pour Madame la Princeſſe des Urſins. Ils ajoutoient, que M. de Château-Neuf avoit mandé aux Miniſtres d'Angleterre, que s'ils n'alloient pas ſans délai à la Haye pour conclure le Traité avec la Hollande, il le feroit en vertu des pleins pouvoirs qu'il avoit des Rois de France & d'Eſpagne. Ces détails étoient ſûrs; M. de Lautrec le mandoit à M. de Torcy (*), & lui marquoit que le ſeul moyen de calmer les eſprits, étoit la certitude de l'indépendance entiere en Eſpagne de la France. Il lui annonçoit dans la même Lettre, qu'il avoit obtenu de Sa Majeſté Britannique une eſcadre, douze vaiſſeaux de guerre & deux à bombes, pour la Méditerranée, avec ordre d'aider à la réduction des Catalans & des Mayorquins, auſſi-tôt que les ratifications de la paix ſeroient échangées entre l'Eſpagne & l'Angleterre; ſans quoi cette der-

(*) De Londres, le 8 Novembre 1713.

niere ne pourroit agir en faveur de ſes ennemis contre ſes alliés.

La Reine forma en même temps le projet de nommer un Ambaſſadeur pour Madrid, qui auroit ordre d'être entiérement dans les intérêts de Leurs Majeſtés & de Madame la Princeſſe des Urſins; mais le ſecret de cette Ambaſſade étoit encore indiſpenſable. La Cour fit promettre au Roi tous les ſecours dont il auroit beſoin, pourvu qu'il affectât aux yeux des Anglois de ne tenir en rien à la France, comme ſi ç'eût été une choſe aiſée de faire accroire qu'il étoit indépendant d'une Puiſſance dont il ne pouvoit pas ſe paſſer. Qu'un tel myſtere devoit paroître humiliant à un Roi malheureux, & qui penſe que la néceſſité de feindre comble la meſure de la diſgrace!

Il falloit, outre cela, que les offres tournaſſent bien entre le Portugal & l'Eſpagne, & que la Cour de Londres, ſans l'affecter publiquement, fût favorable dans cette négociation.

Si l'on ſavoit à combien de choſes tient la concluſion d'une paix, ſi l'on étoit inſtruit des meſures qu'il faut prendre, de la peine que l'on trouve à les bien combiner, des circonſtances imprévues qui les dérangent, de la ſagacité néceſſaire pour pénétrer ceux avec

qui

qui l'on traite, de la juſteſſe avec laquelle il faut peſer les avantages & les inconvéniens de la douceur & de la fermeté qu'on doit montrer en diſcutant des prétentions injuſtes, des précautions indiſpenſables pour n'être pas trompé, & des difficultés qui ſe rencontrent dans la balance des intérêts, on n'entreprendroit jamais la guerre ſur des motifs légers & par eſprit d'humeur.

Si le Roi Jacques ne pouvoit pas s'accoutumer à voir ſa tête dépouillée de la Couronne d'Angleterre, l'Archiduc s'accoutumoit encore moins à ne pas voir ſur la ſienne la Couronne d'Eſpagne; il ménagea toujours des correſpondances en Catalogne, & ſur-tout envoya des ordres à ſes partiſans de tenir bon, avec promeſſe de ne pas les laiſſer long-temps ſans ſecours & ſans leur donner de ſes nouvelles. En effet, Cadogan, ſéditieux ſubalterne, & meſſager myſtérieux des Whigts, étoit parti pour aller rejoindre le Duc de Marlborough. Vendu de tous les temps à ce Général, confident de ſes projets, ne poſſédant pas un génie aſſez vaſte pour être conſpirateur en chef, il avoit l'eſprit aſſez juſte pour concevoir les plans, & le courage néceſſaire pour les exécuter.

Le parti oppoſé à la Cour ſe fortifioit de plus en plus, & ſes eſpérances augmentoient

à meſure que la ſanté de la Reine ſe dérangeoit. Il parut un Mémoire ſur la forme du Gouvernement après la mort de cette Princeſſe, dans lequel on voyoit que le Roi Guillaume, croyant par l'acte qui fut paſſé la huitieme année de ſon regne, qu'il ſuffiſoit de faire continuer ou reprendre les fonctions du Parlement, pour aſſurer l'établiſſement de la ſucceſſion d'Hannovre en Angleterre, ne donna que peu de réglemens; ils portoient:

1°. Que la ſucceſſion d'Hannovre ne ſortiroit point de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande, ſans le conſentement du Parlement.

2°. Que les Membres du Conſeil-Privé ſeroient obligés de ſigner leurs avis ſur toutes les affaires qui ſeroient traitées.

3°. Que toute perſonne née dans les pays étrangers, dont le pere & la mere ne ſeroient pas Anglois, ſeroit incapable d'aucune Charge, & de recevoir aucun don de la Couronne, quand même elle ſeroit naturaliſée.

4°. Que ceux qui auroient quelque Charge avec appointemens, ou qui jouiroient de quelque penſion, ſeroient incapables de prendre ſéance dans la Chambre des Communes.

Les Whigts profiterent la premiere année de l'avénement de la Reine au Trône, de la néceſſité où elle étoit de ſuivre le plan laiſſé par

le Roi Guillaume, & du déſir qu'elle avoit d'aſſurer un revenu au Prince George de Danemarck, ſon mari, & de faire caſſer le Parlement par la recréation du nouveau, auquel la Chambre-Baſſe étoit abſolument dévouée. Au commencement de l'année 1706, ils exécuterent leur projet par un acte qui regle la forme du Gouvernement, après la mort de la Reine, pendant l'abſence du Succeſſeur. Il eſt dit dans cet acte, que le Conſeil-Privé & tous autres Officiers ſeront maintenus dans leur autorité & fonctions, juſqu'à ce que le Succeſſeur en ordonne autrement; que le Parlement, prorogé dans le temps de la ſucceſſion, continuera ſes ſéances; & dans le cas où il n'y aura point de prorogation actuelle, le dernier Parlement s'aſſemblera, & tiendra ſes ſéances pendant ſix mois, à moins que le Succeſſeur ne le diſſolve.

Que le grand ſceau & autres ſceaux publics d'Angleterre ſubſiſteront après la mort de la Reine, & ſerviront comme propres ſceaux du Succeſſeur, juſqu'à ce qu'il en ordonne autrement.

Que le Conſeil-Privé fera proclamer inceſſamment le plus proche Succeſſeur de la Maiſon d'Hannovre.

Que, comme il peut arriver que le Succeſ-

ſeur ne ſera pas dans le Royaume au temps du décès de la Reine, le Gouvernement ſera adminiſtré, en ſon abſence & en ſon nom, par l'Archevêque de Cantorbéry, le Grand Chancelier, le Grand Tréſorier, le Préſident du Conſeil, le Garde du Sceau-Privé, le Grand Amiral, &, s'il n'y a point de Commiſſaire de l'Amirauté, par le Chef de Juſtice du Banc de la Reine, leſquels auront tout pouvoir, à l'exception de caſſer le Parlement, ſans un ordre exprès, juſqu'à l'arrivée du Succeſſeur, dont la nomination ſe fera pendant la vie de la Reine, par trois écrits ſcellés du cachet dudit Succeſſeur, & ſignés de ſa main, dont l'un ſera gardé par le Miniſtre réſident en Angleterre, un autre par l'Archevêque de Cantorbéry, & le troiſieme par le Grand Chancelier. Que les trois écrits, ſcellés du cachet de ces Meſſieurs, ſeroient portés au Conſeil-Privé immédiatement après la mort de la Reine, ſous peine de confiſcation de biens, encourue contre celui qui ouvrira, refuſera ou négligera de porter cet écrit au Conſeil.

Que la production d'un ſeul écrit au Conſeil fera le même effet que s'ils étoient repréſentés; que les ſept grands Officiers nommés exerceront la Régence juſqu'à nouvel ordre, s'il ne ſe trouve aucun de ces écrits entre les

mains de ces Meſſieurs ; que le Succeſſeur, pendant ſon abſence, peut ſe ſervir de quelque ſceau que ce ſoit pour envoyer ſes ordres en Angleterre.

Enfin, ces Meſſieurs firent révoquer par le même acte les deux derniers articles du Roi Guillaume, qui obligeoient les Miniſtres du Conſeil-Privé à ſigner leurs avis, & qui rendoient incapables de prendre aucune ſéance, ceux qui ſeroient revêtus de quelque Charge.

Ces Réglemens étoient trop avantageux aux Whigts, pour qu'ils négligeaſſent de les faire revivre ; ils y joignirent une hiſtoire ſuccinte du dernier Parlement, qui étoit une ſatire contre le Miniſtere.

J'ai cru devoir rapporter ces différens articles, pour faire voir l'eſprit de la Nation. Dans tout autre Gouvernement, ces précautions euſſent été ſages pour prévenir le trouble ; à Londres, ce n'étoit qu'un prétexte pour le faire naître. Le peuple Anglois n'établit des loix que pour en détruire d'autres, & n'affecte l'amour de l'ordre que pour jeter la confuſion. Il eſt cependant vrai qu'on ne pouvoit pas prendre de meilleurs meſures pour conſerver en Angleterre le Succeſſeur d'Hannovre. Mais pour détruire l'Ouvrage de tant de têtes, il n'en eût fallu qu'une ſeule.

Le Comte d'Oxfort, Royaliſte décidé, dreſſa des batteries contraires, eut de fréquentes conférences avec l'Abbé Gauthier, imagina un nouveau plan pour renverſer le deſſein des Whigts, s'aſſura ſi bien du Parlement prochain, & diſpoſa tellement les choſes, qu'il étoit preſque ſûr que le Chevalier de Saint-George reviendroit après la mort de la Reine, pourvu qu'il imitât la conduite de Charles II ſon oncle; mais il falloit trouver un moyen de donner un caractere à ce Prince, qui n'en avoit aucun, & qui s'approprioit ſucceſſivement les idées oppoſées de ceux qui l'entouroient. Il n'avoit qu'une pénétration manquée, qui lui repréſentoit le bon & le mauvais côté de tous les projets, & le laiſſoit flotter dans une indéciſion éternelle, en voulant balancer trop ſcrupuleuſement les avantages & les inconvéniens. Ses demi-lumieres l'empêcherent toujours de rien haſarder, & déconcerterent toutes les démarches que l'on faiſoit pour lui. N'étant pas né un grand homme, il auroit eu plus de reſſources, s'il n'eût pas été du tout éclairé.

Milord Péterſborough, quoique du parti de la Cour, étoit entiérement oppoſé à celui du Grand Tréſorier. Il vouloit en avoir un à part, dont il ambitionnoit de devenir le Chef,

&, ne voulant couronner ni le Prince d'Hannovre, ni le Chevalier de Saint-George, il aſpiroit à l'honneur de faire un Souverain, & jeta les yeux ſur le ſecond fils du Roi de Sicile. Il exigea qu'il fût élevé dans la Religion Proteſtante. Ce n'étoit point par eſprit de dévotion; il étoit courtiſan : mais en Angleterre la Religion eſt la ſource premiere, le mobile principal des révolutions. C'eſt un attrait bien fort, & tout Anglican y eſt attaché, moins comme homme de Dieu que comme homme d'Etat.

Le Roi de Sicile y conſentit ſans doute; moins zélé que dans les premiers ſiecles, il ſe détacha pour ſon ſecond fils, du bonheur éternel, & crut à tort que ce n'étoit pas le placer à fonds perdu, que de le faire Roi.

Ces différens projets ne faiſoient pas perdre de vue les négociations qui devoient concourir à la paix, & l'Abbé Gauthier fit ſavoir au Marquis de Torcy (*), que Milord Bolingbrocke & l'Envoyé de Portugal étoient d'accord, & que le Prince Eugene avoit enfin mandé qu'il devoit avoir une entrevue avec le Maréchal de Villars, ſans cependant marquer s'il avoit un plein pouvoir de Sa Majeſté Danoiſe pour

(*) De Londres, le 7 Décembre 1713.

traiter de la paix. A ce mot ſeul de paix, les Whigts tomberent en convulſion. La Cour étoit dans la plus grande alégreſſe, & le Parti contraire dans une conſternation qui tenoit de la fureur. L'Abbé Gauthier manda que ce ſeroit peut-être ſa derniere Lettre, parce que le bruit couroit que le lendemain, premier Dimanche de l'Avent, tous les honnêtes gens, & ſur-tout ceux qui avoient part à la paix, ſeroient *jugulés* par la populace, qui devoit prendre les armes & ſe révolter. C'étoit ce même peuple qui avoit fait éclater tant de tranſports immodérés à l'arrivée du Duc d'Aumont. Il avoit réfléchi que le bonheur public étoit l'ouvrage du Miniſtere; dès-lors il ceſſoit d'être un bonheur, & l'eſprit de faction l'avoit ramené dans ſon élément. Les mutins fondoient encore de l'eſpérance ſur le Roi de Portugal & ſur l'Archiduc. Ce fut pour effrayer le premier, que la Reine réſolut de faire partir, ſous le commandement du Chevalier Fiſcher, une eſcadre pour la Méditerranée, qui ſeroit toujours aux ordres du Roi de France & d'Eſpagne. (Quelle différence d'un temps à un autre !)

Le Roi Auguſte faiſoit de temps en temps preſſer vivement la Reine, pour connoître quelles étoient ſes intentions au ſujet de la

paix du Nord, & le Comte d'Oxfort croyoit que ſi l'on ne s'accordoit pas avec l'Archiduc, il ne falloit pas perdre de temps pour détacher le Roi de Pologne & le Roi de Pruſſe de la Maiſon d'Autriche. C'eſt ainſi que tout varie en fait de politique; les intérêts particuliers dépendent des circonſtances, des événemens, des caracteres des Souverains, des ſyſtêmes des Miniſtres; une mort inopinée, un mariage, allume ou termine la guerre; une bataille gagnée ou perdue change toutes les opérations du Cabinet. Une querelle particuliere eſt une étincelle qui produit quelquefois un incendie général; il ne faut qu'un rien pour déranger l'économie univerſelle. Les paſſions des Monarques ſont érigées en raiſons d'Etat. Les volumes de principes diplomatiques, les traités du droit des gens perdent tout leur effet devant les prétentions des Rois. On a vu l'Angleterre s'oppoſer au couronnement de Philippe V; elle oſoit exiger de Louis XIV qu'il fît de la Franche-Comté un Royaume, pour dédommager ſon Petit-fils. On verra dans la ſuite cette même Nation Angloiſe fournir une eſcadre à Dom Carlos, & le conduire au Trône. Tantôt unie avec la France contre la Hollande, tantôt ſe détachant de la France, & ſe réuniſſant avec la

Hollande; entrant dans la quadruple alliance, & s'en retirant auſſi-tôt; humiliant Louis XIV à Geſtruidenberg, & quelque temps après l'exaltant, lui rendant hommage, & le faiſant même prier d'accepter l'Ordre de la Jarretiere. Il ſemble que la conſtitution des Gouvernemens ſuive l'eſprit des Miniſtres. Il n'eſt point de Puiſſances qui n'aient été alternativement alliées, ennemies, ou neutres. Il n'eſt point de Monarchies dont les intérêts ne ſoient ſoumis aux différentes révolutions. Des Républiques ſe ſont formées des démembremens des Royaumes; peut-être de nouveaux Royaumes ſont prêts à ſe former du démembrement de quelques Républiques. Pour que les principes de la politique fuſſent invariables, il faudroit que les hommes le fuſſent.

La Pruſſe étoit liée à la Maiſon d'Autriche; la Maiſon d'Autriche s'eſt liée contre la Pruſſe; la France s'eſt réunie à la derniere pour lui faire avoir la Siléſie; depuis, pour la lui retirer, elle s'eſt réunie à la derniere. Les Ruſſes étoient ennemis des Pruſſiens; l'Impératrice meurt, & le nouveau Czar devient le tenant du Roi de Pruſſe. La branche des Bourbons régnante en Eſpagne, fit long-temps la guerre à la branche régnante en France. Aujourd'hui ces deux rameaux ſont rapprochés. Tout

change, tout a un terme, ſa naiſſance, ſon accroiſſement, & ſon déclin. Le grand Négociateur eſt moins celui qui a beaucoup lu, que celui qui voit bien, qui ſait étudier, connoître, pénétrer l'eſprit des Nations, prévoir les événemens, en tirer des conjectures juſtes, s'attirer la confiance ſans compromettre la vérité, & qui poſſede cet art ſi difficile de ſoutenir la gloire de ſon Maître, ſans abaiſſer les Princes avec leſquels il traite.

Fin de l'Année 1713.

ANNÉE 1714.

JANVIER.

LA paix venoit d'être ſignée à Utrecht ; le parti de la Cour étoit dans la joie, & le parti oppoſé dans la conſternation. Un Whigt dont l'eſprit ne ſeroit pas ſans ceſſe en fermentation, perdroit l'habitude de penſer. Un temps de calme à Londres, reſſemble à un temps de relâche au Théatre de France, aſſommant pour les Amateurs.

Les Whigts eurent l'adreſſe d'occuper la ſcene par les difficultés qu'ils firent ſur la démolition de Dunkerque & ſur l'inexécution du neuvieme article du Traité du commerce. Des dits, des redits, des objections, des réponſes, des Mémoires, des répliques, quelques inventions par-ci par-là, c'eſt employer le temps, ſelon les Anglois. Ces Meſſieurs éplucherent chaque article des conventions d'Utrecht, avec l'application ſcrupuleuſe de quelqu'un qui voudroit les rompre tous, & chercherent bien moins à lever les obſtacles d'une paix durable, qu'à rencontrer des ſujets de chicane pour une nouvelle guerre.

La France envoya des inſtructions à Meſſieurs Aniſſon & Fénélon, Commiſſaires nommés par Sa Majeſté le Roi de France, pour diſcuter & régler, avec les Commiſſaires nommés par la Reine, ce qui concernoit l'exécution du Traité du commerce. Ce que j'en rapporterois, n'auroit aucun trait au commerce préſent ; je paroîtrois inſtruit, il eſt vrai, mais on ſeroit encore plus ſûr que je ſerois ennuyeux. Le ſurplus de la correſpondance de ce mois n'a rien d'intéreſſant, & conſiſte en quelques dépêches du Roi & de M. de Torcy à M. d'Yberville & à l'Abbé Gauthier, pour leur recommander les affaires de la Reine Douairiere & du Prétendant. Les Whigts pratiquerent de nouvelles intrigues au ſujet de la prochaine aſſemblée du Parlement, & M. d'Yberville, négociateur plus ſpéculatif qu'agiſſant, ne manqua pas d'accabler le Miniſtre des Affaires Etrangeres, & les bureaux, de ſes idées & de ſes plans : les détails ſuperflus ſont les défauts ordinaires des Miniſtres ſubalternes & des jeunes Ambaſſadeurs ; les uns par la manie de faire les importans, les autres par la fureur de vouloir être brillans.

L'incapable Prétendant reçommença à vouloir jouer un rôle. Il entretint une correſpondance ſuivie avec l'Abbé Gauthier, écrivit à

la Reine ſa ſœur, pour lui recommander de faire valoir ſes droits. (C'eſt prier quelqu'un de tenir ſon jeu quand on a perdu la partie.) Enfin, ſelon la coutume des petits génies, il ne négligea aucun des petits moyens qui ſont toujours en projets, & n'apperçut pas les moyens des grands hommes, qui ne doivent jamais être qu'en actions.

Le haſard cependant le ſecondoit bien. Il étoit appuyé par Louis XIV, qui croyoit voir ſon honneur & ſon intérêt à le rétablir ſur le Trône d'Angleterre. Louis XIV étoit vieux; la gloire change de forme avec l'âge des Rois; dans leur jeuneſſe, elle ſe préſente à leurs yeux avec un glaive & des lauriers; dans leur déclin, elle prend les traits du ſcrupule.

FÉVRIER.

Les négociations de la France en faveur du Chevalier de Saint-George, prirent plus d'activité. La ſanté de la Reine dépériſſoit de jour en jour; les cabales oppoſées s'animoient; tout le temps ſe paſſoit en aſſemblées clandeſtines ou meſſages ſecrets. La multitude des réſolutions différentes empêchoit que l'on n'en prît aucune. Les Whigts touchoient au moment de leur regne; mais le bien général étoit noyé dans l'intérêt perſonnel, & les

principaux s'occupoient moins du ſalut de l'Etat, que des moyens de devenir les Chefs de leur parti.

Pluſieurs Thorris, dont les eſpérances s'éteignoient avec les jours de la Reine, n'étoient aſſidus près d'elle que pour la mieux trahir, entretenoient des correſpondances avec les Princes d'Hannovre, & ne reſtoient au ſervice de leur Souverain, que pour être les eſpions de ſes derniers ſoupirs. Milord Comte d'Oxfort étoit à leur tête. C'étoit un habile Aſtronome de Cour, il ſavoit prévoir les orages, connoiſſoit les vents qui cauſent les tempêtes, &, par ſes manœuvres adroites, poſſédoit l'art de ſe les rendre toujours favorables. Il entretenoit des liaiſons avec tous les partis, & ne paroiſſoit tenir qu'à un ſeul. D'abord, ami intime de Milord Bolingbrocke, il n'agiſſoit que de concert avec lui, ne faiſoit rien que par ſes conſeils. On eût dit que ſon ame ne recevoit d'impulſion que de celle de Bolingbrocke; mais ſes déférences étoient autant d'échelons pour s'élever au deſſus de lui, & ſon apparente docilité n'étoit qu'un piege pour tirer les ſecrets du Miniſtre en faveur, & le trahir quand il en ſeroit temps. Il conſerva le maſque de l'amitié tant que la Reine ſe porta bien; dès qu'elle commença

à reſſentir les premieres atteintes de ſes infirmités, le mérite de Bolingbrocke diminua aux yeux du Comte d'Oxfort. Chaque attaque de la Reine donnoit des défauts à ſon Favori, &, ſelon le bon ou le mauvais accueil que ce dernier recevoit du grand Tréſorier, on auroit pu décider ſi la Reine avoit paſſé la nuit bien ou mal.

Il ſe conduiſoit de même à l'égard des Thorris. Son zele outré contre les Whigts perdit peu à peu de ſon animoſité; il ſe lia même en grand myſtere avec leurs Chefs, & ne reſta dans le parti des Thorris que pour les affoiblir, en ſemant contre eux les germes funeſtes de la diviſion.

Les Whigts ſaiſirent ce moment, redoublerent de mouvement, d'intrigues & de manœuvres en faveur du Duc d'Hannovre: démarches, ſollicitations, éloquence, promeſſes, tout fut employé de leur part auprès du Parlement. Tous les reſſorts de la ſéduction furent mis en jeu pour perſuader au premier Corps du Royaume, qu'il étoit de ſon intégrité d'outrager la Reine, & de prévenir le moment de ſa mort, pour appeler en Angleterre le ſucceſſeur qu'ils vouloient lui donner.

D'un autre côté, l'Abbé Gauthier qui avoit laiſſé l'eſprit de ſon état à Saint-Germain, pour

pour mettre à la place l'eſprit de négociateur, oppoſa ſes petites cabales ſouterraines, aux moyens efficaces des Whigts, & crut en avoir trouvé un triomphant en faiſant des inſtances réitérées au Prétendant pour changer de Religion. Cette propoſition étoit non ſeulement une prévention contre ſon caractere, c'étoit encore une faute groſſiere en fait de négociation, dont le grand art doit conſiſter à démêler les hommes.

Il étoit bien ſûr que le Prétendant ne la recevroit qu'avec indignation. Ce Prince voyoit toujours les Cieux ouverts, & ne pouvoit voir que dans les brouillards les Couronnes de la terre. L'Abbé, toujours convaincu qu'il eſt avec le Ciel des accommodemens, en ſuggéra un qui lui paroiſſoit bien raiſonnable; c'étoit que le Chevalier de Saint-George conſentiroit au moins d'épouſer une Princeſſe Proteſtante, & que, dans ce cas-là, les enfans fuſſent élevés dans la Religion Anglicane. Le Monarque Catholique, qui vouloit aller en Paradis en famille, ſe trouva auſſi offenſé de la ſeconde propoſition que de la premiere. Sa réſiſtance acheva d'aliéner tous ſes amis; ils ſe réunirent, & n'eurent qu'un cri pour dire, que, puiſque le Prétendant ne vouloit pas changer de Religion, il ne mé-

ritoit pas une Couronne, & que l'Abbé Gauthier méritoit une groſſe Abbaye, pour le récompenſer de la bonne œuvre d'avoir voulu rendre le Roi d'Angleterre Proteſtant. Tandis qu'on faiſoit toutes ces manœuvres, on gagna le temps critique de l'aſſemblée du Parlement; les cabales ſe développerent, les factions différentes ſe contrebalancerent, l'aigreur, la partialité & l'eſprit d'indépendance dicterent les avis; on ſe contraria, on s'anima, on s'invectiva toujours par amour pour l'ordre. Le bien de l'Etat fut le prétexte qu'on prit pour le troubler, & le parti le plus adroit parut avoir la raiſon de ſon côté. La Reine aſſiſta au Parlement; la Chambre des Seigneurs, & celle des Communes, lui préſenterent des adreſſes; elle y fit des réponſes. On crut que l'on ſe compromettroit, ſi l'on regardoit les volontés comme des commandemens; les expreſſions injurieuſes ne furent traitées que de vérités fortes; les mots de zele, de patriotiſme, de dévouement pour la Nation, furent le coloris de l'eſprit de révolte. On répéta dans toutes les phraſes, que l'on étoit pénétré de reſpect pour Sa Majeſté, & l'on ne ceſſa pas de lui en manquer. Il me ſemble qu'il n'y a pas autant de différence qu'on le dit, entre cette Nation & la nôtre. La France, pendant

les ſéances du Parlement, fit de nouvelles inſtances pour ſauver de la démolition de Dunkerque, les trois petites écluſes, & ſurtout celle de Bergue. On aſſura que leur deſtruction expoſeroit plus de dix lieues du Gouvernement de Dunkerque, à une ſubmerſion totale. Ces repréſentations furent appuyées d'un nouveau Mémoire. On jugeoit aiſément qu'une raiſon d'humanité ne fût pas un motif bien déterminant pour toucher le Miniſtere Anglois : du temps de Louis XIV, on croyoit encore aux hommes compatiſſans; notre ſiecle eſt plus éclairé.

La Reine, quoique bien diſpoſée en faveur de la France, refuſa d'adhérer à ces propoſitions; elle craignoit que les Whigts ne priſſent occaſion de cet acte de condeſcendance de ſa part, pour cabaler dans le Parlement; en effet, ils n'auroient pas manqué de s'exhaler en plaintes, en murmures, en propos ſéditieux. Ils auroient fait chaque jour de nouvelles déclamations contre le Gouvernement, & peut-être auroient-ils réuſſi à cauſer un ſoulévement à force de ſe récrier ſur l'inexécution du Traité d'Utrecht.

Ce fut dans ce temps que Meſſieurs Aniſſon & Fénélon arriverent à Londres. Les conférences entre eux & les Commiſſaires de la

Reine, ne furent pas plutôt ouvertes, qu'elles furent interrompues. Il fallut un prétexte. On allégua que leur pouvoir n'étoit pas aſſez ample; mais le véritable motif de la rupture des conférences, étoit la trop grande inégalité que les Anglois croyoient voir dans l'avantage du commerce reſpectif des deux Nations: tant que les Anglois n'en ſeront pas ſeuls en poſſeſſion, ils le jugeront toujours inégal.

Cependant l'ouvrage de la paix générale s'avançoit, & les négociations de Raſtadt venoient de ſe renouer. Le Maréchal de Villars, modele de la valeur, de la confiance & de la légereté Françoiſe, avoit, l'année précédente, pris Landau, Fribourg, & forcé les lignes d'Etlingen. L'Empereur, abandonné de l'Angleterre, étoit réduit à faire imprimer des lettres inutiles contre la conduite de cette Cour. Ses finances étoient épuiſées, ſes troupes découragées, & le Prince Eugene, de Général d'Armée, étoit devenu Ambaſſadeur. Le Maréchal, toujours ſerein, toujours riant, toujours avantageux, apporta, en traitant la paix, cet eſprit d'enjouement & de gaieté, qui ne le quittoit pas en allant au combat. Les plaiſirs, les fêtes, les galanteries, ſe ſuccéderent & ſe varierent chaque

jour. Il avoit dans l'eſprit, ce liant, cette aménité qui ſe concilie la bienveillance, & l'art épineux des négociations perdoit toute ſa ſéchereſſe en paſſant par ſes mains.

Le Prince Eugene, froidement poli, meſuré dans ſes expreſſions, entier dans ſes idées, ſombre, ſilencieux & perpétuel combinateur, rempliſſoit ſon Miniſtere avec cette exactitude minutieuſe, & cette ponctualité triſte qui faiſoit reparoître en lui le ſéminariſte plus que l'homme tranſcendant.

MARS.

On ne fut point d'accord; les conférences ſe rompirent, ſe renouerent, & la paix fut ſignée le 6 Mars. Les Traités de Weſtphalie, de Nimegue & de Riſwik, furent regardés comme la baſe fondamentale du préſent Traité. L'Electeur de Baviere & l'Archevêque de Cologne furent rétablis généralement dans tous leurs états, rang, prérogatives & dignités; l'empereur entra en poſſeſſion des Pays-Bas Eſpagnols, & le Roi de France promit qu'il laiſſeroit jouir Sa Majeſté Catholique & la Maiſon d'Autriche de tous les Etats qu'elle poſſédoit en Italie. La néceſſité de cette paix fit ſentir plus amérement aux Whigts les ſuites malheureuſes de la Paix d'Utrecht. Ils

fronderent le Gouvernement, n'épargnerent pas la Reine, publierent hautement qu'on avoit trahi la Nation, & que tout avoit été médité, conduit & ſigné dans le cabinet de l'Evêque de Briſtol & du Comte de Staffort. Leurs débats avec les Thorris devinrent plus vifs; les eſprits s'envenimerent, l'animoſité vint à l'excès : on ne garda plus de meſures, & le parti le plus foible tâcha d'intimider le parti le plus fort, par la hardieſſe des projets & la violence des moyens. Le Duc d'Argille fut mis à la tête. C'étoit un eſprit bouillant, à qui les paſſions tenoient lieu d'idées; ambitieux ſans ordre & ſans frein, il vouloit jouer un rôle; incapable de gouverner l'Etat, il en étoit l'ennemi déclaré, blâmoit ce qu'il ne comprenoit pas, par conſéquent ne louoit jamais rien; inepte pour toutes les places, il vouloit les anéantir; il n'avoit de talent vraiment marqué que pour l'anarchie. L'impétuoſité de ſon caractere le rendoit plus dangereux que s'il n'avoit eu qu'un courage réfléchi; entêté de ſa naiſſance, mal à la Cour, & dérangé dans ſes affaires, il n'avoit de parti à tirer que de la combuſtion. Dans un temps pacifique, c'eût été un homme nul; dans un temps de faction, c'étoit un perſonnage. Il ſemble que l'amour du trouble ſoit hérédi-

taire dans cette Nation. Je me ſouviens d'avoir vu, il y a vingt-cinq ans, le petit-fils de ce même Duc d'Argille. Il étoit à Boulogne-ſur-mer, & me dit qu'il venoit de Provence exprès pour arriver à Londres à l'ouverture du Parlement, & pour faire ſauter l'Electeur d'Hannovre. *J'y réuſſirai*, ajouta-t-il, *ou j'irai ſur un échafaud; auſſi bien dans ma Maiſon, de deux têtes il y en a toujours eu une de tranchée; c'eſt le tour de la mienne.* Je voyois la joie étinceler dans ſes yeux; mais c'étoit une fauſſe eſpérance. Je ſus qu'après la tentative mal concertée du Prétendant, ce pauvre Duc d'Argille avoit eu le chagrin de mourir dans ſon lit, dans le temps, diſoit-il, que l'on venoit d'exécuter pluſieurs de ſes cadets; il expira, en ſe plaignant qu'on lui avoit fait un paſſe-droit.

Son grand-pere, ſans avoir plus de mérite, joua un rôle plus important. Les circonſtances le ſervirent; l'Etat étoit diviſé. Tout parti ſe diſſipe ſans un chef; & pour l'être, un grand nom eſt bien plus néceſſaire que la capacité. Il éblouit le peuple, intimide la Cour, groſſit le nombre des révoltés, fait prendre à la conſpiration l'air de l'amour de la Patrie, & raſſemble les coupables ſous l'étendard du bien public.

Voilà quel fut le Duc d'Argille, épouvantail des ſots, reſſource des déſeſpérés, ſans principes, ſans vertus, ſans projets & ſans lumieres. C'étoit un être machinal, dont les ſéditieux en ſous-ordre faiſoient mouvoir tous les reſſorts. Il n'avoit rien à lui en propre; il tenoit ſa naiſſance de ſes ancêtres, & ſes actions étoient à ceux qui les lui conſeilloient: ſa conduite étoit d'autant plus étrange, qu'il tenoit à la Cour par des charges & par des honneurs. Il étoit Capitaine d'une des Compagnies des Gardes, Gouverneur de Mahon & du Château d'Edimbourg, & de plus Général des troupes en Ecoſſe; plus il avoit de dignités, moins il s'accoutumoit à n'avoir point de crédit. Un homme dans de grandes places, qui ne peut rien obtenir, eſt plus humilié qu'un homme obſcur. Cette humiliation conſtante, & toujours méritée, dévoroit le Duc d'Argille. Son peu de conſidération perſonnelle anéantiſſoit celle de ſon rang: inquiet, ambitieux, mais toujours incapable, il vouloit primer dans quelque parti qu'il fût; il travailloit à ſe faire des créatures, en demandant continuellement des graces pour ceux qui s'attachoient à lui; & ſur le moindre refus, au lieu d'en détruire les raiſons, il faiſoit des menaces, négocioit avec les Whigts, &

cherchoit à ſe faire craindre du grand Tréſorier, au lieu de travailler à s'en faire reſpecter.

Celui-ci lui fit long-temps le déshonneur d'ignorer ces manœuvres; mais à la fin on parla de le forcer à ſe démettre de toutes ſes charges. La crainte de ſa diſgrace le lia plus que jamais au parti des factieux. On décria le Gouvernement de la Reine, & l'on mit en avant un M. Steele, Auteur ſéditieux, à qui l'impudence tenoit lieu de génie. Son ſtyle d'invectives paſſoit pour une mâle éloquence parmi des eſprits Républicains. C'eſt la licence qui uſurpe le nom du talent; les injures paroiſſent de légeres épigrammes, la violence des apoſtrophes prend l'air de raiſons fortes, & l'art d'ameuter eſt l'équivalent de l'art de convaincre. Il n'eût rien manqué à l'étrange gloire de cet Ecrivain, ſi la Cour l'eût puni: les Loix l'exigeoient; mais ſon crédit auprès des Whigts eût augmenté en proportion des peines infligées, & ſon malheur ſeroit devenu la ſource de ſa conſidération: il ne laiſſa pas que de s'accrocher au Duc d'Argille. L'un & l'autre tramerent ſi bien, qu'ils déterminerent les Whigts à préſenter une adreſſe à la Reine, tendante à obtenir d'elle une proclamation pour mettre la tête du Prétendant à prix. Si

on ne l'eût eſtimé que ſur ſa juſte valeur, cela n'auroit pas ruiné l'Etat. La réponſe de la Reine ne fut pas conforme à leurs eſpérances. Ils redoublerent de manœuvres & d'intrigues : ils connoiſſoient ſa facilité & même ſa foibleſſe ; ils y oppoſerent de la perſévérance, & firent tant de brigues ſouterraines, qu'ils obtinrent de la Reine & de ſon Gouvernement un vaiſſeau pour faire paſſer en Angleterre le Duc de Cambridge, fils du Duc d'Hannovre. La fermentation de leur eſprit ne s'en tint pas là, ils voulurent préparer de loin une cauſe de ſoulévement, & firent les plus grands efforts pour faire déclarer que la ſucceſſion du Duc d'Hannovre étoit en danger ſous le Gouvernement de la Reine. Mais la négative l'emporta par les ſoins & l'adreſſe de Milord Bolingbrocke. Ce Miniſtre ſavoit donner au paradoxe l'apparence de la démonſtration, & perſonne ne poſſédoit plus parfaitement le talent de réſoudre les problêmes, quoiqu'en effet tout fût problématique en lui. Il parut prouver clairement qu'il étoit contre l'eſprit, l'intérêt & la volonté de la Reine, d'exclure la ſucceſſion Proteſtante ; que c'étoit agir contre ſon propre ouvrage, & travailler à faper elle-même l'édifice qu'elle avoit achevé. Il perſuada les eſprits ; ce n'étoit

pas assez, il voulut les diviser. La persuasion ne tient qu'un moment, la réflexion la détruit ; ce n'est qu'en affoiblissant un parti qu'on peut en triompher, & ce n'est qu'en le partageant que l'on parvient à l'affoiblir. Il exposa aux yeux des Thorris & des Whigts plusieurs intérêts contraires, sut employer habilement, suivant la différence des caracteres, l'amorce de l'ambition, le zele de la Religion, l'amour de la Patrie, & l'amour-propre enfin, l'agent de tous les hommes. Son projet réussit ; les Thorris formerent trois sectes.

Les uns, Jacobites par esprit de Religion, par inclination, par principe de justice, & peut être plus encore par la crainte d'une guerre civile, vouloient que le Prétendant, même étant Catholique, fût appelé à la Couronne.

Les seconds, zélés pour la Religion Anglicane, désiroient que l'on conservât le Gouvernement Monarchique, mais avec une autorité limitée de telle maniere qu'il n'y eût rien à craindre pour les libertés & les priviléges de la Nation. Ce dernier motif, dans les Etats les mieux réglés, est toujours le vernis de la désobéissance ; cette secte des Thorris étoit pour le Duc d'Hannovre.

Les troiſiemes enfin, qui n'étoient affectés que des avantages perſonnels, ne vouloient point du Duc d'Hannovre, parce qu'ils n'auroient eu ſous lui aucune part au Gouvernement ni aux emplois. Il n'y eut que deux ſortes de Whigts. Les uns, ennemis du Gouvernement Monarchique, ſans néanmoins le dire ouvertement, en vouloient un Républicain; tels étoient les Preſbytériens, & entr'autres les François réfugiés, & tous les autres non Conformiſtes.

Les autres ne vouloient point de République, parce qu'ils auroient perdu leurs diſtinctions, & ſe vantoient d'avoir, de leur côté, l'argent, la valeur, & les têtes. En effet, les principaux étoient Milord Halifax, Couper, Warton, Sunderland, Nottingham, Arfort, Strafort, Cheſterfield (ci-devant M. Stanhope), & ſur-tout Milord Walpole. Parmi tous ces perſonnages, il y en avoit un plus vil, plus important, plus mépriſable, & plus dangereux; c'étoit Milord Marlborough; il avoit en talens ce que les autres ont en vertus: il n'examinoit la juſtice d'un parti que par les offres qu'on lui faiſoit, &, pour tirer avantage des deux, il étoit capable d'être le chef de l'un & l'eſpion de l'autre: c'eſt ce que Milord Bolingbrocke découvrit. Il fit con-

noître que Marlborough faiſoit des propoſitions au Prétendant, & qu'en même temps il aſſuroit le Duc d'Hannovre qu'il trouveroit en lui un Général prêt à le ſervir de tout ſon ſang. C'eſt ainſi que Marlborough prouvoit, pour la honte de l'humanité, que ce qu'on appelle à tort un grand homme, n'eſt ſouvent qu'un amas de contradictions, un aſſemblage des qualités les plus brillantes, & des vices les plus bas, qui mérite le mépris & l'admiration, qui a du courage ſans avoir de cœur, de grandes vûes & des ſentimens vils, & fait voir trop ſouvent que l'ame d'un Héros eſt une mine d'or malheureuſement ternie par la terre dont elle eſt couverte.

Au milieu de cette fermentation, on cherchoit de plus en plus à deviner ſi la Reine penchoit pour le Duc d'Hannovre ou pour le Prétendant. Milord Bolingbrocke confia à la Cour de France, ſous le plus grand ſecret, que la Reine, depuis long-temps, du vivant même du Prince de Danemarck, portoit toujours ſur elle & mettoit tous les ſoirs ſous le chevet, un paquet cacheté dont elle échangeoit l'enveloppe quand elle étoit uſée, & que l'on ſoupçonnoit que c'étoit un teſtament qui regardoit le Prétendant.

Cependant elle fit une harangue, le 14

Mars 1714, aux Milords & à Meſſieurs de la Chambre des Communes, qui rouloit ſur le bien général de la paix, ſur la ſageſſe & les grands principes de ſes prédéceſſeurs, ſur la balance de l'Europe; beaux termes impoſans, qui ne forment que des phraſes ſans conſéquence. Je ne rapporterai point cette harangue, afin que mes Lecteurs ne ſoient pas auſſi à plaindre que ceux qui l'entendoient: mais, pour dédommagement, je vais donner l'extrait d'une lettre aſſez ſinguliere; elle n'a cependant aucun rapport avec les affaires générales; mais on la trouvera curieuſe, en ce qu'elle eſt un échantillon de l'eſprit monacal, qui eſt le même ſous une robe blanche que ſous une noire.

Monſieur de Saint-Victor, Aumônier du Roi de Portugal, & petit neveu du Pere de la Chaiſe, écrivoit au Roi de France, qu'un fameux Proteſtant de Londres lui avoit communiqué pluſieurs lettres qu'il avoit reçues d'un Docteur de Paris; leſquelles portoient, que ces corbeaux de Jéſuites, la peſte du genre humain, avoient excité la perſécution contre le Cardinal de Noailles; qu'ils étoient parvenus à le noircir dans l'eſprit du Roi; que ce n'étoit que par leur faction ſeule que le Pape avoit condamné les très-excellens Ecrits

du Pere Queſnel ; que l'on ne ſeroit pas long-temps la proie de ces gorgonnes. Le Docteur comptoit, dans différens Evêchés & Archevêchés, cinq cent trente-huit mille deux cents perſonnes de ſon parti, toutes diſpoſées à prendre les armes quand il en ſeroit temps, à la tête deſquelles ſeroit la fameuſe Congrégation de Saint-Maur, celle des Chanoines Réguliers, un très-grand nombre de Dominicains, de Carmes Déchauſſés, de Minimes, d'Auguſtins & autres, même des Communautés de filles. Il ajoutoit, que c'eût été une grande pere pour l'Egliſe, ſi le Roi eût détruit, en ſuivant ſon premier deſſein, la célebre Congrégation de Meſſieurs de l'Oratoire de Jeſus; mais que maintenant ce Monarque étoit trop foible pour effectuer ce projet, & qu'ils feroient, malgré Sa Majeſté, le Pape & les Jéſuites, un Chef qui remédieroit à leurs maux. Il revenoit enſuite au Cardinal de Noailles, qu'il comparoit à Perſée ; il anéantira l'effroyable Puiſſance, & délivrera Andromede de ſa captivité : voilà ſes propres termes. C'eſt ce qui a ſans doute donné l'idée de la Planche que l'on vient de graver en l'honneur du Géant-nain, Janſéniſte, qui a pour titre, *Eloge de M. l'Abbé Chauvelin, tiré de la Fable.* On le compare à Théſée, qui tua le Minotaure.

Je crois que ſi le Parlement avoit découvert une lettre ſemblable, écrite par un Jéſuite, elle auroit trouvé place dans un de ſes Arrêts : mais il ne ſeroit pas convenable que le Cardinal Perſée fût condamné par le grand Abbé Theſée.

Je reviens aux fermentations, c'eſt-à-dire aux plaiſirs des têtes Angloiſes.

AVRIL.

Le ſujet principal étoit la ſucceſſion à la Couronne dans la Maiſon d'Hannovre. Il s'agiſſoit de ſavoir ſi elle étoit en danger ou non : c'étoit la ſource des débats, de l'animoſité, & des altérations dans les deux partis. Milord Bolingbrocke prétendoit que le ſéjour du Chevalier de Saint-George en Lorraine ne faiſoit que gâter ſes affaires ; qu'il ſe flattoit vainement de devenir Roi d'Angleterre par le moyen des Ecoſſois, des Irlandois, & de quelques Anglois. Mais le Chevalier, entêté comme un petit Génie, ſe détermina à ne pas vouloir quitter la Cour. D'abord il ſe laiſſoit tromper par le Duc de Marlborough, avec qui il étoit en correſpondance. C'étoit un nommé Churchil, parent du Duc, & ſon éleve en trahiſon, qui, étant à Paris, faiſoit toutes les démarches, & les concertoit avec la Maiſon

Maiſon d'Hannovre. Cette obſtination de demeurer en Lorraine décida la Chambre à préſenter quatre Adreſſes à la Reine.

1°. Pour la prier de faire un Traité de garantie pour la ſucceſſion avec l'Empereur & ſes Alliés.

2°. Pour la ſupplier d'engager l'Empereur à révoquer le paſſe-port qu'il avoit accordé au Prétendant.

3°. Pour obtenir de l'Empereur & du Duc de Lorraine, qu'ils fiſſent ſortir le Prétendant de leurs Etats.

4°. Pour conjurer Sa Majeſté Britannique de faire publier une proclamation, afin de mettre la tête du Prétendant à prix, en cas qu'il ſe trouvât dans aucune domination de Sa Majeſté. Cette derniere adreſſe fait horreur. Comment peut-il exiſter un peuple qui ait la barbarie de propoſer à une Reine de mettre à prix la tête de ſon propre frere? Mais rien n'eſt ſacré pour l'eſprit de parti, & toute Nation qui s'y livre eſt créée contre Nature. Cependant cette affreuſe idée révolta même les principaux Chefs des Whigts. Le Duc de Buckingham dit qu'il étoit prêt à ſervir l'Électeur d'Hannovre de ſon ſang, mais non à ſe déshonorer, en approuvant un barbare aſſaſſinat. Milord, Chef de Juſtice, conclut en

diſant, que ſi le meurtrier du Prétendant étoit accuſé devant lui, il le feroit pendre avec la proclamation de la Reine. Milord Couper, un des Whigts les plus ardens, ne put même s'empêcher de convenir qu'en pareil cas il faudroit donner la récompenſe propoſée au meurtrier, & le faire pendre.

Enfin, la propoſition de faire promettre, par la Reine, une récompenſe à l'aſſaſſin de ſon frere, fit une impreſſion ſi forte, que tout ce qu'il y avoit de gens qui n'étoient pas poſſédés d'une aveugle fureur, furent au déſeſpoir de la honte qui en retomboit ſur toute la Nation, & chargerent d'imprécations le Duc de Bolton, qui, ſecondé du Comte de Sholmandly, avoit oſé, ſans frémir, en faire l'horrible ouverture. La ſituation du Prétendant étoit embarraſſante : à la merci des ſecours, plus avili par ſa foibleſſe que par ſon infortune, ſans ceſſe dans les projets & dans l'incertitude, il ne ſavoit quel parti prendre. S'il demeuroit à la Cour de Lorraine, il perdoit ſes amis ; s'il la quittoit, en quels climats aller ? Quelle honte pour un Monarque, de mendier un aſile dans tous les coins de la terre, & de voir que ſa préſence devient un acte d'hoſtilité ! D'ailleurs il n'avoit pas même de quoi ſe tranſporter dans un autre

pays; & ſi le Roi de France lui en eût fourni les moyens, l'Angleterre n'auroit pas manqué de crier que l'on donnoit l'aſſiſtance à ſon ennemi déclaré. L'aſſiſtance ! quel terme flétriſſant ! O Rois ! que cet exemple vous apprenne que la perte d'un Trône ne devient un opprobre que lorſqu'on ne perd pas la vie.

Le 12 Avril, le feu ſe mit dans les eſprits; il y eut une grande diviſion parmi les Miniſtres : ils ſe haïrent ouvertement; ils ceſſerent d'être diſſimulés, ſans être plus vertueux, & la paſſion produiſit en eux le même effet que l'amour de la vérité. Le Comte d'Oxfort, le grand Chancelier, Milord Bolingbrocke, & le Duc d'Ormont, étoient tous trois preſque égaux en crédit. Ils s'examinoient, ſe craignoient, & ſe meſuroient ſans ceſſe, & l'animoſité perçoit quand le degré de faveur rendoit viſible le poids de la balance; elle parut pencher du côté du Comte d'Oxfort, & dès-lors Bolingbrocke & d'Ormont l'accuſerent de lenteur, porterent des plaintes contre lui, & forcerent la Reine d'ordonner au Grand Tréſorier de s'unir plus étroitement avec eux, & de prendre des meſures pour extirper le reſte des Whigts, & purger l'armée & la flotte de ces ennemis de la Royauté.

Le Duc d'Argille alla plus loin, &, ſe livrant

à la violence de ſon caractere, il reprocha au Comte d'Oxfort de laiſſer mourir de faim les Officiers, & d'employer leur paye à l'entretien des troupes qu'il avoit en Ecoſſe, pour être prêt à recevoir le Prétendant.

Milord d'Oxfort ſe juſtifia comme un homme de Cour; & comme l'uſage en Angleterre eſt que ceux qui ont bien volé, en ſont quittes pour laiſſer la place à d'autres, avec la faculté de voler à leur tour, on laiſſa là cette affaire.

Le Duc d'Argille n'en fut que plus déterminé contre le Miniſtere; il acquit à ſon parti le Comte d'Anglezey. Il étoit tantôt Thorris, tantôt Whigt, & jamais Citoyen. Son intérêt le décidoit toujours; il ne voyoit la Patrie que du côté dont il eſpéroit le plus; & pour ſavoir ſi la ſucceſſion à la Couronne étoit en danger, il examinoit ſi ſa fortune n'y étoit pas.

Milord d'Oxfort venoit de lui manquer de parole, pour un bénéfice qu'il demandoit pour un de ſes parens.

Secondement, il vouloit être Vice-Roi d'Irlande, & même Grand Tréſorier. Ces deux raiſons firent naître des ſcrupules dans ſon ame; il ſe crut obligé de voter contre la Cour. Dans le temps qu'il ſollicitoit des graces, il trouvoit la paix avantageuſe; quand

on les lui eut refuſées, il découvrit qu'elle étoit contraire au bien de l'Etat; il déclama contre les Miniſtres, & s'échappa très-vivement dans la Chambre-Haute contre Milord d'Oxfort. Le lendemain, il fit des réflexions, ſon zele ſe ralentit. Il poſſédoit la Charge de Payeur d'Irlande, qui lui produiſoit 4500 pieces; la crainte de la perdre le fit ſouvenir que l'Evangile ordonne de ſe réconciler avec ſes ennemis. Il alla chez le Comte, ſe confondit en excuſes; & l'un & l'autre ſe raccommoderent, avec la cordialité qui a coutume de régner entre cette ſorte d'honnêtes gens.

Il y eut une réconciliation dans le même genre; le Grand Tréſorier & Milord Bolingbrocke étoient trop puiſſans pour n'être pas ennemis; mais leur haine étoit enchaînée par le beſoin mutuel qu'ils avoient l'un de l'autre. Bolingbrocke entendoit trop bien les affaires étrangeres, pour que le Grand Tréſorier pût s'en paſſer; & celui-ci étoit trop en faveur auprès de la Reine, pour que ſon émule ne cherchât pas à le ménager, ſans cependant ceſſer de travailler ſourdement à le détruire: ils ſe rapprocherent, s'unirent, ſe déteſterent, & ſe firent, avec un fond d'antipathie, des proteſtations d'amitié dont l'in-

térêt garantiſſoit la ſûreté. Le Comte d'Oxfort ne s'en appliqua que plus ſérieuſement à ſe rendre néceſſaire à la Reine. Elle étoit à Kinſington, où elle éprouva, par quelques heures de la vie privée, qu'il n'eſt pas néceſſaire, pour être heureux, d'être ſur le Trône, lorſqu'une prétendue lettre fut interceptée par le Comte d'Oxfort. Il y étoit queſtion d'une conſpiration contre les jours de la Reine, & cette conſpiration devoit s'exécuter à Kinſington même. Cette Princeſſe vit avec douleur, que le bonheur d'un Monarque d'Angleterre n'eſt jamais qu'un éclair qui annonce l'orage. L'agitation s'empara de ſon ame, ſa ſanté s'en reſſentit; elle revint à Londres promptement, & tomba très-malade. Cet événement lui parut une conviction de l'attachement du Comte d'Oxfort, & ce n'étoit qu'une adreſſe cruelle d'un favori, qui, voulant ſe maintenir lui-même, avoit imaginé, compoſé, fait courir & intercepté la lettre, pour parvenir à détourner la Reine de tous les conſeils qui lui étoient inſpirés en faveur du Prétendant. Les Courtiſans, qui ſe connoiſſent en noirceur, ſoupçonnerent le Comte, & lui envierent peut-être ce raffinement de méchanceté. La malheureuſe Reine croyoit tout, parce qu'elle ſe défioit de tout. Elle écri-

voit à l'Electeur, à l'Electrice d'Hannovre, & à leur fils, pour leur marquer ſa ſurpriſe de ce qu'ils oſoient vouloir entrer dans ſes Etats ſans ſa participation; elle en reçut des réponſes pleines de ſoumiſſions & de reſpect, qui étoient de nouveaux piéges. Les Miniſtres ne rendirent point ces détails publics; leur deſſein étoit de laiſſer un libre cours aux propos ſéditieux des Whigts, & d'en profiter pour échauffer les Thorris contre la Maiſon d'Hannovre, & ramener à leur parti les Whigts les plus modérés.

Le Duc de Cambridge étoit impérieux, deſpotique, & dur. Son caractere étoit fait pour ſoumettre les Anglois après les avoir révoltés. Il leur reſſembloit trop pour leur plaire & pour les aimer. Souvent l'averſion réciproque n'a d'autres principes que nos propres défauts, qui nous choquent dans les autres.

Pour mieux tromper les Thorris & le Miniſtere de France, il accuſa le Duc de Lorraine de trahir le Prétendant, & d'inſtruire l'Empereur & le Duc d'Hannovre de tout ce qui ſe paſſoit à Bar-le-Duc. Il aſſura en même temps l'Abbé Gauthier, que tout ce que les Whigts avoient fait & feroient dans la Chambre-Haute, tourneroit à leur confuſion, au mépris de la Maiſon d'Hannovre, & par con-

ſéquent à l'avantage du Chevalier de Saint-George. Tant de ſoupleſſe doit entraîner bien de l'inquiétude. Milord Bolingbrocke, de ſon côté, ne négligeoit rien pour traverſer amicalement tous les projets du Comte. Le Baron de Schoulz, Envoyé de l'Electeur d'Hannovre, eut ordre de ne plus paroître à la Cour. Les uns attribuerent ſa diſgrace à l'imprudence qu'il avoit eue de s'adreſſer plutôt au Chancelier qu'à la Reine, pour obtenir la permiſſion de faire venir le Prince Electoral en qualité de Duc de Cambridge. Les autres jugerent que ce ne pouvoit pas être une maladreſſe, de chercher moins de traiter avec la Reine qu'avec celui qui la gouvernoit. Les vrais Politiques penſerent que la préſence du Prince en Angleterre pouvoit être pour lui une faute irréprochable; leur ſentiment étoit fondé ſur l'inconſtance de la Nation. Trois partis s'étoient formés dans le Royaume; le Prince ne pouvoit pas en embraſſer un, qu'il n'eût contre lui les deux autres. Tous les eſprits étoient diviſés par un même principe, qui étoit de s'acquérir des Charges & de profiter de la méſintellence des Miniſtres. On n'imaginoit pas qu'on la ſoupçonnoit d'être feinte, on la regardoit comme un moyen de découvrir ce que chacun penſoit. Il faut être

bien incrédule pour ne pas croire à la haine que ſe portent les hommes qui ſont en place. M. d'Iberville, ſpectateur timide de la fermentation, au lieu d'en tirer avantage, jugeoit qu'il étoit dangereux de paroître la remarquer. Il s'étoit ſi bien perſuadé qu'un Négociateur doit être myſtérieux, qu'il n'oſoit pas penſer avec lui-même. Il informoit la Cour de ſes craintes ; il faiſoit valoir ſa prudence, qui n'étoit autre choſe que ſa nullité ; & les expédiens dont il s'applaudit dans ſes dépêches au Roi, ſe bornerent à mander à Sa Majeſté, que, de peur d'être remarqué, il avoit fait prendre des habits petit-gris à ſes gens, au lieu des livrées d'écarlate, que les ſeuls Etrangers ont droit de porter à Londres. Un homme d'une auſſi grande réſolution ne laiſſoit pas que d'être fort capable d'avancer les affaires du Prétendant. Il eſt vrai qu'il étoit ſoutenu par l'Abbé Gauthier, qui n'avoit conſervé de ſon état que la poltronnerie & la petite intrigue. Auſſi ſe répandoit-il en actions de graces, dans une Lettre à M. de Torcy, du 27 Avril, ſur la permiſſion qu'il en avoit reçue de paſſer en France. Il auroit pu en avoir l'ordre de la Reine, à ce qu'il marquoit. Le Parlement le menaçoit de préſenter une Adreſſe pour le faire chaſſer comme un co-

quin & un malheureux, capable de toutes ſortes de mauvaiſes entrepriſes ; en conſéquence, il eſpéroit du Roi une gratification, pour entrer en compenſation avec celle que lui promettoit l'Angleterre. La Reine aimoit les honnêtes gens (l'on a toujours du goût pour les choſes rares) ; elle cherchoit à démêler, entre Milord Bolingbrocke & le Comte d'Oxfort, lequel étoit un homme de probité. Ils auroient pu dire, l'honneur eſt égal entre nous. Cependant cette Princeſſe ſe décida pour le premier ; de plus, elle publia que ſi le Prince d'Hannovre venoit à Londres, elle regarderoit ſon arrivée comme un affront, & donna ordre que l'on amenât la Princeſſe Sophie.

La vivacité de ces débats, & la quantité de Prétendans, firent prendre au Roi de Pruſſe la réſolution de ſe mettre ſur les rangs pour la ſucceſſion à la Couronne de la Grande-Bretagne. Quoiqu'il y eût quelques droits par le ſang, ſon caractere entreprenant & ſon habileté l'en approchoient bien davantage. Il étoit d'autant plus dangereux, qu'il n'étoit occupé que d'un ſeul ſyſtême, qui étoit ſon élévation. Il cherchoit moins à polir ſes Etats, qu'à les agrandir. Politique profond, il étoit inſtruit des mœurs des différens Peuples, de

l'eſprit des Gouvernemens ; il connoiſſoit les forces & les intérêts des Princes, & les combinoit ſans ceſſe, pour les faire ſervir à l'arrangement des ſiens. Au reſte, féroce, altier, & ſur-tout implacable, craint de ſes Courtiſans, redouté de ſes enfans même, il faiſoit ſentir aux hommes l'humiliation d'être ſoumis à un autre homme. Comme il n'avoit d'autre idée que de rendre ſon Etat militaire, il n'aimoit pas les Lettres, & ne cherchoit pas ceux qui les cultivent : peut-être attendoit-il, pour les faire fleurir, que ſon Royaume fût affermi & même accru ; il pouvoit les regarder comme des ornemens dont on ne fait uſage qu'après avoir élevé l'édifice. Il touchoit encore au temps où il n'étoit que Marquis de Brandebourg, & penſoit ſans doute qu'il ne convenoit qu'à des Marquis François de protéger les beaux-eſprits. Il diſgracia ſon fils, qui n'étoit pas du même avis, & crut le punir en le confinant dans un Château. Le jeune Prince en profita, s'y livra à l'étude, acquit toutes ſortes de connoiſſances, fut en commerce avec les Génies des différentes Nations ; & dans le temps que ſon pere croyoit n'en faire qu'un eſclave, il travailloit, ſans le ſavoir, à former en lui un grand Monarque. Le malheur devroit être le noviciat des Rois.

Le Roi de Suede ne fit le ſien qu'en commençant ſon regne. Il prouvoit depuis longtemps à l'Europe, que la force du courage ſupplée à la foibleſſe d'un Etat, & que la ſcience de commander les troupes en multiplie le nombre. Cependant il étoit près de ſuccomber, & les conditions qu'on lui propoſoit, l'auroient anéanti. Le Roi vouloit garder trois portes dans la mer Baltique, ſavoir, Pétersbourg, Narva, & Wibourg; ce qui, dans cette partie, auroit mis la Suede entiérement à découvert. Le Roi de Danemarck demandoit la Scanie ou les Duchés de Bremen & Ferden, & que le port de Carchebroo fût comblé. La Suede alors n'auroit plus conſervé pour ſes vaiſſeaux que celui de Stockolm, dont la ſortie eſt ſouvent difficile pendant deux ou trois mois de l'année. Le Roi de Pologne exigeoit la moitié de la Livonie, qui eſt voiſine de la Courlande, & que le Roi de Suede s'obligeât à lui procurer la derniere, dans le cas que le Duc vînt à mourir ſans enfans. Le Roi de Pruſſe réclamoit toute la Poméranie. La Suede, par toutes ces prétentions, auroit été dépouillée de toutes ſes poſſeſſions en Allemagne. Le bruit courut que, pour la ſecourir, la France avoit fait une alliance avec les Rois de Pruſſe, de Pologne, &

le Landgrave de Heſſe-Caſſel. Les Envoyés de Danemarck, d'Hannovre & de Moſcovie, à Londres, en eurent les plus grandes inquiétudes. Ils ne ceſſoient de ſe tourmenter pour aſſurer la ſucceſſion dans la Maiſon Proteſteſtante; mais le Roi faiſoit ſavoir à M. d'Iberville, que leurs manœuvres n'avoient d'autre but que de gouverner les Anglois ſous le nom de leur Prince; que la Couronne de la Grande-Bretagne n'étoit pas ſon unique point de vue, & qu'il ſongeoit à parvenir à l'Empire. Le Duc d'Hannovre étoit dans l'indéciſion ſur la bonté de la Religion Catholique & de la Religion Anglicane. La fortune étoit ſon caſuiſte. S'il devenoit Roi d'Angleterre, la Religion Proteſtante étoit la véritable; s'il fût devenu Empereur, il auroit regardé les Proteſtans comme des hérétiques.

Milord Bolingbrocke fut d'avis qu'il falloit tenter de rendre le Duc d'Hannovre Catholique, en l'empêchant d'entrer dans la Grande-Bretagne, & le Prétendant Calviniſte, en l'y faiſant aborder. Les amis de ce dernier en firent courir les bruits ſans l'eſpérer.

MAI.

La populace en fut ſi perſuadée, que le jour de Saint George elle ne brûla que le Pape

& le Diable. L'année précédente, elle avoit mis le Chevalier en tiers. M. de Torci penſa, comme Bolingbrocke, qu'il falloit prévenir l'arrivée du Duc d'Hannovre, & que c'étoit une méprife de ſe tenir ſur la défenſive avec ſon ennemi, lorſqu'on avoit les moyens de l'attaquer & de l'accabler : mais le Comte d'Oxfort, toujours Partiſan des Whigts, en paroiſſant être l'ami des Thorris, informoit la Cour d'Allemagne de toutes les menées différentes, & ne ceſſoit de faire à Bolingbrocke des careſſes & des perfidies. Il détourna la Reine de le décorer du titre de Comte & de l'Ordre de la Jarretiere. Bolingbrocke en fut informé, cria à l'injuſtice, demanda ſi Milord Straford avoit eu plus de part que lui à la paix, & ſi, partageant avec le Comte d'Oxfort le travail & les dangers, il n'avoit pas mérité les mêmes honneurs que les autres. Ces queſtions embarraſſerent la Reine : c'eſt manquer à ſon Souverain que de l'embarraſſer. Le crédit de Bolingbrocke commença à diminuer, & ne tarda pas à s'anéantir. Il y a bien loin du premier échelon au dernier, pour monter à la faveur; ils ne ſe touchent que lorſqu'on en deſcend. Bolingbrocke en étoit convaincu. Il parla de ſe retirer après la ſéance du Parlement. Le mot de retraite, dans la bouche d'un Mi-

niſtre, eſt une parole contre nature, qui préſage ſa décadence. Cependant il ne perdit pas la tête ; il manœuvra en habile homme, s'étaya de Louis XIV, & ſe fit mander, par ce Monarque, qu'il étoit de l'intérêt de la Reine d'empêcher le Duc de Cambridge de paſſer en Angleterre. Cet expédient ralentit les opérations cachées du Comte d'Oxfort. Les deux Miniſtres rivaux aſſurerent l'Abbé Gauthier que le Prince d'Hannovre ne viendroit pas ; & l'Abbé, auſſi crédule que s'il eût été un homme vrai, fut la dupe de ces propos. Milord d'Oxfort dreſſa de nouvelles batteries, eut le ſecret d'impoſer ſilence à M. de Marshan, qui vantoit ſans ceſſe à la Reine Milord Bolingbrocke : ce dernier ceſſa quelque temps de paroître à la Cour, ſous prétexte de maladie. Tout Miniſtre qui ſe dit malade, eſt un Général bleſſé que l'on emporte hors du combat. Son abſence rendit ſon émule plus entreprenant ; il diſpoſa des Charges, plaça des créatures, entretint les mêmes correſpondances avec les Whigts. Ceux-ci tâcherent de mettre à profit la diminution du crédit de Milord Bolingbrocke, eſſayerent de l'attirer dans leur parti, & lui firent des propoſitions, qu'il refuſa, ſous prétexte qu'il vouloit vivre en Philoſophe. Mais, tout philoſophiquement,

il ſe lia plus que jamais avec le Duc d'Ormond & le Duc d'Argille, pour parvenir à perdre le Comte d'Oxfort & ſe relever ſur ſes ruines. En effet, on rendit la Reine preſque ſûre de ſes liaiſons ſecretes avec le Duc d'Hannovre; elle s'en alarma. La faveur du Grand Tréſorier diminua, & le Philoſophe Bolingbrocke reprit le métier de Courtiſan. Il penſa qu'il falloit apporter une diverſion aux troubles intérieurs du Royaume, en occupant la Reine des troubles du dehors. Il la détermina à faire une dépêche au Roi, pour lui marquer que l'Empereur faiſoit des préparatifs pour porter la guerre en Italie, & que ſa demande au Pape, de l'inveſtiture de la Sicile, étoient des preuves bien évidentes qu'il vouloit renverſer le ſyſtême établi par le Traité d'Utrecht; que le Penſionnaire Heinſius & Venderhuſſen diſoient hautement, que les Etats Généraux ne reconnoîtroient jamais le Roi de Sicile, & que Sa Majeſté Très-Chrétienne devoit ſentir la néceſſité de donner de bons ordres à ſes Plénipotentiaires à Bade, afin qu'ils fuſſent attentifs à veiller aux intérêts communs, ſur-tout pour la conſervation du repos général, & pour prévenir les deſſeins déjà formés pour le trouble.

Tandis que Milord Bolingbrocke cherchoit ainſi

ainſi à ſe rendre néceſſaire auprès de la Reine, en ne l'occupant que des affaires générales, le Comte d'Oxfort découvrit qu'il faiſoit, tant en Irlande qu'en Angleterre, des levées & des recrues pour favoriſer le Prétendant; il en fit retomber le ſoupçon ſur Bolingbrocke, anima ſecretement les Whigts, déconcerta les Thorris, intimida la Reine même, & la força de promettre cent mille livres ſterling à quiconque ſaiſiroit le Prétendant dans un des trois Royaumes, & le mettroit entre les mains d'un Juge de Paix. Bolingbrocke fut contraint de ſouſcrire à cette proclamation, de peur de ſe perdre par une autre conduite. Le Comte d'Oxfort profita du moment, &, pour achever de rendre ſon ennemi ſuſpect, il engagea les Whigts à faire contre lui de nouveaux mouvemens au ſujet du Traité de Commerce conclu avec l'Eſpagne. Ils l'accuſerent d'avoir changé, de ſon chef, les articles 3, 5 & 8 de celui qui avoit été arrêté à Utrecht, au déſavantage de la Nation, & Milord Bolingbrocke, aidé des inſinuations adroites de M. de Marſhan, répandit des nuages dans l'eſprit de la Reine au ſujet de la conduite du Grand Tréſorier : ſes intelligences avec la Cour d'Hannovre furent miſes à découvert; elle en fut ulcérée, & cepen-

dant, pour garder des ménagemens avec la Nation, elle fit mander à l'Electeur, par Milord Harley, qu'il pouvoit être ſûr de ſes intentions ſinceres en faveur de la Maiſon Proteſtante, & qu'il ne devoit pas ajouter foi aux rapports de quelques factieux de ſon Royaume. L'Electeur crut paroître détâché de toutes vûes d'intérêt, en demandant ſeulement à Sa Majeſté Catholique de faire tous ſes efforts pour éloigner le Prétendant de ſes frontieres, de trouver bon que le Prince ſon fils paſſât en Angleterre, uniquement pour apprendre la Langue du pays & pour ſe former aux manieres de la Nation. Ce fut ſans doute pour payer ſes Maîtres, qu'il exigea qu'on lui donnât un apanage. L'Electeur conſeilloit enſuite à la Reine d'éloigner d'elle Milord Harcourt & Milord Bolingbrocke, trop connus pour être les Partiſans du Chevalier, & que ce n'étoit que par amitié qu'il lui donnoit un tel avis. Madame Marshan dit à la Reine, que cette cordialité étoit de la nature de celle qui regne ordinairement entre Princes qui ne ſe ſont jamais vus, & dont l'un prétend à la ſucceſſion de l'autre.

JUIN.

Telles étoient les manœuvres qu'imaginerent les Whigts ; mais leur parti fut bien conſterné par la mort de l'Electrice.

L'Electeur perdit la tête, parce que c'étoit l'Electrice qui lui en ſervoit. Comme il n'avoit point de vûes, il n'entroit point dans celles des autres, faute de les appercevoir. Son incapacité étoit pouſſée au point, qu'il ne ſentoit pas qu'il avoit beſoin de conſeil. Il ne ſavoit ni prendre un parti, ni ſaiſir aucun de ceux qu'on lui propoſoit. Toujours indécis, par défiance, il reſtoit dans l'inaction, par le contrepoids perpétuel des réſolutions contraires; & ſon eſprit, ſans aucunes lumieres, étoit comme une place ſans défenſe, dont on s'empare tour à tour, & qui ne reſte conſtamment à perſonne.

Tout autre que le Chevalier de Saint-George eût profité d'un adverſaire auſſi peu dangereux; mais c'étoit deux nullités en concurrence. Deux partis ſont bien embarraſſés lorſqu'ils n'ont pour Chef, chacun de leur côté, qu'une repréſentation, & qu'ils ſont obligés de fournir les forces, les expédiens, l'ame, & l'exécution. En vain le Grand Tréſorier & Milord Bolingbrocke repréſentoient à l'Abbé Gauthier, qu'il étoit néceſſaire que le Prétendant ſortît de la Lorraine & ſe retirât dans quelque Cour d'Allemagne; qu'il devoit ſe conformer à la Religion établie par les Loix, à l'exemple du Roi Charles ſon

oncle, qui n'avoit pris un bon parti que dans cette ſeule occaſion, & qui avoit paſſé ſon regne à dire de bons mots, & à faire des ſottiſes. Le Prétendant ne voulut lui reſſembler qu'à moitié. Il ne ſentit point que pour renverſer les libertés & les priviléges d'une Nation, il faut commencer par jurer qu'on les reſpectera. La fille du Landgrave de Heſſe-Caſſel, qui, en l'épouſant, l'auroit mené au Trône, lui parut un mauvais parti, parce qu'elle étoit Proteſtante. Cependant, malgré ſon ardeur pour les couronnes du Ciel, il ne pouvoit ſe détacher des couronnes de la terre. Il déſiroit régner pour convertir ſes Peuples; mais l'éloquence lui manquoit. Il ne demandoit pas mieux que d'être Roi: ſa vocation le portoit à devenir Apôtre; mais il n'avoit aucun des talens néceſſaires pour être l'un des deux; & l'on en fut ſi convaincu, qu'on ne put prendre aucunes meſures avec les principaux des deux Chambres, pour le faire déclarer habile à ſuccéder à la Reine ſa ſœur, & faire annuler & caſſer tout ce qui avoit été fait en faveur des Princes de la Maiſon d'Hannovre. Le Réſident de l'Electeur, adroit à ſaiſir les circonſtances favorables, tira parti de celle-ci, pour être plus aſſidu à la Cour; les conférences devinrent plus fré-

quentes. Le Comte d'Oxfort, partiſan apparent du Chevalier de Saint-George, & ſon ennemi ſecret, ſe concerta avec le Réſident. Sa méſintelligence avec Bolingbroke, qui le ſoupçonnoit, n'eut plus de bornes, & l'on ne douta pas que le dernier ne fût diſgracié dans peu de jours. On auroit dû cependant s'attendre que l'aſcendant de Marshan prévaudroit. Il y eut, en effet, de grandes diſcuſſions au ſujet du ſubſide accordé à la Reine pour la préſente année. On ne put trouver de fonds pour les derniers quatorze mille livres ſterling. On prétendit que c'étoit par la faute du Grand Tréſorier; & la Chambre Baſſe, malgré l'oppoſition des Whigts, nomma des Commiſſaires du parti de la Cour, pour examiner & régler les comptes publics.

JUILLET.

Les Emiſſaires du Comte d'Oxfort, pour faire diverſion à la haine, firent courir le bruit que le Chevalier de Saint-George étoit parti de Lorraine, qu'il alloit paſſer en Angleterre, & que Sa Majeſté Très-Chrétienne fourniſſoit des vaiſſeaux, des troupes, des armes & des Officiers, & que tout ce plan étoit imaginé & conduit par Milord Bolingbrocke. Les lettres du Duc de Marlborough confirmoient

la nouvelle. Quoiqu'éloigné de Londres, il ne laiſſoit pas que d'y intriguer toujours, & ſon abſence, en le faiſant déſirer, rendoit plus forte l'impulſion qu'il donnoit aux eſprits des Factieux. Le Comte d'Oxfort déclama contre les recrues faites dans l'Irlande, dont l'objet, diſoit-il, étoit de favoriſer le paſſage du Chevalier; & Milord Bolingbrocke propoſa, dans la Chambre Haute, la défenſe de toutes levées dans la Grande-Bretagne, dans le deſſein d'empêcher celles que les Whigts méditoient de faire pour Hannovre. Ainſi l'Angleterre reſtoit ſans défenſe, & les Chefs des partis oppoſés ſacrifioient la ſûreté générale, au plaiſir de ſe nuire. La Reine même fut obligée de feindre; elle ſentit qu'un Roi d'Angleterre trouve dans ſon Royaume deux Peuples différens, & qu'en régnant ſur l'un, il eſt ſouvent forcé de ſe plier aux volontés de l'autre. Tout Anglois rampe ou conſpire.

La Reine enfin, par politique, par amour pour ſon frere, fut contrainte de mettre ſa tête à prix. Milord Harcourt, Chancelier, Milord Bolingbrocke, & Trevet, tous trois grands partiſans du Chevalier, lui ſuggererent ce conſeil. Qu'il eſt humiliant pour une tête couronnée, de prendre des détours pour impoſer la loi, & de n'y parvenir qu'en paroiſ-

ſant la recevoir ! Le parti oppoſé vit, dans cette démarche, plus de crainte que de ſincérité, devint altier, alla tête levée, & déclama hautement. M. Bolmar, Envoyé d'Hannovre, ne regarda la Reine que comme un perſonnage ſubalterne, ſe lia avec ſes ennemis, & ſur-tout avec les Miniſtres de Hollande, du Roi de Pruſſe, & du Czar ; & le Comte d'Harley, frere du Duc d'Argille, encore plus animé que lui contre toute la Maiſon Royale, partit pour l'Ecoſſe. Cela prouve combien la foibleſſe eſt dangereuſe dans un Monarque. Un Tyran eſt plus en ſûreté qu'un Roi qui manque de fermeté ; les hommes, en général, ne ſont ſoumis que lorſqu'ils ſont ſubjugués : nés libres, ils ſe ſoulevent contre toute domination, & tombent dans l'anarchie dès qu'ils ne ſont pas dominés ; ils ne ſavent pas ſe gouverner, & ne veulent pas qu'on les gouverne. Ils voudroient qu'un Roi ne fût qu'un homme d'affaires, obligé de rendre compte, & ne prît des Miniſtres que de leur choix. La Reine étoit réduite dans cette extrémité, & l'on ne douta pas qu'elle ne fût pouſſée au point de donner à des Whigts les places du Miniſtere.

Les deux partis inonderent le Public d'écrits injurieux. La liberté de penſer, de parler & de compoſer, eſt un obſtacle à la fineſſe de l'eſ-

prit. La paſſion gâte tout, l'impunité détruit le génie, & le ſel de la plaiſanterie ne ſe trouve jamais avec la licence; une invective paroît du nerf aux yeux Anglois. En France, une ſatire n'eſt piquante que lorſqu'elle n'eſt pas révoltante; il faut de la délicateſſe & du goût pour s'y diſtinguer. En Angleterre, on honore l'animoſité du titre de talent; en France, on ſait donner un ridicule: en Angleterre, on ne ſait qu'aſſommer, & l'Imprimerie eſt la premiere artillerie de Londres.

Dans un millier de Brochures ſcandaleuſes, on en diſtingua deux qui ne méritoient pas de l'être. L'une avoit pour titre: *Le grand myſtere découvert, tendant à affoiblir la ſucceſſion d'Hannovre par la diviſion des Proteſtans, & à extirper la Religion Proteſtante, par le renverſement de la ſucceſſion d'Hannovre.*

L'autre étoit intitulée: *L'Héritier indubitable, & il doit régner, prouvé par ces paroles de Samuel: Et je connois à préſent que tu régneras certainement, & que le Royaume d'Iſraël ſera établi dans ſa maiſon*: dédiée au Prétendant. Cette Prophetie marquoit la connoiſſance de l'Ecriture Sainte; mais quarante vaiſſeaux auroient mieux ſervi ce Prince.

La fermentation intérieure n'empêcha pas qu'on ne travaillât à calmer celle du dehors.

Il y eut un projet de Traité de Ligue entre les Rois de France, d'Eſpagne, la Reine de la Grande-Bretagne & le Roi de Sicile, pour la défenſe des Etats poſſédés par ce dernier, & pour la tranquilité de l'Italie : il contenoit onze articles, que je ne rapporterai pas, parce qu'ils ſont imprimés, & que, dans un Manuſcrit, je ne veux point me donner l'air d'être auſſi peſant que ſi je compoſois un corps diplomatique. L'Angleterre, au grand étonnement de la Cour de Verſailles, étoit tranquille ſur un autre évenement ; c'étoit le ſéjour du Cardinal *del Judice* en France. Monſieur de Torcy s'en expliquoit clairement dans une lettre du 22 Juillet, datée de Marly, à M. d'Iberville. Ce ſaint Miniſtre, revêtu de la pourpre, allioit la fineſſe, la prudence, & la ſagacité. Il paroiſſoit ouvert, ſimple, conciliant, & laiſſoit aux Preſtolets le petit moyen de n'être que patelins. Il jouoit la franchiſe aſſez pour tromper celle des autres, & pour en profiter ; il ne ſe mettoit en avant que pour mettre à portée ceux à qui il avoit affaire, d'être confians & de ſe développer. Attentif à ne donner aucune priſe ſur lui, il ſaiſiſſoit les conjonctures qui pouvoient le mener à ſes fins ; il étudioit, démêloit & devinoit les caracteres différens. L'eſprit humain eſt le Livre où com-

munément un Cardinal ſait le mieux lire. Le Miniſtere de France & le Roi lui-même ne laiſſoient pas que d'en être embarraſſés. On n'auroit pas mieux demandé que d'avoir un prétexte honnête de renvoyer en Eſpagne cette pieuſe Eminence; & Louis XIV penſa que l'Angleterre pouvoit le lui fournir. En effet, les raiſonnemens faits ſur les motifs ſecrets de ſon voyage, pouvoient cauſer quelque ombrage à Londres. On devoit craindre qu'il ne fût queſtion de toucher aux renonciations; & M. de Torcy, par le conſeil du Roi, excitoit la vigilance de Milord Bolingbrocke ſur les négociations dont ce Cardinal pouvoit être chargé auprès de Sa Majeſté, afin que la Reine lui fît écrire qu'elle ſeroit inquiete du long ſéjour qu'un homme auſſi principal faiſoit en France, ſi elle n'étoit pas bien perſuadée que le Roi ne prendroit jamais de parti contraire à la diſpoſition des derniers Traités.

La Reine entra dans les vûes de la Cour de France; mais ce ne devoit pas être pour longtemps: elle eut une indiſpoſition qui parut légere, on l'attribua à la trop grande quantité de ceriſes qu'elle avoit mangées; mais la véritable cauſe étoit l'agitation que lui donnerent la crainte du retour de Milord Boling-

brocke, les menées & les diſcours des Whigts, & ſur-tout la néceſſité de faire des changemens dans ſon Miniſtere. Les inquiétudes d'eſprit font grand tort aux digeſtions; il eſt bien difficile d'être Roi d'Angleterre, & d'avoir un bon eſtomac.

AOUST.

Le Comte de Guilembourg, Envoyé de Suede, n'étoit pas plus tranquille que la Reine. Son pays étoit menacé d'une invaſion prochaine. Il ſe tint un Conſeil ſecret, où le Comte aſſiſta; on lui repréſenta que Sa Majeſté Britannique ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'envoyer une eſcadre de quatre vaiſſeaux dans la mer Baltique, pour aſſurer la navigation de ſes ſujets. On voulut lui perſuader d'écrire à Stockholm, pour arrêter l'envoi de cette eſcadre. Le Comte de Guilembourg avoit de la fierté dans l'ame, le caractere franc, le génie pénétrant ſans être défiant, & le talent déſirable & rare de ſaiſir promptement les idées des autres, & de rendre facilement les ſiennes. Surpris, ſans être déconcerté, de la propoſition du Conſeil, il y fit ſur le champ cette réponſe noble & mâle.

» Je connois aſſez les Souverains, pour ne » pas traiter avec eux comme avec des hom- » mes; le motif du bien de leurs ſujets devoit

» être ſpécieux quand on l'imagina ; mais l'é-
» vénement a ſi ſouvent prouvé que ce n'é-
» toit qu'un prétexte, qu'on ne doit plus le
» regarder que comme un lieu commun. Si
» l'on veut me tromper, il faut en inventer
» un plus neuf : on trouvera peut-être que je
» manque de reſpect à la Reine, mais je de-
» viens ſon égal en repréſentant mon Maître.
» C'eſt ſans doute la guerre que l'on veut
» éterniſer. On ſe flatte que les Suédois, af-
» foiblis par ſa durée, doivent recevoir la loi ;
» mais on leur a donné des forces en ſe li-
» guant contre eux, & la néceſſité de prendre
» ſans diſtinction tous les bâtimens qui fai-
» ſoient commerce avec leurs ennemis, leur
» a donné le moyen de continuer la guerre.
» Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que nous avons
» à nous plaindre de vous ; j'oſe vous rappe-
» ler le traitement que nous reçûmes du temps
» du Roi Guillaume. Il fit confiſquer juſqu'à cin-
» quante vaiſſeaux Suédois, pris en revenant de
» Bordeaux. Reine, puiſque votre amitié, puiſ-
» que vos ſermens de garantie ſont ſans effet
» pour la Suede, nous n'avons aucuns ména-
» gemens à garder avec les Anglois, & leur
» inimitié ne peut rien ajouter au malheur
» d'une ruine totale. Voilà des Traités de
» garantie & d'alliance entre les deux Cou-

» rommes, je les mets ſous vos yeux, oſez les » lire, je les poſe ſur cette table, &, puiſ- » qu'on n'y a point d'égards, je vous les laiſſe » pour votre honte «.

Un diſcours auſſi hardi fit impreſſion ſur le Conſeil; cependant on ne conclut rien, & l'on convint ſeulement que le Comte de Guilembourg étoit fort éloquent.

Tous ces objets étrangers étoient foibles en comparaiſon des cabales des Miniſtres. Milord Bolingbrocke jugea qu'il devoit s'aſſocier le Duc de Shrewſbury, à qui la confiance de la Reine tenoit lieu de mérite. Il s'agiſſoit abſolument de déplacer le Comte d'Oxfort; mais Bolingbrocke, ne ſe ſentant pas aſſez fort pour tenir ſeul le timon du Gouvernement, propoſa de mettre la Tréſorerie en commiſſion; & le Duc, prévoyant que le Tréſorier, hors de place, pourroit troubler les affaires & ſe joindre ouvertement avec les Whigts, crut à propos de lui en ôter les moyens, en faiſant rappeler le Duc de Marlborough: Milord Bolingbrocke lui écrivit de revenir à la Cour, & l'aſſuroit qu'il y ſeroit vu de bon œil.

On prétendit que la Reine, bonne même en faiſant le mal, voulut que la diſgrace du Comte d'Oxfort eût l'air d'une récompenſe, & réſolut de lui donner une penſion de cinq mille liv. ſterling, avec le titre de Duc. Quoi

qu'il en ſoit, ce Miniſtre élevé ſi haut fut deſtitué, tomba, & ſervit de leçon à ſes pareils, pour leur apprendre que la faveur eſt un éclair, & qu'il n'y a que la vertu qui reſte inébranlable. Milord Bolingbrocke eut ordre de la Reine d'inſtruire tous les Miniſtres étrangers, que, pour le bien de ſes affaires, elle avoit jugé à propos d'ôter au Comte d'Oxfort la Charge de Grand Tréſorier. Ce favori diſgracié éprouva le ſort du figuier, & fut certain que les Courtiſans ſont des oiſeaux de paſſage, & ne s'arrêtent plus ſur un arbre qu'a frappé le tonnerre. Les Thorris ſe déchaînerent contre lui, ſe répandirent en propos trop paſſionnés pour être fondés, & lui ſuppoſerent, comme à tous les malheureux, des prévarications auxquelles il n'avoit pas ſongé.

Le Comte fut aſſez mal-adroit pour paroître piqué, fit une ſcène très-vive à Bolingbrocke, qui ne ſentoit ni le Philoſophe, ni l'homme bien élevé. Cette colere déplacée étoit une galanterie qu'il faiſoit à ſon ennemi, pour le faire jouir de ſa diſgrace.

Il ſe conduiſit mieux avec la Reine, & fut aſſez maître de lui pour ſe rendre intéreſſant. Il aſſura Sa Majeſté, en lui rendant la baguette blanche, qu'il ſeroit toute ſa vie ſon ſujet le plus ſoumis, le plus attaché, & le plus fidele. Il oſa lui donner un dernier avis, c'étoit de

ſe défier du Duc de Marlborough ; l'aſſura que cet homme dangereux n'affectoit une ſanté ſi mauvaiſe que pour obtenir ſon rappel ; qu'il étoit très-capable de faire le mort, pour ſe réveiller dans l'occaſion plus vivant que jamais, & que ſon unique deſſein, en repaſſant en Angleterre, étoit de tromper la Reine & de mettre le Royaume en combuſtion. La Princeſſe fut attendrie, parut émue ; le Comte s'en apperçut, ſe crut vengé, & s'en alla.

On doit juger que la deſtitution de ce Miniſtre fit une forte impreſſion ſur la Reine. En effet, le 10 au ſoir, un mouvement de goutte ſe porta à la tête, & vers les dix heures elle eut une attaque d'apoplexie, que les Médecins traiterent de convulſion. La connoiſſance lui revint ; tout auſſi-tôt elle donna la baguette de Grand Tréſorier au Duc de Shrewſbury : c'étoit lui faire préſent d'un titre de diſgrace auprès du Succeſſeur.

Les Jacobites furent conſternés ; les Whigts triomphans s'aſſemblerent chez le Duc de Sommerſet, & ſur tous les viſages on démêloit ſans peine de quel parti ils étoient. On aſſembla les Milices de la Ville, on entendit des tambours de toutes parts. La rumeur étoit ſi grande, qu'elle parvint aux oreilles de la Reine, & la tira de ſon aſſoupiſſement. « Le » bruit que j'entends, dit-elle d'une voix foi-

» ble avec un eſprit libre, m'annonce que je » touche à ma derniere heure; on ſonge moins » à moi qu'à celui qui doit me ſuccéder. Tous » les mouvemens qui ſe paſſent à préſent reſ- » ſemblent à des précautions plutôt qu'à des » regrets; la mort d'une tête couronnée eſt » toujours un grand événement, & rarement » un grand malheur : que l'on me diſe les » prieres «. Elle expira le 12 d'Août, à ſept heures & demie du matin, âgée de cinquante ans, cinq mois & vingt-ſix jours. Il étoit alors preſque auſſi étonnant de voir en Angleterre mourir un Roi ſur le Trône, qu'il le ſeroit à préſent en France de voir mourir un Miniſtre en place (*).

L'Electeur d'Hannovre fut proclamé tranquillement. Tous les Lords qui étoient en ville ſuivirent les Héros chacun dans leur caroſſe, & d'abord en ſortant du Conſeil on alla au Parlement, pour ſuivre l'uſage & prêter le ſerment. Les Régens dépêcherent le Comte de Dorſet à Hannovre, pour féliciter le Roi. On prit toutes les meſures néceſſaires pour aſſurer ſon paſſage; & les Jacobites déciderent entre eux qu'il falloit s'en rapporter à la Pro-

(*) Ces Fragmens Hiſtoriques ont été compoſés vers la fin du dernier Regne.

vidence

vidence ſur la deſtinée du Prétendant. On auroit pu certifier dès-lors que les Whigts auroient ouvert le chemin de Londres à l'Electeur, & que la Providence n'auroit ménagé au Prétendant que le chemin de Rome.

Milord Duc de Marlborough arriva le 15, & ſon arrivée reſſembla à un triomphe; ſon caroſſe étoit précédé d'une Compagnie de Milice, tambour battant, & ſuivi de quantité de caroſſes; plus de cinq cents perſonnes à cheval étoient allées au devant de lui, & la populace, qui donne toujours dans l'extrême, & que les grands talens éblouiſſent plus que les vertus, crioit: *Vive notre Général!*

Milord Bolingbrocke ſe ſentant pencher vers ſa ruine, vit qu'il ne pouvoit plus avoir d'autre reſſource que la France; la néceſſité fut le motif de ſa perſévérance: il aſſura que lui & ſes amis ſeroient toujours prêts à ſervir le Prétendant, & les Whigts menacerent le Roi de France de déclarer la guerre, s'il ſe faiſoit le moindre mouvement en Ecoſſe. Leurs eſprits étoient d'autant plus aigris, qu'ils ſe croyoient ſûrs que le Cardinal d'el Judice n'étoit à Paris que pour prendre des meſures tendantes à faire entrer le Roi Catholique dans la Régence, & par conſéquent dans la ſucceſſion. Le Roi leur fit donner de nouvelles aſſurances d'obſerver

le dernier Traité de paix dans tous les points, & particuliérement dans celui qui regardoit la ſucceſſion de la Grande-Bretagne, ainſi qu'elle étoit établie par les actes du Parlement.

Le nouveau Roi d'Angleterre avoit plus à craindre de ſes propres ſujets que de la France. Marlborough, cet homme valétudinaire, qui ne parloit que de régime & de retraite, cabaloit ſous main, & faiſoit penſer qu'il aſpiroit au titre de Protecteur. Les Députés de la Chambre-Baſſe trouverent fort mauvais qu'aucun d'eux n'eût été mis dans la liſte des Régens, & diſoient hautement, qu'il falloit apprendre à George, qu'un Gentilhomme Anglois avec le ſeul titre d'*eſquive*, valoit bien un Allemand avec les titres de la longueur d'une aulne. Cette diviſion naiſſante pouvoit devenir utile à la France. Le point eſſentiel étoit d'ôter aux Anglois tout ſujet de défiance & de plainte, & c'eſt à quoi travailla Milord Bolingbrocke, en faiſant écrire au Roi qu'il y avoit trois griefs contre la France.

Le premier étoit la révocation de la renonciation du Roi d'Eſpagne, dont l'Empereur même avoit donné avis. Le ſecond, l'inexécution du Traité de commerce, qui chagrinoit également les Thorris & les Whigts. Et le troiſieme, l'oppoſition du Roi à la révocation

de la petite clauſe du quatrieme article du Traité de Riſwick. Sa Majeſté Très-Chrétienne répondit que le bruit de la révocation des actes de renonciation, étoit faux; qu'ils avoient été ſolennellement enregiſtrés dans tous les Parlemens & les Cours Supérieures du Royaume, & qu'on ne pouvoit pas révoquer ſecrétement ce qui avoit été fait ſi authentiquement.

Qu'à l'égard des plaintes touchant le Traité de commerce, il n'avoit pas dépendu de Sa Majeſté, de ſatisfaire la Nation Angloiſe; que lorſque le Traité fut ſigné à Utrecht par les Plénipotentiaires de France & ceux de la Grande-Bretagne, il ne fut pas ratifié par la Reine, à cauſe des articles 8.me & 9.me qu'elle-même y avoit fait inſérer, & que, comme le Roi avoit laiſſé le choix d'obſerver le Traité tel qu'il étoit, ou d'en ſupprimer leſdits articles 8.me & 9.me, il n'avoit point eu de réponſe à ces propoſitions, & que par conſéquent c'étoit à lui-même à ſe plaindre de l'inexécution.

Qu'il ne s'étoit point oppoſé, comme le prétendoient les Proteſtans de l'Empire, à la révocation d'une clauſe ſtipulée, à l'égard de la Religion, par le quatrieme article du Traité de Riſwick; qu'au contraire il avoit regardé

le Traité de Radſtadt, qui étoit fondé ſur ceux de Weſtphalie, comme une loi inviolable dans l'Empire.

Ces réponſes étoient convaincantes pour des eſprits non prévenus; mais à Londres il exiſte toujours un parti qui ne ceſſe pas de vouloir la guerre, & qui accuſe la France de la préparer. Les Whigts & les Thorris ſe la faiſoient avec acharnement, pour ſe dédommager de ne l'avoir pas au dehors. Les derniers, unis plus que jamais, regardoient Milord Bolingbrocke comme leur Chef; c'eſt par-là qu'il pouvoit eſpérer de tenir toujours au Miniſtere. Tout parti eſt à ménager pour un nouveau Roi, & c'eſt ſe le concilier que de conſerver celui qui eſt à la tête.

Au milieu de tous ces mouvemens, la Ville fut inondée de brocards contre l'Electeur George; mais c'étoit des brocards de mauvais goût, & qui ſentoient le charbon de terre; on trouvoit à tous les coins de rues cette affiche: *Nous ne voulons ni Cocu, ni Prétendant, mais un Protecteur.* Nous brillons plus que les Anglois par les bons mots, mais ils ſont mieux que nous en vaiſſeaux.

Le parti qui vouloit la guerre, s'échauffoit de jour en jour. On pria l'Empereur de ne pas ſe preſſer de conclure le Traité de Bade;

les Régens exhorterent le Roi d'Angleterre de faire la même démarche ; on prétendoit que l'honneur de la Couronne étoit bleſſé de ce qu'on avoit abandonné les Catalans, & l'on reprochoit au Roi de France d'avoir donné des troupes pour faire le ſiége de Barcelone. Sa Majeſté Très-Chrétienne ne pouvoit faire ceſſer ces propos qu'en faiſant partir un Courrier, pour propoſer aux aſſiégés de remettre leurs intérêts à ſon arbitrage & à celui du Roi d'Angleterre. Il y avoit encore un moyen plus ſûr de diſpoſer ce dernier à la paix ; c'étoit de donner de l'argent aux Allemandes qui approchoient ce Monarque, & de profiter de ſes foibleſſes, pour lui faire faire de bonnes actions. On eſpéroit beaucoup d'un certain Baron, Envoyé ou Réſident de l'Electeur Palatin ; il avoit un aſcendant marqué ſur l'eſprit du Roi d'Angleterre. Il étoit un peu ſcélérat, cependant pas trop, mais adroit, & capable de faire du bien & du mal.

Ces précautions étoient d'autant plus néceſſaires, que les Whigts ſe déchaînoient ouvertement contre ceux qui avoient fait la paix. Ils publioient qu'elle déshonoroit à jamais l'Angleterre, & qu'il falloit recommencer la guerre avec la France & l'Eſpagne. Il n'eſt plus de Whigts aujourd'hui, mais ce

ſont les mêmes eſprits ſous un nom différent.

Les Jacobites déclamerent encore plus vivement ; le trouble & la confuſion leur paroiſſoient des avantages pour le Prétendant, & pendant ce temps Milord Bolingbrocke ſe ménageoit des partiſans avec ſa réputation, & non pas avec ſon argent. Il étoit ennemi ſecret de la Royauté par principe d'ambition ; il penſoit que l'intérêt de ſa Patrie étoit d'avoir un Protecteur, ſur-tout ſi le choix pouvoit tomber ſur lui.

Les Whigts, toujours portés pour la guerre, diſoient qu'il falloit pendre Milord Bolingbrocke, pour avoir fait donner le Royaume de Sicile au Duc de Savoie, qui, en manquant aux Alliés, avoit contribué à la paix avec Sa Majeſté Très-Chrétienne & l'Eſpagne. Les Jacobites prêchoient la guerre avec la même fureur. Milord d'Oxfort avoua hettement que, depuis huit mois, voyant la Reine changer à ſon égard, il avoit pris le parti de ſe tourner du côté de l'Electeur d'Hannovre, auquel il avoit offert de quitter le ſervice de la Reine ; mais que l'Electeur avoit jugé plus à propos qu'il demeurât, pour obſerver les démarches de Milord Bolingbrocke ; qu'il étoit ſenſible à ſon zele, qu'il connoiſſoit ſa probité, & qu'en conſéquence il le chargeoit d'être ſon

eſpion. Les Preſbytériens inſulterent l'Egliſe Epiſcopale à Glaſcow, briſerent le pupître, & brûlerent les Livres des prieres publiques.

Les Whigts, dans le Pays d'Héréford, voiſin de la Province de Galles, entreprirent d'abattre l'Egliſe Anglicane; mais ils furent battus. Tels étoient les peuples paiſibles dont l'Electeur étoit devenu Roi.

SEPTEMBRE.

Dès que la mort de la Reine fut ſue dans Edimbourg, pluſieurs Jacobites, ayant le ſieur Baner à leur tête, s'aſſemblerent dans la chambre de leur Conſeil, qui étoit un cabaret de Bordeau, buvant à la ſanté du Prétendant, ſortirent dans les rues, la bouteille & le verre à la main, & le proclamerent Roi. Au bruit de quelque mouſqueterie, les Magiſtrats de la Ville proclamerent le Roi George. Les bien intentionnés illuminerent leurs fenêtres, & les enfans des Jacobites caſſerent toutes leurs vîtres.

Ces révolutions échauffoient l'éloquence du Comte de Péterſborough; il ne ceſſoit pas de tirer des conjectures, & de faire des offres de ſervices à M. d'Iberville; mais le Roi lui-même mandoit de Fontainebleau à ſon Miniſtre, qu'il falloit applaudir aux intentions du

Comte, ſans cependant trop compter ſur ſes raiſonnemens, parce que, ſe laiſſant aller au déſir de faire valoir & ſon eſprit & ſon crédit, il pouvoit ſe tromper dans les conſéquences, & que l'on devoit profiter de ſon avis, ſans employer ſon miniſtere pour l'exécution : c'étoit en juger mal. Les Thorris, abattus par la mort de la Reine, ne conſervoient qu'une ombre de leur autorité, & ne concevoient d'autre eſpérance que la crainte que le nouveau Roi pouvoit avoir de leur parti. Ils reſtoient attachés à Bolingbrocke comme au ſimulacre de leur ancien pouvoir; mais la Cour d'Hannovre le briſa, en envoyant aux Régens un ordre de le deſtituer. Trois d'entre eux, qui étoient le Duc de Sommerſet, le Duc de Shrewſbury, & Milord Couper, furent nommés pour mettre le ſcellé ſur ſes papiers. Bolingbrocke ſoutint cet événement avec une violence étouffée, qui ne reſſembloit guere au flegme du vrai Sage, & les Thorris le regarderent comme le ſignal de leur deſtruction.

Les Régens, qui s'étoient d'abord oppoſés à la ſignature du Traité de Bade, firent ſavoir qu'il étoit à propos de le conclure. Cet amour de la paix n'avoit pour objet que d'endormir le Roi de France pendant quatre ou cinq

mois, & ne pas l'empêcher de réformer ſes troupes.

Le grand projet des Whigts étoit de détruire entiérement le ſyſtême établi par les Traités d'Utrecht, afin de faire mieux ſentir la perfidie, ou du moins la malhabileté des Miniſtres de la feue Reine. Ils arrangeoient leur plan pour gagner la confiance du nouveau Roi; ils ſe propoſoient même de lui donner une Maîtreſſe qui fût de leur parti, s'aviliſſoient ainſi pour parvenir à s'élever, & croyoient que l'avantage de dominer, légitimoit, & même illuſtroit une entremiſe qui rend ſi mépriſables les perſonnes qui s'en mêlent.

Monſieur d'Iberville étoit inſtruit de toutes leurs menées par Milord Péterſborough, qui aimoit trop la vertu, pour ne pas être ennemi du Duc de Marlborough, & qui avoit aſſez de talens militaires pour lui porter ombrage. La droiture de ſon ame égaloit ſon déſintéreſſement. La probité lui étoit ſi naturelle, qu'il étoit inacceſſible à tout eſprit de parti; s'il eût été ambitieux, il eût cherché à ſe faire des créatures, à fomenter le trouble pour ſe rendre néceſſaire, & préféré les qualités éblouiſſantes qui donnent le titre de grand homme, aux vertus inaltérables & ſimples que l'on poſſede en paix, qu'on ne fait point valoir, & qui

ſont l'honnête homme. Il avoit l'eſprit guerrier, & le cœur pacifique, &, quoiqu'Anglois, il ne haïſſoit point la France. Il connoiſſoit le Duc de Marlborough, & même l'accuſa d'avoir fait ſon poſſible pour favoriſer, en 1708, la deſcente que l'on projetoit de faire en Angleterre. En effet, Marlborough, pour faciliter le ſuccès de l'entrepriſe, avoit fait avancer toutes ſes troupes loin de la côte, & n'avoit pas laiſſé un ſeul barril de poudre dans le Château d'Edimbourg. Son deſſein étoit de laiſſer aller l'affaire à tel point, que venant enſuite en Angleterre pour chaſſer le Chevalier, il auroit eu le mérite du rétabliſſement de la liberté de la Nation Angloiſe, & ſe ſeroit fait donner tous les titres qu'il auroit voulu, & la même autorité qu'avoit Cromwel, ſous celui de Protecteur.

Les Anglois le connoiſſoient; mais un homme de cette trempe eſt un tréſor néceſſaire pour un peuple auſſi remuant. Il avoit, dans une de ſes terres, fait élever un pont de la plus grande magnificence, qui ne ſervoit que pour paſſer un filet d'eau. On y trouva un jour cette inſcription gravée: *Ce pont eſt l'image de l'ambition de Marlborough, & le ruiſſeau l'eſt de ſa bienfaiſance.* Milord Péterſborough ne pouvoit pas manquer de le mépriſer, & d'en être haï.

Le temps de l'arrivée du Roi approchoit ; Milord Bolingbrock quitta Londres, en diſant que ce ſeroit manquer de reſpect à ſon Maître, que de ne pas aller lui baiſer la main, ou de s'y préſenter, portant ſur le front le caractere de la diſgrace. On l'accuſa de s'être ſauvé en France, & la Ville fut remplie de ſatires trop groſſiérement injurieuſes pour lui faire aucun tort.

Les Régens déclarerent pour ſon ſucceſſeur Milord Tanuſen ; M. Ladogon fut nommé pour aller à Anvers aſſiſter aux conférences touchant la barriere, & veiller aux intérêts du commerce ; & les Whigts clabauderent ſur le prétendu port de Mardick, afin de ſe ménager toujours un prétexte pour renouveler la guerre.

OCTOBRE.

Enfin l'Electeur d'Hannovre arriva à Gréenwich, à la faveur de la marée. Tous les Courtiſans s'y trouverent, & s'empreſſerent de baiſer la main de Sa Majeſté & du Prince Royal ; chacun cherchoit avec inquiétude, dans les yeux de leurs nouveaux Maîtres, lequel auroit l'honneur d'être l'eſclave en faveur.

Milord Péterſborough allant ce jour-là à Gréenwich, fut pris pour Milord Marlborough ;

la populace cria au tour de ſon caroſſe : *Vive Milord Marlborough, vive notre grand Général!* Milord Péterſborough commanda à ſon cocher d'arrêter, & dit : *Mes enfans, vous vous trompez, & pour preuve que je ne ſuis pas Milord Marlborough, voilà dix guinées que je vous donne.*

Milord d'Oxfort, fidele eſpion du Prince d'Hannovre auprès de la Reine Anne, s'attendoit à l'accueil le plus diſtingué ; mais il ne fut reçu que comme un homme qui ceſſoit d'être néceſſaire.

Le Duc d'Argille fut déclaré premier Gentilhomme, Seigneur de la Chambre.

Tous les Thorris, ſans exception, furent hors de place, & les Chefs des Whigts revêtus des Charges les plus conſidérables de la Cour & de l'Etat.

Monſieur le Duc d'Ormond croyoit avoir tout ce qu'il falloit pour être dans la plus grande faveur. Il étoit vertueux, poli, affable, univerſellement aimé, & connu depuis longtemps du Roi. Sa Majeſté, à ſon arrivée à Gréenwich, lui fit la réception la plus flatteuſe. Le lendemain matin, lorſqu'il étoit près d'entrer dans l'anti-chambre, Milord Tanuſen vint à ſa rencontre, & lui dit, dans les termes les plus polis, que le Roi n'avoit plus

beſoin de ſes ſervices ; ainſi le Monarque ne tarda pas à donner une preuve qu'il ſavoit l'art de régner.

Le nouveau plan de Gouvernement venoit de Monſieur de Bothiani, que Milord Marlborough avoit gagné, moyennant trente mille pieces, partagées entre lui, Meſſieurs Beruſtorf, & les autres Miniſtres Allemands, amis des Whigts. Cette profuſion de Marlborough étoit une vraie dépenſe d'avare ; il faiſoit le coup d'un habile homme. Il ſe mettoit à couvert des recherches qu'il avoit à craindre, & n'étoit pas en peine de ſe rembourſer des avances qu'il avoit faites, par la vente des Charges ſubordonnées, dont il s'étoit réſervé la diſpoſition. Le Roi fit ſon entrée au Palais Saint-James : le cortége fut pompeux ; il y avoit deux cent ſept caroſſes de Gentilhommes, Chevaliers, Pairs, & Juges du Royaume, & Grands Officiers de la Couronne. La cavalcade tenoit quatre milles de chemin ; le nombre des ſpectateurs montoit à plus de huit cent mille hommes ; ce qui fit dire que le Roi avoit vu plus de ſujets en un jour à Londres, qu'il n'en avoit laiſſé dans les Etats d'Allemagne. Le Duc de Marlborough partagea avec le Roi les acclamations. Le Duc d'Oxfort excita des huées & des ſifflemens. Le Public

rendit juſtice aux talens du Duc, à la dignité du Roi, & aux vices du Comte.

On apprit alors la reddition de la Ville de Barcelone : cette nouvelle, agréable à la France & à l'Eſpagne, mortifia à Londres ceux qui aimoient le trouble. Ils eſpéroient que l'eſcadre Angloiſe, qui croiſoit dans la Méditéranée, arriveroit aſſez à temps pour donner quelques ſecours aux aſſiégés. Ils ſe flattoient qu'il ſe ſeroit paſſé quelques hoſtilités entre cette eſcadre & celle qui étoit devant Barcelone, & que ç'auroit été une nouvelle occaſion de rompre la paix.

Le Roi reſta trois quarts d'heure tête à tête avec Monſieur l'Envoyé de Pologne ; & ce Miniſtre confia à M. d'Iberville, que la guerre étoit réſolue contre l'Eſpagne & le Roi de Sicile ; que c'étoit par-là que l'on eſpéroit y engager Sa Majeſté Très-Chrétienne. Cependant Sa Majeſté Britannique proteſtoit au Roi, en lui faiſant part de ſon avénement à la Couronne, qu'il n'avoit d'autre déſir que de vivre en bonne intelligence avec lui. Il écrivoit en homme qui veut la paix, & tenoit les diſcours d'un homme qui veut la guerre. La maniere affable dont il reçut tout le monde, commença à le faire adorer ; mais l'amitié des Anglois pour leur Roi ne dura pas long-

temps ; il ſe forma des cabales dans la Cour ; les changemens dans les Charges furent des ſujets de jalouſie. Les mécontens, piqués de ce que le Roi ne leur avoit point trouvé de mérite, ne lui en accordèrent aucun. Milord Marlborough prétendit à tout ; il auroit voulu que toutes les grandes places fuſſent abſorbées dans ſa perſonne, & jura une haine éternelle au Duc d'Argille, qui avoit eu le tort d'être fait Capitaine Général des troupes en Ecoſſe.

Marlborough ne pouvoit dominer qu'en ſe rendant néceſſaire ; il ne pouvoit le devenir qu'en renouvelant la guerre. Les Whigts ſe flatterent qu'il iroit à Vienne, pour traiter avec l'Empereur des conſidérations de l'alliance entre Sa Majeſté Impériale, l'Angleterre, & les Etats-Généraux. Son but étoit d'attaquer le Roi d'Eſpagne, de le chaſſer du Trône, & d'y placer le Roi de Sicile.

Milord Péterſborough, toujours pacifique & toujours équitable, propoſa au Roi d'Angleterre : 1°. d'établir la ſûreté de ſes Etats d'Allemagne, celle de l'Empire, des Provinces-Unies, & de la Religion Proteſtante, par une ligue offenſive & défenſive entre l'Empereur & l'Empire, l'Angleterre & la Hollande ; 2°. d'en faire ſeulement une défenſive entre la France, l'Eſpagne, l'Angleterre, les

Rois de Portugal, de Sicile, & d'Italie, pour le maintien du ſyſtême établi par le Traité d'Utrecht.

Si ce plan plaiſoit à Sa Majeſté Britannique, le deſſein de Milord Péterſborough étoit d'être chargé d'aller ſecrétement en France, ſous quelque prétexte inventé, ſans la participation du Secrétaire d'Etat, & de traiter l'affaire avec M. de Torcy. S'il ne réuſſiſſoit pas, il ſe croyoit quitte de tout devoir envers le Roi ; ſon parti étoit pris de ſortir d'Angleterre, & d'aller chez le Czar, qui lui faiſoit offrir de l'emploi, avec vingt mille pieces de rente, & des terres pour dix mille.

Le Roi parut goûter le projet, & le renvoya au Baron de Gortz ; mais, obſédé par les Whigts & par Marlborough, ils ne lui laiſſoient pas le temps de penſer à lui ſeul. On ſe propoſa au prochain Parlement d'empêcher le commerce de la France aux Indes, & de faire ceſſer les ouvrages de Mardick. Louis XIV, qui étoit devenu moins puiſſant, ſans être moins grand, marqua à Monſieur d'Iberville, que s'il ſe relâchoit, le Gouvernement d'Angleterre ne manqueroit pas d'attribuer ſon déſiſtement à ſa foibleſſe, formeroit chaque jour des prétentions nouvelles, & chercheroit des ſujets de rupture dans les refus des

des demandes ; qu'il jugeoit convenable d'en arrêter le cours, & de faire voir, ſans cependant menacer, que ſi l'on vouloit s'accrocher en Angleterre à des prétextes frivoles pour recommencer la guerre, Sa Majeſté ſauroit trouver les moyens de la ſoutenir.

Dans ce même temps, M. de l'Orme aſſuroit M. d'Iberville, que par le moyen du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, on pourroit travailler à remettre & à maintenir la tranquillité dans l'Europe, & par ſa médiation faire quitter les armes au Czar ; mais qu'il faudroit que la France travaillât de ſon côté efficacement à fixer le Roi de Suede, & à ſe faire des amis ſolides en Allemagne. Ce point gagné, on verroit alors ſi l'Angleterre marqueroit tant d'empreſſement à rompre la paix. Il ajoutoit, que le nouveau Roi, en vûe de gagner l'amitié de la ligue du Nord, s'efforceroit d'obliger Sa Majeſté Britannique à s'accommoder ou de bon gré ou de force, & qu'il étoit poſſible de prévenir cela, en portant la Suede à ſe pacifier d'elle-même de concert avec les parties belligérantes.

Les Whigts mécontens, & les Thorris ſoutenus par Milord Bolingbrocke, pouvoient s'oppoſer à la rupture avec la France ; mais alors il ne leur ſeroit reſté aucune eſpérance

de changer l'état de leurs affaires, au lieu qu'en laiſſant déclarer la guerre, elle leur fourniroit infailliblement un moyen ſûr de ruiner les Miniſtres, & ſur-tout le Duc de Marlborough, qu'on accuſeroit au Parlement ſuivant, d'y avoir engagé la Nation pour leurs ſeuls intérêts. Tel eſt le génie des Anglois, ils ne font rien ſans avoir une vûe. Leurs diſcours, leur ſilence, ſont toujours relatifs à leur plan général, & leur inaction même eſt un effet de leurs combinaiſons.

NOVEMBRE.

Milord Clarendon étoit un des ennemis les plus dangereux de Marlborough; il ne prenoit pas la peine de le diſſimuler, & le voyant un jour paſſer dans la chambre du Roi, il dit à M. d'Iberville : » J'eſpere qu'avant ſix mois » nous accourcirons cette belle taille & celle » du Comte d'Oxford «.

Il eſt certain que la faveur du Duc diminua beaucoup; le Duc d'Argille eut des préférences marquées. L'un avoit des talens & des vices décidés; l'autre étoit brouillon & flatteur. Si le Roi eût médité la guerre, le grand Général lui auroit été néceſſaire; il vouloit la paix, & en qualité de Roi, l'adulation étoit un de ſes premiers beſoins.

Le premier s'attira une mortification : comme Capitaine général, il envoya ordre au Comte de Péterſborough de lui remettre ſa Commiſſion de Colonel du Régiment des Gardes, Cavalerie. Le Comte répondit, que, la tenant de la défunte Reine, il vouloit la porter au Roi. Il choiſit le moment que Sa Majeſté étoit avec le Duc, & dit qu'il apportoit ſa démiſſion, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu. Le Roi, ſurpris, lui répondit qu'il ne ſavoit rien de cela, & ne voulut point la recevoir. (Les Rois ſont bien des choſes dont ils ne ſe doutent pas.) Marlborough, pour renfermer ſon dépit, fit un petit voyage à la campagne; il y fit ſans doute réflexion que la décadence d'un Courtiſan ne vient preſque toujours que de ſa mal-adreſſe. Il reparut à Londres, &, pour réparer ſa faute, employa la fauſſeté & la ſoupleſſe. Il accabla de careſſes le Comte de Péterſborough, & travailla à le faire nommer premier Seigneur de la Chambre. Celui-ci parut y ajouter foi, mais impoſa au Duc une condition dure; c'étoit d'être ſon ami, pourvu qu'il employât ſon crédit & celui de ſes partiſans pour le maintien de la paix. (Marlborough promit tout, & ne tint rien.) Il y eut alors trois partis formés dans le Conſeil-Privé. L'un étoit de Marlborough, de toute

ſa famille, du Duc de Dévonshire, du Comte de Waſthon, & des deux Secrétaires d'État. L'autre étoit compoſé des Ducs d'Argille, de Shroſbury, de Sommerſet, Cooper, & Milord Halifax. Le troiſieme, du Comte de Nottingham, de ſon frere, de l'Archevêque d'Yorck, & de l'Evêque de Londres.

Les Whigts mécontens formoient un quatrieme parti, dont les principaux étoient les Comtes de Darby & de Carlile. Milord Péterſborough, ſûr que Marlborough le trompoit ſecrétement, renouvela ſes actes d'hoſtilité, & les renouvela publiquement, comme un honnête homme doit faire, qui met de la droiture juſque dans ſa haine.

S'étant trouvés enſemble chez le Roi, on préſenta un Gentilhomme, nommé le Chevalier Fox, âgé de quatre-vingt-ſeize ans, & qui faiſoit un enfant chaque année. Sa Majeſté ayant demandé ce qu'elle pouvoit faire pour l'aider à élever ſa nombreuſe famille, on lui répondit qu'il n'avoit beſoin de rien, ayant plus de deux cent mille pieces, quoique né ſans bien. Comment a-t-il fait pour en gagner tant, reprit le Roi? Demandez, Sire, dit Milord Péterſborough, à ce Seigneur qui eſt dans le même cas, en montrant Marlborough, comment cela eſt poſſible; il eſt inventeur du ſecret.

C'eſt ainſi qu'à la Cour d'Angleterre tout eſt manœuvre, tout eſt cabale, tout eſt faction; on mine, on contremine, on éleve, l'on ſape, l'on ne ſert le Maître qu'en ſe dénonçant les uns & les autres, & qu'en l'éclairant ſur les vices qui l'environnent.

Le Prince régnant mit tout en œuvre pour gagner les cœurs; c'étoit demander l'impoſſible; il perdit prévenances, attentions, paroles flatteuſes, diſtinctions, & bienfaits. Il n'eſt pas dans la nature d'un Anglois d'aimer ſon Roi, comme il n'eſt point dans la nature d'un François de ne pas adorer le ſien. A Londres, on fut d'abord dans l'enthouſiaſme; de l'enthouſiaſme on paſſa à la haine, de la haine au mépris, & du mépris à la licence outrée. Enfin, un Gille, un Batteleur de Northampton, interrogé ſur ſon Théatre de parade, s'il n'avoit pas reçu des nouvelles de la Cour, répondit que l'on venoit de lui en envoyer une bien grande, & tira de ſa poche un bois de cerf, dont les bouts étoient dorés, avec une couronne Royale. On afficha des placards, & l'on vendit publiquement des Vers ſur le même ſujet. Il me ſemble qu'une Nation s'avilit cruellement, en dégradant celui qui la commande.

Le jour du Couronnement de Sa Majeſté Britannique, on pratiqua une choſe qui parut

troit bien indécente en France; on emprunta, pour le bonnet & la couronne, des pierreries, valant environ quatre millions de liv. ſterling, à quatre pour cent d'intérêts; cette ſomme monta à vingt mille livres ſterling, qui furent partagées entre les Seigneurs & les Dames de la Cour. Le Chevalier Pit offrit ſon gros diamant; le Roi le remercia: on ne manqua pas de dire que c'étoit pour épargner le préſent qu'il auroit fallu faire, qui, proportionné à ce qu'on avoit payé aux autres, auroit été de 6000 pieces.

Cet événement n'a nul rapport avec les affaires politiques, cependant j'ai cru devoir le rapporter, pour montrer la différente façon d'enviſager les choſes dans deux Cours auſſi voiſines. A Londres, les femmes prêtent leurs diamans pour de l'argent; cela paroît tout ſimple: à Paris, elles ſeroient moins déshonorées de les gagner que de les louer. Le Roi, gouverné par les Whigts, ne laiſſoit pas que d'en être menacé; il en reçut une adreſſe, dans laquelle ils lui promettoient un regne heureux, s'il prenoit de plus en plus confiance en eux, ſans quoi ils haïroient ſa perſonne, & ſeroient auſſi juſtes à ſon égard qu'ils l'avoient été envers ſon oncle Charles I; qu'ils ſauroient ſe conduire eux-mêmes, & lui faire connoître

par ſes déſaſtres, que, quoiqu'il fût le Seigneur, ils étoient les Maîtres; que cette vérité devoit lui être connue, qu'ils en avoient une expérience de ſoixante ans, & que c'étoit à cette épreuve qu'il devoit retrouver ſes très-fideles ſujets.

Il faut avouer que les Parlemens de France n'ont pas encore, dans leurs remontrances, porté l'éloquence à ce degré de perfection.

Cette adreſſe, dans laquelle on pouvoit mettre plus de choix, jeta le Roi dans l'indéciſion entre les Whigts & les Thorris. Il auroit voulu partager ſa confiance entre les meilleurs ſujets des deux partis; mais on lui rappela à cette occaſion la réponſe du Chevalier Edouard, Seigneur qui, conſulté par le Roi Guillaume ſur le deſſein qu'il avoit de prendre indiſtinctement ſes Miniſtres dans les deux partis, lui répondit qu'il ne devoit pas y ſonger, parce que ce ſeroit aller contre la volonté de Dieu, qui défend d'atteler le bœuf avec l'âne pour labourer.

Sa Majeſté Britannique donna la préférence aux Whigts, qui dès-lors n'eurent point d'autre objet que la deſtruction totale de leurs adverſaires. Ce fut dans cette intention qu'ils voulurent faire regarder au Roi d'Angleterre la guerre avec la France, comme néceſſaire

pour bien établir ſon autorité, & pour faire payer aux Anglois l'entretien des troupes qu'il avoit en Allemagne ; mais leur véritable motif étoit d'abattre le parti des Thoris, que la guerre acheveroit de ruiner, parce qu'ayant l'honneur malheureux d'être preſque tous Gentilhommes, ils poſſédoient des terres ſur leſquelles on leur feroit payer pendant la guerre quatre ſchelings par liv. ſterling. A cette conſidération, les Whigts ajoutoient l'eſpérance de s'enrichir par les emplois militaires, & par les profits qu'ils feroient dans les avances des fonds, & dans les traités pour la fourniture des armées.

Milord Stanhope, Whigt outré, fut envoyé à Vienne. Les motifs donnés à cette ambaſſade furent, 1°. de terminer les différends de la barriere ; 2°. de pénétrer s'il y avoit des liaiſons ſecretes entre l'Empereur & le Roi de France ; 3°. de voir dans quelles diſpoſitions étoit l'Empereur ſur la grande alliance projetée, & 4°. de concerter les moyens de rétablir la paix dans le Nord.

Le Roi d'Angleterre ne laiſſa pas, à l'inſçu des Miniſtres Anglois, de former un projet entre lui, ſon Miniſtre Hannovrien, le Roi de Danemarck, celui de Pruſſe, & le Czar, pour partager entre eux les Etats du Roi de

Suede en Allemagne; les Duchés de Bremen & de Ferden devoient être le partage de Sa Majeſté Britannique; on vouloit faire à Stadén un bon havre juſqu'où les plus gros vaiſſeaux auroient pu venir d'Angleterre.

Le Roi de Danemarck prenoit Stralſund, & reſtituoit le Holſtein au Duc.

Vimer eût été démoli, & tout le plat pays de la Poméranie eût appartenu au Roi de Pruſſe.

On ne pouvoit pas douter que le Czar ne s'y fût prêté; ſon intérêt étoit d'appuyer tout projet qui devoit affoiblir la Suede & la dépouiller de ſes Etats d'Allemagne. Sa Majeſté Britannique avoit les mêmes raiſons d'agir ainſi. Le Roi de Suede, haï des Whigts, & craint du Roi George, étoit le ſeul inſtrument capable de délivrer l'Angleterre &. de tirer les Thorris de l'eſclavage dans lequel ils étoient. Ce Monarque avoit des vaiſſeaux, étoit voiſin de l'Ecoſſe, & ſe nommoit Charles XII. Dix mille hommes commandés par lui, en auroient valu cinquante mille commandés par un autre. Il étoit homme à tout entreprendre pour l'appui des opprimés & pour le ſeul plaiſir de ſoutenir la juſtice. La Suede, miſe avec la France & l'Angleterre, auroit fait trembler tout le reſte de l'Europe.

C'étoit l'avis de Milord Pétersborough, qui auroit voulu que Sa Majesté Suédoise se hâtât de faire la paix avec le Roi de Pologne, & y forçât le Danemarck, & qu'il n'étoit peut-être pas impossible que le Roi Auguste pût disposer le Czar à devenir un jour des amis de la Suede.

Tandis que l'on conjecturoit à Londres, on manœuvroit à Vienne. On fit une proposition de ligue contre la France. Loin de la recevoir avec empressement, les Ministres de l'Empereur s'expliquerent ouvertement, qu'il n'y avoit aucune liaison à prendre avec une Couronne où les Whigts & les Thorris, alternativement terrassés & dominans, gouvernoient tour à tour; où, sans changer de Roi, on paroissoit changer de regne; que la derniere guerre les avoit assez instruits à leurs dépens; que dans la grande Bretagne, le renversement du Ministere occasionnoit trop souvent celui des systêmes politiques, & que les Cours étrangeres ne pouvoient être que les Alliées des Ministres, & jamais du Monarque.

DECEMBRE.

Le mauvais succès de cette négociation transpira, & l'animosité du Peuple contre le Duc de Marlborough exigeoit de nouvelles

forces. On l'accuſa d'être l'inſtigateur de la guerre. Se voyant chargé de la haine publique, il prit le parti de tracaſſer & de cabaler dans le ſein même de la Famille Royale. Il indiſpoſa le Roi contre le Prince de Galles, le peignit avec les couleurs que la mauvaiſe foi & la duplicité lui fournirent. Il le fit voir aux yeux de ſon pere, comme un Prince qui cherchoit ſous main à ſuſciter les cauſes de la guerre civile, qui ſe faiſoit un parti & s'attachoit les Miniſtres. Le Prince de Galles avoit un grand tort avec Marlborough; il ſollicitoit vivement la Charge de Grand Amiral, & celle de Généraliſſime des forces de la Couronne. Cette derniere Charge, poſſédée par le fils du Roi, avoit diminué extrêmement la conſidération de celle de Capitaine général. Dès-lors le Prince parut à Marlborough, coupable de leze-Majeſté. Il rejeta ſur lui le manque de reſpect, la licence, la haine, & les ſatires outrées qui aſſaillirent le Roi. On en débita une publiquement, dont la ſubſtance étoit, que Charles II avoit été gouverné par deux Maîtreſſes, Jacques par des Moines, Guillaume par deux Pages, & George par deux Turcs. Il eut encore plus mal fait, s'il l'eût été par ſon fils. C'étoit un eſprit frivole & hautain, une tête légere, une

eſpèce de petit-maître manqué, qui, de l'aveu même des Anglois, avoit plutôt l'air d'un Maître à danſer que du fils d'un Roi. Sans nulle élévation dans l'ame, il n'étoit pas même capable d'avoir les vices d'un grand homme. Cependant il reſſembloit à Marlborough par ſon amour pour l'argent : j'en vais citer un trait.

Ce Prince, ſoupant chez Madame la Ducheſſe de Richemont, y joua fort petit jeu, & gagna quelque choſe ; la Ducheſſe lui préſenta une guinée, dont elle lui demanda le reſte ; le Prince eut le manque d'éducation de ne pas en vouloir, en diſant que cela ſe trouveroit une autre fois. Madame de Richemont lui envoya, le lendemain, par un Valet-de-Chambre, le peu qu'il lui reſtoit d'un vin qu'il avoit trouvé fort bon. *Votre maîtreſſe me doit trois écus*, dit-il au Porteur, *faites-vous en donner un, il n'en reſtera plus que deux.* Madame de Richemont, ne pouvant croire que cela fût vrai, lui envoya ſur le champ, par le même Valet-de-Chambre, les trois écus ; le Prince en donna un, & mit les deux autres dans ſa poche. Je trouve qu'il n'eut qu'un tort, ce fut de rappeler la dette ; la Ducheſſe en eut deux, celui de donner ſon vin, & de ne pas donner d'abord ce qu'elle devoit. La Prin-

ceſſe de Galles n'étoit pas plus généreuſe. Elle vit à la Comédie une fille qui danſoit très-bien en Arlequine, & témoigna du déſir de lui voir exécuter la même entrée hors du Théatre. Le lendemain la fille alla au Palais, & danſa devant la Princeſſe, qui en fut exceſſivement contente, & lui en donna des preuves convaincantes, en lui préſentant une de ſes mains à baiſer, & de l'autre une guinée. Voilà cependant comme ſont quelquefois pétries les ames de ceux qui nous gouvernent. L'inégalité des conditions ſeroit-elle contre nature, puiſqu'elle n'y prend pas plus garde en formant l'ame des Princes, qu'en formant celle des hommes ordinaires ?

Je reviens aux affaires politiques. Quoique le Roi d'Angleterre aſſurât M. de Monteleon, qu'il ne cherchoit qu'à vivre dans la plus grande intelligence avec le Roi d'Eſpagne, & que M. de Stanhope n'étoit à Vienne que pour affermir la paix & concilier les différends de la barriere, on eut des avis certains à la Cour de France, que le Miniſtre Anglois propoſoit à l'Empereur de ſoutenir le Roi de la Grande-Bretagne dans la prétention qu'il avoit de conſerver le rang d'Electeur ; ce qui étoit formellement contraire à tous les Traités de paix, & qu'il faiſoit les inſtances les plus

vivés auprès de Sa Majeſté Suédoiſe, pour l'engager à reprendre ſes eſpérances ſur la Monarchie d'Eſpagne. Il ajoutoit, pour appuyer ſes négociations, que la France étoit pacifique, qu'il falloit l'intimider, & qu'il ne doutoit pas que, dans la crainte du renouvellement de la guerre, elle n'accordât tout ce qu'on exigeroit d'elle.

Voilà quel étoit le ſyſtême de ce temps-là. Monſieur de Stanhope n'eſt plus, mais ſon génie exiſte encore.

Il étoit queſtion, plus que jamais, du plan contre la Suede. Charles XII n'avoit d'autre parti à prendre que de demeurer dans l'inaction, & d'envoyer un Miniſtre à Brunſwick, pour la forme ſeulement. Alors le Roi d'Angleterre & le Roi de Pruſſe n'auroient oſé rien entreprendre contre lui; & ſur ces entrefaites le Parlement s'étant aſſemblé, auroit pu prendre des réſolutions qui auroient rompu entiérement le projet du Roi d'Angleterre. Sa Majeſté Suédoiſe d'une part, le Roi de Pologne & le Landgrave de Heſſe-Caſſel de l'autre, auroient tenu en échec toutes les forces de Pruſſe, de Hannovre, & de Danemarck.

Le Roi de Suede, trop guerrier pour être bon Politique, & ne ſachant que combattre ſes ennemis, ſans apprendre à connoître les

hommes, crut que le Roi d'Angleterre & la Hollande lui prêteroient toutes leurs forces. Il ne fit pas réflexion que cela ne le mettroit pas en état de reprendre la Livonie, & qu'il seroit mieux d'en céder une partie & sauver le reste de ses Etats. Les Whigts espérèrent qu'ils pourroient impliquer la France dans cette querelle, & rendre la guerre générale. Le Comte de Stair fut nommé Ambassadeur auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne; c'étoit l'homme qu'il falloit pour amener une rupture. Son caractere étoit faux, mais en pure perte; son air l'étoit encore davantage, & le trahissoit toujours, sans même qu'il parlât. Il n'étoit pas possible de le croire dès qu'on le regardoit; & M. de Torcy n'eut pas besoin, en traitant avec lui, d'exercer le talent qu'il avoit de démêler les esprits.

Tandis que le Comte de Stair étoit à Versailles, plus menaçant que négociateur, la division se mettoit à Londres dans le parti régnant. Les Ministres Anglois étoient jaloux des Ministres Hannovriens. Milord Nottingham parla de se retirer; Marlborough fut triste & rêveur, & le Duc d'Argille eut tout la confiance du Roi.

On attendit l'arrivée du Marquis d'Allegre, pour venir féliciter Sa Majesté Britannique:

Madame d'Alegre devoit amener Madame de Rupelmonde. Cette derniere étoit trop belle pour n'être pas ſuſpecte aux Whigts ; ils crurent, comme cela arrive ſouvent, que la beauté vaut mieux que l'habileté d'un Politique, pour changer la face des affaires. Ils ſoupçonnerent Madame de Rupelmonde d'être envoyée pour faire diverſion avec les deux Turcs, & ſe promirent de la perdre dans l'eſprit du Prince.

Le Marquis d'Alegre, pour négocier avec ſuccès, devoit ſe mettre au fait de la ſituation préſente de l'Angleterre, en connoître les différens partis, en examiner les projets oppoſés, pour en peſer les avantages & les inconvéniens, & traiter ſur-tout avec les Chefs des Thorris, pour les garantir de la ruine totale dont ils étoient menacés. On diſtinguoit alors à Londres trois claſſes de Thorris.

La premiere étoit des Jacobites, ou Catholiques, ou Proteſtans non jureurs, qui n'avoient jamais voulu, par principe de conſcience, prêter le ſerment d'obéiſſance à Guillaume, à Marie, à Anne, ni au Roi régnant.

La ſeconde claſſe étoit de ceux qui n'étoient ni Jacobites, ni Hannovriens, qui n'avoient eu en vûe que les charges & les graces dépendantes de la Reine & de ſes Miniſtres.

La troiſieme claſſe étoit des Thorris, qui ſe déclaroient

déclaroient, en toute occaſion, pour la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante, par pure crainte, que ſi le Prétendant montoit ſur le trône de ſes peres, il ne rétablît la Religion Catholique.

Entre les Thorris de la ſeconde claſſe, il y en avoit de très-perſuadés que le mauvais ſuccès d'une nouvelle guerre contre la France, dont les Whigts ſeroient les auteurs, deviendroit le moyen le plus court & le plus ſûr pour les déplacer. Il falloit tout l'art du plus grand Négociateur, pour connoître, ménager & concilier des caracteres & des intérêts ſi contraires; pour les ramener au même point, en le leur préſentant ſous des faces différentes, & pour réſoudre en une ſeule tête trois branches auſſi diviſées par la maniere de penſer.

L'objet principal de la négociation étoit d'empêcher que la guerre ne ſe rallumât contre la France.

Le Roi d'Angleterre & ſes Miniſtres, tant Anglois qu'Allemands, affectoient de dire hautement qu'ils ne vouloient point la guerre: mais on pouvoit les accuſer de diſſimuler leur mauvais deſſein juſqu'à ce que la nouvelle ligue fût faite. Ils avoient d'ailleurs grand intérêt à ne pas fournir au peuple une raiſon de préférer les Thorris aux Whigts dans les

élections du prochain Parlement. D'ailleurs la Nation, épuiſée par les dépenſes de la derniere guerre, ſe trouvoit hors d'état de ſubvenir à celles qu'il auroit fallu faire pour en ſoutenir une nouvelle. Il eſt vrai que cette même raiſon faiſoit déſirer la paix en France, & que la véritable politique étoit de ne pas laiſſer à Louis XIV le temps de reſpirer & de rétablir ſes finances. Le Roi d'Angleterre ne devoit pas ſe flatter de ſon amitié, il devoit au contraire le regarder comme un voiſin puiſſant & dangereux, toujours prêt à fournir, à la premiere occaſion favorable, les moyens d'exciter une guerre civile dans la Grande-Bretagne. C'étoit l'avis du Prince de Galles, plus haï encore des Thorris que ſon pere. Ils apprécioient ſon mérite, c'étoit être ſes ennemis.

Le vrai moment étoit près d'arriver pour le Prétendant, s'il eût ſu en profiter. Il s'étoit formé des cabales dans le Miniſtere; les Whigs étoient déſunis; & l'Ecoſſe, ennemie conſtante de l'Angleterre, ne cherchoit qu'un ſujet pour s'en ſéparer. Tout le Royaume ſe ſeroit déclaré pour ſon Souverain légitime & ſon unique libérateur; tout étoit ſi bien diſpoſé, qu'en moins de quinze jours le Monarque, l'inſtant d'après ſon débarquement, ſe ſeroit

trouvé à la tête de trente ou quarante mille combattans qui ne l'auroient jamais quitté. L'union de la Couronne d'Ecoſſe à celle d'Angleterre étoit même blâmée de pluſieurs Anglois, comme étant l'ouvrage de la force & de la corruption; l'une & l'autre Nation n'en tiroient aucun avantage; mais les Courtiſans, habiles à profiter de tout, s'en ſervoient pour rehauſſer leur puiſſance, & pour augmenter la pluralité des voix.

Le crédit de la Nation Angloiſe étoit dans une ſituation ſi délicate, que le premier coup de fuſil l'auroit renverſé; outre les dettes publiques, qui montoient à trente-huit ou quarante millions argent du pays, il y avoit encore pour cinquante millions de crédit ſur la Banque & les Compagnies marchandes, tout en papier, dont la valeur ſe ſeroit évanouie à l'approche du Prétendant. On en avoit vu la preuve lorſque ce Prince fit voile à Dunkerque: la ſeule crainte d'une guerre civile jeta l'alarme parmi tous les intéreſſés, & l'on fut obligé de fermer la Banque pendant treize ou quatorze heures. Les Whigts & les Thorris ſe défioient les uns des autres, & cette jalouſie univerſelle eût accéléré le ſuccès de l'entrepriſe. Milord Duc d'Argille & le Comte d'Eſtrade, qui pour lors étoient en Hollande,

convinrent que jamais le Gouvernement n'avoit couru un danger plus évident, & qu'ils ſavoient avec certitude, que ſi le Chevalier de Saint-George eût mis pied à terre en Ecoſſe, les Hollandois auroient fait la paix le lendemain, & toute la Flandre Eſpagnole ſe ſeroit déclarée pour le Roi Philippe.

Les Ecoſſois révoltés ne ſoupiroient qu'après la préſence de leur Prince, pour délier les mains de ſes amis & leur donner la liberté de s'aſſembler.

FRAGMENS.

SUR L'ALLEMAGNE.

L'HISTOIRE de l'Allemagne eſt partagée en neuf périodes, qui ſont comme les tableaux des différens états par leſquels l'Allemagne a paſſé ſucceſſivement. Les trois premieres périodes ne préſentent que peu d'événemens intéreſſans. La diſette des monumens propres à immortaliſer les Peuples & les Rois, rend l'Hiſtoire de ces premiers temps fort obſcure. Les profondes ténebres qui enſeveliſſent les ſiecles réculés, laiſſent à peine échapper quelques foibles traits de lumiere ſur l'origine, les uſages & les mœurs des anciens Germains. Ces Peuples, plus ſoigneux de faire de grandes actions que d'en perpétuer le ſouvenir, ne vivent que dans les Annales de leurs ennemis. Tacite eſt preſque le ſeul qui nous peigne cette Nation braye & vertueuſe. Les ſix dernieres périodes ſont déſignées par les noms des Maiſons illuſtres qui ont donné des Empereurs à l'Allemagne. La dépoſition de Childeric III

plaça Pepin ſur le Trône des Mérovingiens. Pepin avoit ſuccédé à ſon pere Charles Martel, dans la puiſſance ſouveraine, ſous le nom de Maire du Palais : mais cette puiſſance ne ſatisfaiſoit pas ſon ambition. Il ſut perſuader aux François, que celui qui gouvernoit l'Etat devoit ſeul porter le titre de Roi. Les circonſtances étoient favorables. La molleſſe & le mépris flétriſſoient Childeric aux yeux de la Nation. Ce Prince fut dépoſé & renfermé dans l'Abbaye de Sithin, aujourd'hui Saint Berthin. Les ſervices & les grandes qualités de Pepin couvrirent le crime de ſa révolte.

Son fils Charlemagne, à force de vertus & de victoires, fit oublier que ſon pere avoit commencé par être uſurpateur. Maître de la plus grande partie de l'Europe, il fonda l'Empire d'Occident. Ses deſcendans conſerverent à peine un ſiecle ce grand héritage. Leur peu de mérite, & la mauvaiſe politique qu'ils eurent de démembrer leurs Etats en faveur de leurs enfans, affoiblirent l'Empire François.

La mort de Louis IV eſt une époque mémorable dans le Droit public & dans l'Hiſtoire d'Allemagne. Ce Prince étoit le dernier des deſcendans de Louis le Germanique ; à ſa mort, ſon Royaume devoit retourner de droit à la branche de Charles le Chauve, la ſeule

qui ſubſiſta, des trois que Louis le Débonnaire avoit formées. Il eſt vraiſemblable que les Allemands auroient eu égard aux juſtes prétentions des François, ſi tout autre que Charles le Simple en eût occupé le Trône; mais ce Prince, foible & mépriſé de ſes Sujets, qu'il ne pouvoit contenir dans leur devoir, le fut encore plus des Allemands. On oublia la juſtice de ſes droits, parce qu'il étoit incapable de les faire valoir; & les Allemands élurent un Roi tiré du Corps de leur Nation.

Ici commence un nouveau ſyſtême de Gouvernement pour l'Allemagne. Les Etats, maîtres de diſpoſer de la Couronne, ſe donnerent des droits & des priviléges qui ne laiſſerent plus aux Empereurs qu'un beau titre, de grands honneurs, & peu de puiſſance réelle. Les Duchés & les Comtés, adminiſtrés juſqu'alors par commiſſion, changerent de nature, & devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la Nobleſſe & les Etats des Duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnoiſſoient que la ſouveraineté du Roi ſeul, furent réduits à dépendre abſolument de leurs Ducs, & tinrent en arriere-fiefs, des terres qui mouvoient auparavant en droiture de la Couronne. Les Officiers de l'Empire s'emparerent inſenſiblement des Domaines mêmes que les Rois

s'étoient réſervés dans chaque Province. Le Clergé ſuivit leur exemple, & étendit ſa domination dans des terres voiſines. La puiſſance des Ducs, devenue formidable aux Rois, obligea ceux-ci à exempter de leur juridiction, les Egliſes, pour en former des Etats qui puſſent, au beſoin, être oppoſés aux Princes ſéculiers. Mais cette reſſource même manqua bientôt aux Monarques de Germanie. Ils perdirent le droit de nommer aux Principautés eccléſiaſtiques, & les Chapitres ſe l'arrogerent.

Tel eſt le tableau général des événemens qui ſuivirent la mort de Louis IV, & qui rempliſſent les regnes des Rois d'Allemagne, ſortis des Maiſons de Saxe, de Franconie & de Souabe. Les circonſtances qui préparerent & produiſirent ces grandes révolutions, furent l'ouvrage de pluſieurs ſiecles. Chaque Election donnoit un nouveau degré de force aux Etats. Ils obligerent le Maître qu'ils venoient d'élire, à leur accorder de nouveaux priviléges, qui tendoient à les dépouiller de toute autorité; & ces priviléges, qu'il n'oſoit refuſer, on lui en faiſoit jurer ſolennellement la conſervation; c'eſt-à-dire, que les Etats lui lioient les mains avant que de lui rendre un hommage qui ne les engageoit preſque à rien. Ce n'eſt pas que les Empereurs viſſent d'un œil tran-

quille l'anéantiſſement de leur Puiſſance; mais, trop foibles pour lutter contre tous les Etats qui s'étoient érigés en Souverainetés, ils ne firent que des efforts inutiles. D'ailleurs ces mêmes Etats, pour aſſurer l'indépendance qu'ils avoient uſurpée, ne plaçoient communément ſur le Trône Impérial que des Princes qui n'étoient pas aſſez puiſſans pour ſe faire reſpecter. Ce fut par cette politique, dont il ne s'écarta point pendant une longue ſuite de regnes, que le Corps Germanique parvint à revêtir ſes Uſurpateurs du titre ſacré de poſſeſſion immémoriale.

L'interregne de deux ans qui ſuivit la mort de Richard de Cornouaille, fils de Jean Sanſterre, fut le vrai berceau du Droit public en Allemagne. Les Etats, délivrés de toute contrainte, partagerent entre eux le peu de droit que les Succeſſeurs de Frédéric avoient conſervé. Ils affermirent leur Souveraineté particuliere; ils anéantirent les domaines; les droits du fiſc furent éteints, & les revenus de l'Empereur furent réduits à une cinquantaine de milliers de florins. Les anciennes Villes Impériales s'affranchirent des tributs qu'elles avoient payés juſqu'alors, &, pour mettre le ſceau d'authenticité à leur affranchiſſement, elles prirent le nom de Villes libres. Ces Villes, dans leur ori-

gine, étoient ou *Impériales*, c'eſt-à-dire du Domaine de l'Empereur, ou *Provinciales*, & ſoumiſes aux Ducs & aux Comtes. Au bout de quelques ſiecles, les Villes Impériales devinrent aſſez conſidérables pour obtenir un ſuffrage dans les Dietes; ce fut en 1293 qu'elles aſſiſterent & concoururent pour la premiere fois aux délibérations. Bientôt elles formerent un Collége à part, & leur ſuffrage déciſif contrebalança plus d'une fois celui des Electeurs.

La Nobleſſe de Weſtphalie avoit demandé la réviſion des actes de ſon fameux procès contre les Patriciens de Munſter, auxquels elle refuſoit la qualité de Gentilshommes, & la faculté de pouvoir poſſéder des Canonicats & d'autres Bénéfices nobles de l'Evêché de Munſter. L'Empereur Joſeph porta cette affaire devant la Diete, qui accorda un nombre égal de Reviſeurs ou Commiſſaires pour examiner les titres des Patriciens. Ces Commiſſaires déciderent; mais leurs ſuffrages ſe trouvant partagés, les Colléges des Princes & des Villes opinerent que le Procès devoit être ſenſé bien jugé, & confirmerent la Sentence de la Chambre Impériale, de l'année 1685. Les Electeurs s'oppoſerent à cet arrêté; ils prétendirent nommer de nouveaux Reviſeurs en nombre impair. Après de longs débats, l'Em-

pereur ſe rendit, en 1709, à l'avis des deux Colléges inférieurs, & ordonna que la Sentence de la Chambre Impériale fût exécutée dans toute ſa forme & teneur. Ainſi les Patriciens gagnerent leur procès, qui avoit duré près de cent ans. Les Empereurs de la Maiſon d'Autriche ſouffrirent impatiemment les entraves dans leſquelles le Corps Germanique avoit réduit leurs Prédéceſſeurs. Ils réſolurent de ſecouer un joug qui leur étoit d'autant plus odieux, qu'ils ſe croyoient aſſez forts pour donner des loix au reſte de l'Allemagne. La puiſſance & l'étendue de leurs États héréditaires juſtifioient leurs eſpérances, & ſembloient devoir leur en garantir le ſuccès; mais ils éprouverent qu'il eſt preſque impoſſible d'aſſujettir une Nation fiere & courageuſe, qui connoît le prix de la liberté. On vit ſe briſer contre cet écueil la politique, la fortune & les talens de Charle-Quint, ſecondé par les tréſors du Nouveau Monde; ſes entrepriſes n'aboutirent qu'à cimenter de plus en plus la liberté des Princes & des Etats de l'Allemagne; elles firent, contre l'intention de ce Prince, une plaie mortelle à la Religion Catholique, parce qu'elles ſervirent de cauſe ou de prétexte aux progrès du Luthéraniſme. Ferdinand II ſe flatta qu'il ſeroit plus heureux que ſon grand oncle

Charle V ; mais ſes projets, annoncés avec trop d'éclat, révolterent l'Empire. Ses victoires, & ſur-tout l'eſprit de hauteur & de vengeance qu'elles lui inſpirerent, armerent contre lui une grande partie de l'Allemagne, la France, & la Suede. Il mourut ſans avoir vu la fin d'une guerre qui l'avoit occupé pendant tout ſon regne.

DU COMMERCE.

LE Commerce eſt une des principales reſſources de l'Etat, & la Marine eſt le ſeul moyen de le protéger & de l'étendre. Les principes qui tendent à y parvenir, ſont :

1°. De ne point tirer de l'Etranger les marchandiſes que la France peut fournir de ſon cru, & de ſe paſſer des autres, autant qu'il eſt poſſible, ou de ne les tirer que par échange, pour éviter de faire ſortir l'argent du Royaume.

2°. D'envoyer au dehors tout le ſuperflu des nôtres, & de mettre les Etrangers dans le goût & dans la néceſſité même de les tirer de France, pour y faire rentrer des fonds.

3°. D'établir pour cet effet beaucoup de Manufactures, & d'employer tous les moyens poſſibles pour les faire valoir, non pas par des priviléges ſouvent nuiſibles au commerce en général, que l'on ne peut laiſſer trop libre, mais par la diminution des droits d'entrée ſur les matieres premieres que les vaiſſeaux François y apportent, & par l'augmentation des droits ſur celles qui viennent par les vaiſſeaux étrangers ; par la facilité, liberté & ſûreté des chemins de terre & de mer ; par les fonds mêmes

du Roi, que l'on doit employer avec profuſion, ne ſe ſouciant pas qu'il y perde dans les commencemens, en vûe des grands avantages qu'il en retirera par la ſuite ; par la perfection des Fabriques, que l'on doit chercher à porter au plus haut degré, afin de ſurpaſſer, ou du moins d'égaler les Fabriques étrangeres.

Et en général par la protection que l'on doit donner au Commerce, tant en France que dans les Pays étrangers, en établiſſant même des Agens dans les Cours de l'Europe, aux frais du Roi, uniquement pour ſolliciter les affaires des Marchands. Par conſéquent on doit favoriſer extrêmement les Compagnies de Commerce, & chercher à les concilier & les unir entre elles, pour qu'elles ſe ſervent mutuellement. On doit leur ôter toute crainte de haſarder leur principal, & faire ſouvent charger le Roi de la perte qu'elles peuvent faire ſur leur miſe, en cas qu'il y en eût, leur aſſurant quelquefois cinq pour cent d'intérêt dans les ſix premieres années de leur établiſſement; mais en même temps il ne faut leur accorder ces avantages que dans le commencement, & pour engager un commerce où l'on ne ſeme que pour recueillir; car le commerce une fois établi, il eſt bon de leur retrancher leurs priviléges, parce qu'alors les Compagnies

ne ſont plus néceſſaires ni utiles, étant plus avantageux que le commerce qu'elles font ſeules ſe répartiſſe ſur les ſujets du Roi, & revienne entre les mains de tous les Négocians en général.

Les Anglois étant les plus habiles Négocians, & les plus dangereux pour le commerce de la France, on ne doit avoir pour objet que de chercher à ruiner leur commerce, ou du moins à diminuer les grands profits qu'ils font à notre préjudice.

Il faut exhorter les Négocians à ne ſe ſervir que de Correſpondans François dans les Pays étrangers, & même à préférer pour cette fonction les Naturels du Pays, aux Anglois & aux Hollandois. Il faut ſur toute choſe éviter de paſſer par l'entremiſe des Hollandois, pour les marchandiſes de France que l'on peut porter chez l'Etranger, ou en tirer.

Le Commerce du Levant doit être ſinguliérement protégé contre les Corſaires Barbareſques.

Le fret des bâtimens & le tranſport des marchandiſes ſont un objet également intéreſſant pour le Commerce & la Marine, qu'il eſt eſſentiel de favoriſer par toutes ſortes de moyens.

Un autre objet auſſi important, eſt d'attirer

le commerce des Etrangers dans le Royaume par des traitemenens favorables, en prenant ſoin qu'on ne les inquiete pas trop par des viſites. Il n'y a point de meilleur moyen d'établir un commerce, & de détruire celui des autres Nations, que de donner les marchandiſes meilleures & à meilleur marché; on rebuteroit par-là ceux qui en ſont en poſſeſſion, & l'on gagneroit au double dans la ſuite, ce que l'on riſqueroit de perdre dans les commencemens.

Il ſeroit avantageux que le Miniſtre conférât avec les principaux Négocians ſur les intérêts du Commerce maritime, & ſur les demandes qu'on pourroit faire aux Puiſſances étrangeres pour le ſoutenir & l'étendre; il faudroit tâcher d'y faire entrer de gros Négocians de Lyon & de Paris, en les y engageant par leurs intérêts propres & par les expreſſions les plus obligeantes. Il eſt bon cependant de diſtinguer dans leurs avis ce qui eſt dicté par leurs intérêts particuliers, ou par l'intérêt général du Commerce; car ſouvent leurs idées ne s'étendent pas plus loin que leur fortune. Il faut juger leurs opinions par des vûes ſupérieures, & ſavoir en profiter ſans s'y aſſujettir.

On doit mettre tout en uſage pour s'oppoſer

poſer aux ventes ſimulées, & pour découvrir les bâtimens maſqués qui pourroient faire ce commerce ſous la banniere de France, parce qu'indépendamment du préjudice que le commerce des François en recevroit, cette fraude eſt la principale occaſion des fréquentes infractions aux Traités, de la part des Barbareſques.

Cette matiere, tant de fois agitée, n'a peut-être pas été encore bien éclaircie; il a été rendu pluſieurs réglemens qui ſe contrediſent, étant fondés ſur différens motifs qui ont tous pour objet le bien de l'Etat, mais par des vûes oppoſées : celui de 1711 eſt un des plus étendus, & il y a été dérogé depuis en pluſieurs articles.

Il faut accorder des gratifications à tous ceux qui font conſtruire des vaiſſeaux, à proportion de leur part.

Il eſt bon même quelquefois de préférer dans les armemens le ſervice du Commerce à celui du Roi; mais de long-temps on ne ſera en état demander au Miniſtre que l'on ne peut former les équipages des vaiſſeaux du Roi, attendu le grand nombre des Matelots qui ſont employés ſur les vaiſſeaux Marchands. Le Commerce eſt bien loin d'un ſi haut dégré de ſplendeur. Monſieur Colbert l'avoit ſi fort à cœur, que dans une inſtruction à Monſieur

Duquesne, en 1669, il lui ordonnoit de tenir différentes croisieres, & ajoutoit : Sa Majesté veut que vous fassiez ce que les Marchands désireront, préférablement à toutes choses.

COLONIES.

Au retour de la paix, un Ministre aussi éclairé que Monsieur le Duc de Choiseul s'occupera sans doute beaucoup des Colonies, & regardera comme important de les fortifier de forts & de troupes, & de mettre à la tête, des Commandans & des Intendans qui aient du talent, & qui soient capables de bien prendre leur parti dans des cas douteux; il ne plaindra pas les premiers frais d'établissement, persuadé que l'État les regagnera amplement dans la suite, par l'augmentation du commerce. Il aura grand soin de n'envoyer tous les ans en Amérique que des vaisseaux dont la navigation perpétuelle formera des matelots au Roi, conservera leur santé par des retours fréquens, & diminuera la crainte qu'ils auroient de ces voyages, si c'étoit pour un plus long temps, selon le projet de M. Colbert.

MANUFACTURES.

Une des choses qui peuvent le plus contribuer au bien du Royaume & à celui de la Marine

en particulier, c'eſt l'établiſſement des Manufactures qui mettent la France en état de ſe paſſer de celles de l'Etranger, de conſommer pour ſes beſoins toutes les matieres premieres qui s'y trouvent, de n'employer celles de l'Etranger qu'au défaut des nôtres, & de reporter même à l'Etranger, tant le ſuperflu des matieres premieres, que celles que nous ſerions obligés de tirer de lui, après les avoir fabriquées dans nos Manufactures, au moyen de quoi nous gagnerions la main-d'œuvre, & l'emploi d'un grand nombre d'ouvriers. Ce fut dans cet eſprit que M. Colbert travailloit à en établir dans tout le Royaume, particuliérement de celles qui pouvoient être les plus utiles à la Marine. Il fit établir

Celles
- des armes, en Forez;
- du goudron, en Dauphiné;
- des étamines, à Reims;
- des forges de canons, en Nivernois & en Bourgogne;
- des boulets, ancres, & des crics, en Dauphiné, & à Breſt;
- des fils de laiton & d'acier, en Bourgogne;
- des mines de fer & de cuivre, en Dauphiné;
- des toiles, à Rochefort.

Et il vouloit faire fouiller des mines de plomb & d'étain à Terre-Neuve.

Il contribuoit aux premiers frais, & faiſoit venir à tout prix des ouvriers habiles des Pays

étrangers. Pour perfectionner ces établiſſemens en France, il donnoit ſouvent des gratifications aux entrepreneurs mêmes qui n'avoient pas réuſſi, pour les encourager dans la ſuite à ſe procurer un meilleur ſuccès. Il ne regardoit cependant les Manufactures que comme un moyen de former des ouvriers, & d'établir la pratique des arts utiles au Royaume; mais dès qu'il étoit parvenu à ce point-là, il diminuoit leurs priviléges, & abandonnoit ce commerce au Public & à l'induſtrie des Ouvriers. Monſieur Colbert avoit le vrai moyen de rétablir la Marine, il étoit le maître des finances; ce qui doit être inſéparable, pour ſeconder les vûes d'un grand Miniſtre.

MUNITIONS ET MARCHANDISES.

Monſieur Colbert ayant trouvé les magaſins fort dégarnis au commencement de ſon Miniſtere, ſongea d'abord à les fournir en abondance de toutes les munitions néceſſaires à la marine. Mais une des principales attentions, & qu'il recommandoit avec plus de ſoin aux Intendans, c'étoit de n'employer, autant qu'il ſe pouvoit, que celles du Royaume, & de n'en tirer aucune de l'Etranger qu'à l'extrêmité, afin d'être en état de s'en paſſer en cas de guerre. Il les exhortoit, par cette

raiſon, à ſe priver même des matieres premieres qui viendroient de l'Etranger, ou à faire fabriquer du moins dans le Royaume, toutes celles que l'on ſeroit obligé d'en tirer, & à ſe ſervir toujours de goudron, bois, mâts, ancres & chanvres du Royaume, préférablement à ceux du Nord. Loin d'économiſer ſur les marchandiſes propres à la marine, il cherchoit à en multiplier l'emploi, perſuadé qu'on les cultiveroit & perfectionneroit à meſure du débit que l'on en trouveroit; & pour augmenter l'abondance de ces munitions dans le Royaume, & engager les particuliers à s'appliquer à les faire valoir, il faiſoit acheter par le Roi tous les bois, chanvres & autres matieres de même eſpece, qui pouvoient ſe trouver dans les Provinces, & ne craignoit pas de l'en ſurcharger, ſauf à y perdre dans les commencemens; en revendant le ſuperflu aux particuliers, il en tiroit pluſieurs avantages.

1°. Celui d'augmenter la circulation du commerce intérieur du Royaume, par l'abondance de ſes marchandiſes, & par le débit qu'il leur procuroit; ce qui engageoit les particuliers à les cultiver.

2°. Celui d'augmenter la facilité du commerce intérieur & maritime, en procurant aux Négocians des moyens aiſés de faire conſtruire

des vaiſſeaux marchands dans les ports où ils trouvoient pour cela tous les ſecours néceſſaires ; ce qui tendoit à augmenter l'état de la marine, & à former un plus grand nombre de gens de mer. Il faiſoit ſemer beaucoup de chanvre dans les Provinces à bled, autant pour augmenter le chanvre, que pour diminuer la trop grande abondance de bled. Il ſe propoſoit d'avoir toujours dans les ports, les magaſins fournis pour l'armement de trente ou quarante vaiſſeaux dans chacun.

Il vouloit que tous les marchés ſe fiſſent par adjudications, affiches & publications. Il en preſcrivoit la forme, & les moyens d'éviter les abus : il vouloit, avec grande raiſon, qu'on diviſât les fournitures, & que les marchés ſe fiſſent à courts termes, autant que faire ſe pourroit, & il en a expliqué les raiſons fort au détail ; on peut y ajouter, que dans les cas extraordinaires & imprévus, qui demanderoient de la réduction, les Entrepreneurs demandaſſent à rendre des comptes de Clerc à Maître, à quoi ils ſont reçus communément, auquel cas la perte tombe ſur le Roi ; au lieu que dans le cas de bénéfice imprévu, on ne leur fait jamais rapporter l'excédent du gain projeté, de façon que, dans les longs marchés, le déſavantage eſt preſque toujours du côté

du Roi. Il étoit d'une grande fidélité dans les engagemens qu'il prenoit avec les Marchands, ſur-tout étrangers, & ne recevoit plus d'offres au rabais, quelque avantageuſes qu'elles puſſent être, quand une fois il avoit paſſé un marché.

Il vouloit que les Marchands ſe chargeaſſent du tranſport des marchandiſes par mer, autant pour en décharger les vaiſſeaux du Roi, que pour donner cet objet de fret de plus aux Négocians. Il recommandoit ſur-tout que l'on ne chicanât pas les marchands mal à propos ſur la réception de leurs manufactures; ce qui arrivoit ſouvent par des motifs d'envie, de jalouſie, ou par intérêt d'aſſociation, & éloignoit les Marchands. Il fixoit le profit des Commiſſaires à un pour cent; quelquefois cependant il l'accordoit à deux pour cent. Il faiſoit grand uſage des foires, perſuadé qu'elles procuroient l'abondance & augmentoient le commerce. Il faiſoit décharger de tous droits du Roi, les marchandiſes ſervant à la marine, & ne ſouffroit ſur cela aucune mauvaiſe chicane de la part des Fermiers, à quoi la charge de Contrôleur Général lui donnoit beaucoup de facilité.

Les bois étant la principale des munitions qui s'emploient dans la marine, & celle qui

exige le plus d'attention, on a cru en devoir faire ici un article à part.

Bois.

Monſieur Colbert commença par faire faire, ſous divers prétextes, la viſite de toutes les forêts le long de la Loire, & des diverſes Provinces voiſines de la mer, ou traverſées par des rivieres navigables, pour examiner celles dans leſquelles on pourroit trouver des bois propres pour les conſtructions & radoubs des vaiſſeaux; la quantité qui en pourroit être tirée; la facilité ou difficulté du tranſport, tant par terre que par eau, & le prix où ils reviendroient au Roi, de même pour les mâts.

Il fit veiller à ce que les bois, à deux lieues de la mer, à deux lieues des rivieres, ne fuſſent point coupés ſans permiſſion du Roi, & ſans avoir été viſités préalablement par la marine, conformément aux ordonnances des eaux & forêts.

Il ſe faiſoit même informer ſi, dans la coupe des forêts, on avoit ſoin de laiſſer dix baliveaux par arpent, & ſeize dans les taillis, conformément auxdites ordonnances, & ſi les fourniſſeurs des bois ne commettoient point d'abus dans leurs exploitations. Il entroit dans

le plus grand détail avec les Commiſſaires qu'il chargeoit de la viſite des forêts.

Il ne croyoit pas que l'on dût donner une entiere excluſion aux mâts du Royaume, quoiqu'il s'y trouvât des défauts ; il penſoit qu'il falloit les mêler avec ceux du Nord, le Roi gagnant beaucoup à s'en ſervir, quoiqu'ils revinſſent preſque au même prix : il trouvoit les mâts du Nord, venant par l'Elbe, extrémement peſans, & préféroit ceux qui viennent de Norwege par Gottembourg, ou de Livonie par Riga ou Dantzick. Quant au bois de conſtruction, il étoit d'avis que l'on préférât toujours les bois du Royaume à ceux du Nord, non ſeulement pour l'avantage du Royaume, mais parce qu'il les croyoit meilleurs. Il ſe prêtoit cependant à en faire venir de l'Etranger, pour ménager ceux de France, dont il vouloit toujours avoir une grande proviſion en magaſin.

Il faiſoit arrêter pour le Roi tous les bois qui arrivoient dans les ports, en payoit un prix raiſonnable, & n'en permettoit point la ſortie du Royaume, croyant plus convenable de les prendre tous pour le Roi même, ſans néceſſité, que de les laiſſer paſſer à l'Etranger, ſauf à les revendre enſuite aux Marchands François, pour la conſtruction de leurs vaiſ-

ſeaux. Il falloit, pour cela, avoir des fonds bien abondans à employer dans la marine; ce qui n'a jamais eu lieu depuis M. Colbert.

Il envoyoit des Maîtres Charpentiers de marine dans les forêts, pour ſuivre le débit des bois, & pour en examiner les proportions, afin qu'il ne fût point envoyé de pieces inutiles dans les ports.

Il faiſoit marquer toutes les pieces de bois, coupées pour le Roi dans les forêts, d'une fleur de lys à chaque bout, pour empêcher la fraude de la part des Voituriers. Il entroit dans le plus grand détail ſur l'exploitation & l'économie des bois, & faiſoit obſerver par les Commiſſaires, que l'on ne ſciât point de groſſes pieces d'un calibre convenable à de gros vaiſſeaux, pour les employer à de petites frégates. Quoiqu'il fût porté pour les prix forts, il en exceptoit la fabrique des mâts, à cauſe de l'importance de l'objet, & des accidens qui en peuvent réſulter pour les vaiſſeaux; & il faiſoit établir un habile Commiſſaire écrivain, pour voir faire les mâts à la journée, & pour qu'il n'y fût employé que des arbres d'une bonne qualité. Il ſavoit tenir la main à ce que les arbres ne fuſſent coupés dans les bois qu'à meſure qu'ils ſeroient demandés dans les ports, & qu'ils fuſſent voiturés im-

médiatement après leur coupe, pour ne point les laiſſer trop long-temps expoſés dans les forêts, où ils peuvent ſe gâter.

Il cherchoit à faciliter, aſſurer & rendre libres les chemins néceſſaires pour l'extraction des bois des Pyrénées & autres, & à donner pour cela toute aſſiſtance aux fourniſſeurs.

Il s'informoit ſi les Métayers & Voituriers n'apportoient point, par des difficultés mal fondées, de retardement au tranſport des bois.

Il prévenoit les Commiſſaires départis dans ces Provinces, des difficultés que les mauvais chemins pourroient cauſer, afin qu'ils les fiſſent rétablir par les habitans des paroiſſes les plus prochaines.

Il fit de grands amas de bois dans tous les ports pendant la paix, & vouloit toujours en avoir en proviſion dans un arſenal pour huit à dix ans, non ſeulement pour la conſtruction des vaiſſeaux du Roi, mais pour en fournir aux Marchands, & pour les exciter par-là à bâtir & augmenter la navigation & le commerce.

Il recommandoit l'ordre & l'arrangement des bois dans un port, comme la choſe du monde la plus importante, non ſeulement pour leur conſervation, mais pour la facilité de les tirer & les choiſir; ce qu'il regar-

doit, avec raiſon, comme un objet de grande économie. Il exhortoit les Intendans à profiter de l'exemple des Hollandois, qui rangent les bois de 4 à 500 vaiſſeaux dans un petit eſpace.

Jugeant que le bois le plus ſec eſt le meilleur, mais qu'étant négligé il ſe pourrit promptement, il propoſoit de prévenir ces inconvéniens, en mettant les bois à couvert ſous des hangards ou ſous des voûtes, en les faiſant empiler de façon qu'il y eût du jour entre chaque piece, ou en les tenant dans l'eau ſous la vaſe. Il conſultoit ſur ce ſujet les Maîtres Charpentiers, & les Officiers les plus entendus dans la conſtruction.

Il s'informoit, avec grande attention, des meilleures précautions à prendre pour la conſervation des mâts, & agitoit lequel étoit le plus convenable de les mettre ſous des hangards à ſec, ou dans des foſſés d'eau ſalée. Le ſentiment de les tenir ſous l'eau, & cachés, pour que l'eau les couvre, a prévalu juſqu'à préſent. Il propoſoit deux moyens différens de faire exploiter les bois pour la conſtruction.

1°. Celui de faire marquer les bois, de les couper, les débiter & voiturer ſur le bord des rivieres aux frais du Roi, en payant les journées de tous les Ouvriers, & en obſervant

deux choſes, l'une de faire couper une certaine quantité de bois, & l'autre de vendre les ſouches, branchages, & généralement tous les bois qui ne pourroient pas ſervir à la marine.

2°. Celui de vendre une certaine quantité de bois, tous les ans, à des Marchands, à condition de rendre auſſi, ſur les bords des rivieres, tous les bois néceſſaires à la marine, marqués & écariés ſur les proportions du Charpentier envoyé dans les forêts, en obſervant de ne rendre aux Marchands que la quantité de bois néceſſaires pour y trouver les pieces utiles aux vaiſſeaux, & de leur laiſſer le bénéfice des ſouches, branchages, bois blanc, & autres utiles à la marine, pour les dédommager des frais, des journées d'Ouvriers, & autres dépenſes qui ne ſeroient plus à la charge du Roi : il jugeoit ce dernier parti plus avantageux.

Il envoyoit le Commiſſaire deſtiné à la viſite des bois, avec le Marchand chargé de la fourniture & un Maître Charpentier du port, dans la forêt où l'exploitation devoit être faite, pour dreſſer un procès-verbal des bois propres à la marine, & pour que le Marchand n'y pût commettre aucun abus, ſous prétexte de ſa fourniture.

Il excitoit les Marchands à acheter les forêts qui ſeroient à vendre en Provence ou en Dauphiné, & leur propoſoit de faire des marchés avec eux, pour la fourniture des bois néceſſaires à la marine, ayant reconnu, par expérience, que les achats des forêts aménagées aux frais du Roi, ne pouvoient jamais lui être avantageux.

Il ne vouloit point que l'on obligeât les Paroiſſes à fournir les charrois des bois à prix fait, pour la conſtruction des vaiſſeaux du Roi, & croyoit que l'on ne devoit ſe ſervir de ce moyen qu'à la derniere extrémité. Il aimoit mieux que l'on fît des marchés de gré à gré avec les payſans de la campagne, & qu'on les engageât à ce ſervice, pour le Roi, en les payant plus chérement que ne font les particuliers.

Il fit décharger de tous droits, les bois de conſtruction pour les vaiſſeaux du Roi, même ceux dont les Voituriers pourroient avoir beſoin pour compoſer des radeaux, en exceptant ceux des particuliers, que les Voituriers pourroient amener en même temps.

Les plus gros arbres ne coutoient alors que trois livres dix ſous la piece en Bourgogne.

Les quilles, . . . vingt ſous } le pied.
Les bancs, . . . treize ſous }

Et toutes les pieces carrées de deux à trois, de cinq livres dix ſous à trois livres la piece.

Les longueurs ni les groſſeurs ne ſont pas marquées ; mais il y a apparence que c'étoit pour les plus gros vaiſſeaux. Ces prix ſont triples & quadruples à préſent.

Il avoit attention à ne point faire couper, ſans une grande néceſſité, les bois d'ornement des maiſons des particuliers, ni aucun autre, contre leur gré, & ſans être convenu avec eux auparavant du prix, ou de gré à gré, ou devant l'Intendant de la Province, ſur rapport d'experts.

OFFICIERS.

Il chercha à placer, dans l'épée comme dans la plume, des jeunes gens de bonne famille, bien élevés, & qui euſſent de l'ambition, perſuadé qu'on ne pouvoit jamais avoir de gens habiles dans la marine, à moins de les y avoir introduits de bonne heure.

Il avoit eu l'idée, très-utile au ſervice, de confondre les deux Corps de l'épée & de la plume, & de prendre des Commiſſaires parmi les enſeignes. Cela ſe pratique en Angleterre & à Malthe.

Il vouloit auſſi introduire dans le ſervice, de

faire Officiers de vaiſſeaux, des Officiers Marchands habiles & du premier ordre, pour donner de l'émulation aux uns, & de l'inſtruction aux autres. Sur la réputation de Jean-Bart, il lui fit offrir une Lieutenance de la part du Roi ſur les vaiſſeaux de Sa Majeſté.

Il s'informoit particuliérement aux Intendans, du caractere, du mérite, & des bonnes & mauvaiſes qualités de tous les Officiers de leur département. C'étoit principalement ſur leur rapport qu'il régloit leur avancement, & les emplois de quelque importance dont il vouloit les charger; mais il ne ſouffroit pas qu'on lui en imposât ſur leur compte, & marquoit aux Intendans, qu'il étoit auſſi dangereux d'en dire du bien trop légérement, que du mal par paſſion, ou ſans un examen ſuffiſant: il examinoit le caractere de ces Officiers, & ne faiſoit nul cas de ceux qui avoient peu d'émulation. Il cherchoit à inſpirer l'eſprit contraire, & faiſoit grace à quelques défauts, en faveur des bonnes qualités.

Il recommandoit ſur-tout la bonne intelligence & l'union entre les Officiers de terre & de mer, & entre les Officiers d'épée & de plume, & leur expliquoit les bornes de leur autorité, ne jugeant rien de ſi contraire au ſervice que les diſcuſſions. Il inſiſtoit principalement

palement ſur la ſubordination néceſſaire dans toute eſpece de ſervice, & ne recevoit pas volontiers des plaintes, même bien fondées, des inférieurs contre leurs ſupérieurs.

Il relevoit avec ſoin le prix de toutes les belles actions, pour encourager les Officiers, & les récompenſoit largement.

Il mandoit à M. des Ardans, que le Roi l'avoit fait Chef d'Eſcadre, & lui donnoit douze mille livres de gratification, pour avoir fait ſon devoir contre l'armée navale de Hollande.

Monſieur Duqueſne, Lieutenant Général, ayant fait une action d'éclat à Scio; M. Colbert lui marque que Sa Majeſté en eſt ſi ſatisfaite, qu'elle lui a accordé une gratification de cent mille livres, avec l'érection en Marquiſat de ſa terre Duqueſne. Il faiſoit conſidérer aux Officiers qui ſe plaignoient de leur traitement, combien il étoit plus avantageux que celui de terre de même grade.

Il raſſuroit avec douceur ceux d'entre les bons Officiers qui ſe plaignoient des paſſe-droits qu'il étoit quelquefois obligé de faire dans les promotions: mais il ne ſouffroit point de menaces de retraite; & tout Officier qui demandoit ſon congé, ſous prétexte de mécontentement, l'avoit ſur le champ & ſans retour. Les graces & les avancemens étoient

accordés alors bien plus aux actions qu'à l'ancienneté. Il le faiſoit ſavoir aux Officiers de la part du Roi ; il ſe plaignoit ſouvent du caprice & des mauvaiſes difficultés des Officiers, & contenoit également les vieux & les jeunes, mais par des voies différentes ; il toléroit les uns, quoiqu'incommodes, pour montrer le métier aux jeunes, & modéroit la vivacité des autres, ſur-tout des jeunes gens de qualité, qui croyoient devoir être avancés en grade à chaque campagne. Il avoit penſé à attacher les Officiers & les équipages aux vaiſſeaux ; mais il étoit revenu de cette idée, avantageuſe à certains égards, mais ſujette d'ailleurs à pluſieurs inconveniens. Il ſe propoſoit de faire changer ſouvent les Officiers de département, perſuadé qu'ils réſideroient plus volontiers dans les ports, lorſqu'ils ſeroient éloignés de leurs Provinces. Il faiſoit rayer des Regiſtres tous les abſens dans les revues, ſans permettre qu'ils rentraſſent dans le ſervice.

Quoique la marine fût plus en vigueur, & qu'il ſe fît alors beaucoup plus d'armemens que dans les derniers temps, le nombre des Officiers étoit beaucoup moindre : il ne montoit, en 1673, qu'à 307, dont un Amiral, deux Vice-Amiraux, deux Lieutenans-Généraux, & cinq Chefs d'Eſcadre.

Il établit les Compagnies de Gardes de la marine, compoſées de tous Gentilshommes, âgés de 16 ans. Il s'étoit propoſé de ne mettre ſur les galeres que des Chevaliers de Malthe, & qui euſſent ſervi à Malthe.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Monſieur Colbert avoit des vûes très-étendues pour le bien de l'Etat, dont la marine elle-même n'étoit pas l'unique objet : il la conſidéroit, non ſeulement par rapport à l'augmentation de force & de puiſſance qu'elle pouvoit donner au Royaume, mais encore par rapport à l'augmentation de commerce, tant intérieur qu'extérieur, qu'elle devoit y procurer, & qu'il regardoit comme un des plus ſûrs moyens d'y porter l'abondance. Il s'étoit fait des principes ſur toutes les parties du ſervice ; mais il ne s'y aſſujettiſſoit cependant pas de façon qu'il n'y admît, dans les occaſions, les réſerves & les modifications que les circonſtances pouvoient exiger ; ce qui eſt fort fréquent dans une adminiſtration d'un auſſi grand détail que la marine. Auſſi M. Colbert penſoit-il que, quelque bon réglement qu'il pût faire, il n'opéreroit jamais rien d'utile, & qu'il courroit riſque même de faire manquer le ſervice très-ſouvent, s'il exigeoit de

ceux qu'il mettoit à la tête des ports & des eſcadres, une attache trop ſcrupuleuſe à la lettre des réglemens & des inſtructions qu'il leur donnoit; & s'il ne s'en remettoit pas à leurs lumieres & à leur expérience, de faire plier la regle plus ou moins, quand ils le jugeroient à propos, on lui en rendoit compte pour les choſes majeures, car il ne l'exigeoit pas pour les petites parties. Il conſultoit long-temps, avant d'entreprendre, les gens même qu'il connoiſſoit d'une capacité bornée, lorſqu'il s'agiſſoit d'un détail dont ils avoient la pratique, ou d'une entrepriſe qui devoit paſſer par leurs mains. Il croyoit, dans ces cas-là, devoir écouter leurs avis, ne fût-ce que pour ſavoir s'ils entendoient bien ſon idée, & pour parer les inconvéniens que leur manque d'intelligence auroit pu cauſer.

Mais, quand il avoit une fois formé un bon plan, il ne ſe rébutoit point par les difficultés qu'il trouvoit dans l'exécution, perſuadé qu'elles ſont inſéparables des commencemens de tous les grands établiſſemens, & que le temps & une bonne conduite viennent preſque toujours à bout des choſes que l'on croyoit les plus difficiles. Il avoit ſoin d'expliquer ſes intentions d'une façon claire & bien circonſtanciée, & ne connoiſſoit point

cette politique dangereuſe des ordres ambigus qui s'interpretent ſuivant l'évenement, & qui laiſſent aux Ordonnateurs la gloire des heureux ſuccès, & la liberté de rejeter ſur l'exécution le blâme des mauvais. Il abandonnoit volontiers, à ceux qu'il mettoit en œuvre, le choix des moyens, & ſe fâchoit ſouvent contre des Intendans ou des Commandans qui le fatiguoient par des minuties, & qui perdoient, en attendant ſa réponſe, un temps précieux pour agir; il vouloit que, dans les occaſions où la diligence eſt néceſſaire (& elle l'eſt preſque toujours dans les opérations de la marine), un homme en place ſût vaincre les petites difficultés, & prendre ſur lui les partis les plus convenables au ſervice & à la ſituation des affaires (maxime bien importante, mais bien épineuſe pour les ſubalternes). Il prenoit ſoin de leur en rendre la pratique aiſée, par la fermeté avec laquelle il les ſoutenoit: il eſt vrai qu'il blâmoit vivement ceux qui faiſoient échouer une entrepriſe par manque de volonté ou de vigilance.

Son caractere n'étoit cependant pas auſſi dur qu'on l'a dépeint; il menaçoit plus qu'il ne puniſſoit; & quand il ſe trouvoit obligé de faire quelques exemples, il ne s'y déterminoit qu'avec peine, & avoit ſoin qu'ils ne tom-

baſſent que ſur des ſujets de peu de mérite. Son plus grand embarras, dans les commencemens, vint du peu de reſſource qu'il trouva dans les Officiers, tant d'épée que de plume, & ſa plus grande attention fut de penſer à en former; il n'y épargnoit ni avis, ni inſtructions, ni récompenſes; il y employoit ſur-tout ces manieres polies & engageantes qui font ſentir aux gens de mérite l'eſtime & le diſcernement que l'on fait d'eux; il encourageoit leurs talens, faiſoit valoir leurs moindres ſuccès, & démêloit mieux que perſonne les traits de l'envie & de la cabale, dont les plus honnêtes gens ſavent le moins ſe défendre, & qui terniſſent ſi ſouvent leurs bonnes qualités auprès des Miniſtres.

Il écrivoit poliment, mais rarement, aux Officiers militaires, & uniquement lorſqu'ils étoient à la mer, chargés en chef de quelque commandement; il les conſultoit alors ſur des entrepriſes maritimes, & ſur les faits de leur métier, mais jamais ſur ce qui concernoit des points de police ou de diſcipline. Il les regardoit comme des inſtrumens plus ou moins tranchans, mais peu propres aux parties d'adminiſtration, & l'on ne voit aucune dépêche qui leur ſoit adreſſée ſur ces matieres-là.

C'étoit avec les Intendans qu'il traitoit tout

ce qui avoit rapport au ſervice des ports & des arſenaux. Il formoit avec eux le plan de tous les armemens ; ils étoient ſeuls chargés de l'exécution dans les ports. Il ordonnoit aux Commandans des eſcadres de les concerter avec eux, & faiſoit preſque toujours paſſer par leur canal, les ordres qu'il adreſſoit aux Officiers qui commandoient des vaiſſeaux à la mer. C'étoit cependant de bons Intendans dont il manquoit le plus, & l'on peut dire que juſqu'au temps de M. de Vaure & Deſclouſeaux, qu'il forma & qu'il mit en place, il n'en eut point ſur qui il pût faire un certain fond. Monſieur Collin du Terron, Intendant à la Rochelle, étoit celui de tous qu'il conſultoit le plus volontiers, & dont il paroiſſoit faire le plus de cas ; il trouvoit cependant qu'il lui manquoit bien des parties. Les autres l'embarraſſoient plus qu'ils ne l'aidoient ; il ne laiſſoit pas de vouloir qu'ils fuſſent conſidérés & autoriſés dans leurs fonctions, & ſoutenoit ſouvent, pour le grade, ceux dont il faiſoit le moins de cas pour le caractere.

Il évitoit avec ſoin toute communication & tous conflits de ſervice de terre avec celui de mer, & ſe diſpenſoit, autant qu'il pouvoit, d'employer les Intendans de Province pour

les affaires de la marine, ſoit qu'il en eût reconnu l'inconvénient, ſoit que les circonſtances de ſon Miniſtere l'exigeaſſent ainſi; il en fit un point capital des inſtructions qu'il donna à ſon fils, & c'eſt un de ceux ſur leſquels il inſiſte le plus, & qu'il répete le plus ſouvent.

Voilà en général les maximes que M. Colbert paroît avoir ſuivies pendant le cours de ſon Miniſtere, & dont il s'eſt ſervi pour porter la marine au plus haut degré de gloire. On a voulu y former des objections, & peut-être y en a-t-il quelques-unes de bonnes; je ne prétends point en faire l'apologie ni la critique. Il embraſſoit beaucoup de parties, &, quoiqu'il fût le plus grand Miniſtre de ſon temps, il a pu errer ſur quelques points. Il avoit les grands principes du ſervice dans le cœur & dans la tête; mais il lui manquoit la connoiſſance des détails, qui ne peut s'acquérir que par l'expérience & par une longue pratique; il y ſuppléa par la force de ſon génie. Il faudroit lui être bien ſupérieur, pour oſer relever des défauts dans ſa conduite, ſans être bien ſûr d'en avoir pénétré les motifs. On eſt quelque fois frappé des petits inconveniens d'un parti, faute de connoître les grands avantages qui en réſultent, & qui, ſi ſouvent, en ſont inſéparables.

MINISTERE
DE MONSIEUR
LE MARQUIS DE SEIGNELAY,
Depuis 1683 juſqu'à 1691.

MONSIEUR Colbert ayant ouvert & tracé le chemin pour le rétabliſſement de la marine, M. de de Seignelay, qu'il avoit formé ſur ſes principes, n'eut qu'à ſuivre la même route, & à mettre en œuvre les mêmes matériaux, que ſon pere n'avoit fait, pour ainſi dire, qu'aſſembler & dégroſſir. Il avoit beaucoup d'eſprit naturel, & un grand exemple à ſuivre: mais ſon extrême jeuneſſe, & peut-être un peu trop de vivacité & de préſomption, le firent écarter, dans les premieres années de ſon Miniſtere, de ces regles de ſageſſe & de modération, ſi néceſſaires dans les premieres places, & que M. Colbert lui avoit ſi fort recommandées de ſon vivant. Il étoit né ardent, ambitieux; il ſervoit un Roi encore jeune, heureux, avide de gloire, & dans les plus brillantes années de ſon regne. Il prit l'eſprit de ſon temps, ne forma que des projets hardis,

ſouvent téméraires, & ne conſulta pas toujours avec aſſez de prudence les moyens de l'exécution. Plus courtiſan & moins citoyen que ſon prédéceſſeur, il cherchoit plus à faire briller la marine par des armemens en guerre, qu'à la rendre utile au Royaume par la protection qu'elle pouvoit donner au commerce. Il ne négligea cependant pas cette derniere partie, mais il ne la regardoit que comme un moyen de procurer des fonds plus abondans à la marine, au lieu que M. Colbert en avoit fait ſon premier objet pour le bien de l'Etat; différence grande dans l'eſprit des deux Miniſtres. Les circonſtances le ſervirent à ſouhait. Il y eut pluſieurs guerres à ſoutenir, preſque toutes avec des Puiſſances maritimes. Il contribua à quelques-unes, & le bombardement de Gênes, où il ſe porta avec tant d'ardeur, fut regardé alors comme l'effet de l'impétuoſité d'un jeune homme qui vouloit ſignaler ſon entrée dans la marine, plutôt que comme celui d'une vengeance légitime pour des griefs dans le fond aſſez médiocres.

L'affaire du Vice-Amiral d'Eſpagne, qu'il fit forcer de ſaluer le pavillon de France, à pavillon égal, & même inférieur, fut vue du même œil. Ces coups d'éclat, & ſa fortune qui lui fit trouver Meſſieurs Duqueſne, de

Tourville, de Château-Renaud, Damfreville, de Neſmond, Gabaret, tous Officiers du premier ordre, capables de ſeconder ſes grandes vûes, augmenterent, à la vérité, la gloire de la marine, & la porterent à ce point d'élévation dont M. Colbert n'avoit eu que la ſimple idée, mais éveillerent en même temps la jalouſie des Nations maritimes, exciterent la plupart des guerres que l'on vit ſe former, & épuiſerent d'autant plus promptement les fonds de la marine, que M. de Seignelay n'avoit ni la même économie ni les mêmes reſſources pour y ſubvenir, que M. de Colbert qui diſpoſoit des finances de l'Etat à titre de Contrôleur Général.

Le commerce, qui commençoit à ſe rétablir, en reçut auſſi un préjudice notable. Monſieur de Seignelay ne l'ignoroit pas; mais, né ſous un Miniſtere craint & eſtimé, accoutumé à tout entreprendre, parce qu'on n'y vouloit que des choſes juſtes, prévues & préparées de longue main, il ne connut point aſſez, dans les commencemens, les difficultés des opérations où il s'engageoit, & donnoit des ordres précipités ſans égard aux circonſtances ni aux moyens, s'irritoit des moindres réſiſtances, & rejetoit preſque toujours ſur le ſubalterne, le défaut du ſuccès des entrepriſes qu'il n'avoit

pas ménagées d'aſſez loin. Son ſtyle étoit dur, impérieux, ſouvent déplacé vis-à-vis même des Officiers du premier grade. Il haſardoit légérement les reproches & les menaces, & s'expoſoit par-là à des déſaveux toujours fâcheux pour un homme en place, mais moins dangereux que l'obſtination à ſoutenir un mauvais parti; il en réſultoit encore un plus grand inconvénient, qui étoit celui de dégoûter de bons ſujets, & de leur ôter par-là le courage & l'élévation néceſſaires pour ſervir avec zele, & cette diſtinction qui ne ſe trouve jamais dans des ames foibles, capables de ſouffrir un vil abaiſſement. Sous M. Colbert, les récompenſes étoient plus fréquentes que les punitions; ſous M. de Seignelay, ce fut le contraire; il y eut plus d'Officiers caſſés & empriſonnés dans les ſix premiers mois de ſon Miniſtere, qu'il n'y en avoit eu ſous ſon pere pendant les douze années précédentes. Il faut obſerver auſſi que l'un créoit une marine, & que l'autre la diſciplinoit, & qu'il faut plus de patience pour le premier, & plus de fermeté pour le ſecond. On ne ſait s'il ſe ſervoit des mêmes bureaux que ſon pere, mais on ne reconnoît point dans ſes dépêches cette même ſageſſe, cette même ſuite de principes, & ſur-tout ce même amour du bien public que

M. Colbert inſpiroit bien plus par les idées d'honneur & par l'eſpoir des récompenſes qu'il y attachoit, que par la crainte des châtimens.

Monſieur Colbert avoit ſenti par lui-même combien la connoiſſance des détails, qu'il n'avoit jamais été à portée d'acquérir, lui manquoit pour l'adminiſtration d'une partie qui n'a rien de commun avec toutes les autres, & pour laquelle un bon eſprit & des lumieres ordinaires ne ſuffiſent point. Il avoit compris qu'un Miniſtre, qui doit toute ſon attention aux grandes vûes, & qui eſt toujours emporté par un grand courant, ne peut, ſans s'épuiſer, s'appeſantir ſur des minuties qu'il doit pénétrer rapidement, & que s'il n'a pas acquis de bonne heure la facilité de les ſaiſir dans le grand, & de les percer d'un coup d'œil, il s'expoſe à être gouverné par des ſubalternes, ſouvent mal inſtruits, ou intéreſſés à lui cacher la vérité. Pour éviter cet inconvénient, il ſe propoſa d'envoyer ſon fils fort jeune dans les ports, & même en Italie, pour y prendre des connoiſſances de toutes les différentes branches du ſervice : il le munit des bonnes inſtructions, qui ſe trouvent encore parmi ſes dépêches ; heureux s'il eût pu faire ce voyage comme particulier, & non comme fils de Miniſtre ! Il en eût retiré plus d'inſ-

tructions & moins d'honneurs ; & la vérité, qui ſe cache toujours aux gens en place, ſe ſeroit montrée à lui plus à découvert : mais il étoit jeune, vif, il aimoit le plaiſir. Ceux à qui il fut adreſſé, chercherent plus à l'amuſer qu'à l'inſtruire, & lui firent perdre, en fêtes & en cérémonies, un temps précieux pour ſon travail. Cependant, comme il avoit du génie & beaucoup d'eſprit, il ne laiſſa pas d'en rapporter des idées, entre autres celles du local & celle des hommes, qui lui ſervirent beaucoup dans la ſuite. Immédiatement après ſon retour, ſon pere le fit aſſocier au Miniſtere, & le Roi lui confia le département de la marine. Il connut encore mieux pour lors le beſoin de ſavoir ce qu'il devoit apprendre aux autres, & réſolut de faire de nouvelles tournées dans les ports.

Flatté d'ailleurs du pouvoir abſolu qu'il portoit avec lui, ſe regardant comme homme de guerre & homme de cabinet, il monta des vaiſſeaux, ſe mit à la tête de quelques eſcadres, & fit également le rôle de Général & de Miniſtre. (Et il eſt vrai qu'il faut être un peu l'un & l'autre pour exceller dans les deux.) Il datoit de Verſailles & de Marly les ordres qu'il expédioit dans ſon vaiſſeau, & les faiſoit exécuter en ſa préſence. Ce fut au retour d'un

de ſes voyages à Breſt, qu'excédé de fatigues, & s'étant trop livré au plaiſir & aux affaires, il tomba malade & mourut à la fleur de ſon âge, n'ayant que 39 ans, & faiſant perdre à l'Etat l'eſpérance d'un grand Miniſtre, qu'il eût remplie vraiſemblablement, s'il avoit eu le temps de ſe mûrir.

ARMEMENS, GUERRE D'ESPAGNE.

Une des premieres guerres que la France ait eues à ſoutenir ſous le Miniſtere de M. de Seignelay, fut contre l'Eſpagne, ſeule dans le commencement, mais unie dans la ſuite avec l'Angleterre & la Hollande. Les forces maritimes d'Eſpagne n'étoient pas alors à redouter; & cette Nation, quoique remplie de valeur, & pourvue abondamment, & plus qu'aucune autre de l'Europe, de toutes les matieres néceſſaires à la formation d'une marine, n'avoit pas alors l'eſpece de génie & d'activité propres à ce ſervice, & ne tiroit pas tout le parti qu'elle auroit pu de ſa ſituation & de ſes reſſources. Mais ſa navigation aux Indes occidentales, le commerce qu'elle y fait, l'or & l'argent qu'elle en retire, ont été de tout temps un objet important pour la France, non ſeulement par la part indirecte que les François ont à ce commerce, qu'ils

ſont ſous le nom des Eſpagnols, mais par les priſes conſidérables qu'ils donnent lieu de faire ſur eux en temps de guerre, ſur-tout au retour des galions & de la flottille.

D'ailleurs, quoique les gros vaiſſeaux de ligne des Eſpagnols fuſſent plus conſidérables par leur maſſe que par l'habileté des Officiers dans leurs manœuvres, ils avoient des petits corſaires Biſcayens très-braves, très-agiles & très-expérimentés à la mer, qui gardoient leurs côtes, & qui déſoloient notre commerce, dont une partie ſe faiſant dans le levant, paſſoit néceſſairement à portée de leurs ports, &, pour ainſi dire, ſous leurs canons, tant en allant qu'en revenant; ce qui les rendoit plus à craindre pour la France, qu'ils ne l'euſſent été en corps d'armée & en bataille rangée. C'eſt de quoi elle eut principalement à ſe défendre pendant cette guerre.

SUITE DE LA PAIX AVEC L'ESPAGNE.

Malgré la paix de Nimegue, en 1678, il ſubſiſtoit un levain d'animoſité entre la France & l'Eſpagne, ſur ce que cette derniere Puiſſance n'avoit pas exécuté fidélement les conditions du dernier Traité, au ſujet des équivalens qu'elle devoit donner à la France. Ces diſcuſſions donnerent lieu à l'armement de

diverſes

diverſes eſcadres au Levant & au Ponant, en 1684. A Breſt, M. de Bethune, commandant une eſcadre, eut ordre d'arrêter & de viſiter les vaiſſeaux de toutes les Nations qu'il trouveroit ſur ſa route, depuis Oſtende juſqu'à Cadix, à l'exception des Anglois ſeuls; & en cas qu'il en trouvât chargés d'argent, de les envoyer dans un des ports de France. M. Duqueſne, en 1684, fut chargé, avec une eſcadre de vaiſſeaux & de trente galeres, de s'oppoſer aux tranſports des troupes de Naples & du Milanois en Catalogne, & au cas que les ennemis ſe ſerviſſent pour cela de vaiſſeaux Anglois, de les arrêter, de faire priſonnieres de guerre les troupes qui s'y ſeroient embarquées, & de déclarer aux Capitaines Anglois qu'ils ſeroient rembourſés du prix de leur fret. Monſieur de Vauvré eut ordre de les faire payer à Toulon, ſur le certificat de M. Duqueſne; les vaiſſeaux des autres Nations qui ſe trouvoient dans le même cas, devant être arrêtés & conduits à Toulon ſans nul dédommagement pour leur fret.

Il eut ordre de paſſer enſuite à Cadix, pour s'oppoſer, avec M. de Tourville, au départ des galions, pour aſſurer le retour de la pêche de Terre-Neuve, & pour obſerver & combattre, s'il pouvoit, Papachin, commandant

les vaiſſeaux d'Eſpagne. Il eſt à remarquer que M. le Duc de Mortemart, beau-frere de M. de Seignelay, qui commandoit les galeres comme Général, & qui, en cette qualité, auroit dû commander toute l'armée navale, ſe ſoumit, à cauſe de ſon extrême jeuneſſe, à n'y ſervir que comme un ſimple Officier Général, & à laiſſer le commandement à M. Duqueſne, dont la réputation & l'expérience méritoient cette diſtinction. Monſieur de Seignelay manda au Maréchal de Bellefond, commandant en Catalogne, qu'il pouvoit ſe ſervir des troupes de la marine de l'eſcadre de M. Duqueſne, & les faire deſcendre à terre, s'il en avoit beſoin pour quelque expédition, en leur donnant un poſte ſéparé, pour éviter la diſcuſſion du commandement; & à M. de Vauvré, Intendant de Toulon, de veiller ſur le projet que l'on préſumoit qu'avoient les Eſpagnols de faire une deſcente ſur les côtes de Provence, & de fournir au Comte de Grignan, qui commandoit dans la Province, tous les ſecours d'armes & de munitions, & même de troupes néceſſaires dans des occaſions preſſantes, en informant la Cour par des Courriers extraordinaires, de toutes les nouvelles intéreſſantes.

Il eut ordre auſſi de faire mettre à la chaîne

ſur les galeres, tous les Eſpagnols qui ſeroient pris à la mer ſur des vaiſſeaux étrangers ou de leur Nation : cet ordre n'étoit que de répréſaille. Monſieur de Tourville, qui avoit eu le même ordre que M. Duqueſne, de paſſer de Toulon à Cadix pour s'oppoſer au départ des galions, fut retenu dans ſa route par des vents contraires & par diverſes autres circonſtances, & ne put remplir cette commiſſion auſſi-tôt que M. de Seignelay l'auroit ſouhaité; il lui fit des reproches très-vifs, & vraiſemblablement très-injuſtes & très-mal fondés, par une lettre du 2 Novembre 1684. Enfin, on ſigna une treve, le 24 Août 1684, entre l'Eſpagne & la France, & M. de Seignelay en donna avis à M. de Tourville : mais comme il ne cherchoit qu'un prétexte pour continuer la guerre, & que la ratification n'étoit pas encore arrivée, il lui manda que s'il pouvoit rencontrer l'eſcadre Eſpagnole, commandée par Papachin, il profitât de cette circonſtance pour le combattre, à moins qu'il ne fût bien informé de la publication de la paix, auquel cas il devoit toujours exiger qu'on le ſaluât le premier, & déſarborer toute ſorte de marque de commandement & de dignité ſupérieure, pour ſe faire ſaluer en cet état, ou pour combattre, en cas de refus.

L'occaſion ne s'en trouva point; mais quatre ans après, en pleine paix, cet ordre donna lieu au fameux combat de M. de Tourville contre Papachin, où ce dernier fut forcé de ſaluer.

L'année 1685 ſe paſſa ſans événement, ſinon que les habitans de Fontarabie ayant voulu ſe rendre maîtres de la riviere d'Elidaſſon, pour empêcher ceux d'Andaye d'y faire leur commerce, le Roi fit arrêter deux frégates & deux corvettes pour protéger les derniers, & pour ſe tenir à l'entrée de la riviere, pour attaquer les Eſpagnols, au cas d'oppoſition de leur part au commerce d'Andaye, & non autrement. En 1686, ſurvint la fameuſe affaire de l'Indult en général; il s'agiſſoit d'obliger la Cour d'Eſpagne d'abolir ou de réduire un impôt extraordinaire qu'elle avoit mis ſur les marchandiſes étrangeres, envoyées au Mexique, dont celles de France faiſoient la meilleure part, & d'obtenir que la répartition de l'impôt qui ſubſiſteroit, fût faite également ſur les marchandiſes de toutes les Nations, & non ſur celles de France en particulier. On employa ſucceſſivement les raiſons & la force; on fit parler les Ambaſſadeurs; on envoya des eſcadres devant Cadix pour bloquer le port, ſaiſir les vaiſſeaux; l'on me-

naça, & l'on ſe mit en devoir de bombarder la Ville. Enfin, la Cour d'Eſpagne céda, donna main-levée des effets ſaiſis ou ſéqueſtrés, & fit, pour une ſomme modique, un eſpece d'accommodement avec les Négocians François, que le Roi approuva ſous main, mais dans lequel il ne voulut point paroître entrer.

Au fond, il paroiſſoit dur de vouloir donner des loix à l'Eſpagne pour l'adminiſtration du commerce dans ſes propres Etats; mais l'intérêt général du commerce des deux Nations, & les forces ſupérieures de la France, firent prévaloir ſes prétentions dans toutes les expéditions qui ſe faiſoient pour cet objet. Monſieur de Seignelay témoignoit toujours ſon impatience d'une façon très-vive, pour éluder l'effet de l'accommodement. La Cour d'Eſpagne voulut augmenter d'un quart le prix de ſes monnoies, & ne payer le prix des marchandiſes de France que ſur le pied de cette augmentation; le Roi s'y oppoſa formellement, & ne voulut entrer dans aucun tempérament pour ce qui étoit dû juſqu'alors, prétendant que cette ordonnance d'augmentation ne pouvoit avoir lieu que pour le prix des marchandiſes qui ſeroient vendues à l'avenir, mais ſans aucun effet rétroactif pour

ce qui étoit du paſſé, dont la valeur convenue devoit être payée ſur l'ancien pied. Cet accommodement forcé, & les prétentions de la Cour de France, dont le combat contre Papachin, Vice-Amiral d'Eſpagne, en 1688, fut une ſuite, donnerent lieu à l'aſſociation de la Cour d'Eſpagne à la Ligue d'Auſbourg, & laiſſoient toujours ſubſiſter, malgré la treve, une ſemence de jalouſie entre les deux Nations, qui éclata par une déclaration de guerre en 1689. On ſoupçonnoit, depuis quelque temps, des intelligences entre la Cour d'Eſpagne & la Hollande. Pour s'en aſſurer, on fit armer une frégate pour ſaiſir les paquets, & intercepter le commerce des lettres qui ſe faiſoient ſur des barques d'Eſpagne en Hollande. Enfin la guerre étant déclarée en 1689, Monſieur de Tourville, qui étoit alors devant Alger, eut ordre de revenir croiſer ſur la côte d'Eſpagne, entre Mayorque & le Cap de Gate, d'y interrompre le commerce des Eſpagnols avec les Anglois & les Hollandois, & de ſe porter même juſque devant Cadix, s'il ſe ſentoit ſupérieur en forces, ſinon de ſe retirer à Toulon pour y attendre de nouveaux ordres. Monſieur de Château-Renaud eut un pareil ordre à Breſt, de ſe rendre avec cinq vaiſſeaux devant Cadix. On fit déclarer en même temps aux

Génois, que le Roi prétendoit que les galeres & eſcadres Eſpagnoles ne ſéjournaſſent pas dans leurs ports, ſinon que Sa Majeſté y enverroit auſſi une de ſes eſcadres. On déclara à l'Envoyé d'Eſpagne à Gênes, ſur ce que le Duc de Tunis, Génois & Général Eſpagnol, avoit fait mettre aux fers l'équipage d'une tartane Françoiſe, ſous prétexte que des Siciliens, habitués à Marſeille, avoient pillé l'équipage d'une félouque de Mayorque (cette violence des Siciliens n'étoit point de l'aveu de la France), que les Siciliens ne pouvoient être que des Forbans qui avoient pris le pavillon de la France pour pirater; que ce n'étoit pas l'intention du Roi que la guerre autoriſât de pareilles cruautés; mais que ſi les Eſpagnols les continuoient, il uſeroit de répréſailles, cette eſpece d'hoſtilité ne devant s'exercer que contre des Forbans ſans commiſſions.

Malgré la guerre avec l'Eſpagne en 1690, le commerce fut libre de France en Eſpagne, ſur la côte de Bayonne, de province à province ſeulement; car les vaiſſeaux trouvés en pleine mer, & revenant des voyages de long cours, étoient de bonne priſe.

Monſieur le Duc de Gramont avoit été chargé de faire ce traité de bonne correſpon-

dance avec l'Eſpagne. Le Roi lui permit de prendre de l'argent, à l'exemple des Gouverneurs Eſpagnols, pour les paſſe-ports qu'il donneroit.

Guerre de Hollande.

Les vûes du Prince d'Orange ſur la Couronne d'Angleterre, étoient déjà ſuſpectes au commencement de 1688 ; les mouvemens qu'il ſe donnoit en Hollande, les reſſorts qu'il faiſoit jouer en Allemagne, & les grands préparatifs d'armemens dont on eut avis, firent juger à la France que l'on ne ſeroit pas longtemps ſans avoir la guerre avec cette République. On n'en parut pas trop fâché, & l'on chercha plutôt à l'accélérer qu'à l'éviter. Pour être mieux inſtruit de ſes deſſeins, Monſieur de Seignelay envoya, ſous d'autres prétextes, un Commiſſaire en Hollande, avec ordre de viſiter ſes ports, & de s'informer exactement du nombre & de l'état de ſes bâtimens, magaſins, & de tout ce qui concernoit les forces maritimes ; il fit faire en même temps d'amples proviſions de toutes les marchandiſes du Nord, néceſſaires en France pour la marine, prévoyant que le commerce en alloit devenir plus difficile. Il manda en particulier au Conſul de France en Hollande, de faire partir ſous divers

prétextes tous les bâtimens François qui s'y trouveroient, ſans qu'on pût s'appercevoir qu'il en avoit des ordres ſecrets. Il prévint les Commiſſaires des claſſes de retenir dans les ports de France, ou ſur des bâtimens François, le plus d'Officiers de marine & de matelots qu'ils pourroient, & d'empêcher qu'ils ne s'engageaſſent dans des voyages de long cours, & ſur-tout qu'ils ne paſſaſſent point en Hollande, où le Prince d'Orange feroit ſon poſſible pour les attirer. Il prévint auſſi tous les Intendans & Ordonnateurs de ſe précautionner contre les deſcentes, de s'entendre avec les Gouverneurs, à qui le Roi avoit écrit pour mettre les côtes en défenſe, & de fournir les arſenaux de la marine de toutes les munitions qu'ils demanderoient pour garnir les ports, ſur les nouvelles que le Prince d'Orange avoit fait embarquer tout ce qu'il falloit pour une deſcente. Sa flotte étoit compoſée de ſoixante & dix vaiſſeaux de guerre. Les préparatifs faits & les nouvelles qu'on recevoit, faiſant juger la guerre inévitable, on crut qu'il y auroit plus à gagner de commencer les hoſtilités que de les attendre, & avant qu'il y eût une déclaration de guerre dans les formes.

Monſieur de Seignelay envoya dans tous les

ports, des ordres d'arrêter tous les Matelots Hollandois qui s'y trouveroient, & de les envoyer par eſcouades à Toulon, pour être employés avec précaution, ſoit ſur les vaiſſeaux du Roi, ſoit ſur les Marchands, ou aux autres travaux de l'arſenal, en leur fourniſſant la ſimple nourriture, ſans aucune ſolde. Il écrivit en même temps à tous les Commandans d'eſcadres à la mer, d'arrêter tous les bâtimens Hollandois qu'ils pourroient rencontrer, & de les envoyer en France; mais d'agir cependant comme de leur chef, & par maniere de répréſailles de quelques infractions aux traités, & de ne pas déclarer qu'ils en euſſent l'ordre du Roi. Il leur enjoignoit cependant de ne rien laiſſer détourner de deſſus ces bâtimens, pour que l'on fût à portée de les reſtituer, au cas d'accommodement. Il fit armer dans la même vûe trois vaiſſeaux, pour aller enlever dans la Méditerranée tous les bâtimens Hollandois qui feroient commerce dans le Levant, & particuliérement le convoi qui avoit coutume de paſſer par le Phare de Meſſine en Décembre. Il leur enjoignoit de parcourir toute la côte d'Italie, & d'aller juſqu'à la Chine & à Smyrne, s'il étoit néceſſaire, pour les y trouver. Il donna en 1689 les mêmes ordres à M. de Château-Renaud & à M. de Tourville,

pour attaquer les vaiſſeaux de guerre Hollandois à Cadix & à Meſſine.

Il fit exciter, dans tous les ports & villes de commerce, tous les Officiers de marine & Armateurs particuliers, à faire des armemens pour leur compte. Il leur fit ſentir les avantages qu'ils y trouveroient dans le commencement d'une guerre où il y avoit beaucoup à gagner & peu à riſquer, les ennemis n'étant point encore ſur leurs gardes; il leur fit offrir en prêt des vaiſſeaux du Roi tous agréés, ſans en exiger aucun fret, ſans rien prétendre dans les priſes, & ſans les rendre reſponſables, en aucuns cas, de leur perte.

Il arma lui-même un vaiſſeau pour ſon compte, d'abord ſeul, enſuite avec MM. de Louvois & de Croiſſy. En 1689 & 1690, une pareille démarche, de la part d'un Intendant, avoit été fort blâmée par M. de Colbert; on en conçoit aſſez la raiſon.

Il permit aux Armateurs de couler bas tous les bâtimens Hollandois qu'ils prendroient; mais à condition de ſauver les équipages, qu'il défendit expreſſément de noyer. Il fit armer une frégate de trente pieces de canons, quatre plus petites, & trois barques, pour enlever trois cents bateaux Hollandois qui faiſoient la pêche à Yarmouth, avec ordre de couler

bas les bâtimens, & de ſauver les équipages. Il fit faire auſſi au Havre de petites frégates légeres de quatorze canons, pour garder la côte & la pêche de Normandie contre les petits corſaires Capres.

Ayant eu avis que le Prince d'Orange vouloit maſquer l'ouverture du canal de Dunkerque par quatre flottes maſſonnées, qu'il vouloit y faire couler bas, il fit faire des batteries de vingt-quatre à la tête des jetées, & il y fit tenir des chaloupes armées & des troupes, pour les empêcher d'approcher.

Il manda aux Commiſſaires-ordonnateurs des ports, que le Roi vouloit que l'on ſe conformât au réglement de la derniere guerre, pour la ſûreté du port de Ligourne, & qu'il ne s'y commît aucun acte d'hoſtilité contre les François & les Hollandois, tant dans la rade que dans le mole, & que les bâtimens des deux Nations qui s'y trouveroient, en euſſent l'entrée & la ſortie libre, ſans pouvoir être pourſuivis qu'au bout de vingt-quatre heures.

GUERRE D'ESPAGNE, D'ANGLETERRE, ET DE HOLLANDE.

Sur la fin de 1688, & au commencement de 1689, les vûes du Prince d'Orange parurent à découvert pour l'uſurpation du Royau-

me d'Angleterre, où il avoit déjà un grand parti formé. Il y employa toutes les forces de la Hollande. L'Eſpagne ſe déclara pour lui au mois d'Avril de cette même année, ravie de profiter de cette occaſion de s'unir contre la France, dont la puiſſance lui étoit depuis long-temps à charge. Le Roi, lié par le ſang, l'amitié & la Religion, avec le Roi d'Angleterre, regardoit ſa cauſe comme celle de tous les Rois. Intéreſſé d'ailleurs à ne pas laiſſer réunir dans la même main les forces de deux Etats déclarés contre lui, il s'oppoſa ouvertement à cette entrepriſe, & eut à combattre à la fois la Hollande, l'Eſpagne, & le parti Anglois du Prince d'Orange, qui fut bientôt celui de toute l'Angleterre. Il ſoutint ſeul l'effort de ces trois Puiſſances; & ſi le Roi Jacques II, plus Soldat que Capitaine, n'eût pas gâté lui-même ſes affaires, autant par ſa témérité que par un zele indiſcret & mal dirigé pour ſa Religion, il eût remonté ſur ſon trône, où la France cherchoit à le replacer. Le premier ſoin de M. de Seignelay, lorſque la guerre fut prête à ſe déclarer, fut d'avoir des intelligences en Angleterre & en Hollande, pour être informé de tout ce qui s'y paſſoit, d'établir une correſpondance à Oſtende pour l'échange des priſonniers Hol-

landois avec les François, & d'engager, par des bons traitemens, & ſans violence, les Matelots de toutes les Nations du Nord, ou neutres, à prendre parti dans la marine de France. Il fit avertir ſous main tous les Marchands François à Cadix, de mettre leurs effets à couvert.

Les Algériens & les Tripolitains furent ſollicités de profiter de la circonſtance, pour ſe déclarer contre les Anglois & les Hollandois. On leur en fit ſentir l'avantage, le Roi leur offrant retraite pour leurs priſes dans ſes ports. On faiſoit ſervir, en Novembre 1690, aux travaux du port, dans l'arſenal de Toulon, les priſonniers Anglois que l'on y envoyoit.

Il fit partir, dès le mois de Février 1689, de Breſt, pour l'Irlande, où le Roi Jacques II s'étoit retiré, des munitions immenſes de guerre & de bouche, ſuivies de troupes commandées par le Maréchal de Berwick, & eſcortées par huit vaiſſeaux commandés par le Maréchal d'Etrées. Elles débarquerent heureuſement en Irlande, à Korck; on n'étoit point en peine du paſſage de nos vaiſſeaux, les mêmes vents qui les portoient, ne permettoient pas aux Anglois & Hollandois, ſupérieurs en force, de les venir chercher; mais le retour inquiétoit, les ennemis pouvant les attendre

entre Oueſſant & les Sorlingues. On en prévint le Maréchal d'Etrées, pour qu'il fût ſur ſes gardes. On ordonna à M. de Gabaret de recevoir le Roi d'Angleterre ſur ſon bord, pour le paſſer en Irlande, de lui obéir & faire arborer le pavillon Anglois à toute ſon eſcadre. M. de Château-Renaud l'alla joindre en Avril, avec un renfort de vaiſſeaux & dix brûlots, pour s'oppoſer au Prince d'Orange, qui vouloit couper la communication de la France avec l'Irlande, & prit le commandement de toute la flotte. L'Eſcadre réunie devoit ſe trouver de vingt-quatre gros vaiſſeaux ſans les brûlots.

Il établit une correſpondance par des bâtimens, dont deux alloient & deux revenoient perpétuellement de Kinſal à Breſt, pour porter les dépêches d'Irlande. Il excita en même temps tous les Armateurs à faire la courſe; &, pour en donner l'exemple, il arma lui-même deux vaiſſeaux, dont il fit faire les avances par le Tréſorier de la marine, & prit intérêt dans l'armement de ſix. Cet exemple étoit peut-être plus dangereux qu'utile.

Il ſe plaignoit aux Intendans, de la lenteur des armemens, & vouloit qu'en temps de guerre les cent vingt vaiſſeaux que le Roi comptoit entretenir dans tous les ports, fuſ-

ſent toujours prêts, armés, & en état de ſortir au premier ordre. Il marquoit ſon mécontentement, de ce que cette année il n'y en avoit que quatre-vingt-quatorze.

Dans des cas preſſés, il donnoit ordre aux Intendans de la marine de prendre tous les Ouvriers d'une Province, & toutes les munitions propres au ſervice de la marine. A la fin de Mai 1689, M. de Château-Renaud battit, à la hauteur des Iſles de Whigt, la flotte Angloiſe, commandée par le Vice-Amiral Herbert, & prit ſept vaiſſeaux Hollandois richement chargés. M. de Seignelay, en lui faiſant compliment, lui fit une eſpece de reproche de n'avoir pas pouſſé ſa victoire plus loin. Il lui manda de tenir la mer, & de croiſer à l'entrée de la Manche avec dix vaiſſeaux. Il excita en même temps le Maréchal d'Etrées à aller brûler à Plimouth les quatorze vaiſſeaux de l'eſcadre Angloiſe, contre qui M. de Château-Renaud s'étoit battu, qui étoient déſemparés & en mauvais état; mais l'exhorta en même temps à ne point tenter cette entrepriſe témérairement, & à la bien conſulter auparavant. Il lui marqua enſuite qu'il pouvoit aller attaquer, avec ſes quarante vaiſſeaux, les Anglois, qui s'aſſembloient au nombre de quarante-deux à quarante-trois à l'Iſle de Whigt,

&

& qu'il ne doutoit pas qu'étant mieux armé, il ne les battît ; ce qui décideroit du ſort de la campagne, & il écrivit vivement aux Intendans, pour preſſer l'armement.

M. de Seignelay, qui avoit cette entrepriſe fort à cœur, ſe rendit, dans cette vûe, lui-même à Breſt, & y fit venir de Toulon M. de Tourville, avec une eſcadre de vingt vaiſſeaux, en lui donnant tous les avis néceſſaires pour qu'il évitât, avant la jonction, les ennemis qui l'attendoient ſous Oueſſant, & qu'il tirât ſur Belle-Iſle & paſſât par le Raz. Il lui manda qu'il l'attendoit avec quarante-deux bons vaiſſeaux, dont il lui deſtinoit le commandement. Cette jonction réuſſit par l'habile manœuvre de M. de Tourville, &, dès qu'il fut arrivé, M. de Seignelay lui donna le commandement général de la flotte, comme il le lui avoit promis, & l'ôta au Maréchal d'Etrées, avec lequel il n'étoit pas bien. Il le conſulta ſur les croiſieres qu'il falloit tenir, & régla avec lui les opérations du reſte de la campagne. Monſieur de Relingue fut envoyé au nord de l'Ecoſſe, pour s'oppoſer au paſſage de ſix vaiſſeaux Danois qui devoient porter des troupes en Irlande.

Monſieur Damfreville fut envoyé au Sud avec quarante vaiſſeaux, pour s'oppoſer au

paſſage de la Reine d'Eſpagne, de Rotterdam à la Corogne, & s'empara d'un convoi de trois à quatre cents voiles qui devoient être eſcortés par vingt vaiſſeaux de guerre. Il eut ordre, dans l'intervalle, de tranſporter ſix mille hommes de troupes en Irlande; mais étant venu de là ſe radouber à Breſt, M. de Seignelay l'en blâma vivement, comme d'une manœuvre très-préjudiciable aux intérêts du Roi, & qui pouvoit lui faire le plus grand tort. Il lui ordonna de ſe mettre ſur le champ en mer, & de la tenir juſqu'au 10 Décembre. Le Roi avoit envoyé, dès le commencement de l'année, M. du Cane avec deux vaiſſeaux & deux flûtes, & avec des lettres-patentes, pour détruire la Colonie Angloiſe à Surinam, à condition de tranſporter toutes les marchandiſes & munitions à Cayenne. Il fit armer à Breſt cinq vaiſſeaux & deux barques longues, deſtinés uniquement à garder les côtes du Royaume, depuis Dunkerque juſqu'à Bayonne, & à protéger le commerce & la pêche du hareng ſur la côte de Normandie, & deux autres à Rochefort, pour protéger la pêche du grand banc & détruire celle des Anglois.

Il fit arrêter, en repréſailles, des Anglois & des Hollandois, &, dans la vûe de troubler leur commerce, tous les vaiſſeaux neutres qui

ſortoient de leurs ports. Les Rochelois ayant demandé d'armer, à leurs frais, contre les corſaires Biſcayens, le Roi leur accorda trois vaiſſeaux, & impoſa pour cet armement un droit d'un écu, & les deux ſous pour livre par tonneau, ſur ces bâtimens navigans dans le pertuis de la Rochelle & de Marênes.

On vouloit, malgré la guerre d'Eſpagne, continuer le commerce à Cadix ſans riſque. Les Marchands conſultés propoſerent un entrepôt à Saro, & de renouveler le Traité de 1684, qui autoriſoit ce commerce. Il avoit toujours eu lieu juſqu'alors, même en cas de guerre entre les Provinces de Guipuſcoa & de Biſcaye. Les Marchands Eſpagnols le déſiroient; mais la Cour d'Eſpagne s'y oppoſoit. Monſieur de Seignelay manda au Maréchal de Beſons, Commandant à Bordeaux, que le moyen le plus ſûr de rétablir & de faire conclure le Traité de bonne correſpondance, étoit d'empêcher de loin le tranſport de bleds de France à Saint-Sebaſtien.

En 1690, la guerre ſe pouſſa encore avec plus de vigueur. Elle occupoit une partie des forces de l'Angleterre, & faiſoit par-là une diviſion favorable à la France, qui tenoit tête alors à tout le reſte de l'Europe.

Monſieur Damfreville eut ordre de paſſer

un nouveau renfort de ſix mille hommes en Irlande, commandés par M. de Lauzun, & de les débarquer à Kinſal ou à Korck ; de rembarquer cinq mille hommes Irlandois, en ſe concertant avec lui, pour que le débarquement ſe fît avec ordre ; & pour éviter toute diſcuſſion pour ce commandement entre les Officiers de terre & de mer, on en donna avis au Comte d'Avaux. On prit, pour faire ce tranſport, le temps du départ de la Reine d'Eſpagne, qui devoit paſſer de Rotterdam à la Corogne, eſcortée par une partie de la flotte Angloiſe & Hollandoiſe.

Monſieur de Tourville avoit, au commencement de la campagne, quatre-vingt-quatre vaiſſeaux & quinze galeres ſous ſon commandement. Il eut ordre d'entrer de bonne heure dans la Manche, avant que les Anglois fuſſent ſortis de leurs ports ; de tâcher de les y ſurprendre & de les y brûler ; d'aller d'abord à Plimouth ; de faire des détachemens vers Torbay & Portland, pour y enlever le plus de vaiſſeaux marchands qu'il pourroit, & de raſſembler enſuite tous les détachemens, pour fondre ſur la flotte ennemie aux rades de Portſmouth & de Spitead ; d'aller, de là, croiſer à l'entrée de la Tamiſe, pour empêcher la jonction des flottes Angloiſe & Hollandoiſe ; de

mouiller, pour cet effet, près du banc de Galpes, pour couper le commerce & la communication de l'Angleterre avec la Hollande, en envoyant des détachemens à Solſbay, à l'entrée du canal royal & dans le nord d'Ecoſſe & d'Angleterre, pour rompre auſſi le commerce de ces deux Puiſſances dans la mer Baltique.

Il lui fut recommandé de ne point s'engager dans un combat, même à nombre égal, du côté des Dunes, mais, ſi on l'attaquoit, de ſe retirer dans la Manche, entre Oueſſant & les Sorlingues, & de tâcher d'y attirer les ennemis, pour les combattre dans ces parages; mais ſur-tout de ne point s'engager dans la côte du Nord aux approches de l'arriere ſaiſon; de quitter la Manche, & de ſe retirer à Breſt avec toute l'armée dans le mois de Septembre au plus tard. Tel étoit le plan des opérations de la campagne, que l'on ſent ne pouvoir être que conditionnelles, ſur-tout à la mer, où mille circonſtances peuvent faire changer l'objet des opérations d'un moment à l'autre; auſſi le furent-elles ſouvent dans le cours de cette campagne. Le génie de M. de Seignelay le portoit aux grandes entrepriſes, quelquefois même téméraires. Il avoit choiſi heureuſement, dans M. de Tourville, un Général ha-

bile & prudent, dont la conduite modéroit cette extrême vivacité; & les échecs que cet Officier reçut, ne furent jamais que l'effet des ordres qui lui furent donnés trop légérement, & qu'il exécuta contre ſon gré. Quelque temps après cette inſtruction, le Roi ayant eu avis que l'armée des ennemis étoit inférieure à la ſienne, envoya ordre à M. de Tourville de la chercher par-tout, & de la combattre même dans la Tamiſe & ſur les Dunes. Les galeres eurent ordre de l'aller joindre. On lui manda de tâcher d'engager l'action avant la jonction du Prince d'Orange.

On ne peut exprimer la vivacité des dépêches de M. de Seignelay, pour engager M. de Tourville à ſe porter à cette action, où il n'avoit pas beſoin d'être excité, mais qu'il conduiſoit avec une prudence qui ne s'accordoit pas avec l'impétuoſité du Miniſtre, qui l'accuſoit ſouvent de lenteur & de foibleſſe, diſant de lui, *qu'il étoit poltron d'eſprit & brave de cœur.* Il en faiſoit ſes plaintes à M. de Bonrepaux; il le preſſoit lui-même dans les termes les plus forts, & lui envoyoit, coup ſur coup, des ordres abſolus & capables de faire échouer une entrepriſe où la trop grande précipitation eſt ſouvent auſſi nuiſible que la lenteur.

Dans la vue d'un combat, M. de Seignelay avoit fait diſpoſer des hôpitaux pour les malades & bleſſés, à Dunkerque, Boulogne & Calais, avec ordre, au défaut d'hôpitaux, de prendre les lits & les maiſons des particuliers, & de traiter avec eux de gré à gré pour le logement & la nourriture des malades. Monſieur de Tourville, malgré les ordres réitérés & les plus vifs de M. de Seignelay, ne ſortit de la rade de Breſt que le 23 Juin 1690. Son eſcadre étoit de ſoixante & quinze vaiſſeaux de guerre, vingt brûlots, ſix frégates, & vingt bâtimens de charge. Il entra dans la Manche, combattit les flottes combinées d'Angleterre & de Hollande, le 6 Juillet 1690, ſur les côtes d'Angleterre, & à huit lieues du cap de Beverſiers. Le combat dura ſept heures; il leur brûla trois vaiſſeaux, en démonta quinze, & remporta la victoire. Les ennemis n'éviterent une plus grande défaite, que parce que le vent fut toujours contraire à l'armée du Roi. Monſieur de Seignelay lui en fit compliment, en l'excitant encore à de plus grands ſuccès, & lui envoya des ordres réitérés & précis de tenir la mer, pour profiter de ſa ſupériorité, avec défenſe de renvoyer d'autres vaiſſeaux dans le port, que ceux qui ſeroient hors de combat, lui enjoignant de

ſe tenir aux rades de Portland & de Torbay, où on lui enverroit des munitions pour ſe radouber, & d'où il pourroit entreprendre un ſecond combat ou une deſcente. Il lui faiſoit cette entrepriſe facile, l'aſſuroit que le Roi ne lui ſauroit pas mauvais gré de riſquer ſes vaiſſeaux, & l'exhortoit à avoir plus de confiance dans ſes entrepriſes. Mais ayant eu nouvelle que, malgré ſes ordres, il étoit rentré à la fin d'Août dans la rade de Breſt, il l'en blâma très-vivement, le menaça de lui ôter le commandement de l'armée, & de le donner au Comte d'Etrées; lui ordonna de remettre ſur le champ à la voile, & lui laiſſa le choix des paſſages qu'il voudroit garder pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis.

Les affaires avoient changé de face en Irlande; le Roi Jacques II, pour s'être trop preſſé de donner bataille, au lieu d'attendre les ſecours qu'on lui envoyoit, & de temporiſer contre un ennemi qui étoit à la veille de manquer de pain, d'argent & de crédit, s'il ne faiſoit pas une action d'éclat, avoit été battu, ſon armée miſe en déroute, & lui obligé d'abandonner l'Irlande & de revenir en France. Cette bataille ſe donna, le 11 Juillet 1690, ſur la Boine en Irlande. Après cette défaite, loin de penſer à envoyer du ſecours dans ce pays-là, on ne s'occupa qu'à

retirer les troupes & les munitions que l'on en put ſauver. Meſſieurs d'Amfreville & de Neſmond furent chargés du rembarquement avec de gros détachemens, & M. de Tourville avec le corps de l'armée navale, compoſé de quarante vaiſſeaux, de tenir la mer dans ces parages, pour favoriſer le paſſage de M. de Neſmond, & empêcher qu'il ne fût attaqué par toutes les forces de l'armée ennemie. Monſieur de Château-Renaud eut ordre en même temps d'aller brûler, avec douze vaiſſeaux, onze vaiſſeaux Anglois retirés à Plymouth, & nombre de vaiſſeaux marchands. Cette expédition n'eut pas lieu; M. de Tourville en repréſenta l'impoſſibilité; ce qui déplut beaucoup à M. de Seignelay.

Monſieur de Relingue eut ordre d'aller, avec huit vaiſſeaux, au devant de la flotte des Indes Hollandoiſes, qui devoit paſſer par le nord d'Ecoſſe, & de tâcher de s'en emparer. Cette expédition n'eut pas lieu, la ſaiſon étant trop avancée; & M. de Relingue reçut un contre-ordre pour revenir joindre l'armée de M. de Tourville. Le Comte d'Etrées, avec un détachement, fit une deſcente en Angleterre à Teingmouth, y brûla quatre vaiſſeaux de guerre & pluſieurs marchands. Monſieur de Seignelay lui en fit compliment. Ce Miniſtre ayant eu un faux avis que la flotte des

ennemis étoit rentrée dans ſes ports, envoya ordre à M. de Tourville, le 28 Août, de venir déſarmer à Breſt.

Dix jours après, ayant appris que les ennemis étoient ſortis des Dunes, & rentrés dans la Manche avec ſoixante-un vaiſſeaux, il dépêcha une frégate à Meſſieurs Damfreville, Neſmond & Saron, qui étoient encore en mer avec de forts détachemens ſur les côtes d'Irlande, pour leur donner avis de cette nouvelle, & pour leur recommander d'être ſur leurs gardes, de ſe tirer d'affaire le mieux qu'ils pourroient, & de ramener même les troupes à la Rochelle, s'ils y croyoient plus de ſûreté qu'à Breſt. Il y eut dans cette campagne & dans la précédente pluſieurs autres expéditions particulieres, toutes à l'avantage des François. Le Chevalier Dumeré prit un vaiſſeau Anglois plus fort que le ſien, & le fit ſauter, ne pouvant le garder. Monſieur Duqueſne, avec trois frégates, attaqua cinq vaiſſeaux Anglois, dont deux de guerre, & en prit quatre. Le Chevalier d'Emblimont attaqua, avec quatre frégates, cinq vaiſſeaux Hollandois, en coula deux à fond, fit ſauter le troiſieme, & prit le quatrieme. Le Chevalier de Forbin & M. Jean-Barth, avec une frégate & un vaiſſeau de vingt-quatre canons, prirent un gros Armateur Hollandois, qui fut repris avec eux à la fin de la campagne

par deux gros vaiſſeaux Anglois; mais leur réſiſtance fut ſi belle, que le Roi les fit Capitaines de vaiſſeaux. Ce fut dans ce temps-là que le fameux M. Duguay Trouin, Armateur de Saint-Malo, commença de ſe ſignaler par ſa valeur, & à mériter les honneurs où il eſt parvenu depuis.

Monſieur de Seignelay mourut à la fin de cette campagne, le 3 Septembre 1690, & le département de la marine fut remis à M. de Pontchartrain.

GUERRE DE GÊNES.

La République de Gênes, liée ſecrétement avec l'Eſpagne, au préjudice des engagemens qu'elle avoit avec la France, fourniſſoit ſous main aux Eſpagnols des ſecours de munitions, & les favoriſoit dans toutes leurs démarches contre la France. Le Roi fut même informé qu'il ſe tenoit publiquement dans Gênes des diſcours injurieux à l'honneur de ſa couronne, & qu'on y conſtruiſoit des galeres qui devoient ſe joindre à celles d'Eſpagne. Il leur en fit porter plainte par ſon Ambaſſadeur, & leur fit déclarer, que s'ils mettoient leurs galeres à l'eau, il regarderoit cette démarche comme une hoſtilité. Les Génois paſſerent outre, regardant cette défenſe comme un at-

tentat à leur liberté. Le Roi réſolut de les châtier, & M. de Seignelay en confia le projet à M. de Tourville, l'homme de la marine en qui il avoit le plus de confiance. Il lui ordonna d'abord de ſe rendre devant leur ville avec deux vaiſſeaux, pour ne leur point donner d'ombrage; &, ſous prétexte de chercher des Corſaires Algériens, de faire ſonder la rade, & de lui en envoyer le plan. Il lui marquoit que cette entrepriſe n'étoit point du goût de M. Duqueſne, & qu'il devoit par conſéquent s'attacher à lever toutes les difficultés que le dernier pourroit faire naître pour l'éluder ou la retarder, le Roi l'ayant fort à cœur. M. de Tourville lui ayant fait quelques objections ſur la ſûreté du mouillage, il lui marqua qu'il étoit bien informé que les vaiſſeaux pouvoient y mouiller ſans peine, qu'il devoit vaincre toutes les difficultés, & ſe mettre au deſſus de l'eſprit de la Marine, qui cherchoit toujours des raiſons pour ne point faire ce qui étoit réſolu.

L'eſcadre n'ayant pu être auſſi-tôt prête qu'il s'en flattoit, il s'en plaignit amérement à M. de Tourville & à M. de Vauvré au nom du Roi, qu'il dit être fort mécontent de cette négligence, ajoutant qu'il étoit de la plus grande importance qu'il mît à la voile, & que

l'armée navale fût en mer du dix au quinze d'Avril, pour exécuter l'entrepriſe de Gênes, & pour paſſer enſuite ſur les côtes de Catalogne, pour une opération qui ne pouvoit réuſſir que dans le mois de Juin, à cauſe des grandes chaleurs de Juillet & d'Août : il lui recommandoit le plus grand ſecret, & de diſpoſer toutes choſes pour une deſcente de trois mille hommes en Catalogne.

Par l'inſtruction qu'il envoya à M. de Tourville, commandant l'eſcadre pour Gênes, il lui preſcrivit la conduite qu'il devoit tenir pour empêcher cette ville de recevoir aucuns ſecours d'aucunes Nations, lui donna ordre d'arrêter tous les vaiſſeaux chargés de marchandiſes ou de munitions qui ſe préſenteroient pour y entrer, de les envoyer en France avec leurs connoiſſemens, de forcer tous les vaiſſeaux neutres à prendre une autre route, & de veiller particuliérement à ce qu'il ne ſe fît aucun tranſport de troupes Eſpagnoles; de viſiter tous les vaiſſeaux, même Anglois, & de les arrêter ſans difficulté; de ſaiſir les troupes dont ils ſeroient chargés, & de leur renvoyer leurs vaiſſeaux.

L'expédition de Gênes eut lieu ; toutes les Hiſtoires en font mention. Monſieur de Seignelay y fut préſent, & y fit exécuter les or-

dres du Roi, jouant également le rôle de Général & de Miniſtre. Il datoit de Verſailles les ordres qu'il expédioit dans ſon vaiſſeau. Après le bombardement, M. de Tourville eut l'ordre de reſter devant cette Ville, & de ne permettre à aucun vaiſſeau étranger d'y entrer; & en cas que les Anglois s'y préſentaſſent, de leur remontrer qu'une Ville bloquée par des vaiſſeaux de guerre ne pouvoit avoir aucun commerce avec le dehors; d'employer toutes les voies de douceur pour les déterminer à ſe retirer; mais d'uſer de force pour les y obliger, s'ils vouloient paſſer outre. M. Duqueſne eut auſſi ordre de paroître devant Gênes avec ſon armée navale, avant que la treve qui ſe traitoit à Ratiſbonne avec l'Eſpagne fût ratifiée, pour faire voir à toute l'Italie & aux Génois ce qu'ils auroient à attendre de la colere du Roi, lorſqu'ils ſeroient ſeuls à lui réſiſter, puiſque la jonction de leurs galeres à celles d'Eſpagne ne l'empêchoit pas de les chercher par-tout pour les combattre. Le Roi avoit ſi fort à cœur la vengeance contre les Génois, qu'il ne ſe borna point à celle qu'il venoit d'en tirer; il voulut encore lui faire la guerre pendant l'hiver; & M. de Seignelay manda aux Intendans d'exciter les particuliers à armer en courſes contre eux, de leur four-

nir des vaiſſeaux avec leurs agrès & les munitions de guerre. Cela produiſit l'effet que le Roi déſiroit ; il y eut beaucoup d'armemens particuliers. On recommanda aux armateurs de naviguer dans la riviere de Gênes, où ils pourroient faire le plus de priſes & donner plus d'inquiétude aux Génois. Ils eurent ordre d'arrêter tous les vaiſſeaux chargés d'effets pour les Génois, excepté les Anglois, & de les conduire à Toulon ; mais, peu de temps après, le Roi ordonna de ſaiſir & d'arrêter les Anglois comme les autres. M. de Vauvré eut ordre de faire mettre à la tour de Toulon le Conſul de Gênes, qui réſidoit à Toulon.

Les Génois ayant trois vaiſſeaux de guerre qui croiſoient à l'entrée du détroit, le Roi envoya ordre à Monſieur de Béthune de tenir la mer les mois de Décembre & de Janvier, pour aſſurer le retour des vaiſſeaux de Terre-Neuve.

Pendant l'hiver de 1684, le Pape intercéda auprès du Roi pour les Génois, & Sa Majeſté conſentit de leur accorder la paix, aux conditions d'envoyer leur Doge, accompagné de quatre Sénateurs, lui faire ſatisfaction, & que le Doge, contre la Loi de Gênes, conſerveroit ſa dignité & ſon titre ; ce qui fut exécuté le 15 Mai 1685.

Guerre de Venise.

Les Vénitiens ayant exercé pluſieurs hoſtilités contre les François, le Roi ordonna à ſon Ambaſſadeur d'en porter plainte à la République; & comme elle différoit d'en faire réparation, Sa Majeſté manda à M. de Mortemart d'arrêter tous les vaiſſeaux Vénitiens qu'il rencontreroit ſur ſa route. Mais peu de jours après, ſur la réparation promiſe par le Sénat, l'ordre d'arrêter les vaiſſeaux Vénitiens fut révoqué, & M. de Mortemart eut celui de les viſiter ſeulement, & d'en retirer les François qui pourroient être deſſus.

Guerre des Barbaresques.

Monſieur de Seignelay, ſuivant ſon caractere audacieux, penſa d'abord que les Barbareſques devoient être traités avec une extrême hauteur; il les regardoit comme des gens de mauvaiſe foi, qui n'étoient fideles aux Traités, qu'autant qu'ils croyoient ne pouvoir les rompre impunément (& en cela il ne ſe trompoit pas) : mais il mépriſa trop leurs forces; il crut pouvoir les écraſer trop facilement; il ne ſentit pas aſſez l'importance de les ménager pour l'intérêt du commerce. Il eſt bien vrai que leur puiſſance ne ſauroit balancer celle

celle de la France ; on peut les humilier, mais non pas les détruire ; c'eſt une hydre qui renaît à tous les momens ; & la meilleure façon d'agir avec eux, eſt de leur faire craindre la guerre, & de ne la leur faire qu'à la derniere extrémité. Cette conduite eſt ſouvent difficile à tenir, & demande beaucoup d'adreſſe, ces peuples étant les gens du monde qui connoiſſent mieux leurs avantages, & qui en ſavent le plus tirer parti.

GUERRE D'ALGER.

Cette Nation eſt une des plus puiſſantes de la côte d'Afrique, & des plus difficiles à réduire, parce qu'elle fait le moins de commerce, qu'elle ne vit que de ſes pirateries, qu'elle a plus de vaiſſeaux à la mer & mieux aguerris, & que la Ville en eſt mieux fortifiée que celle des autres Nations. Leurs fréquentes infractions aux Traités avoient obligé de les bombarder en 1683 ; on les avoit forcés de faire venir des Envoyés en France pour demander grace au Roi. Ils débarquerent à Marſeille en 1684, & M. de Vauvré eut ordre de traiter avec eux en leur marquant beaucoup de hauteur, & de les faire paſſer à Toulon avant le retour des Galeres qui étoient allées à la mer, pour leur ôter la connoiſſance

des gens de leur Nation qui ſeroient deſſus.

Une des conditions du dernier Traité avec Alger, étoit qu'ils rendroient tous les eſclaves François qui s'y trouveroient : pour éluder l'exécution de cet article, ils en avoient envoyé une grande partie à Conſtantinople. M. de Vauvré leur en fit de vifs reproches, & leur marqua, que dans la reſtitution qu'on devoit leur faire d'un certain nombre d'eſclaves de leur Nation, on en retiendroit autant qu'il y auroit de François abſens de chez eux. Monſieur de Seignelay mandoit à M. de Vauvré, que cette reſtitution ne devoit ſe faire que d'invalides de leur Nation, ſans y comprendre ni Tuniſiens ni Tripolitains, qu'il falloit garder pour traiter avec les autres Puiſſances, & il le blâma d'avoir en cela excédé ſes pouvoirs. Monſieur d'Amfreville fut chargé de ramener à Alger les Envoyés & les eſclaves qu'on leur rendoit, de remettre au Dey la lettre de M. de Seignelay, copiée dans le grand extrait, & de requérir la punition d'un Capitaine d'une barque, rencontrée armée dans la rade de Marſeille, leur étant défendu par les Traités d'approcher de plus de dix lieues des côtes de France. Il paroît qu'il s'acquitta très-bien de ſa commiſſion, & qu'il réſiſta avec fermeté à toutes les nouvelles inſ-

tances que lui fit le Dey. Le Maréchal d'Eſtrées fut chargé, l'année ſuivante, d'aller renouveler les Traités avec Alger, ſur un projet qu'on lui remit, & qui lui permettoit de recevoir des eſclaves Chrétiens de toutes les Nations, en compenſation des conditions qu'il ne pourroit obtenir. En 1686, M. de Seignelay, prévoyant une guerre avec les Puiſſances maritimes de l'Europe, qui occuperoit alors la marine du Roi, chercha à les ménager; il leur écrivit d'un ſtyle moins dur & moins menaçant; il leur envoya même quelques eſclaves qu'ils demanderent par grace, au delà des conventions.

Les Algériens ayant commencé en 1687 leurs pirateries, on crut inutile de négocier davantage. Monſieur de Mortemart eut ordre de les pourſuivre ſans les prévenir, & de ſéparer ſon eſcadre en pluſieurs croiſieres, la plus forte au détroit, une autre ſur Yria, une autre ſur les caps de Saint-Vincent & de Finiſtere, & une quatrieme aux Iſles de Saint-Pierre, ſuivant les avis qu'il auroit de leur marche, mais ſur-tout de ne commencer les hoſtilités contre eux que par un coup d'éclat. On propoſa en même temps à M. d'Amfreville de bloquer Alger, entrepriſe difficile par l'ouverture de la rade & par les vents qui y

regnent, & de faire couler bas deux flûtes maçonnées à l'entrée de leur port. On prit encore le deſſein de les bombarder en 1688, pour la troiſieme fois; & pour ne point donner lieu aux cruautés de la derniere guerre, où ils avoient mis des eſclaves Chrétiens à la bouche du canon, on fit embarquer ſur la flotte les principaux Turcs qu'on leur avoit pris, & on les fit menacer de les traiter comme ils traiteroient les Chrétiens. Le Maréchal d'Eſtrées eut ordre de ſe rendre devant Alger avec huit vaiſſeaux & huit galeres, d'y jeter onze cents bombes, de ruiner leur Ville, de pénétrer dans le mole, d'y brûler leurs vaiſſeaux, d'en faire autant à Sarcelles & à Bougie, le tout en quinze jours; de ſe rejoindre de là dans toutes leurs croiſieres, & de tâcher d'y prendre leurs vaiſſeaux qui étoient dehors. Il remplit ſa commiſſion au mois de Juillet, jeta dix mille bombes dans Alger, coula bas cinq vaiſſeaux dans le port. Il eut ordre enſuite d'envoyer les Galeres de France au port de Boux, pour en brûler trois d'Alger qui s'y étoient retirés, & de faire un détachement de vaiſſeaux, pour enlever ſix Corſaires Algériens dans le port d'Alexandrie. Le Roi avoit fait prévenir la Cour d'Angleterre de ne point envoyer de vaiſſeaux Anglois à

Alger pendant cette expédition, parce qu'on ſeroit obligé de s'oppoſer à leur entrée.

Les Algériens ayant ſouffert le bombardement avec la plus grande opiniâtreté, & ſans ſe ſoumettre aux conditions qu'on leur impoſoit, il fut réſolu de faire la courſe ſur eux le plus vivement qu'il ſeroit poſſible. On laiſſa dix vaiſſeaux dans la Méditerranée pour les pourſuivre; on les ſépara en pluſieurs eſcadres, qui occuperent les différens parages dont on vient de parler : elles firent pluſieurs priſes. Les Galeres furent deſtinées à garder la côte de Provence. Cette guerre, toute avantageuſe qu'elle étoit, troubloit cependant le commerce, & fatiguoit beaucoup la Marine. Le Roi chercha les moyens de la finir ſans ſe compromettre, d'autant plus qu'il prévit qu'il auroit bientôt beſoin de toutes ſes forces contre des Puiſſances plus formidables. On négocia par la voix de Tunis, avec qui l'on étoit alors en paix. La matiere étoit diſpoſée en 1689. On envoya M. de Tourville à Alger avec une forte eſcadre, en lui ordonnant d'en laiſſer la plus grande partie au large, pour ôter tout ombrage de ſurpriſe, & de ne paroître devant la Ville qu'avec deux ou trois vaiſſeaux, de le faire remarquer au Divan avant de traiter avec lui, & de lui faire

valoir ce ménagement pour diſpoſer les eſprits à la paix. On ſe relâcha ſur les conditions, on alla même juſqu'à offrir aux Algériens des retraites dans les ports de la France, en cas de tempête ou de beſoin de vivres; on leur permit d'hiverner & de ſe radouber dans les ports de la France, quand ils feroient la courſe dans l'Océan contre les Anglois, à quoi on les excitoit en leur en démontrant les avantages, & combien il leur feroit utile de pouvoir ſe diſpenſer par-là de revenir chez eux pour ſe ravitailler. On leur promit que leurs malades ſeroient reçus dans nos Hôpitaux, qu'on leur fourniroit des munitions au prix du Roi, & qu'on leur rendroit leurs eſclaves homme pour homme; ce qui fut exécuté dans la ſuite, au point que, n'ayant pu compléter le nombre d'Algériens néceſſaire pour équivaloir les eſclaves François qu'ils avoient pris, on obligea les Communautés de Provence de racheter le ſurplus.

Le Roi avoit été obligé de faire fermer ſes ports de Provence & de Languedoc en Septembre 1689.

Enfin la paix ſe fit aux conditions ci-deſſus, & l'on obtint à peine qu'ils rétabliroient un Conſul François qu'ils avoient dépoſſédé, pour en établir un autre de leur choix.

Il faut toujours en venir là avec les Barbaresques ; &, pour avoir pouſſé les choſes trop loin, on fut obligé, après beaucoup de dépenſes d'armemens en pure perte, après un grand préjudice porté au commerce, de rechercher la paix par des démarches plus contraires à l'intérêt & à la gloire de la Nation, que celles que l'on eût pu employer d'abord.

Guerre de Tunis.

Cette Nation eſt plus aiſée à réduire que celle d'Alger, parce qu'elle a moins de forces, qu'elle fait plus de commerce, & donne par-là plus de priſe contre elle à la mer.

Les Tuniſiens avoient cependant fait quelques pirateries, dont on envoya le Maréchal d'Eſtrées leur demander raiſon en 1685. On lui remit un mémoire des conditions auxquelles le Roi vouloit bien leur accorder la paix. La crainte d'être bombardés les intimida, ils ſe ſoumirent à tout ce qu'on voulut, reſtituerent tous les eſclaves François qu'ils avoient pris, & payerent une partie des frais de l'armement. Ils accorderent auſſi les priviléges qu'on leur demandoit pour la traite des bleds & pour la pêche du corail au cap Negre, à l'excluſion des autres Nations. Ils firent encore quelques infractions dans la ſuite ; mais

les circonſtances des temps obligerent à les diſſimuler. Il faut convenir qu'on jouoit auſſi d'adreſſe avec eux, & que l'on n'étoit guere de meilleure foi qu'ils ne l'étoient avec nous ; car s'étant plaint que, malgré les Traités de paix, nos Armateurs prenoient le pavillon des autres Puiſſances pour courir ſur eux, on les payoit d'aſſez mauvaiſes raiſons, en leur diſant qu'on ne pouvoit empêcher des Armateurs François de prendre commiſſion des Princes étrangers, & que cela n'étoit point compris dans les Traités.

Cette réponſe étoit plus digne d'un Dey que d'un Miniſtre de France.

* GUERRE DE TRIPOLI.

Les Tripolitains ſont la plus foible de toutes ces Nations, & celle qui donne le plus beau jeu au châtiment, leur Ville étant diſpoſée favorablement pour être bombardée.

On les choiſit en 1685 pour en faire un exemple ſur tous les Barbareſques. Ils avoient commis beaucoup de pirateries ; on envoya contre eux le Maréchal d'Eſtrées, avec ordre d'exiger des conditions fort dures, & preſque impoſſibles, telles que la reſtitution des pillages, ſinon de les bombarder & de brûler leur Ville. N'ayant pu y ſatisfaire, on les bom-

barda, on brûla leur Ville, & on leur cauſa beaucoup de dommage, dont la fin fut l'obligation de reſtituer tous les eſclaves François, & de payer cinq cent mille livres pour dédommagement de leurs pillages. Ils en acquitterent cinquante mille écus le lendemain du bombardement, & le reſte quelque temps après. Les guerres maritimes que la France eut à ſoutenir les années ſuivantes, furent cauſe qu'on diſſimula les petites infractions qu'ils firent dans la ſuite, & qui ſont inévitables par la conſtitution de ces Nations.

GUERRE DE SALÉ.

Les Saletins ſont une Puiſſance à part, plus incommode pour l'Eſpagne que pour la France, parce qu'ils ſont plus voiſins de ſes côtes. Ils ont de petits bâtimens fort légers, avec leſquels ils déſolent le commerce de leurs voiſins. Ils ſont pirates nés, en guerre perpétuelle avec preſque toutes les Nations. Ils ne laiſſent pas de faire quelque commerce, & ils ont de particulier, qu'on peut aſſez librement aller dans leur pays, & commercer avec eux dans l'intérieur. Ils n'inſultent perſonne dans leurs ports ; mais à une certaine diſtance & au delà de ce qu'ils appellent la Barre de Salé, ils ne reconnoiſſent perſonne, & prennent

également amis & ennemis. Ils ſont ſous la domination du Roi de Maroc, à qui l'on s'adreſſe lorſqu'on veut traiter avec eux. Un ſujet du Roi de Maroc étant venu en France en 1685, à titre d'Envoyé, & ſans caractere, on ne voulut point le recevoir, & Monſieur de Vauvré eut ordre de le renvoyer, & de le charger de dire à ſon Maître, que s'il ne contenoit pas ſes Corſaires, non ſeulement on les empêcheroit de courir avec ſon pavillon ſur les François, mais même de prendre pour cela des commiſſions des autres Barbareſques, que le Roi enverroit une forte eſcadre ſur ſes côtes, pour prendre tous les bâtimens que l'on trouveroit de ſa Nation, & qu'il prendroit pour contravention au Traité, le refus que l'on feroit chez lui du rachat de tous les eſclaves François, à cent écus par homme.

Les Saletins continuant leurs pirateries, le Roi donna ordre, en 1686, au Maréchal d'Eſtrées qui étoit alors devant Cadix, d'envoyer une frégate au Roi de Maroc pour lui en demander raiſon, ſinon de le menacer qu'il iroit avec toute l'armée devant Tanger, pour ſe faire juſtice.

Il fut propoſé, en 1687, de rompre tout commerce avec cette Nation, qui ſubſiſtoit toujours malgré la guerre, eſpérant que cela

pourroit la contenir plus que tout autre moyen. Monſieur de Mortemart eut le même ordre cette année que le Maréchal d'Eſtrées avoit eu l'année précédente, de demander au Roi de Maroc raiſon des pillages de ſes Corſaires, & en cas de refus, de diviſer ſon eſcadre pour les attaquer dans tous leurs parages, & de tenter même une deſcente ſur leurs côtes, de brûler leurs vaiſſeaux, & d'y faire le plus d'eſclaves qu'ils pourroient. Tout cet appareil n'eut aucun effet, & les circonſtances étant preſſantes pour faire la paix, on fut heureux d'écouter la propoſition du Roi de Maroc, qu'il fit faire par un eſclave François, qu'il envoya en France pour offrir un échange d'eſclaves. On donna ordre à Monſieur de Château-Renaud d'aller à Maroc pour conclure la paix, & de faire un Traité avec le Prince pour la reſtitution des eſclaves François, ſur le pied d'homme pour homme, & de trois cents liv. pour le rachat du ſurplus, s'il ne pouvoit faire mieux. On donna ordre en même temps aux Conſuls dans tous les ports d'Eſpagne, d'acheter tous les eſclaves qu'ils pourroient trouver ſujets de Maroc, pour compléter l'échange, & l'on fit paſſer des Peres de la Merci à Salé ſur un vaiſſeau de guerre, pour y traiter du rachat; c'étoit deſcendre bien bas, après avoir pris un ton ſi haut.

Guerre d'Amérique.

En 1684, les Iroquois ayant déclaré la guerre à la Colonie Françoiſe du Canada, le Roi envoya en diligence de Rochefort un ſecours de quinze cents ſoldats avec leurs Officiers, & leur fit entendre qu'ils n'étoient point deſtinés pour y reſter, dans la crainte qu'ils ne déſertaſſent. En 1685, ayant eu avis que les Forbans troubloient la pêche de Terre-Neuve & avoient pillé quelques vaiſſeaux, le Roi fit aſſurer les Marchands qu'il protégeroit leur commerce, & ordonna à l'Intendant de Rochefort d'examiner avec eux s'il étoit néceſſaire d'envoyer des frégates ſur le grand Banc; mais de prendre garde en même temps de céder trop facilement au déſir qu'avoient les Marchands de voir toujours des vaiſſeaux de Roi à la mer pour les garder, même ſans néceſſité.

La même année, les Eſpagnols ayant commis quelques actes d'hoſtilité à la côte de St. Domingue, M. de Seignelay ordonna au Gouverneur de cette île de raſſembler, ſous quelques prétextes, mille à douze cents Flibuſtiers, comme de ſon chef, & de faire tenter une entrepriſe ſur eux. Il ne paroît pas que ce deſſein ait été exécuté pour lors. Il envoya

dans la même année un vaiſſeau aux îles, avec ordre au Capitaine d'y faciliter le commerce, d'y ſuivre les ordres du Commandant des îles, d'empêcher le commerce étranger, ſous quelque prétexte que ce fût, & de chercher à ſe rendre maître des Forbans Anglois, Flibuſtiers, & autres Corſaires qui étoient dans les parages, & de les remettre, lorſqu'ils les auroient pris, entre les mains des Juges des îles, pour leur faire leur procès. En 1686, quoiqu'on ne fût pas en guerre avec l'Angleterre, & qu'on y traitât même d'une neutralité pour les pays de l'Amérique, en cas de rupture entre les deux Puiſſances, les François s'emparerent de la Baie d'Hudſon. M. de Seignelay en donna avis auſſi-tôt à l'Ambaſſadeur de France à Londres, pour hâter le Traité avant que les Anglois fuſſent informés de cette nouvelle, & lui marqua, s'ils s'en plaignoient, de leur faire connoître l'injuſte uſurpation qu'ils en avoient faite en 1683, & que le Roi étoit près de s'en rapporter à ce que les Commiſſaires nommés de part & d'autre régleroient.

Peu de jours après, on reçut la nouvelle qu'un vaiſſeau Anglois s'étoit emparé de l'île Sainte-Lucie. M. de Barillon, Ambaſſadeur de France en Angleterre, eut ordre de s'en plaindre, & de repréſenter que la propriété

de cette île étoit inconteſtablement acquiſe aux François, & que le Roi ne doutoit pas que ce fût ſans ordre de Sa Majeſté Britannique qu'on eût commis cet acte d'hoſtilité; d'inſiſter pour que les choſes fuſſent remiſes au même état où elles étoient avant l'entrepriſe, & pour qu'il fût nommé enſuite des Commiſſaires des deux nations pour régler leurs droits.

En 1688, le Roi fit armer un vaiſſeau pour protéger le commerce de la Compagnie du Sénégal, & pour prendre les interlopes ſur la côte, avec ordre d'écarter les vaiſſeaux de la Compagnie, cinquante ou ſoixante lieues au delà des Canaries; d'aller de là au cap Blanc & à Portorico; d'arrêter tous les navires qu'il trouveroit ſans commiſſion de la Compagnie, de quelque nation qu'ils fuſſent, & de ne laiſſer perſonne deſcendre à terre, de ſe rendre enſuite au Sénégal, & de là à Gorrée & à Gambie, de concert avec les Commandans des places & les Directeurs de la Compagnie, pour y faire le bien de ſon commerce. La guerre étant déclarée en 1689 à la Hollande, l'Eſpagne & l'Angleterre, le Chevalier d'Arbonville fut envoyé avec une eſcadre pour couvrir les îles de l'Amérique, & eut ordre de ne pas quitter ces mers juſqu'à la ſaiſon des ouragans, auquel temps il ſe retireroit à la Martinique,

où il ſeroit à portée de ſecourir les îles qui pourroient avoir beſoin de ſon ſecours. Le Roi fit auſſi armer trois vaiſſeaux, pour eſcorter ceux du Canada.

Armemens des Indes Orientales.

Le Roi de Siam avoit envoyé pour la ſeconde fois des Ambaſſadeurs au Roi, pour lui offrir un Traité de commerce & d'établiſſement dans ſes Etats.

Comme on s'étoit formé une idée de ce pays, bien différente de ce qu'il eſt en effet, on ſaiſit avec ardeur l'offre de ce Prince; on y envoya le Chevalier de Chaumont, avec une inſtruction fort étendue ſur la conduite qu'il devoit tenir pour y former des établiſſemens utiles, & pour engager un commerce avec la Chine & le Japon. On lui recommanda d'éviter tout démêlé dans ſa navigation; pour le ſalut, de n'en rendre ni en demander à aucun vaiſſeau. On ajouta, qu'on ne doutoit pas qu'il ne fût ſalué le premier par les places du Roi de Siam; mais en cas que cela ne fût pas, on le laiſſa le maître de prendre le parti le plus convenable au ſervice de Sa Majeſté. Il partit au commencement de 1685. Il revint en France l'année ſuivante, avec de nouveaux Ambaſſadeurs chargés de préſens & de promeſſes.

L'illuſion n'étoit point diſſipée ; on ſe flatta qu'un Traité avec cette Puiſſance ne pouvoit que procurer de grands avantages au commerce. On fit partir M. Duqueſne Guitton, malgré ſa répugnance pour y aller. On leva toutes les difficultés qu'il oppoſoit à ce voyage ; on lui recommanda de partir au commencement d'Avril, pour arriver dans la belle ſaiſon, & de relâcher au Brézil, en cas qu'il fût arrêté par les calmes de la Ligue, & de gagner la baie de tous les Saints. Il ne paroît pas que M. Duqueſne ait été auſſi-tôt prêt qu'on le lui avoit ordonné. L'armement qu'il devoit commander étoit compoſé de ſix vaiſſeaux chargés de troupes, une partie pour le Roi de Siam, & l'autre pour mettre la France en état de ſe maintenir dans les poſtes que ce Prince lui avoit donnés ; mais la nouvelle que M. de Seignelai reçut de la révolution arrivée à Siam en 1688, renverſa tous les projets d'établiſſement pour l'avenir, & détruiſit même ceux qui étoient commencés. Le Roi de Siam étoit mort ; un des Grands du pays s'étoit emparé du trône, & avoit fait mourir M. Conſtance, Grec de nation, premier Miniſtre du feu Roi, & le ſeul qui, avec les Jéſuites, eût attiré les François dans ce pays-là.

Les Jéſuites, qui avoient ſaiſi cette occaſion pour

pour établir la Religion Chrétienne, y perdirent de plus des avantages conſidérables du commerce qu'ils devoient y établir. Le Pere Taſchard, connu par ſon zele pour la foi, & ſes talens pour les affaires politiques, étoit à la tête de la miſſion. Il ne tint pas à ce Religieux de renouer la partie quelque temps après; mais le Miniſtere, fatigué de ſes mauvais ſuccès, ne voulut point s'y prêter.

COLONIES.

Les principales diſcuſſions que l'on a eues à ſoutenir pour l'établiſſement des Colonies en Amérique, ont été avec les Anglois. Elles ſe traitoient ſouvent en Angleterre avec des Commiſſaires François. On peut voir l'inſtruction donnée à MM. de Barillon & de Bonrepaux, ſur l'invaſion de Sainte Alouſie par les Anglois; ſur leurs actes d'hoſtilité dans la baie d'Hudſon, pour y détruire le commerce de pelleteries des François, un des plus importans du Canada: ſur les limites de l'Acadie, poſſédée alors par les François, & que les Anglois vouloient reſtreindre; ſur un échange propoſé par la France, de la partie de l'Iſle Saint-Chriſtophe poſſédée par les François, avec l'Iſle de Sainte-Croix qui appartenoit aux Anglois; ſur le trouble qu'un Capitaine Anglois

vouloit cauſer aux François dans la poſſeſſion de l'Iſle St. Dominique, dont on étoit convenu, par un traité de 1660, de laiſſer les Caraïbes entiérement libres, & dont la propriété devoit appartenir, à plus juſte titre, au Roi de France, qui l'avoit achetée en 1635, de la Compagnie d'Occident; ſur les droits de France ſur Tabago, & l'échange qu'on en peut faire avec les Anglois pour une partie de l'Iſle St. Chriſtophe.

Idem, à M. d'Avaux, ſur la repriſe que les Hollandois vouloient faire de Tabago, qu'ils avoient cédé à la France à la paix de Nimegue; à M. de Barillon, pour ſe plaindre au Roi d'Angleterre d'un Capitaine Anglois qui ſoutenoit les Iroquois dans leur révolte contre les François. Ce Capitaine fut révoqué.

M. de Seignelay voulant peupler Caïenne, permit le commerce aux ſoldats, & leur fit donner une année de ſolde & de farine, pour les engager à ſe faire habitans.

Le Gouverneur des Barbades avoit envoyé, en 1686, un vaiſſeau de guerre, qui s'étoit emparé de l'Iſle Sainte-Alouſie. On avoit ordre d'inſiſter ſur la reſtitution, la propriété en étant prouvée à la France; & les Anglois, après l'avoir priſe en 1684, l'ayant déjà reſtituée à la France par le Traité de Breda, ſuivant le douzieme article, qui porte que les Anglois

reſtitueront tous les pays, fortereſſes, Iſles & Colonies, en quelque partie du monde qu'ils fuſſent ſitués.

Comme les Anglois n'avoient pas les mêmes avantages dans la nouvelle Angleterre, qu'ils trouvoient dans l'Acadie, ils conſervoient toujours le deſſein de s'en rendre entiérement les maîtres, & vouloient en étendre les limites juſqu'à la riviere de St. Georges, & s'emparer peu à peu de la côte orientale de Terre-Neuve, pour tâcher d'aller juſqu'à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Il étoit ordonné aux Commiſſaires de faire de vives repréſentations, & de faire leur poſſible pour convenir des limites.

La partie de l'Iſle Saint-Chriſtophe, occupée par les Anglois, étant à la bienſéance des François, tant pour le repos & l'avantage de ceux qui habitoient la partie Françoiſe, que pour la ſûreté des Iſles Françoiſes, & principalement de la Martinique & de la Guadeloupe, il leur étoit recommandé de faire leur poſſible pour déterminer les Anglois aux échanges, & de leur offrir l'Iſle de Sainte-Croix, la moins utile aux François, & la plus commode aux Anglois par ſa ſituation.

Commerce d'Espagne et de Portugal.

Monſieur de Seignelay prit des meſures pour l'établiſſement du commerce de France & de Portugal, & donna en conſéquence d'amples inſtructions à M. l'Ambaſſadeur extraordinaire, en lui recommandant de ſe ſervir de la teneur des Traités, pour maintenir les François dans la jouiſſance des mêmes priviléges dont les autres Nations jouiſſoient en Portugal, & dans la poſſeſſion où ils étoient d'envoyer au Breſil des vaiſſeaux hors de flotte, à l'excluſion des Anglois & des Hollandois. La plus grande affaire de commerce qu'il y ait eue en Eſpagne ſous le Miniſtere de M. de Seignelay, eſt celle de l'Indult. En général, on ſait que l'Eſpagne a toujours voulu interdire à toutes les Nations, & ſur-tout aux François, le commerce des Indes Occidentales, & que, malgré ces défenſes, elle l'eût toujours fait ſous le nom des Eſpagnols mêmes, dont on ne peut trop louer la fidélité à cet égard. La Cour d'Eſpagne ne l'ignoroit pas, & ne pouvoit ni ne vouloit pas même l'empêcher totalement, parce que ce commerce lui étoit utile d'ailleurs pour fournir ſes Colonies des marchandiſes qui leur manquoient. Mais, ſous prétexte des défenſes générales, elle ſe gênoit, autant qu'elle pou-

voit, pour en tirer un plus grand parti de l'Etranger; & dans cette vûe, elle fit ſéqueſtrer, en 1683, tous les effets de la flotte de retour des Indes, ſous prétexte qu'il y avoit des marchandiſes appartenantes aux Etrangers. On publia des monitoires pour les découvrir; ils ne produiſirent rien : enfin la Chambre du commerce d'Eſpagne accommoda l'affaire avec la Cour, moyennant un million cinq cent mille livres qu'elle donna au Roi d'Eſpagne, & dont elle le rembourſa ſur le champ par une répartition générale ſur tous les effets de la flotte. C'étoit tout ce que la Cour vouloit: mais la Chambre, non contente de ce premier rembourſement, employa l'autorité du Roi pour en obtenir un ſecond de la même ſomme, & même d'une plus forte, ſur les marchands Eſpagnols ſoupçonnés d'être, au Mexique, les Commiſſaires des François; ce qui étoit non ſeulement une injuſtice en ſoi, mais qui portoit grand préjudice au commerce de la France.

La Cour de France s'y oppoſa fortement, d'abord par les raiſons d'équité & de droit qu'elle fit expoſer par ſes Ambaſſadeurs & ſes Miniſtres; enſuite, n'ayant pu rien gagner par cette voie, elle y employa la force, fit armer des eſcadres, les envoya devant Cadix, ſe mit en devoir de la bombarder & d'enlever les

du Traité de Nimegue. Les Hollandois voulant obliger les Capitaines, Marchands François, à payer les ſalaires des matelots Hollandois qui quittoient leur ſervice après leurs engagemens, M. de Seignelay manda au Comte d'Avaux de s'y oppoſer vivement, &, en cas de refus, de les menacer de faire arrêter tous les Capitaines Hollandois qui ſeroient dans les ports de France. Il ſe plaignoit avec raiſon à M. le Comte d'Avaux, de l'établiſſement des manufactures de France en Hollande, & lui propoſoit, comme un des plus grands ſervices qu'il pût rendre au Roi, d'engager, par toutes ſortes de voies, les ouvriers François à repaſſer en France; mais il ne lui diſoit pas, quoiqu'il le ſentît bien, que cette déſertion d'ouvriers de France, & cet établiſſement de manufactures en Hollande, furent la ſuite de la guerre qu'on fit aux Proteſtans. Il lui envoya un arrêt qui permettoit aux Etrangers de toute qualité & religion, de ſortir du Royaume & d'y rentrer avec leurs effets, & lui manda de le rendre public; mais il étoit trop tard, le coup étoit porté.

Il vouloit établir un Conſul François à Rotterdam, malgré l'oppoſition des Bourguemeſtres, & les fit menacer, s'ils s'y oppoſoient, de ſupprimer le privilége des Conſuls Hollandois en France.

Il refuſa aux Hollandois la permiſſion de faire un établiſſement à Tabago : 1°. pour ne point nuire à celui que les François pouvoient y faire : 2°. pour ne leur point accorder la neutralité qu'ils demandoient en cas de guerre, & qui attireroit à eux le commerce de toutes les autres Nations.

COMMERCE DE FLANDRES

Par Dunkerque.

Monſieur de Seignelay regardoit le fret des bâtimens François comme une partie eſſentielle du commerce ; & pour éviter que les Négocians de la Flandre Françoiſe ne fiſſent paſſer leurs marchandiſes à Cadix par la voie d'Oſtende, il établit des Commerçans à Dunkerque, & leur faiſoit prêter, dans les commencemens, des vaiſſeaux du Roi, pour les engager, par le profit qu'ils trouveroient dans ce commerce, à conſtruire des vaiſſeaux qui leur appartinſſent, & à le faire eux-mêmes.

COMMERCE DES VILLES ANSÉATIQUES.

En 1690, le Roi ne voulant plus laiſſer jouir les Hambourgeois de la neutralité qu'il leur avoit accordée, & dont ils abuſoient pour favoriſer le commerce de ſes ennemis, fit ar-

rêter tous leurs vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans les ports de France.

Commerce d'Amérique.

Le Roi, en faveur du commerce des Iſles Françoiſes de l'Amérique, accorda aux Négocians François la permiſſion de le faire en tout temps, ſans les contraindre ſur le temps de leur retour. Il défendit le tranſport des ſucres des Iſles Françoiſes à Porto-Ricco, le regardant comme préjudiciable au commerce de France, & voulant que toutes les marchandiſes des Iſles fuſſent apportées directement en France.

Monſieur de Seignelay voulut établir une manufacture de vers à ſoie en Amérique, & y faire paſſer de la graine de vers à ſoie & des mûriers blancs. Il voulut auſſi y établir des ruches, pour y faire du miel & de la cire. Ces établiſſemens, qui auroient été d'un grand ſecours à la France, n'ont pas été ſuivis, ou n'ont pu réuſſir.

Commerce des Indes Orientales.

Monſieur de Seignelay approuva la propoſition du Pere Taſchard Jéſuite, de paſſer à Siam ſous divers prétextes, pour y ménager les intérêts de la Religion & du commerce. Il lui

marqua que Sa Majeſté l'avoueroit dans tout ce qu'il pourroit faire de bien ; mais qu'Elle ne jugeoit pas à propos de lui donner pour cela aucun caractere.

Monſieur de Seignelay évitoit avec la plus grande attention tout ce qui pouvoit gêner la liberté du commerce : il refuſa, par cette conſidération, la propoſition qui lui fut faite, pour empêcher les contrats ſimulés, de défendre aux Marchands François de vendre aux Etrangers les vaiſſeaux qu'ils en auroient achetés, craignant que les François mêmes ne s'en prévaluſſent pour les avoir à trop bas prix.

Fin du quatrieme Volume.

TABLE
DES MATIERES.
MÉMOIRES LITTÉRAIRES.

Noms des Auteurs par ordre alphabétique.

A.

ACADÉMIE (*Dictionnaire de l'*) Pag. 19
AMELOT DE LA HOUSSAYE. 10
AMELOTE. 3
AMYOT. (*Jacques*) 139
ANDRÉ, (*le Pere*) Jéſuite. 102
ANSELME. (*le Pere*) 131
APOSTOLOZENO. 76
ARGENS. (*le Marquis d'*) 97
AULNAY. (*la Comteſſe d'*) 96
AUTREAU. 166

B.

BACHAUMONT & CHAPELLE. 143
BARBIER. (*Mademoiſelle*) 58
BARON. 46
BASSOMPIERRE. 136

BAYLE. 135
BERNARD. 217
BERRUYER. (*le Pere*) 105
BERTHIER. (*le Pere*) 12
BLETTERIE. (*l'Abbé de la*) 152
BOCACE. 88
BOINDIN. 60
BOISSY. 62
BOSSUET. 24, 104
BOUFLERS. (*le Chevalier de*) 164
BOUGAINVILLE. 25
BOUGEANT. (*le Pere*) 126
BOULAINVILLIERS. (*le Comte de*) 115
BOURDALOUE. 5
BOURSAUT. 53
BRIENNE. (*le Comte de*) 121
BRUEYS. 57
BRUMOY. (*le Pere*) 32
BUSSI RABUTIN. (*le Comte de*) 127

C.

CALMET. (*le Pere*) 130
CALPRENEDE. (*la*) 93
CAMPISTRON. 52
CAMPRA. 14
CERVANTES (*Michel*) 87
CHAMOUSSET. 9
CHARPENTIER. 106

CHAULIÉU. (*l'Abbé de*) 27
CHAUSSÉE. (*Nivelle de la*) 69
CHEMINAIS (*le Pere*) 6
CHOISY. (*l'Abbé de*) 114
COIPEL. 92
CORNEILLE. 34
CORNEILLE. (*Thomas*) 35
COYER. (*l'Abbé*) 9
CRÉBILLON. 49
CRÉBILLON fils. 83

D.

DACIER. (*Monſieur*) 134
DACIER. (*Madame*) 25
DANCOURT. 44
DAUCOURT. (*Godard*) 150
DESFONTAINES. (*l'Abbé*) 98
DESMARETS. 15
DESNOYERS. (*Madame*) 82
DESPRÉAUX. 26
DESTOUCHES. 13
DESTOUCHES. (*Néricault*) 63
DIDEROT. 175
DUCHÉ. 70
DUCLOS. 155
DUFRÉNI. 43
DUGUET. 2
DUPLESSIS MORNAY. 118

E.

ECHARD. (*Laurent*) 144
ENCYCLOPÉDIE. (*Dictionnaire de l'*) 21
ÉTRÉS. (*l'Abbé d'*) 154
EVREMONT. (*Saint*) 75

F.

FAGAN. 162
FAVART & sa Femme. 168
FÉNÉLON. (*Monsieur de*) 99
FLEURY. (*Monsieur de*) 106
FONTAINE. (*La*) 30
FONTENELLE. 81
FOUQUET. (*Madame de*) 11

G.

GESNER. 178
GIRARD. (*l'Abbé*) 20
GOMEZ. (*Madame de*) 174
GRAFIGNY. (*Madame de*) 85
GRAMONT. (*le Comte de*) 129
GRÉCOURT. (*l'Abbé de*) 29
GRESSET. 31
GUIOT DE MERVILLE. 74

H.

HAMON. 3
HAUTEROCHE. 64
HAYNAULT. (*le Préſident*) 165
HUME. 133
HUSSON (*Madame*) 153

J.

JÉLIOTE. 159
JOLI. 123

L.

LA BEAUMELLE. 156
LA BRUYERE. 7
LA CHAPELLE. 24
LA FONT. 64
LA FOSSÉ. 56
LA GRANGE CHANCEL. 59
LALLEMAND. (*l'Abbé*) 90
LAMBERT. (*la Marquiſe de*) 78
LA MOTHE. 77
LA SERRE. 91
LE FRANC DE POMPIGNAN. 163
LE GRAND. 61
LE MAITRE DE CLAVILLE. 171
LE SAGE. 54
LE TOURNEUX. 4

LE VASSOR. 123
LULLI. 13
LUSSAN. (*Mademoiſelle de*) 116

M.

MALHERBE. 141
MARAIS. 16
MARIN LE ROI DE GOMBERVILLE.. 96
MARIVAUX. 89
MARMONTEL. 71
MARSI. (*l'Abbé de*) 146
MARSOLIER. 130
MASSILLON. 6
MÉSENGUY. 1
MÉTASTASIO. 173
MÉZERAI. 119
MIRABEAU. 158
MOLIERE. 41
MONCRIF. 79
MONDONVILLE. 157
MONTECLAIR. 15
MONTESQUIEU. 111
MONTFLEURY. 51
MONTGON. (*l'Abbé de*) 10
MORAND. 67
MORÉRI. 138
MOTHEVILLE. (*Madame de*) 124

Mouhi. (*le Chevalier de*) 151
Mouret. 14

N.

Nadal. 58
Newton. 105
Nicole. 140
Nostradamus. 12

O.

Olivet. (*l'Abbé d'*) 20
Orléans. (*le Pere d'*) 128
Ossat. (*le Cardinal d'*) 28
Ovide. (*Métamorphose d'*) 25

P.

Palissot de Montenoy. 161
Pannard. 167
Parfait. 38
Pavillon. 27
Pélisson. 125
Péréfixe. (*Hardouin de*) 120
Pesselier. 80
Petit de la Croix. 104
Picard. (*Etienne*) 86
Piron. 65
Pluquet. 153

POISSON. 42
POLIGNAC. (*l'Abbé de*) 22
PRADON. 48
PRÉVÔT. (*l'Abbé*) 95
PRUSSE (*le Roi de*) 179

Q.

QUINAULT. 40

R.

RABELAIS. 101
RACINE. 36
RACINE fils. 39
RAMEAU. 17
RAYMOND DE SAINTE-ALBINE. 154
REGNARD. 43
RESTAUT. 159
RETZ. (*le Cardinal de*) 122
RICCOBONY. 149
RICCOBONY. (*Madame*) 147
RICHER. 142
ROLLIN. 145
ROMAGNÉSY. 148
ROUSSEAU. 177

S.

SACY. (*Monsieur de*) 107
SAINT-FOIX. 160
SAINT-PIERRE. (*l'Abbé de*) 1

SAINT-RÉAL. (*l'Abbé de*) 76
SALOMON. 16
SCARON. 31
SCÉVOLE ET LOUIS DE SAINTE-MARTHE. 132
SCUDÉRI. 91
SÉVIGNÉ (*Madame de*) 84
SOLEISEL. (*De*) 19
SPANHEIM. 108

T.

TEMPLE. (*Guillaume*) 124
TÉRENCE. 33
THÉOBALDO. 18
THOMPSON. 68
THOYRAS. (*Rapin*) 131
TORCY. (*Colbert*) 8
TRÉVOUX. (*Dictionnaire de*) 23
TRUBLET. (*l'Abbé*) 172

V.

VADÉ. 73
WALPOOL. 137
VARILLAS. 113
VAUGELAS. 110
VÉLI. (*l'Abbé*) 113
VERTOT. (*l'Abbé de*) 109
VILLEDIEU. (*Madame de*) 94
VOGIEN. 144
VOLTAIRE. 180

Fin de la Table des Auteurs.

SUITE DE LA TABLE DES MATIERES.

FRAGMENS ſur l'Hiſtoire, la Guerre, & le Commerce. 185
Année 1713. Ibid.
Année 1714. 252
Fragmens ſur l'Allemagne. 341
Miniſtere de Monſieur de Colbert; du Commerce. 349
Colonies. 354
Manufactures. Ibid.
Bois. 360
Officiers. 367
Obſervations générales ſur le Miniſtere de Monſieur de Colbert. 371
Miniſtere de Monſieur le Marquis de Seignelay, depuis 1683 *juſques en* 1691. 377
Armemens. Guerre d'Eſpagne. 383

Suite de la paix avec l'Espagne. 384
Guerre de Hollande. 392
Guerre d'Espagne, d'Angleterre, & de Hollande. 396
Guerre de Gênes. 411
Guerre de Veniſe. 416
Guerre des Barbareſques. Ibid.
Guerre d'Alger. 417
Guerre de Tunis. 423
Guerre de Tripoli. 424
Guerre de Sallé. 425
Guerre d'Amérique. 428
Armemens des Indes Orientales. 431
Colonies. 433
Commerce d'Eſpagne & de Portugal. 436
Commerce d'Angleterre. 438
Commerce de Hollande. 439
Commerce de Flandres par Dunkerque. 441
Commerce des Villes Anſéatiques. Ibid.
Commerce d'Amérique. 442
Commerce des Indes Orientales. Ibid.

Fin de la Table du Tome IV.

512416